« Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14729 – 6 F

SAMEDI 6 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Crise à Varsovie

MORIBOND depuis des semaines, pour ne pas dire des mois, le gouvernement Olszewski a fini par tomber. L'obstination du premier ministre à se maintenir alors qu'il n'avait plus de soutien au Parlement, que l'administration était paralysée et que le président Walesa réclamait sa démission, était devenue ubuesque. Son gouvernement ne tenait qu'à un fil, celui de l'impuissance de la Diète où la fragmentation en vingt-neuf partis compliquait l'organisation d'un vote de défiance et la formation d'une nouvelle coalition.

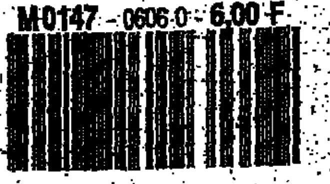
*Cette crise politique aura illustré à elle seule tous les maux du postcommunisme que la Pologne, fidèle à son rôle de pionnière, expérimente avec quelques longueurs d'avance sur les autres. Il y a le problème de la transition institutionnelle, avec une Constitution de l'ancien régime vaguement adaptée. En Pologne, cela veut dire : un chef de l'Etat élu au suffrage universel, mais incapable d'exercer un véritable pouvoir exécutif, non prévu par les textes ; une loi électorale absurde, permettant un multipartisme sans limite et une Diète incapable de fonctionner (la Tchécoslovaquie, qui élit ses députés ce week-end, a tenté de limiter les dégâts en imposant un seuil de 5 % des voix aux différents partis pour entrer au Parlement), et pas de solution aux conflits entre le président, le gouvernement et le Parlement, conflits d'autant plus inévitables que les Polonais ont élu à leur tête un personnage aussi entier que M. Lech Walesa.

UN autre mal du postcommunisme est celui de l'épuration des collaborateurs de l'ancien régime. C'est lui qui a précipité la crise gouvernementale, en Pologne, la troisième depuis la chute du communisme.

M. Olszewski avait fait de l'épuration son cheval de bataille. La Pologne, dont la population avait moins massivement collaboré avec le communisme que dans les autres pays frères, avait jusqu'ici réussi à s'épargner ce cruel débat qui a déchiré l'Allemagne de l'Est ou la Tchécoslovaquie. Mais l'action des partis de droite les plus extrémistes a fini par l'imposer à Varsovie. L'ancien premier ministre, M. Mazowiecki, et ses amis ont toujours dit qu'il fallait « tirer un trait épais » sur le passé, pour ne pas s'enliser dans les règlements de comptes. M. Walesa lui-même, après avoir eu, pendant la campagne électorale, une position ambiguë, a fini par se rallier à ce point de vue. Il l'a défendu jeudi avec d'autant plus de vigueur que des membres de son proche entourage seraient directement visés.

LES vifs débats sur l'utilisation des archives de la police, offerts aux téléspectateurs polonais jusqu'à l'aube de vendredi, ont repoussé l'adoption prévue du budget. Les passions autour des « listes » auront ainsi empêché une analyse froide du mal profond du post-communisme : l'absence de recette pour sauver les économies. Le budget de rigueur que le FMI continue, imperturbablement, à réclamer à Varsovie avant de reprendre son aide, sera « de toute façon adopté », a prédit le premier ministre démis, qui était pourtant hostile à l'austérité lorsqu'il a pris ses fonctions.*

Lire nos informations page 6


M0147 - 0606 0 - 6,00 F

La construction européenne après la défection de Copenhague

Les Onze misent sur un revirement de leur partenaire danois

Réunis à Oslo jeudi 4 juin, en marge d'une session de l'OTAN, les ministres des affaires étrangères des onze partenaires du Danemark ont exclu formellement toute renégociation du traité de Maastricht. Ils affirment que le processus de ratification de ce texte continuera « conformément au calendrier prévu » (et s'achèvera donc avant la fin de l'année). Ils laissent « la porte ouverte » à une participation du Danemark à l'Union européenne, semblant miser sur un revirement de Copenhague.



Les ministres européens semblent tabler, à terme, sur un changement de position de Copenhague, qui résulterait d'une prise de conscience par les Danois de ce qu'ils perdraient en persistant à refuser Maastricht. Pour sa part, le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, a évoqué jeudi l'hypothèse d'une nouvelle consultation portant sur les liens entre son pays et la CEE. « *Je n'exclus pas*, a-t-il dit, *un nouveau référendum.* » Cette proposition ne semble guère avoir de chances d'être retenue dans l'immédiat. M. Roland Dumas a indiqué que le débat sur la révision de la Constitution reprendrait mardi prochain au Sénat. Les électeurs français devront ensuite se prononcer sur le traité de Maastricht inchangé. « *A l'issue des procédures de ratification dans les douze pays membres*, a précisé, Mme Elisabeth Guigou, *on fera le point et on avisera.* »

Lire page 3 l'article de CLAIRE TRÉAN et l'entretien avec M. Claude Cheysson

Tchécoslovaquie : l'épuration

Des listes sauvages dénonçant les collaborateurs présumés de l'ex-police communiste empoisonnent l'atmosphère des élections des 5 et 6 juin

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

Jindrich Hoda arrive au rendez-vous un attaché-case à la main, l'air affairé. Quelque chose dans son regard pourtant, un mélange de tristesse et d'abattement, trahit la vérité : à quarante-six ans, il a perdu son travail, occupe ses journées à ranger ses vieux papiers et se réveille parfois le matin en espérant que « *tout ça n'était qu'un cauchemar* ». Jindrich Hoda vient d'être, selon un néologisme très en vogue à Prague, « *lustré positivement* », c'est-à-dire que son passé a été vérifié et qu'on a découvert des archives attestant d'une collaboration avec l'ancienne police politique communiste, la StB.

Pour lui, le cauchemar a commencé le matin du jeudi 30 avril, lorsque deux quotidiens de Prague ont publié une liste de 376 noms de journalistes tchèques et slovaques fichés par la StB comme « *agents* ». Parmi ces noms, il y avait celui de Jindrich Hoda. L'ironie de l'histoire, c'est que l'un des deux journaux était son propre quotidien, *Telegraf* – porte-voix du parti de l'ultra-libéral Vaclav Klaus – dont il n'était rien de moins que le rédacteur en chef adjoint. Seul un de ses collègues avait pris la peine, à titre amical, de lui téléphoner la veille au soir pour le prévenir. La direction du journal se manifesta un peu plus tard pour l'informer qu'il était licencié à partir du 11 mai.

Jindrich Hoda sort de son attaché-case un dossier recouvert d'une chemise de plastique. Celui-ci contient les plaintes qu'il s'apprête à déposer contre son employeur et contre l'Etat tchécoslovaque ; car, comme beaucoup de ses compagnons d'infortune sur « la liste », il nie et s'estime victime d'une immense injustice.

Son histoire est celle de dizaines de milliers de Tchécoslovaques, soumis après le « printemps de Prague » à la férule d'une police toute-puissante, avec laquelle ils ont été amenés à avoir des contacts, plus ou moins compromettants.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 6

L'Europe vue du Potomac

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Dire que le « non » des Danois au traité de Maastricht a été accueilli avec satisfaction à Washington serait exagéré. Après tout, comme l'a rappelé mercredi 3 juin, le porte-parole du département d'Etat, « *le soutien général des Etats-Unis à l'intégration européenne a été toujours fort* »...

Il est peu probable, pourtant, que le camouflet infligé par les électeurs danois aux « locomotives » européennes que sont le chancelier Kohl et le président Mitterrand ait beaucoup navré le président Bush, M. James Baker, le secrétaire d'Etat, ou M. Nicholas Brady, le secrétaire au Trésor. Ils n'en ont cependant rien laissé paraître, mercredi, lorsqu'ils ont reçu M. Edouard Balladur, qui venait de New-York où il avait rencontré, entre autres personnalités, M. Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, et l'éternel Henry Kissinger. Les dirigeants américains n'avaient nulle envie, il est vrai, de braquer l'ancien ministre français des finances et savaient parfaitement qu'ils avaient affaire au possible premier ministre d'une nouvelle cohabitation.

Pas question, donc, d'explications « *franches* », comme cela avait été le cas quelques jours plus tôt avec M. Dumas, qui s'était entendu demander par M. Baker si la France est « *avec ou contre* » les Etats-Unis. Mais pas question, non plus, de masquer les préoccupations du moment, y compris celles de politique intérieure. M. Balladur, qui avait auparavant rencontré au Capitole une dizaine de parlementaires spécialisés en politique étrangère conduits par M. Les Aspin, l'influent représentant démocrate du Wisconsin, n'en a pas moins été longuement interrogé sur les récents rebondissements des « *malentendus transatlantiques* ».

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 4

La randonnée mortelle du RPR

par Olivier Biffaud

L'algarade traditionnelle entre « compagnons » du gaullisme n'est plus de mise. Si ce n'est pas encore la guerre ouverte entre opposants irréductibles sur l'Union européenne, c'est déjà une randonnée politique incertaine, sinon meurtrière, qui débute pour les dirigeants du RPR. Plus précisément entre les principaux acteurs du drame : M. Jacques Chirac d'un côté, MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin de l'autre.

L'imagerie d'Epinal, si l'on peut dire, veut que le mouvement ait toujours été atteint par des joutes viriles mais jamais finales entre les descendants du général. Il y avait bien de sévères frottements, mais les explications « entre hommes » ne portaient pas à conséquence sur l'avenir de la famille. Même la fronde de MM. Pasqua et Séguin contre l'ancien premier ministre en 1989 avait été présentée de cette façon.

La motion des deux anciens ministres avait bien obtenu plus de 30 % aux assises du mouvement en mars de l'année suivante, mais, avec plus de 65 % pour la sienne, le président du RPR était resté maître à bord. Au fil du temps, on avait juré que tout rentrait dans l'ordre et que finalement, entre « compagnons »...

L'affaire de Maastricht et celle de la révision constitutionnelle qui en était le hors-d'œuvre ont fait éclater la vérité aux yeux de l'opinion publique. Elle se doutait bien que l'opposition était profondément divisée sur l'Europe, mais, en plus, elle découvre de jour en jour le fossé qui se creuse au sein du parti néo-gaulliste.

« *C'est un clivage absolu* », affirme un hiérarque de la maison. Un autre assure que « *le mouvement est confronté à une situation qui peut être totalement mortelle* ».

Lire la suite page 8

Le Sommet de la Terre

Rio à l'heure française

La deuxième journée du Sommet de la Terre, jeudi 4 juin à Rio-de-Janeiro, a été française. Après M. Michel Rocard, Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, est intervenue pour défendre une conception « *tiers-mondiste* » de la protection de l'environnement, accusant les Etats-Unis d'avoir une position « *néo-coloniale* ».

Mme Royal a confirmé que la France passera son aide publique aux pays du Sud à 0,7 % de son PNB et signera les conventions sur l'effet de serre et la biodiversité. La convention sur les changements climatiques a été le premier document ratifié à Rio.

Lire page 12 les articles de ROGER CANS et DENIS HAUTIN-GUIRAUT

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Maastricht

Le Danemark et le pentagone européen

par Maurice Duverger

L'ESPRIT d'indépendance des Danois n'aurait pas suffi à les jeter dans l'esclandre du 2 juin s'il n'exprimait pas des tendances diffuses dans l'ensemble de l'Europe. Fidèles à leurs traditions, les descendants des Vikings sont allés jusqu'au bout. Ils ont ainsi révélé des malaises latents dans beaucoup de pays. Ils s'aggraveront au fur et à mesure de l'élargissement de la Communauté. Constatons d'abord que les opposants à Maastricht, lors du référendum, reproduisent la nouvelle structure des opinions politiques, telle qu'on l'a vue dans les élections française et italienne de mars après plusieurs autres. Au centre, les grands partis traditionnels de droite et de gauche. Contre eux, une étrange alliance unissant les nationalistes de l'extrême droite et les communistes et gauchistes, en même temps qu'une partie des Verts, inclassables et imprévisibles. En somme, tous les marginaux contre les partis institués. Cela n'augure pas des lendemains qui chantent. Par ailleurs, le Danemark subit l'influence de l'épidémie de nationalisme de fragmentation qui a pris naissance à l'Est avec l'effondrement de l'empire soviétique et de ses satellites. La dislocation de l'URSS, la guerre civile de Yougoslavie, les batailles entre Arméniens et Azéris ou Moldaves et Russes, les révoltes des Gagaouzes et consorts l'indépendance des pays baltes, le séparatisme slovaque, se diffusent à l'Ouest en aggravant les terrorismes irlandais et corse, en radicalisant certains Catalans, en suscitant les Ligues du nord en Lombardie. Curieusement, les petites nations indépendantes depuis longtemps, comme l'Autriche, la Suisse ou la Suède, semblent vaccinées contre ce virus micronationaliste, puisqu'elles souhaitent s'ajouter aux Douze dont les Danois veulent, au contraire, se séparer.

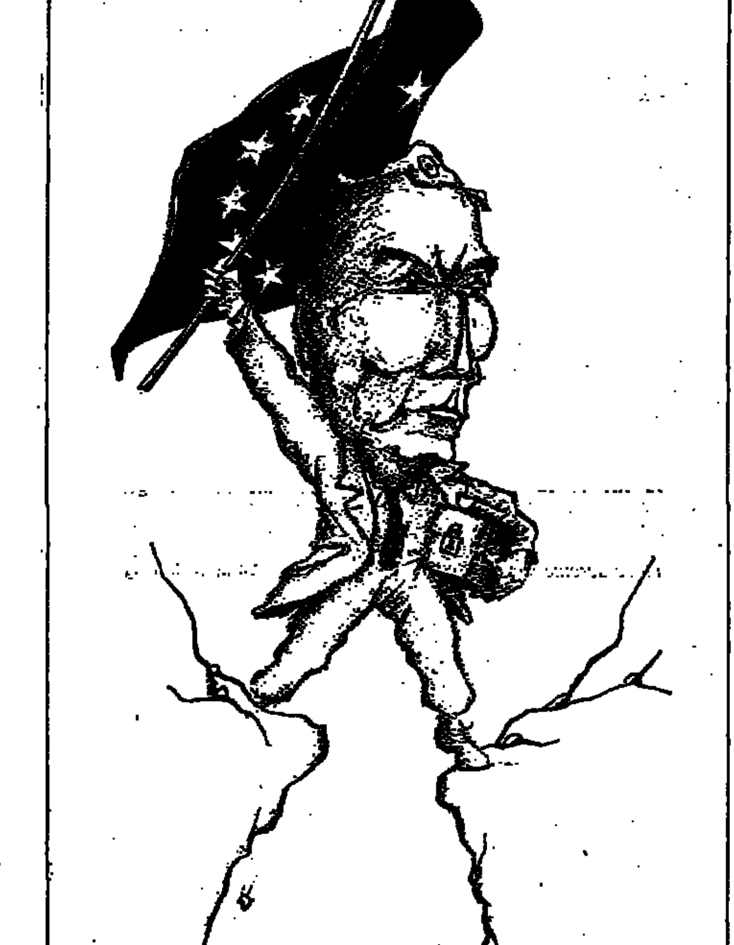
Un langage ésotérique et glacé

Mais l'aventure de ces derniers exprime aussi la crainte d'une évolution qui concerne tous les petits pays, qu'ils soient membres, candidats ou démissionnaires de la Communauté, dont l'extension implique une transformation des structures indispensables à son équilibre. Le pentagone formé par l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne représente 290 millions d'habitants. En l'absence d'union politique, il n'était pas très grave que la présidence du Conseil européen alterne tous les six mois entre les Etats, chacun l'exerçant à tour de rôle. Quand on veut mettre ensemble une diplomatie et une défense communes, cette égalité n'est plus concevable. L'élargissement de la Communauté la rendrait encore plus absurde : quand elle aura dix-huit membres par intégration des pays de l'AELE, chacun des grands Etats ne dirigerait les relations extérieures et la sécurité que pendant six mois tous les neuf ans! Cela n'est pas possible. Pas plus que voir les cinq membres, groupant 290 millions d'hommes et de femmes, disposer seulement de dix sièges à la commission contre treize à des Etats réunissant ensemble 87 millions d'habitants.

Les nations du pentagone sont le moteur de la Communauté. Mais l'Europe serait appauvrie dans sa culture et sa diversité si elle était réduite à ces grands et au noyau central formé par les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Copenhague est un élément inséparable de l'Europe, comme Stockholm, Oslo, Lisbonne, Athènes, Vienne, Genève. Pourquoi les petits et moyens Etats ne se regrouperaient-ils pas, suivant des affinités naturelles? Le Benelux a été un élément important dans la construction initiale de la CEE. La Suède ne pourrait-elle pas envisager une association scandinave qui prendrait place en bloc dans une communauté où les Danois se sentiraient alors à l'aise? En même temps, les relations entre Etats de tailles différentes pourraient être assouplies si l'aménagement des institutions communautaires cessait d'être monopolisé par les diplomates. Rien ne peut se faire sans eux dans un système où les gouvernements des Etats sont au cœur du dispositif de décision. Mais rien ne sera clair aux yeux des citoyens et chaud à leur cœur tant que leurs élus européens n'auront pas traduit en termes lisibles et attirants le langage ésotérique et glacé des chancelleries.

En attendant, les chefs d'Etat et de gouvernement devront répondre rapidement au défi du vote de la moitié des citoyens d'un pays qui compte 5 millions d'habitants, en respectant leur décision, tout en veillant à ce qu'elle n'empêche pas d'appliquer le traité de Maastricht aux 340 millions d'hommes et de femmes qui peuplent les onze autres Etats de la Communauté. En droit, il suffirait que le Conseil européen adopte d'urgence un texte de quelques lignes décidant que les accords rejetés par le Danemark s'appliqueront dans les délais prévus aux nations qui les auront ratifiés, les autres pays pouvant ultérieurement y adhérer. On ne voit pas comment le gouvernement de Copenhague pourrait refuser de signer un tel acte puisqu'il correspondrait à la fois à la décision de son Parlement et au vote de ses citoyens. La démocratie s'appliquerait ouvertement et sans argutie pour une fois.

TRAIT LIBRE



DESSIN : JEAN-DENYS PHILIPPE

URSS

La résistance dans le goulag

par Germaine Tillion

A Moscou, le mardi 19 mai, s'ouvrait la première réunion officielle des victimes du goulag soviétique, organisée par certains des survivants mais aussi par les enfants ou petits-enfants des disparus : elle s'intitulait «La résistance dans le goulag». Elle avait été voulue par l'association Le retour *(Vozvrachtchenie)*, créée par des anciens forçats *(zeks)* qui, dans les bagnes communistes, eurent l'énergie d'écrire des poèmes, des enquêtes historiques, des récits, puis de les illustrer, de les recopier, de les diffuser par samizdat.

Après la mort de Staline, quelques-uns d'entre eux émergèrent dans un vieux comité littéraire datant de 1932 et, la perestroïka aidant, les ex-bagnards (poètes, romanciers, historiens, mémorialistes) devinrent peu à peu majoritaires. L'un d'eux, Semion Vilenski, un écrivain, présidait nos séances. C'est un ancien de la Kolima, le complexe pénitentiaire de l'extrême-orient soviétique, où il a vu des prisonniers portant, tatoué sur le bras, leur numéro d'Auschwitz. D'où, peut-être, sa volonté d'inviter aussi des survivants et survivantes des camps nazis.

Le premier jour, les délégations furent reçues dans l'ancienne salle de bal de l'époque impériale, appelée salle des Colonnes parce qu'elle est encadrée par trente gigantesques colonnes de marbre, hautes comme des maisons. Elle doit sa célébrité au choix qu'en fit Staline comme siège du tribunal qui condamna à mort ses premiers compagnons de lutte – Zinoviev, Kamenev, Boukharine – dans les extraordinaires procès qui, en 1936, 1937 et 1938, décapitèrent l'Union soviétique et stupéfièrent le reste du monde.

« Relégués de naissance »

Les réunions suivantes eurent lieu dans deux salles d'une université de Moscou. Au cours de l'une d'elles, hommage fut rendu à la mémoire de Sakharov par un inoubliable concert. Dans une autre, l'actuel ministre de la santé et trois membres du ministère de la sécurité (ex-KGB) vinrent expliquer aux anciens captifs comment s'y prendre pour retrouver leur état civil. Car une des différences entre les deux grands systèmes totalitaires de notre siècle tient à leur mode d'effondrement. Le nazisme a été écrasé totalement, de l'extérieur, tandis que le communisme s'est effondré par pans, de l'intérieur, et il en résulte, dans l'immense territoire euro-asiatique de l'ex-empire soviétique, la persistance de nombreux îlots de stalinisme somnolent.

Parmi beaucoup d'autres faits, on nous a cité, en particulier, une révolte dans un bagne du Kazakhstan qui eut lieu un an après la mort de Staline et dura quarante jours : les chars intervinrent et sept cent cinquante révoltés furent tués; six «meneurs» furent fusillés par la suite et les autorités locales refusent aujourd'hui encore de réhabiliter les survivants, tous ex-prisonniers politiques...

Il existe aussi, un peu partout et notamment autour de Karaganda, des condamnés à la relégation, peine ajoutée automatiquement pour les «politiques» aux peines de prison et de travaux forcés et comparables à nos assignations à résidence.

Parmi les innombrables relégués (sans argent, sans état civil, perdus en Asie), des couples se sont formés, des enfants sont nés, «nés relégués» – des «relégués de naissance», chose incroyable, dont quelques-uns sont encore perdus quelque part... Or il y a plus de soixante ans que des enfants vivent dans les camps soviétiques, puisque Grete Buber-Neumann, à Ravensbrück en 1944, fit apprendre à Anise Postel-Vinay le *Chant des enfants de Karaganda*, dont voici le premier couplet :

Et si je meurs, et si je meurs,
Enterre-moi n'importe où.
Et personne ne saura
Retrouver ma petite tombe.

Soixante-quinze millions de morts

On voudrait pouvoir évaluer le nombre des victimes de la gigantesque mécanique concentrationnaire soviétique. J'ai donc demandé aux historiens russes qui participaient aux réunions du 19 au 22 mai de nous donner leur évaluation, compte tenu du fait que le système communiste a duré de 1917 à 1991, donc soixante-quatorze ans, que ses captifs présents dans les camps n'étaient qu'au nombre de 280 000 en 1932, mais atteignaient 2 800 000 en 1949, que dans certains camps la mortalité fut de 90 % dès la première année... A leur avis, si l'on tient compte aussi des millions de paysans morts de la faim au cours des famines organisées pour les exterminer, on peut avancer le chiffre de soixante-quinze millions.

Dans ce pays où les antagonismes ont été exacerbés par les cruautés nationalistes des communistes, l'amitié n'en régnait pas moins entre les anciens bagnards de toutes origines présents à la conférence – reconstruction totalement imprévue de l'ex-Union soviétique.

Les Français avaient été rassemblés par Hélène Chatelain (1) et Jean-René Chauvin (un déporté de Mauthausen, Auschwitz et Buchenwald). Ils alertèrent d'abord trois revenants du goulag communiste vivant en France : Alexandre Ginzbourg (l'un des rares à avoir manifesté à Moscou contre l'invasion de la Tchécoslovaquie), Armand Maloumian (2), résistant français du réseau Alliance, revenu en URSS après la guerre pour connaître l'Arménie, pays de ses ancêtres, coupable de rien, sinon probablement d'être français (envoyé en Sibérie de 1948 à 1956, organisateur de la première grève du goulag), et Jacques Rossi (3), lui aussi coupable de rien, mais détenu de 1937 à 1961... S'ajoutèrent ensuite ceux qui survécurent à la mécanique de Hitler, déportés et enfants de déportés – soit, en tout, une quinzaine de *«partisans de la morale ordinaire»*, en l'occurrence une poignée de trotskistes et quelques vieux ou vieilles gaullistes. Dont moi-même.

(1) Voir *le Sablier*, Editions Deux Temps (1971), traduction de Hélène Chatelain.

(2) *Les Fils du goulag*, d'Armand Maloumian, Presses de la Cité (1966).

(3) *The Gulag Handbook*, de Jacques Rossi, Overseas Publication Interchange, Londres (1987). Non traduit en français.

▶ **Germaine Tillion est directrice honoraire à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (ethnologie).**

COURRIER

Un comité national pour le « oui » au référendum

Le référendum annoncé ne saurait être l'affaire des partis. Certes ces derniers devront se déterminer politiquement par rapport au traité d'Union européenne, mais la campagne pour le « oui » à l'Europe nouvelle doit être la mission d'une instance nationale transmettant les appartenances politiques et dominant largement les questions de politique intérieure, aussi essentielles soient-elles. Il importe donc de créer des conditions propres à l'émergence d'un comité national pour le « oui » au traité d'Union européenne.

Ce comité devra être présidé par un homme non engagé politiquement, un scientifique ou un littéraire en renom. Mais il comprendra comme simples membres M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing ; tous les anciens premiers ministres et ministres de la Vᵉ République ; les membres du Parlement qui souhaiteraient s'engager pour l'Europe, les membres des académies qui feraient le même choix, les représentants des religions, des familles spirituelles, des mouvements laïques ; bref tous ceux qui pensent que la construction européenne est affaire de civilisation.

GÉRARD ISRAËL
Ancien député du Parlement européen

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

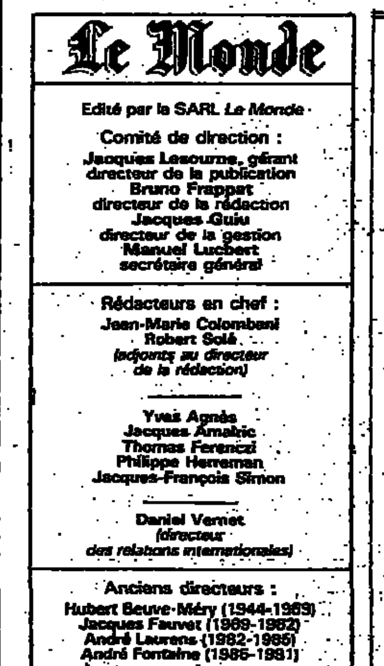
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

La construction européenne après le « non » danois au traité de Maastricht

Les Onze espèrent que le Danemark va réfléchir aux conséquences négatives de son vote

On serre les coudes, on continue. Le choc infligé par les électeurs danois à la Communauté aura eu au moins pour effet bénéfique le réflexe de solidarité dont les dirigeants européens – danois compris – ont fait la démonstration lors de leur réunion, à Oslo, jeudi 4 juin. Jamais communiqué des Douze n'aura été aussi court (dix lignes) et jamais peut-être le message aussi clair : le « non » qu'ont opposé les Danois au traité de Maastricht *n'arrêtera* pas la construction de l'Union européenne.

OS[redacted]

de notre en[redacted]

Alors que jeudi [redacted] vait imaginer que tout [redacted] de Maastricht était en péril, [redacted]allu à peine plus d'une heure aux ministres des affaires étrangères pour rédiger ce texte. C'est dire qu'il n'a soulevé aucune objection de fond et que personne n'a cherché à s'abriter derrière le désaveu des Danois pour tenter de faire marche arrière.

Dans ces quelques lignes empreintes d'une très sereine détermination, les Douze *« excluent »* toute modification du traité de Maastricht. Ils déclarent que les procédures de ratification vont se poursuivre avec le même calendrier (entrée en vigueur du traité au 1er janvier 1993) et que la porte reste ouverte aux Danois au cas où ils voudraient reconsidérer leur position.

Les ministres ne donnent évidemment *sur ce dernier point* aucune précision qui pourrait ressembler *à une directive*, une menace, ou un désaveu de la consultation démocratique qui vient de se dérouler au Danemark. Il est bien évident toutefois que la très faible supériorité des « non » (moins de 50 000 voix) autorise à espérer que ce verdict des électeurs est révisable. Les dirigeants danois ne peuvent pourtant convoquer un second référendum sur la même question sans éléments nouveaux.

Or, cet élément nouveau ne sera pas puisé dans une renégociation du traité qu'ils n'ont d'ailleurs pas réclamée à leurs onze partenaires. Il peut consister en revanche – même si personne ne l'a dit officiellement à Oslo – en une prise de conscience par les Danois de ce qu'ils perdraient s'ils persistaient à refuser Maastricht, à savoir toute appartenance à la Communauté.

> ### Le communiqué d'Oslo
>
> « Les ministres ont entendu un rapport du ministre danois des affaires étrangères sur le référendum au Danemark, dont tous regrettent l'issue.
>
> » Ils ont noté que onze Etats membres ont exprimé le désir de voir l'Union européenne constituée par tous les Etats membres. *Ils ont exclu toute renégociation du texte signé à Maastricht.*
>
> » Le processus de ratification dans les Etats membres continuera sur la base du texte existant et, *conformément au calendrier prévu*, s'achèvera avant la fin de l'année. Ils ont tous exprimé leur accord pour laisser la porte ouverte à une participation du Danemark à l'Union. »

Il aura suffi, en effet, d'une nuit blanche passée par les responsables des affaires communautaires à méditer entre mardi et mercredi les conséquences des *nouvelles de Copenhague et de* quelques heures encore pour conclure que l'on ne peut pas s'arrêter à des arguments juridiques : l'Europe à deux vitesses entre les douze pays signataires du traité de Rome n'est pas praticable. Soit ils signent aussi le traité de Maastricht, et tous passent ensemble à la vitesse supérieure, soit ceux qui ne suivent pas sortent *de facto* du club des Douze, même s'ils restent juridiquement membres d'une Communauté version traité de Rome, vidée de toute substance au profit de l'union politique.

Mis au pied du mur

Que se *passera-t-il quand*, au 1er janvier 1993 (le hasard fait curieusement les choses) viendra le tour des Danois d'assurer la présidence tournante de la Communauté ? Juridiquement, c'est leur droit, et le ministre portugais des affaires étrangères, M. Deus de Pinheiro, l'a rappelé jeudi. Mais politiquement, et bien qu'il ne l'ait pas dit, ils se trouveraient présider une Communauté dans laquelle ils sont seuls, les autres étant déjà passés à l'étape supérieure.

C'est le sens du message d'Oslo, même s'il ne veut pas se présenter comme une menace. La détermination des onze autres pays à aller de l'avant place en fait les Danois au pied du mur et les oblige à choisir entre l'Europe de Maastricht ou pas d'Europe du tout, ce qu'ils n'avaient pas perçu *lors du scrutin de mardi. A charge* pour leurs dirigeants de le leur *faire comprendre au plus tôt.*

Et si, au terme des procédures *de ratification dans les autres* pays, les Danois ne se trouvaient *pas seuls ?* Les ministres à Oslo n'ont évidemment pas envisagé cette hypothèse. Leur détermination serait naturellement plus difficile à tenir si l'Irlande vacillait, mais ils ne le croient pas. Pour ce qui est de la Grande-Bretagne, même si l'on s'attend à de sérieuses bagarres à propos des deux grands dossiers qui seront traités le semestre prochain sous sa présidence – le budget communautaire et l'élargissement – il paraît clair que M. John Major ne veut pas laisser se rouvrir le débat sur Maastricht.

Reste la France, et l'annonce du référendum n'a pas été reçue comme une très bonne nouvelle par certains de ses partenaires, non qu'ils doutent que les Français soient des européens convaincus, mais parce qu'ils craignent un possible détournement de cette consultation par des considérations de politique intérieure.

M. Roland Dumas a indiqué que le débat sur la *révision* constitutionnelle reprendrait mardi prochain au Sénat. Les électeurs français auront à se prononcer ensuite sur le traité de Maastricht inchangé. *« A l'issue des procédures de ratification dans les douze pays membres, on fera le point et on avisera »*, a déclaré Mme Guigou. C'est-à-dire qu'à ce *moment-là* les juristes seront requis pour faire en sorte que le traité *signé à Douze soit* applicable à moins. Mais, cela va de soi *pour tout* le monde, *pas sans la* France.

CLAIRE TRÉAN

Un entretien avec M. Claude Cheysson

« L'Europe fonctionne déjà à plusieurs vitesses », nous déclare l'ancien ministre des relations extérieures

Indépendamment de la crise ouverte par le non danois au traité de Maastricht – qui « ne doit être en aucun cas un prétexte pour retarder la ratification » *dans les autres Etats membres, M. Claude Cheysson nourrit les plus vives inquiétudes à l'égard d'un éventuel élargissement de la CEE. L'ancien ministre des relations extérieures et député européen craint une dilution de la Communauté en raison notamment de la position britannique. Afin de répondre rapidement à la question soulevée par les nombreuses candidatures à l'adhésion, M. Cheysson préconise la construction d'* « édifices différents mais en étroites relations avec le bâtiment communautaire ».

« Au-delà de la crise actuelle, que pensez-vous des perspectives d'élargissement de la CEE ?

– C'est un fait : les candidatures se précipitent. Celles qui sont déjà déposées sont maintenant présentées comme des *dossiers* à traiter d'urgence, et, déjà, il en arrive d'autres. Mais il doit être clair pour tout le monde qu'un pays candidat doit être capable d'accepter ce qu'on appelle l'acquis communautaire, c'est-à-dire toutes les contraintes acceptées par les Douze. Ce qui écarte d'emblée, de manière objective, les Etats qui ne peuvent pas assumer certains aspects de la vie communautaire.

» Maastricht va enrichir cet acquis communautaire. Pour parvenir à l'union monétaire, il faudra avoir une cohésion économique. Ce qui implique des politiques budgétaires, économiques, voire industrielles, convergentes. Le nouveau traité donne en outre, pour la première fois, un droit de regard aux syndicats et aux travailleurs sur la politique des Douze.

– Mais le Royaume-Uni a réservé sa position sur la monnaie et refusé le volet social de Maastricht ?

– C'est là toute l'ambiguïté. Ces éléments n'ont pas été acceptés par la Grande-Bretagne alors que ce pays va assumer la présidence de la Communauté pendant le deuxième semestre de cette année. Lorsqu'on arrêtera le mandat de la négociation, quels seront les termes sur la base desquels on discutera avec la Suède, l'Autriche, la Finlande ou la Suisse ? Il faut y inclure l'acquis communautaire. Nous avons là un sujet d'une importance considérable. Si on commence à accepter qu'un candidat *puisse bénéficier de dérogations définitives*, on ira à coup sûr vers une zone de libre-échange. Et, dans cette partie difficile, il faut craindre les manœuvres anglaises.

– Une éventuelle évolution vers une Europe moins homogène ne faciliterait-elle pas l'adhésion d'autres Etats, notamment des nouvelles Républiques d'Europe centrale et orientale ?

– Si l'Europe doit devenir une zone de libre-échange, pratiquement tous les pays, y compris ceux de la CEI, peuvent y entrer. Mais ce serait tuer l'Europe que nous avons voulue. Dans ces conditions, il faut élargir *le raisonnement : construire des* édifices différents, mais en étroites relations avec le bâtiment communautaire. Prenez l'exemple de l'initiative franco-allemande dans le domaine *militaire*. Bonn et Paris ont demandé à leurs partenaires de la CEE d'y participer, mais personne ne songe sérieusement que la totalité des Douze fera jamais partie de cette *construction militaire* commune.

» Si vous prenez le cas des pays de l'ancien bloc communiste, ils ne sont absolument pas capables, à l'heure actuelle, de prendre des engagements d'ordre budgétaire, en matière de taux d'intérêt ou sur le plan économique en général. De plus, comment voulez-vous que nous supprimions les frontières avec ces pays, avec tout ce que cela signifierait ? D'un autre côté, il faut que nous tenions compte de leur désir de se rapprocher de nous.

» Aussi faut-il traiter tout de suite avec eux ce qui peut être traité tout de suite et ne pas se contenter de leur dire : un jour vous adhérerez à la Communauté. Parmi les champs de coopération possibles, il y a bien sûr les échanges commerciaux, mais *on peut penser à ouvrir des pistes* dans les domaines de la protection sociale des travailleurs et de la circulation des personnes. C'est ce que François Mitterrand appelle l'approche confédérale.

– Ne militez-vous pas ainsi en faveur d'une Europe à la carte ?

– On peut l'appeler comme l'on veut. Une chose est sûre : l'Europe fonctionne déjà à plusieurs vitesses, et il faut l'admettre une bonne fois pour toutes. »

Propos recueillis par
MARCEL SCOTTO

M. Poul Schlüter n'exclut pas un nouveau référendum

Deux jours après la victoire du « non » au référendum sur le traité de Maastricht, le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, a déclaré, jeudi 4 juin, qu'il pourrait organiser une nouvelle consultation sur les liens entre son pays et la CEE. *« Je n'exclus pas un nouveau référendum*, a-t-il dit à la télévision, *mais il faudrait qu'il se déroule sur de nouvelles bases (...). Il faudra que le Parlement et le peuple soient d'accord qu'il s'agit d'une situation différente de celle du 2 juin. »* M. Schlüter est cependant resté vague sur le thème *de cette consultation*, et certaines dérogations qui pourraient être obtenues concernant des clauses du traité relatives au transfert de souveraineté auxquelles sont opposés une majorité de Danois.

M. Schlüter (conservateur) n'a pas précisé la date à laquelle ce référendum pourrait avoir lieu : *« Dans six mois, ou plus tard »*, a-t-il dit. Mais cette proposition du chef de gouvernement a été accueillie avec scepticisme, voire rejetée, par son propre ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen (libéral). Le chef de la diplomatie danoise avait estimé notamment qu'*« il était encore trop tôt pour commencer à spéculer sur une nouvelle consultation populaire »*.

Le premier ministre avait déjà évoqué durant la campagne électorale l'éventualité d'organiser un nouveau référendum en cas de victoire du « non » et *« si les Danois venaient à regretter leur vote négatif »*. Mais il avait dû se rétracter à par la suite de vives critiques, émises ses alliés parlementaires et par l'opposition social-démocrate qui se sont montrés hostiles à sa proposition.

D'autre part, rapporte notre correspondante à Stockholm, Françoise Niéto, un référendum organisé aujourd'hui en Suède et en Norvège (pays candidat et prochainement candidat) sur l'adhésion à la CEE se solderait également par un « non ». Les résultats de sondages publiés jeudi 4 juin dans la presse indiquent que les adversaires de l'entrée de la Suède dans la Communauté gagnent du terrain. Selon le journal *Expressen, 68 % des Suédois diraient non à* la CEE et 32 % oui.

Pour la Norvège, qui s'apprête à présenter sa demande d'adhésion en novembre, vingt ans après un référendum au résultat négatif, le débat en cours est d'ores et déjà influencé par le vote du Danemark. Selon un sondage publié, jeudi, par le quotidien *Aftenposten*, 53 % des personnes interrogées voteraient aujourd'hui non et 32 % oui, alors que les sondages effectués par ce même journal il y a trois semaines *donnaient respectivement* 47 % et 39 %.

Comme en Suède et en Finlande, le gouvernement norvégien avait annoncé qu'un référendum serait organisé une fois les négociations avec Bruxelles terminées. Mais une *majorité de Norvégiens paraissent* souhaiter à présent que ce référendum sur l'adhésion ait lieu avant le dépôt de la demande. Le refus danois a provoqué une confusion telle que le chef du mouvement en faveur de l'entrée de la Norvège, M. Fredrik Vongt Lorentzen, a demandé au premier ministre, Mme Gro Harlem Brundtland, de différer sa démarche auprès de Bruxelles. Il estime, notamment, qu'il serait préférable d'attendre le résultat du référendum en France, et ses conséquences pour l'Union européenne, avant de définir *la marche à* suivre.

A TRAVERS LE MONDE

VIETNAM

Hanoi affirme que tous les membres de l'ancien régime encore détenus ont été libérés

Tous les membres, civils et militaires, de l'ancien gouvernement sud-vietnamien encore détenus après dix-sept années passées dans des camps de rééducation ont été libérés, a annoncé jeudi 4 juin le ministère des affaires étrangères de Hanoi. *« Dans le cadre de la politique de clémence, et compte tenu de l'attitude observée durant leur rééducation par les anciens collaborateurs de l'ancien régime, tous ceux qui étaient encore détenus... ont été libérés au 30 avril »*, a déclaré un porte-parole, Mme Ho The Lan. Une centaine de personnes étaient encore détenues.

Un accord avait été conclu en 1989 avec Washington, aux termes *duquel* les détenus libérés pourraient s'installer aux Etats-Unis. Le porte-parole vietnamien a précisé que 41 808 anciens détenus et leurs familles étaient déjà partis entre octobre 1989 et mars 1992 en application de cet accord.

Selon Hanoi, 90 000 ex-prisonniers au total – *de 300 000 à* 400 000 personnes en comptant *les familles – pourraient ainsi* quitter le Vietnam. La libération des membres de l'ancien régime était l'une des conditions posées par les Etats-Unis à la normalisation de leurs relations avec Hanoi. – *(Reuter.)*

CHINE

Protestations après les violences exercées contre des journalistes

Plusieurs pays ont protesté après les violences exercées le mercredi 3 juin par la police chinoise à l'*encontre de journalistes* sur la place Tiananmen. Ainsi, le *porte-parole* du Quai d'Orsay a-t-il déclaré *« inacceptable »* l'attitude des autorités de Pékin, qui ont interpellé une dizaine de journalistes étrangers à l'occasion du troisième anniversaire du massacre de Tiananmen. Le Japon a protesté contre l'agression particulièrement brutale subie par un cameraman de la chaîne nippone TBS, Atsushi Yamagiwa.

Plusieurs militants syndicaux chi*nois, a-t-on par ailleurs appris à* Pékin, ont également été arrêtés le 3 juin par la police, alors qu'ils projetaient d'effectuer une marche silencieuse sur la place Tiananmen. A Hongkong, enfin, des dizaines de milliers de manifestants ont érigé dans un parc, jeudi 4 juin, une colonne blanche (la couleur du deuil en Chine) frappée de l'inscription *« L'esprit de la démocratie ne mourra jamais »*. – *(AFP, Reuter.)*

SOUDAN

Le gouvernement et les rebelles s'engagent à une « négociation pacifique »

Pour la première fois depuis le début de la guerre civile au Soudan, en 1983, le gouvernement soudanais et les rebelles sudistes ont accepté, jeudi 4 juin, de signer un communiqué commun, à l'issue de neuf jours de discussions de paix à Abuja, la capitale du Nigéria. *« Toutes les parties conviennent que le conflit actuel ne peut être réglé que par une négociation pacifique »*, indique le document, que les rebelles n'ont accepté de signer qu'à la condition qu'une allusion soit faite à la possibilité d'organiser une consultation populaire sur l'avenir du sud-Soudan. *« Les parties sont convenues d'œuvrer à un accord provisoire »*, mais elles se réservent le droit de *« consulter leurs mandants »* à ce sujet, *« ainsi que pour s'assurer par la suite de la volonté de la population concernée »*, dit le communiqué. – *(Reuter.)*

MALI

Première audience du procès de l'ancien président Traoré

Le procès en assises de l'ancien président Moussa Traoré s'est ouvert, jeudi 4 juin, dans une des salles du Palais de la culture de Bamako, *envahie par une foule* importante. En l'absence des avo*cats de la défense*, cette première audience n'a duré que deux heures. M. Traoré, accusé de *« crimes de sang »* (*le Monde* du 4 juin), *a été le premier des trente*-trois inculpés appelés à la barre. Bien que l'ouverture du procès ait été retransmise en direct à la radio et à la télévision, plusieurs milliers de personnes, qui n'avaient pu avoir accès à la salle d'audience, sont restées dans la cour et aux abords du Palais de la culture, placé sous haute surveillance policière. Comme annoncé la veille, aucun des quelque soixante-quinze avocats de l'ancien chef d'Etat et de ses co-inculpés ne s'est présenté devant le tribunal, ce qui a conduit le président de la cour d'assises, M. Mallé Diakhité, à reporter le procès, la prochaine audience étant prévue samedi matin. Des avocats commis d'office devraient être désignés pour assurer la défense des prévenus. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

La réunion de l'Alliance atlantique à Oslo

L'élargissement des compétences de l'OTAN continue d'alimenter la polémique entre Français et Américains

Les ministres des affaires étrangères de l'OTAN, réunis jeudi 4 juin à Oslo, se sont déclarés prêts à *« soutenir au cas par cas les activités de maintien de la paix entreprises sous la responsabilité de la CSCE, y compris en mettant à sa disposition les ressources et les compétences de l'Alliance »*. Français et Américains n'ont cependant pas résolu leurs divergences sur les modalités de ce type d'intervention nouvelle pour l'Alliance atlantique.

OSLO

de notre envoyée spéciale

La polémique franco-américaine, qui s'est poursuivie jeudi à Oslo à propos notamment du projet consistant à élargir les compétences de l'OTAN aux opérations de maintien de la paix, témoigne d'un climat passablement dégradé entre les deux pays. *« Maintenant, chaque fois que nous ouvrons la bouche, on nous accuse de souhaiter que l'OTAN disparaisse,* disait un des membres de la délégation française. *Nous avons beau dire et répéter le contraire, cela n'y change rien ».*

La façon dont le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Lawrence Eagleburger, a conclu son intervention, en s'en prenant à *« ceux qui doutent de l'engagement des Etats-Unis »* en Europe, de leur volonté ou de leur capacité d'y rester, confirme effectivement la remarque du diplomate français. *« Ceux qui douteraient de nos intentions ont trouvé aujourd'hui une réponse alors que nous confions à l'OTAN une nouvelle mission, une mission de maintien de la paix, dans la nouvelle Europe »*, a ajouté le secrétaire d'Etat adjoint.

S'adressant un peu plus tard à la presse, M. Roland Dumas réaffirmait pour sa part l'importance qu'attache la France *« au maintien d'une alliance militaire défensive »* et son souci que *« l'adaptation de l'OTAN aux changements en cours n'aboutisse pas à changer sa nature ».*

Le passage du communiqué final consacré au maintien de la paix s'inscrit dans ce dialogue de sourds et il est suffisamment ambigu pour permettre des interprétations différentes : celle des Etats-Unis, selon laquelle l'OTAN se voit ici confier un rôle nouveau; celle de la France, selon laquelle la participation à des opérations de ce type ne peut se faire que sur la base de contributions nationales, la CSCE gardant *« la décision, la conception et le contrôle »* de ces opérations.

Une mission nouvelle ?

Selon l'approche française, la CSCE fait appel à ses Etats membres qui s'engagent ou non individuellement, libre à eux de s'organiser ensuite éventuellement entre alliés *« si les Américains sont également engagés par l'envoi de personnel militaire »*, ou bien entre Européens au sein de l'UEO, par exemple. *« Il ne s'agit donc pas*, a précisé M. Dumas, *de doter l'Alliance d'une dimension ou d'une mission nouvelle. Ses missions ont été définies par le traité de Washington (...). Il s'agit de permettre de façon pragmatique la mise à disposition non de l'alliance mais de ses moyens ».*

Les dirigeants français redoutent que les Américains ne cherchent dans l'affaire qu'à tirer un bénéfice politique d'opérations de maintien de la paix en les plaçant sous le label OTAN et en s'en assurant le contrôle sans y contribuer concrètement par l'envoi de soldats. M. Eagleburger n'a pas été des plus catégoriques dans son démenti sur ce point : *« Les Etats-Unis,* a-t-il dit, *sont prêts à fournir des contributions essentielles telles que le transport et la logistique à de telles opérations. Nous n'excluons pas non plus de fournir des contingents à terre sur la même base que les autres Etats. Comme les autres membres de l'Alliance, nous prendrions de telles décisions au cas par cas. »*

Une autre polémique se poursuit en outre à propos du projet de corps d'armée franco-allemand. Les dirigeants allemands s'efforcent de la gérer dans la discrétion. M. Eagleburger s'est borné à noter jeudi que les Etats-Unis *« seront plus rassurés sur ce projet quand ils en connaîtront tous les détails »*. Mais le secrétaire général de l'Alliance, M. Manfred Wörner, a déclaré que selon lui l'assignation à l'OTAN des troupes allemandes qui participeront à ce corps ne devrait pas être modifiée, c'est-à-dire que l'OTAN *« pourra les utiliser en priorité »*. C'est exactement le contre-pied de la version française qui souligne leur affectation *« prioritaire »* au corps franco-allemand.

CLAIRE TRÉAN

L'Europe vue du Potomac

Suite de la première page

C'est bien sûr la décision franco-allemande de créer, à compter de 1995, un corps d'armée multinational qui a été au centre de cette discussion, les Américains – M. Baker notamment – insistant sur le flou de l'initiative, M. Balladur tentant de convaincre ses interlocuteurs de l'existence d'une très forte majorité de Français et d'Allemands favorables au maintien d'une présence américaine sur le Vieux Continent, sur le thème : *« Vous souhaitez la construction européenne et nous souhaitons le maintien de l'alliance atlantique. Nous sommes aussi sincères que vous. »* Sans grand résultat, semble-t-il : le trouble américain n'est pas que feint, et de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne la chaîne de commandement du corps franco-allemand, restent sans réponse.

D'où cette question posée à la Maison Blanche : *« Que pourrait faire le corps franco-allemand qu'une force existant déjà ne pourrait pas faire ? »*, et l'impression des Américains d'avoir été placés devant un *« fait accompli »*. Une impression d'autant plus profonde que Washington n'obtient manifestement pas les mêmes réponses selon que les Américains s'adressent aux Allemands ou aux Français : alors que Bonn multiplie les explications rassurantes, Paris semble tenir pour acquis, étant donnée la vague cartiériste qui déferle sur les Etats-Unis, un retrait à terme des troupes américaines.

Une telle disposition d'esprit, a expliqué M. Bush, ne peut que conforter la montée d'un *« quasi-isolationnisme »* aux Etats-Unis. A l'appui de sa réflexion, il a même cité la campagne menée contre l'engagement des Etats-Unis à l'étranger, à l'intérieur du Parti républicain, par M. Pat Buchanan, et les promesses de son rival démocrate, M. Bill Clinton, de réduire la présence américaine en Europe. Il a aussi fait allusion à la « Perot-mania » du moment, expliquant que le milliardaire texan envisageait tout simplement d'exiger de l'Allemagne et du Japon, au cours des prochaines années, une contribution de 25 milliards de dollars au budget militaire américain.

Après cette allusion au candidat indépendant toujours non déclaré, M. Bush n'en a pas moins affirmé sa conviction de l'emporter en novembre, grâce notamment à la reprise économique qui devrait être perceptible pour les électeurs *« d'ici deux ou trois mois »*. Un peu plus tard, c'est M. Brady qui confirmait cette reprise à son interlocuteur, expliquant même qu'elle permettrait de ramener de 400 à 300 milliards de dollars le déficit budgétaire américain. Pas de quoi rassurer vraiment M. Balladur, pour qui les Etats-Unis *« n'ont jamais été aussi vulnérables financièrement même s'ils se retrouvent aujourd'hui sans aucun rival militaire »*.

L'inconnue allemande

Il est clair que cet affaiblissement des Etats-Unis, qui va de pair avec une diminution du « rang » que la France avait pu s'attribuer grâce à la guerre froide, ne facilite pas la communication entre Paris et Washington. D'autant que ces phénomènes coïncident avec une montée en puissance de l'Allemagne. Une montée qui préoccupe nettement les dirigeants américains. C'est M. Bent Scowcroft, le conseiller de M. Bush pour les affaires de sécurité, qui a écrit récemment au chancelier Kohl pour lui reprocher d'avoir fait montre *« d'ingratitude malgré le soutien américain à l'unification »*.

C'est M. Kissinger qui demandait à M. Balladur quel pouvait bien être l'intérêt de la France de tout parier sur l'Allemagne et de traiter les Etats-Unis *« comme des supplétifs que l'on enfermerait dans une cage en temps de paix pour ne les libérer qu'au moment de la bataille »*. C'est la réflexion d'un des interlocuteurs de M. Balladur, selon lequel *« après le chancelier Kohl, tout deviendra possible en Allemagne, y compris le pire si l'on n'encadre pas l'Allemagne, non seulement grâce à la Communauté mais aussi grâce à une OTAN rénovée »*.

Ce sont là des préoccupations qui ne laissent pas indifférent l'ancien ministre des finances, pour lequel il conviendrait de *« dédramatiser »* la polémique franco-américaine et, s'atteler enfin à la redéfinition du rôle et des objectifs de l'alliance atlantique, qui devra subsister *« avec une présence militaire américaine réduite en Europe, l'Allemagne devenant la première puissance conventionnelle du continent »*.

Seule une telle redéfinition de l'OTAN, prenant en compte sans ambiguïté la mise en place d'une défense européenne et rompant avec le principe jusqu'aujourd'hui sacro-saint d'un commandement américain permettrait de lever les soupçons réciproques de Washington et de Paris. Il y faudra du temps et il faudra en particulier que la France cesse de s'accrocher au rôle strictement défensif dévolu aujourd'hui encore à l'alliance. L'ennemi potentiel ayant disparu avec l'effondrement soviétique, condamner l'OTAN à se défendre contre des moulins à vent reviendrait à la vider de toute substance.

JACQUES AMALRIC

Trois nominations d'ambassadeurs

M. Bertrand Fessard de Foucault au Kazakhstan.

[Né le 9 avril 1943, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Bertrand Fessard de Foucault a été notamment en poste à Lisbonne, Munich, Athènes, Brasilia et, depuis 1988, à Vienne.]

M. Georges-Marie Chenu en Croatie.

[Né le 21 octobre 1929, M. Chenu, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite, a été notamment en poste à Lagos, Port-au-Prince, Buenos-Aires, Berne, Washington et, à partir de 1985, à Lomé. A l'administration centrale depuis juillet 1991, M. Chenu a dirigé l'an dernier la mission des observateurs de la CEE.]

M. Bernard Poncet en Slovénie.

[Né le 10 février 1942, M. Poncet, officier de l'ordre national du Mérite, a été en poste à Ankara, Belgrade, Moscou et à la mission permanente française auprès des Nations unies à New-York. Il était, depuis 1986, inspecteur des affaires étrangères.]

□ **Un prix Waldheim pour la paix.** – Les amis du président autrichien sortant, Kurt Waldheim, ont créé, jeudi 4 juin, un *« prix Waldheim pour le règlement des conflits »* doté d'environ 30 000 dollars, qui sera attribué chaque année à partir de 1993. – *(Reuter.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

RADIO TELEVISION

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : poursuite des combats à Kaboul.** – En dépit du cessez-le-feu instauré le jeudi 4 juin sous l'égide du gouvernement de M. Sibghatullah Mojaddedi entre la faction pachtoune Ittehad et l'alliance chiite Wahdat, les affrontements se sont poursuivis dans la capitale, faisant au moins 19 morts et 100 blessés, dont de nombreux civils. Les combats sont particulièrement acharnés autour de l'université, tenue par les chiites. En revanche, un certain nombre des civils retenus en otage par les deux camps ont été libérés. – *(AP, Reuter.)*

□ **BOSNIE-HERZÉGOVINE : l'armée yougoslave évacue la caserne Maréchal-Tito à Sarajevo.** – La caserne Maréchal-Tito à Sarajevo, où quelque 800 militaires et leurs familles étaient bloqués depuis deux mois, a été évacuée sans incident, vendredi 5 juin, grâce à une médiation des forces de l'ONU. Après l'évacuation qui a duré une heure, quelque 150 civils et militaires appartenant à la Défense territoriale bosniaque ont pris position autour du bâtiment. C'est là le premier signe d'apaisement de la situation en Bosnie-Herzégovine depuis l'embargo décrété par l'ONU contre la Serbie, la semaine dernière. – *(AFP.)*

□ **INDE : dix-sept policiers tués au Madhya Pradesh.** – Dix-sept policiers ont été tués et deux autres grièvement blessés, jeudi 4 juin, par l'explosion d'une mine au passage de leur véhicule dans l'Etat du Madhya Pradesh, au centre de l'Inde. Les autorités soupçonnent les « naxalites » maoïstes. *(Reuter.)*

□ **Scandale boursier : huit arrestations.** – Huit personnes dont un courtier, M. Harshad Mehta surnommé *« Big Bull »*, et son frère, M. Aswin Mehta, ont été arrêtés, jeudi 5 juin, par le Central Bureau of Investigation (CBI) pour leur rôle présumé dans l'énorme scandale boursier qui ébranle depuis un mois les milieux financiers et boursiers indiens (*le Monde* du 13 mai).

□ **MAROC : la majorité électorale est abaissée à vingt ans.** – Le Parlement a adopté, jeudi 4 juin, deux projets de loi, l'un qui abaisse l'âge de la majorité civile et électorale de vingt et un à vingt ans, l'autre qui maintient le contrôle de l'administration sur le processus électoral. Les députés de l'opposition, qui réclamaient la fixation de la majorité électorale à dix-huit ans et la création d'une commission électorale « indépendante », contrôlée par des élus, avaient quitté la salle avant le vote. Ils entendaient ainsi protester contre la présentation de ces deux textes qui auraient dû, selon eux, obtenir un *« consensus national préalable vu l'importance politique qu'ils revêtent pour le présent et l'avenir du pays »*. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : les rebelles se prononcent pour la fin de la lutte armée.** – Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) et trois des partis, membres de l'actuel gouvernement, se sont prononcés, jeudi 4 juin, dans un communiqué publié à Bruxelles pour la fin de la lutte armée, qui, selon eux, *« doit céder le pas à une lutte politique commune »*. Des négociations officielles entre le gouvernement et le FPR étaient censées s'ouvrir, vendredi, à Paris. – *(AFP.)*

ASIE

INDONÉSIE : à la veille des élections législatives

L'envoyé spécial du « Monde » a été refoulé à l'aéroport de Djakarta

Arrivant à Djakarta jeudi 4 juin pour « couvrir » les législatives de mardi prochain, le correspondant du *Monde* en Asie du sud-est, Jean-Claude Pomonti, a été refoulé sans explication à l'aéroport.

Notre collaborateur était muni du visa spécial pour les journalistes, exigé par l'Indonésie, qui lui avait été délivré la veille par l'ambassade de ce pays à Bangkok, avec l'autorisation des Affaires étrangères de Djakarta.

Cet incident survient alors que les autorités indonésiennes s'efforcent de redonner une crédibilité démocratique à leur régime né du coup d'Etat de 1965. Aujourd'hui le plus ancien chef d'Etat asiatique après le nord-coréen Kim Il-sung, le général Suharto, au pouvoir depuis vingt-sept ans à travers cinq élections successives, doit encore décider s'il briguera, en 1993, un nouveau mandat.

Une modeste opposition a désormais le droit de s'exprimer, et il semblait que des méthodes plus « civiles » allaient peu à peu s'imposer. La terrible « bavure » du 12 novembre, au cours de laquelle au moins 50 indépendantistes de Timor oriental ont été massacrés par l'armée et la police, avait mis en alerte les tenants des droits de l'homme du monde entier; mais il était plutôt rassurant d'observer que les auteurs de ce crime font en ce moment même l'objet d'un procès à Djakarta.

S'il devait se révéler être autre chose qu'un regrettable faux-pas bureaucratique, le refoulement de notre envoyé spécial jetterait une profonde suspicion sur un régime déjà en retard sur l'évolution démocratique en cours depuis quelques années dans la région. Rappelons que l'Indonésie doit accueillir, en septembre, le 10e Sommet des non-alignés, devenant [illegible]si président de ce mouve[illegible]ur les trois ans à venir[illegible]

[illegible] proteste fermement [illegible]esure dont notre collab[illegible] a été l'objet, et demande inst[illegible]ment que la mesure soit immédiatement rapportée.

JAPON : étape cruciale d'un projet contesté

La commission « ad hoc » du Sénat a entériné la création d'une force de paix

Avec plusieurs mois de retard et après plus de cent heures de délibérations, le projet de loi sur l'envoi de troupes japonaises à l'étranger dans le cadre d'opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU a été adopté vendredi 5 juin par la commision ad hoc du Sénat, à l'issue d'un débat-marathon très houleux. La Chambre haute devrait confirmer ce vote dans les prochaines heures, et la Diète (Chambre basse) devrait lui donner son approbation définitive avant le 21 juin.

TOKYO

de notre correspondant

L'hospitalisation soudaine du ministre des affaires étrangères, M. Michio Watanabe, qui devrait subir une intervention chirurgicale, a compliqué le travail du gouvernement, très désireux de faire adopter lors de cette session parlementaire, avant le 21 juin donc, son projet de création d'une force de maintien de la paix.

Pendante depuis la guerre du Golfe, la participation de troupes japonaises à des opérations de maintien de la paix est l'une des conditions d'une rentrée en scène diplomatique du Japon, lequel aspire à un siège permanent au Conseil de sécurité. Contrevenant, selon nombre de juristes eux-mêmes, à l'esprit de la Constitution, elle soulève de sérieuses résistances dans l'Archipel. Passé en force à la Chambre basse en novembre, un premier projet a été repoussé par le Sénat, où le Parti libéral-démocrate (PLD) n'a plus la majorité.

La nouvelle version du projet, arrêtée par les conservateurs avec l'appui des deux partis centristes (Komeito et démocrate-socialiste), ne satisfait ni les socialistes ni les communistes, qui s'opposent au principe même de l'envoi de troupes nippones à l'étranger. L'opposition est si consciente de cette hostilité de l'opinion que ses élus n'ont pas hésité à pratiquer une obstruction physique au Sénat, pour prévenir son adoption. Le PLD, quant à lui, a été jusqu'à menacer de dissoudre la Chambre basse pour convoquer en même temps des élections aux deux Assemblées (des sénatoriales auront lieu le 26 juillet), une éventualité que le PS ne souhaite pas. La session parlementaire s'achevant le 21 juin, le PLD entend obtenir avant cette date l'adoption d'une loi qui permettrait au Japon d'offrir une « contribution humaine » aux opérations de l'ONU au Cambodge.

Le projet, dans sa version nouvelle, est édulcoré et son application verrouillée : l'envoi du contingent japonais devra obtenir l'approbation préalable de la Diète; le contingent japonais sera placé sous commandement de l'ONU et il ne pourra en aucune circonstance être engagé dans des combats; les modalités de la loi feront en outre l'objet d'un réexamen à l'expiration d'un délai de trois ans.

Résultat de compromis, le texte est ambigu. C'est ainsi qu'il distingue *« forces de maintien de paix »* (qui supposent l'intervention d'unités militaires) et *« organisation du maintien de la paix »* – une distinction que n'établissent pas clairement les Nations unies. En outre, l'actuel projet dresse un cadre qui n'entrera en vigueur qu'à la suite de l'adoption d'une autre législation (sur la surveillance d'un cessez-le-feu et des transports de munitions, le stationnement dans une zone-tampon, l'établissement de lignes d'armistice, le désarmement et les échanges des prisonniers). Dans l'intervalle, les unités pourront simplement mener des opérations de maintien de la paix (surveillance d'élections, soins médicaux), jusqu'à présent réservées aux civils.

Cette nouveauté n'est pas purement symbolique, cependant. Elle marque un changement important dans l'interprétation de la Constitution et de la loi sur les forces d'autodéfense, lesquelles excluent le déploiement de troupes à l'étranger.

PHILIPPE PONS

EUROPE

CEI : la démission du gouverneur de la Banque centrale refusée par le Parlement russe

La réforme économique entre deux eaux

Le Parlement a refusé, jeudi 4 juin, la démission du gouverneur de la Banque centrale de Russie, M. Gueorgui Matioukhine, tandis que M. Boris Eltsine poursuit la recomposition de son gouvernement – une opération qui suscite l'inquiétude des réformateurs à Moscou.

MOSCOU

de notre correspondant

Le gouvernement russe sait-il encore où il va, et ce que souhaite au juste Boris Eltsine, qui proclame toujours sa détermination à poursuivre la réforme économique mais qui multiplie en même temps les *«signaux» de freinage?*

Jusqu'au milieu du printemps, les choses étaient relativement claires. Le président russe s'était doté d'une équipe de partisans résolus de la libération des prix et d'une *«occidentalisation»* aussi rapide que possible de l'économie, aussi douloureuse qu'elle puisse être. M. Eltsine, qui avait tant reproché à Mikhaïl Gorbatchev son *«manque de courage»*, avait annoncé qu'il avait, lui, décidé de faire le *«sacrifice»* de sa popularité, pour le plus grand bien de la Russie. M. Egor Gaïdar, le jeune économiste chargé de mettre en œuvre ces réformes, pouvait se sentir les coudées franches, en dépit des reproches qui montaient de toutes parts à propos de son inexpérience de la gestion et des effets de sa politique sur le niveau de vie de la population.

En avril, le déroulement du Congrès des députés, savamment géré par l'équipe Eltsine, avait paru confirmer que M. Gaïdar n'avait rien à craindre d'un Parlement, certes conservateur, mais incapable de déterminer une autre politique, et qui avait fini, comme prévu, par plier devant la volonté du président russe. Et, pourtant, c'est à ce moment que M. Eltsine a, discrètement, commencé à recomposer son équipe. Une série d'épisodes confus, de fausses ou de vraies démissions, ont d'abord permis de brouiller les cartes, mais à présent le sens de cette recomposition est devenu clair : il s'agit de «renforcer» l'équipe Gaïdar d'une série d'hommes d'expérience, de praticiens de l'économie – et donc forcément de l'économie «soviétique». Il y a désormais, sous la houlette de M. Eltsine, deux premiers vice-premiers ministres, M. Gaïdar et M. Vladimir Choumieiko, un ancien directeur d'usine jusque là vice-président du Soviet suprême, et une ribambelle de vice-premiers ministres, dont la liste s'allonge presque chaque jour (on est *désormais à six ou sept*). Sans être encore «noyés» sous le nombre, les «gaïdariens» doivent désormais cohabiter avec des hommes d'un profil assez différent, qui viennent souvent du vaste secteur de l'armement.

M. Gaïdar, au cours d'une conversation avec Richard Nixon, de passage à Moscou, vient lui-même d'admettre qu'on *«était en train d'assister à quelque chose qui ressemble à la formation d'un gouvernement de coalition»*. Toujours selon M. Gaïdar, le temps d'une *«équipe kamikaze»* – la sienne – est révolu, il faut désormais tenir compte de la *«réalité socio-économique»...*

Renforcement du pouvoir exécutif

Le porte-drapeau de la réforme semble donc résolu à prendre son parti de la situation nouvelle et ne parle pas de démissionner. Mais un conseiller économique du gouvernement, M. Oulioukaiev, tout en estimant que *«les nouveaux membres du gouvernement ne corrigeraient pas la réforme au point de lui faire rendre l'âme»*, a reconnu, jeudi, que cette cohabitation de deux premiers vice-premiers ministres ne pourrait se prolonger longtemps.

M. Eltsine, qui s'apprête à célébrer le premier anniversaire de son élection à la présidence de la Russie, veut-il avoir deux fers au feu ou, plus simplement, freiner un mouvement que beaucoup de Russes assimilent à un dérapage généralisé ? Sa grande idée reste apparemment le renforcement du pouvoir exécutif, qui n'est possible, à défaut d'un improbable accord du Parlement, que par voie de référendum. Le président russe estime peut-être nécessaire de ménager un peu la population, de la laisser souffler, pour limiter un peu les risques, au cas où il déciderait de faire appel aux urnes. A moins qu'il n'estime tout simplement que le cours actuel ne peut plus être maintenu, au risque d'aller à la catastrophe. Iouri Guecht, un député membre de l'«union industrielle», la tendance qui semble avoir actuellement le vent en poupe, croit que M. Eltsine *«essaie d'échapper à la responsabilité de l'échec de la politique économique»*. C'est sans doute aller un peu loin, mais il y a, à coup sûr, du changement – ou de l'incertitude – dans l'air.

Un des signes les plus évidents qu'une *sérieuse inflexion a été donnée* à la politique «pure et dure» des premiers temps de la réforme est qu'on a renoncé à libérer les prix de l'énergie (seule une forte augmentation, accompagnée d'un renforcement de la surveillance de ce secteur par l'Etat, a été décidée). Les nouvelles nominations ont suivi et, tout naturellement, les «radicaux» – les membres du mouvement Russie démocratique, par exemple – ont commencé à se poser des questions. Jeudi, ils sont allés faire part de leur inquiétude à M. Eltsine en personne. Ce dernier s'est employé à les rassurer, expliquant qu'il continuait à donner la préférence *«aux réformateurs»* sur les *«industriels»* et que, de toute manière, on aurait tort de confondre *«les gens qui ont l'expérience de l'industrie»* avec des représentants *«du complexe militaro-industriel»* (plusieurs des nouveaux vice-premiers ministres viennent du secteur de l'armement). Mais, en même temps, certains conservateurs se frottent ostensiblement les mains : un représentant de la fraction parlementaire des «*communistes de Russie*» *a jugé par exemple* tout à fait *«positive»* la récente série de nominations au gouvernement.

Pièces d'or...

L'épisode de la démission du gouverneur de la Banque centrale de Russie, M. Gueorgui Matioukhine, n'a fait qu'ajouter à la confusion générale : lundi 1er juin, M. Matioukhine avait annoncé à grand fracas qu'il ne pouvait continuer à exercer ses fonctions au moment où le Parlement s'apprêtait à imposer une mesure selon lui suicidaire, à savoir une baisse des taux d'intérêt de 80 % à 50 %. Quatre jours plus tard, le Parlement *«refusait la démission»* du même gouverneur, par ailleurs chargé de nombreux péchés *«techniques»*, à la suite de l'intervention du nouveau premier vice-premier ministre Vladimir Choumieiko – et alors même qu'un candidat à la succession, M. Boris Fiodorov, actuellement en poste à Londres, et lui-même soutenu par certains ministres, avait déjà pointé son nez... L'affaire pourrait malgré tout, à la rigueur, passer *pour un succès du gouvernement*, puisque le Parlement, qui a jusqu'à présent autorité sur le directeur de la Banque centrale, a accepté d'envisager de lui donner une plus grande autonomie.

Mais un succès de quel gouvernement, de quelle composante de l'équipe au pouvoir ? M. Matioukhine s'est en effet empressé de déclarer que la politique d'émission monétaire vers laquelle s'oriente désormais l'exécutif *«mènerait à une impasse»*. Et il a dit, au passage, tout le mal qu'il pensait de la dernière et étrange trouvaille d'Egor Gaïdar : pour permettre aux entreprises, qui souffrent d'un dramatique manque de roubles, de payer leurs salariés, M. Gaïdar a imaginé de donner des pièces d'or puisées dans les réserves de l'Etat... Le gouverneur de la Banque centrale n'est lui-même pas en mal d'idées, puisqu'il a proposé un gel provisoire des salaires et des prix, suggestion immédiatement jugée comme une *«dangereuse illusion»* par le ministre de l'économie, M. Andrei Netchaiev...

Tout cela fait un peu désordre, et l'on comprend que les diplomates occidentaux commencent à se gratter la tête et à envoyer des rapports inquiets à leurs gouvernements. M. Eltsine, qui entreprend dans dix jours une visite à Washington, et compte, comme naguère M. Gorbatchev, plaider la cause de la Russie lors du sommet des pays industrialisés, début juillet à Munich, sera sans doute poliment prié de préciser un peu ses intentions.

JAN KRAUZE

Tchécoslovaquie : l'épuration

Suite de la première page

Au départ, il a souvent un point faible : celui de Jindrich Hoda était d'être resté, étudiant, deux ans aux Etats-Unis, de 1966 à 1968, sans en avoir vraiment l'autorisation. *«Comme j'étais naïf et idiot, en 1968 je suis rentré, parce que je pensais que les choses allaient changer»* avec le «printemps de Prague», dit-il. Il commence à travailler comme journaliste à *Lidova Demokracie*, journal d'un des partis satellites du PC. En 1975, sa rédaction décide de l'envoyer couvrir la signature de l'Acte final d'Helsinki ; mais on est en pleine normalisation et, la veille du départ, l'Union des journalistes, organisation communiste, lui retire son passeport et son billet. *«A partir de là, je n'ai plus quitté le pays, à cause de mon passé américain»*.

Au printemps 1976, pour la première fois, il reçoit une «invitation» de la StB ; il s'y rend, *deux agents le reçoivent et lui* expliquent que s'il accepte de collaborer, il pourra recommencer à voyager. Prenant congé, ils lui disent qu'ils le recontacteront *«pour prendre une bière, plutôt que dans ce cadre strict»*. Jindrich Hoda informe son proche entourage de cette rencontre. Six à huit mois plus tard, coup de téléphone : c'est l'«invitation» promise à aller boire une bière. Hoda s'y rend, la conversation, *«une sorte de coup d'essai»*, dure vingt minutes. Le journaliste refuse à nouveau le marché : collaboration contre voyages en Occident. Ce manège va se répéter quatre, cinq, six fois peut-être, il ne se souvient plus exactement. L'agent, vieux, ne l'impressionne pas outre-mesure et, chaque fois, il raconte l'entrevue à quelques collègues. Bien que *devenu chef du service étranger* de son journal, pendant vingt-deux ans il n'aura jamais le droit de voyager.

Après la «révolution de velours», il change de journal et voyage dans le monde entier. *«Enfin je me sentais libre, j'avais l'impression que tout était redevenu normal. Et puis soudain, cette liste, et j'étais fini.» «Même un assassin qui a tué quinze personnes a le droit d'avoir son nom protégé jusqu'au verdict. Mais on peut vous liquider humainement, socialement et professionnellement d'un coup.»*

Olga Sulcova a aussi un dossier dans une chemise bleue, *qu'elle tient comme une planche* de salut avec, à l'intérieur, les lettres de solidarité reçues depuis que son nom a été publié dans la même liste. Cinquante-sept ans, *journaliste dans un hebdomadaire* littéraire, *Listy*, son cas est plus cruel encore puisqu'elle était signataire de la Charte 77. Avec son mari, qui faisait partie de l'équipe des économistes réformateurs de 1968, elle a vécu toutes les affres de la normalisation – exclusion du parti, travail comme ouvrière dans des usines *où elle faisait les trois huit – puis* de la dissidence : arrestations répétées, interrogatoires interminables, pressions de toutes sortes.

Chez elle aussi, la StB a trouvé le maillon faible : c'était sa fille, partie vivre au Japon, mais qui, malheureuse, cherchait à revenir en Tchécoslovaquie. Très nerveuse sous son petit chignon, elle contrôle moins bien sa détresse que Jindrich Hoda, raconte les moindres détails comme si sa vie en dépendait et s'effondre en larmes en évoquant les conséquences de leur appartenance à la Charte, elle et son *mari, sur leurs enfants*. Grâce à un micro placé sous leur lit, découvert il y a deux ans par les nouveaux services de contre-espionnage, la StB n'ignorait rien des problèmes familiaux des Sulc.

Les hommes de la StB se sont présentés tôt un matin de 1980 et l'ont emmenée dans une Lada blanche pour un premier interrogatoire. Un jour, Olga a sauté le pas : lorsqu'un des policiers lui a proposé de se revoir au restaurant *«de temps en temps»*, elle a décidé d'accepter, *«comme ça ma fille pourrait revenir»*. Elle l'a vu ainsi pendant plusieurs années, tout en menant parallèlement ses activités de dissidente au sein de la Charte et sans *jamais, affirme-t-elle, révéler* quoi que ce soit susceptible de mettre en danger ses amis, jusqu'à ce que, en 1988, elle souffre d'une attaque au cours d'une garde à *vue. La StB ne la sollicita plus. Mais* depuis la chute du régime, elle savait qu'un jour on trouverait la trace de cette collaboration dans les archives de la StB, *qu'un jour son nom figurerait* dans une liste quelconque.



Même Havel...

Contrairement à Jindrich Hoda, en butte depuis un mois à la froideur ou, au mieux, à l'indifférence de ses voisins et anciens collègues, Olga Sulcova a conservé la confiance de tous ses amis et son travail. *«Olga, relève la tête,* lui écrit une ancienne opposante, *il ne s'agit que d'une période transitoire où les gens veulent par ce vacarme étouffer leurs propres remords.»* Elle a gardé la rose *qu'est venue* lui offrir son voisin après la publication de la liste. A beaucoup de gens moins courageux sous le communisme, que son côté «*sainte dissidente*» agaçait, sa faiblesse l'a rendue sympathique...

La liste, affirme aujourd'hui le chef des nouveaux services de renseignement, n'était pas destinée à être publiée. Mais, envoyée à tous les députés pour qu'ils sachent *«à quels journalistes ils avaient affaire»*, elle avait peu de chances de rester secrète, alors que s'ouvrait la campagne électorale. Personne n'est à l'abri de ce processus qui, bien sûr, épargne *les hauts responsables* et se base sur des archives par essence douteuses. Les victimes ne sont pas seulement des collaborateurs volontaires du régime. *Par un retour diabolique de l'histoire*, ce sont parfois des gens qui avaient osé montrer un peu de courage face au régime, mais sans parvenir à être irréprochables. On «lustre» même les morts : Lidove Noviny publiait cette semaine la photocopie de l'acte de collaboration signé de la main de Pavel Vonka, dissident mort en prison il y a quatre ans. Le président Havel, pour mieux souligner l'absurdité, a révélé que lui-même avait figuré sur les fichiers de la StB comme collaborateur possible pendant trois mois en 1965, avant d'être classé comme ennemi de l'Etat...

Jindrich Hoda reprend son attaché-case d'un air las et prend le chemin de son HLM. *«Cet après-midi,* dit-il, *il y a un bon film à la télé.* Le Procès, *de Kafka»*.

SYLVIE KAUFFMANN

ESPAGNE : soupçonné d'avoir participé à l'attentat de Lockerbie

Monzer Al Kassar a été arrêté à Madrid

MADRID

de notre correspondant

La police espagnole a arrêté, mercredi 3 juin, à l'aéroport de Madrid, un ressortissant d'origine syrienne, Monzer Al Kassar, soupçonné d'avoir participé à l'attentat contre le Boeing de la Pan Am, à Lockerbie, en Ecosse, en 1988.

Disposant d'un permis de résidence en Espagne, ce trafiquant d'armes, âgé de quarante-six ans, a été appréhendé en application d'un mandat délivré par le juge Baltasar Garzon pour *«terrorisme international, détention d'armes et faux documents»*. Une perquisition a été effectuée à son domicile de Marbella, sur la Costa del sol, le palais Mifaldi, une luxueuse résidence où il séjournait régulièrement après avoir été interdit de séjour de 1987 à 1990, pour *«activités contraires à la sécurité interne et aux intérêts de l'Espagne avec d'autres pays»*.

En avril dernier, le magazine américain *Time* avait accusé Monzer Al Kassar d'avoir déposé, à Francfort, la mallette contenant la bombe qui avait provoqué l'explosion en vol du Boeing 747 causant la mort de 270 passagers. Il avait commencé à faire parler de lui en 1970, en Italie, dans une affaire de trafic de voitures volées. Depuis, son nom est associé à des trafics de drogue et des ventes d'armes en Europe et en Amérique latine. Détenteur d'un passeport argentin, Monzer Al Kassar serait impliqué dans le scandale Yomagate, une affaire de blanchiment d'argent de narcotrafiquants en Argentine du nom de Amira Yoma, la belle-sœur du président Carlos Menem.

Sans nier avoir vendu des armes – *«des activités légales d'un gouvernement légal à destination d'un gouvernement légal»*, avait-il déclaré dernièrement à la revue espagnole *Blanco y Negro*, – Monzer Al Kassar a *toujours récusé les autres accusa*tions portées contre lui et il avait qualifié de *«conte des mille et une nuits»* son implication supposée dans l'Irangate. Au sujet des affaires de *trafic de stupéfiants*, il avait notamment déclaré : *«si je suis impliqué, le juge devrait faire quelque chose»*. C'est désormais chose faite. Reste à savoir de quels éléments concrets dispose ce magistrat, spécialisé dans les affaires de drogue, pour inculper Monzer Al Kassar, recherché par les Etats-Unis, le Canada et plusieurs pays européens et qui maintiendrait de bonnes relations avec différents services secrets étrangers pour certains services rendus.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **L'ETA revendique trois attentats.** – Dans un communiqué publié, jeudi 4 juin, par le quotidien basque *Egin*, l'ETA a revendiqué trois attentats perpétrés en avril et mai derniers et ayant fait un mort et neuf blessés. Par ailleurs, la police affirme avoir arrêté trois collaborateurs présumés de l'ETA, mercredi 3 juin dans la province basque de Guipuzcoa. – *(AFP.)*

Boycottées par l'opposition

Les élections législatives en Serbie ont été remportées par le parti de M. Milosevic

Le Parti socialiste de Serbie (PSS, ex-communiste) du président Slobodan Milosevic a remporté les élections parlementaires du 31 mai dans la nouvelle Yougoslavie (Serbie-Monténégro), selon les résultats officiels communiqués, jeudi 4 juin, par la commission électorale. Sur les 138 sièges que compte la Chambre des députés, 73 reviennent au PSS, 33 au Parti radical serbe (extrême droite nationaliste) de M. Vojislav Seselj, 23 au Parti démocratique socialiste monténégrin (ex-communiste), 2 à la Communauté démocratique des Hongrois de Voïvodine, 2 à la Ligue des communistes-Mouvement pour la Yougoslavie et 3 à des candidats indépendants. Le taux de participation en Serbie a été de 55,79 % et de 57,45 % au Monténégro. Ce scrutin avait été qualifié d'*«illégal»* par les Etats-Unis et critiqué par la Conférence sur la Coopération et la Sécurité en Europe (CSCE). Aucun observateur étranger n'était venu superviser la consultation. Les élections ont été boycottées par les partis de l'opposition démocratique ainsi que par la communauté albanaise du Kosovo, qui constitue 90 % de la population de cette province serbe. M. Vuk Draskovic, dirigeant du Mouvement du renouveau serbe (principale formation d'opposition) a dénoncé, jeudi à Belgrade, les résultats *«truqués»* de ce scrutin et estime que le taux de participation n'a pas dépassé les 30 %.

Alors qu'un millier d'étudiants viennent d'entamer un sit-in devant l'université de Belgrade, M. Draskovic a indiqué que les principaux partis de l'opposition, regroupés au sein du Mouvement démocratique de Serbie, organiseront à la mi-juin de grandes manifestations qui se poursuivront *«jusqu'à la démission du président Milosevic»*. Il a refusé toute idée de coalition avec le pouvoir actuel et affirmé que l'opposition allait *«former un gouvernement de transition, composé uniquement de partis n'ayant pas participé à la farce électorale»* du 31 mai. – *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

La Diète a destitué le gouvernement de M. Olszewski

Accédant à la demande du président Walesa, le Parlement polonais a destitué, dans la nuit de jeudi à vendredi 5 juin, le gouvernement de centre droit de M. Jan Olszewski. A l'issue d'une séance de seize heures, marquée par une vive controverse sur la question de l'épuration, 273 députés ont voté pour la destitution, 119 contre et 33 se sont abstenus.

M. Olszewski a été chargé d'expédier les affaires courantes. Le président polonais avait combattu le cabinet Olszewski depuis sa formation en décembre dernier. Sa victoire est aussi celle de trois partis d'opposition (Union démocratique, Congrès libéral et Programme économique polonais proche des milieux d'affaires) ainsi que de plusieurs formations qui se sont désolidarisées de la coalition au pouvoir : le Parti paysan (PSL, 48 députés), dont le jeune président, M. Waldemar Pawlak, a été proposé vendredi, par le président Walesa pour succéder à M. Olszewski ; et la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN, droite, 46 députés).

Avant le vote, M. Walesa avait sévèrement critiqué son ministre de l'intérieur, M. Antoni Macierewicz, qui avait fourni, jeudi, aux présidents des groupes parlementaires, des *«informations sur le contenu des archives»* dont il dispose sur les personnalités qui auraient collaboré avec l'ancienne police politique. La Diète lui avait ordonné le 28 mai de dévoiler, à partir du 6 juin, les noms des collaborateurs.

M. Walesa a qualifié les archives policières de *«fausses en grande partie»* et leur publication de *«manipulation»*. M. Olszewski avait rétorqué que les anciens collaborateurs *«peuvent être un danger pour la sécurité de la Pologne libre»*. *«Ce n'est pas un hasard,* a-t-il dit, *si l'on demande soudain la destitution du gouvernement juste au moment où nous voulons nous affranchir définitivement des liens communistes.»* – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Le français menacé en Syrie

DAMAS

de notre envoyée spéciale

« Le français en Syrie, un héritage méconnu », c'est sous ce titre, révélateur, que la Mission culturelle française en Syrie vient d'éditer un ouvrage très complet sur le passé, le présent et l'avenir, morose, du français en Syrie.

Dans un Proche-Orient où l'anglais domine quasi-exclusivement, à l'exception du Liban et un peu de l'Egypte, le français, bien qu'en déclin, tient encore une place non négligeable en Syrie. Si la présence ancienne de nombreuses communautés religieuses avec leurs écoles, explique largement ce phénomène, des initiatives récentes, comme par exemple l'accord de coopération franco-syrien pour la formation d'ingénieurs de haut niveau, montrent que le français peut être attirant, y compris dans les domaines scientifiques. Autre signe, 44 % des élèves de l'école française de Damas sont Syriens, bien qu'ils doivent obtenir des dérogations pour y accéder, et le Centre culturel prête environ 12 000 livres et cassettes par an.

Ces quelques faits ne sauraient toutefois masquer le déclin d'une langue, trop souvent perçue comme moins gratifiante que l'anglais et en faveur de laquelle trop peu d'efforts sont faits, en particulier dans la diffusion des livres, journaux, cassettes, films. L'intérêt de ce travail inédit repose surtout, sur le panorama complet qu'il offre de la présence du français dans les différentes couches de la société syrienne.

Historique et contemporaine, cette étude surprendra tous ceux qui ignorent, non seulement, les nombreux restes de la culture française en Syrie, mais la volonté qui demeure chez beaucoup de parler français et de maintenir les liens culturels avec Paris. La présence à Damas d'une importante mission culturelle, comme celle de l'Institut français d'études arabes et de l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient, sont un ancrage important, mais visiblement insuffisant pour maintenir vivante une langue, que les Syriens parleraient sans doute plus et mieux, s'ils avaient davantage de moyens à leur disposition.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **LIBAN : l'aviation israélienne a bombardé une base palestinienne.** – Pour la deuxième journée consécutive, l'aviation israélienne a effectué, vendredi 5 juin, un raid contre une base du Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (FPLP-CG) d'Ahmad Jibril, au Liban du sud. Le raid, qui a fait deux blessés, a visé une permanence du FPLP-CG dans le camp de réfugiés d'Aïn Héloué, à Saïda, chef-lieu de la région. La veille, trois hélicoptères israéliens avaient attaqué à la roquette une autre base du FPLP-CG, dans le camp de réfugiés de Rachidiyeh, faisant deux blessés. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle

M. Bush attaque M. Perot sans le nommer

WASHINGTON

de notre correspondant

Forcé par la « déferlante pérotiste » à sortir de sa réserve présidentielle, M. George Bush s'est, pour la première fois, attaché, jeudi soir 4 juin, à donner la réplique à l'encombrant Ross Perot, le candidat indépendant venu brouiller les cartes dans le traditionnel affrontement entre démocrates et républicains pour la Maison Blanche.

Au lendemain de la campagne des primaires, alors que M. Perot occupe souvent la première place dans les sondages, mobilise toute l'attention des médias et recrute quelques-uns des plus solides professionnels de la politique, le candidat républicain George Bush a éprouvé le besoin de contre-attaquer. Il l'a fait sous la forme d'une conférence de presse convoquée dans un des salons de la Maison Blanche et qu'il entendait consacrer à un des problèmes le plus souvent évoqués par le milliardaire texan : le déficit budgétaire. M. Bush a pris fait et cause pour les membres du Sénat et de la Chambre des représentants (républicains et démocrates) qui entendent faire voter un amendement constitutionnel rendant obligatoire l'équilibre du budget fédéral.

Plusieurs projets sont à l'étude au Congrès. Pour qu'ils soient adoptés et que la Constitution soit modifiée, il faut que l'un de ces textes soit voté par les deux assemblées à une majorité des deux tiers, avant d'être ratifié par les deux tiers des Etats. Devant cette année atteindre les 400 milliards de dollars, le déficit est quotidiennement cité par M. Perot comme preuve de l'irresponsabilité, du manque de rigueur et de convictions de l'administration Bush.

La responsabilité de la récession

Nerveux, cachant mal son irritation devant la situation politique actuelle, M. Bush n'a pas une seule fois nommé un de ses concurrents – pas plus M. Perot que le candidat démocrate, M. Bill Clinton – et s'est refusé à évoquer la campagne électorale proprement dite. Sa cible principale a été un Congrès à majorité démocrate qu'il a accusé d'avoir contré toutes ses initiatives en politique intérieure. Interrogé à plus de vingt reprises sur les réflexions que lui inspirait la candidature de M. Perot, M. Bush a déclaré : *« J'aimerais vous répondre mais je ne le ferai qu'après les conventions »* – celles que les partis doivent tenir cet été pour désigner officiellement leurs champions pour l'élection du 3 novembre.

Le président a reconnu que le climat politique actuel ne lui était guère favorable. *« J'ai déjà traversé des époques difficiles »*, a indiqué M. Bush, expliquant que *« 70 % des Américains, selon les sondages, n'avaient pas encore pris conscience du fait que la situation économique commençait à s'améliorer ». « Je crois que c'est de là que viennent mes problèmes »*, a-t-il dit, ajoutant que l'opinion, qui lui a fait porter la responsabilité de la récession, finirait par le créditer de la reprise à l'automne.

M. Bush s'est refusé à commenter les informations de presse, de plus en plus précises, selon lesquelles M. Perot et l'un de ses collaborateurs auraient pris contact avec Hanoï à la fin des années 70 non pas seulement pour s'enquérir du sort des soldats américains disparus mais surtout pour tenter quelques fructueuses opérations commerciales avec le Vietnam. Un peu plus tôt, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, avait lancé la première pique contre M. Perot, le décrivant comme beaucoup trop autoritaire et susceptible pour pouvoir travailler avec le Congrès. M. Bush s'est borné à observer que, si la saison politique pouvait, certes, paraître *« inhabituelle »*, le bi-partisme, *« qui nous a apporté un des systèmes politiques les plus stables de l'Histoire »*, *« sera toujours très solide après cette élection »*. Ce qui était une manière élégante, ou détournée, de dire que l'opération Perot devrait, selon le président, rapidement se dégonfler.

ALAIN FRACHON

Avec son « projet d'Atlanta »

M. Jimmy Carter part en croisade contre la pauvreté

Le plan de lutte contre la pauvreté urbaine lancé par M. Jimmy Carter, son « projet d'Atlanta », devrait entrer prochainement en application. La chaude actualité des dernières semaines, à Atlanta comme à Los Angeles, a braqué avant l'heure les projecteurs sur cette initiative. L'ancien président des Etats-Unis (1977-1981) en a présenté les principaux traits au cours d'une réunion publique dans la capitale géorgienne.

ATLANTA (Géorgie)

de notre envoyée spéciale

M. Jimmy Carter n'a pas attendu qu'éclatent les émeutes pour se mobiliser. Dès octobre dernier, après une décennie passée à soutenir des initiatives de terrain dans le tiers-monde, il avait décidé de revenir à sa ville d'origine pour se pencher sur le sort malheureux de *« ses voisins les plus proches » : « Il y a deux Atlanta. Celle que l'on décrit si bien, « trop occupée pour haïr », et l'autre, dont nous ne voulons rien savoir. Qui vit dans cette autre Atlanta ? »*

Son équipe d'une trentaine de membres a d'abord voulu répondre à cette question. Elle a dressé un état des lieux et repéré vingt zones d'urgence, *centrées autour* d'un établissement scolaire. Donnée significative de l'inégalité ethnique : *dans cinq d'entre elles* seulement, les « minorités » représentent moins de 70 % du nombre total d'habitants. Début juin, vingt groupes d'intervention vont être constitués, pour ces cibles définies plus particulièrement selon deux critères d'actualité : le pourcentage élevé de foyers sans mari ni père, et celui des maternités précoces, dès l'âge de douze ans. Des constats s'imposent.

Familles détruites, nombreux sans-abri (quinze mille recensés), abandons scolaires fréquents, revenu souvent inférieur au minimum vital. Et surtout l'omniprésence de la drogue, le facteur socio culturel déterminant qui favorise la délinquance juvénile, en hausse de 300 % depuis 1986.

Mobilisation des volontaires

« Les jeunes engagés dans le trafic ne croient pas au système judiciaire. Moi qui ai été président de ce pays, je le pense aussi : il n'y a pas d'égalité devant les tribunaux ni dans les commissariats », précise M. Jimmy Carter.

Conscient de *« l'absence totale d'espoir »*, tant chez les familles concernées que chez les responsables des divers secteurs d'assistance, il invite *« à construire une vision excitante et gratifiante »*, à la manière des pionniers. *« En douze ans*, constate-t-il, *les subventions fédérales ont chuté de 90 %. Que pouvons-nous faire ? »*

Le *« Do it yourself »* se transforme en mobilisation des volontaires. Plus de mille personnes déjà se disent prêtes à retrousser leurs manches. *« Qu'ils aillent au domicile des déshérités ! »* Chaque zone devra rapidement proposer deux *« coordinateurs »* permanents et résidant sur place, formés et payés par l'équipe Carter. L'ancien président précise les contours de sa nouvelle organisation, de type non gouvernementale un réseau d'entraide fait de multiples cellules pour résoudre des cas à deux pas de chez soi. Ce réseau doit faire travailler ensemble les divers intervenants déjà *en place mais cloisonnés* par institution ou par secteur d'activité.

L'équipe Carter fournit le nerf de la guerre. Pour commencer, le budget annuel prévisionnel est fixé à quatre millions de dollars, soit environ 22 millions de francs. Ces fonds ont été recueillis principalement auprès d'entreprises telles que Coca-Cola dont le siège est à Atlanta. La quête doit se poursuivre. Enfin, si l'expérience réussit, elle gagnera Los Angeles et New-York. *« Mais c'est aux gens désormais de décider pour eux-mêmes »*, conclut l'ancien président.

DANIELLE ROUARD

La visite de M. Dinkins à Paris

Le maire de New-York veut attirer des investissements français

***M. David Dinkins*, maire de New-York depuis 1990, était mercredi 3 et jeudi 4 juin à Paris où il a été reçu par M. Jacques Chirac. M. Dinkins, accompagné par une vingtaine de chefs d'entreprise new-yorkais, venait de Londres et devait se rendre à Francfort et Hambourg avant de rentrer samedi 6 juin à New-York. Le maire de la grande métropole de la côte Est est venu en Europe pour tenter de convaincre des entrepreneurs du Vieux Continent d'investir dans la « Grosse Pomme » au moment où *s'ébauche la reprise outre-Atlantique*.**

M. Dinkins, premier maire noir de l'histoire de New-York, s'efforce de dissiper ce qu'il considère comme des images caricaturales de sa ville. Même si la criminalité existe, on n'est pas agressé dès qu'on met le pied dans le métro, et, contrairement aux idées reçues, la ville n'est nullement en faillite. Malgré les importantes réductions de crédits fédéraux de la dernière décennie, elle a des finances en équilibre depuis douze ans, et le budget municipal de 29,5 milliards de dollars pour l'année fiscale 1992-1993 (elle commence le 1er juillet prochain) qui vient d'être adopté comporte même un léger excédent.

M. Dinkins est fier de cette maîtrise financière et du fait que le budget a été adopté en avance, ce qui ne s'était pas vu de mémoire de maire, et qui l'oblige d'ailleurs à signer dans sa chambre d'hôtel parisien des documents aussitôt renvoyés à New-York par Concorde. Les revenus fiscaux ont été un peu plus élevés que prévu.

Améliorer la sécurité

La grande affaire reste cependant la sécurité publique. *« Nous avons revu complètement le fonctionnement de la police métropolitaine, ce qui ne s'était pas fait depuis un quart de siècle. Nous avons augmenté le nombre des policiers (ils sont désormais vingt-sept mille). Nous avons en particulier un programme appelé « la police et les jeunes » qui essaye de prévenir la délinquance chez les plus jeunes »*, explique M. Dinkins. Une partie des revenus fiscaux supplémentaires y a été consacrée, ce qui a nécessité l'accord du conseil municipal, et de l'Etat de New-York.

L'accent est mis sur les bonnes relations entre les résidents et la police dans chaque quartier. Le nombre des délits a ainsi diminué de 4,4 % en 1991 par rapport à l'année précédente pour la première fois depuis trente-six ans, alors qu'il augmente ailleurs dans l'Etat de New-York, ainsi que dans l'ensemble des Etats-Unis. Le résultat de ces efforts est qu'il n'y a pas eu de contagion à New-York des émeutes de Los Angeles. Le maire s'en réjouit, et félicite en particulier les journalistes des stations locales de radio et de télévision qui ont refusé de répercuter les rumeurs alarmistes (et infondées) des premières heures sur des pillages qui auraient eu lieu dans certains grands magasins new-yorkais tels que Bloomingdale's. Les responsables religieux ont également joué un grand rôle dans le maintien de la paix civile.

Maintenir à flot les finances

M. Dinkins estime que le moment est idéal pour les entreprises du Vieux Continent qui veulent investir à New-York, et, lors de sa tournée européenne, a utilisé les grands moyens pour les en convaincre. La crise profonde que traverse le secteur bancaire, pilier de l'économie new-yorkaise, et l'échec au Congrès de la grande réforme bancaire, à la fin de l'an dernier, ne sont pas très encourageants pour les Européens. Mais les loyers des immeubles commerciaux *sont particulièrement bas, font* valoir les autorités new-yorkaises, le pouvoir d'achat des ménages est plus élevé que dans les autres grandes villes américaines, et le coût de la main-d'œuvre plus bas. Des secteurs tels que la mode, le tourisme, la technologie médicale retrouvent peu à peu le chemin de la croissance. L'activité des services financiers a souffert et continue de se ressentir du krach de 1987 – près de cent mille emplois ont été perdus, – mais le marché des obligations est prospère.

Maintenir à flot les finances (la priorité numéro un, selon M. Dinkins), affronter les problèmes de sécurité, faire participer New-York à la reprise économique des Etats-Unis. Tous ces enjeux reposent en grande partie sur les entreprises, source d'emplois pour la population et de recettes fiscales pour la municipalité. 10 % à 12 % des investissements étrangers à New-York sont originaires de France. A Paris, outre sa participation à un *séminaire sur les investissements* français aux Etats-Unis, M. Dinkins a rencontré M. Pierre Richard, président du Crédit local de France (filiale de la Caisse des dépôts et consignations). Le Crédit local, qui jouit d'une réputation financière impeccable et de la garantie de l'Etat français, se spécialise aux Etats-Unis dans la garantie des émissions des collectivités locales. Une activité séduisante aux yeux du maire de New-York, qui cherche à *« rehausser la cote de crédit »* de la ville.

De retour à New-York, M. Dinkins retrouvera un dossier très symbolique pour l'avenir de la ville, l'éventuel déménagement de *certaines agences onusiennes.* L'UNICEF, filiale de l'ONU, projette en particulier de s'installer à New-Rochelle, en dehors de l'agglomération new-yorkaise, et, à plus long terme, l'Allemagne a proposé d'accueillir trois agences spécialisées de l'institution.

DOMINIQUE DHOMBRES et FRANÇOISE LAZARE

□ ***La Chambre des représentants a voté un moratoire d'un an sur les essais nucléaires.*** – La Chambre des représentants a adopté, jeudi 4 juin, à une forte majorité (237 contre 167), un moratoire d'une durée d'un an sur les essais nucléaires militaires américains, posant toutefois comme condition que les Etats de la CEI maintiennent leur propre moratoire. En octobre 1991, l'ancien président de l'ex-URSS Mikhaïl Gorbatchev avait annoncé un moratoire unilatéral d'un an sur les essais nucléaires militaires soviétiques. La France a également décidé au mois d'avril d'arrêter ses essais jusqu'à la fin de l'année. Le secrétaire à la défense Dick Cheney a indiqué jeudi que le président pourrait opposer son veto à ce texte qui, après son adoption définitive par la Chambre, devra encore être débattu par le Sénat. – *(AFP.)*

□ ***CANADA : adoption aux Communes d'Ottawa d'un projet de loi sur un éventuel référendum constitutionnel.*** – Les Communes d'Ottawa ont adopté jeudi 4 juin par 138 voix contre 33 un projet de loi qui permettrait au gouvernement canadien, si nécessaire, de tenir un référendum dans tout le pays sur la réforme de la Constitution. – *(AFP.)*

□ **CHILI : un attentat à la bombe a fait deux morts et plusieurs blessés.** – Deux personnes ont trouvé la mort, jeudi 4 juin, dans un attentat à la bombe qui a fait un nombre indéterminé de blessés dans les bains publics de la zone franche d'Iquique (1 500 kilomètres au nord de Santiago), selon un premier bilan de la police. Quelques jours plus tôt, des chefs d'entreprise d'Iquique avaient reçu des menaces de l'Armée révolutionnaire Peuple en armes, organisation clandestine liée au Sentier lumineux péruvien, qui les sommait de payer 5 700 dollars chacun en échange de sa protection. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : mort d'un lycéen au quatrième jour d'une série de manifestations.** – Les manifestations étudiantes se sont poursuivies jeudi 4 juin, pour le quatrième jour consécutif, à Caracas et dans huit villes du pays, faisant une deuxième victime, un lycéen, fils d'un porte-parole de l'Action démocratique. Le président Carlos Andres Perez, dont les étudiants réclament la démission, a annoncé une lutte « sévère » contre les mil. tants d'extrême gauche,

Le débat sur Maastricht

Des personnalités communistes et socialistes demandent une renégociation du traité

Après une longue série de convergences informelles, les trois principaux chefs de file des courants contestataires du PS – M. Chevènement – et du PCF – MM. Charles Fiterman et Philippe Herzog – ont signé un appel commun pour réclamer une renénogiation du traité de Maastricht. M. Herzog a personnellement complété la diffusion de ce texte par la diffusion d'un autre appel critiquant la démarche référendaire de M. François Mitterrand. De son côté, le secrétaire général du Parti communiste, M. Georges Marchais, a affirmé que l'annonce d'un référendum pour la ratification du traité de Maastricht montrait qu'« aucun calcul établi par les puissants ne saurait résister à la volonté populaire ».

Cinquante-trois personnalités appartenant pour la plupart à la mouvance des contestataires communistes ou à celle des amis de M. Chevènement – dont seize députés, trois sénateurs et trois députés européens, – ont rendu public, jeudi 4 juin, un texte intitulé « Pour une Europe des citoyens : renégocions Maastricht », dans lequel ils affirment :

« Les résultats du vote au Danemark remettent en cause le traité de Maastricht. La majorité des Danois ne s'est pas reconnue dans une Europe marquée par le libéralisme, les inégalités sociales, le dessaisissement des assemblées élues et les carences écologiques. Le traité est caduc. Cette situation doit conduire logiquement à l'arrêt du processus de révision constitutionnelle et de ratification. Le piège d'un tout ou rien, d'un traité à prendre ou à laisser, se retourne contre l'Europe. Il faut maintenant impulser un vaste débat sur le sens de la construction européenne et ouvrir une nouvelle négociation. C'est au terme de ce processus que le peuple français devrait être consulté par référendum.

» L'ordre des priorités dans la mise en œuvre des politiques communes doit être inversé : les politiques sociales, économiques, industrielles et écologiques exigent d'autres critères financiers que ceux qui prévalent aujourd'hui et qu'accentue le traité de Maastricht. L'enjeu doit être la relance de l'économie à l'échelle de l'Europe, pour faire reculer le chômage et mettre en place un développement alternatif au libéralisme. Ceci implique l'abandon de la monnaie unique et de la Banque centrale indépendante des gouvernements au profit d'une monnaie commune.

» Les compétences des institutions européennes doivent être clairement définies et leurs décisions soumises à un contrôle démocratique et public de la part des Parlements nationaux et du Parlement européen. Il faut donner corps à une confédération européenne entre nations souveraines et associées pour assurer la paix et la démocratie sur notre continent. A ces conditions, les peuples relèveront l'idée européenne qui vaut mieux que Maastricht. »

Parmi les signataires, on relève, pour le PS, les noms de MM. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif, Roland Carraz, Max Gallo, Didier Motchane, membres du comité directeur, et, pour le PC, ceux de MM. Charles Fiterman, Philippe Herzog, membres du bureau politique, Paul Boccara, Guy Hermier, Jean-Christophe Le Duigou, Anicet Le Pors, Bernard Marx, Jack Ralite, membres du comité central, ainsi que ceux de MM. Félix Damette et Marcel Rigout (ADS, ex-PC), Alain Lipietz (Verts), Yves Vidal (ex-PS).

□ **M. Herzog (PC) : M. Mitterrand veut piéger les Français.** – M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF et chef de file de la section économique du parti, a lancé, jeudi 4 juin, un appel *« aux forces sociales et politiques »* pour *« rassembler une force capable de faire éclater le « oui » ou le « non » que prépare François Mitterrand et d'imposer une renégociation ». « A n'en pas douter,* a-t-il ajouté, *le président de la République entend consulter les Français en les piégeant, selon de vieux principes autocratiques de gouvernement. Il les appellerait à se prononcer pour ou contre une Union européenne qu'il confondrait délibérément avec le projet de Maastricht. C'est intolérable. (...) La société française est profondément favorable à la construction de l'Europe. Le projet de Maastricht répond mal à cette attente et la divise. Ce serait un drame si l'on en restait là. »*

□ **M. Marchais : « Le bon choix. »** – M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a déclaré, jeudi 4 juin, au cours d'une réunion des secrétaires fédéraux du parti : *« Le peuple français vient de gagner le droit de prendre la décision sur Maastricht ; ce peuple a les moyens de faire le bon choix au moment décisif. (...) C'est avec beaucoup de confiance que nous engageons la bataille pour rejeter Maastricht et ses immenses dangers afin de promouvoir une tout autre construction européenne. (...) Notre position n'est pas : « Nous sommes contre Maastricht parce que nous sommes contre l'Europe. » Notre position est : « Nous sommes contre Maastricht parce que nous sommes pour une autre Europe, de nations libres et partenaires. »*

□ **Le club Vauban : « Distinguer l'essentiel de l'accessoire ».** – Le club Vauban, fondé par M. Antoine Veil, qui réunit une trentaine de personnalités de la majorité et de l'opposition, affirme dans un communiqué : *« Nous ne voulons pas que la France tombe dans le piège tendu par ceux qui veulent exploiter le vote danois pour réclamer une renégociation dont ils espèrent en fait l'enlisement de l'Europe. A travers la diversité de nos engagements politiques, nous souhaitons que les Français sachent distinguer, comme nous l'avons fait nous-mêmes, l'essentiel de l'accessoire et gardent intacte leur volonté de poursuivre la construction européenne. »*

□ **Lutte ouvrière : « Mascarade ».** – Mme Arlette Laguiller, porte-parole de l'organisation trotskyste Lutte ouvrière, écrit, jeudi 4 juin, dans l'hebdomadaire de son mouvement, à propos du référendum : *« Les révolutionnaires que nous sommes ne pourraient que s'abstenir de participer à une telle mascarade. »* Selon Mme Laguiller, LO se refuse à *« appeler en quoi que ce soit les travailleurs à voter « oui » ou « non » à des décisions que, de toute façon, les possédants prendront sans eux... et contre eux ».*

□ **L'Alliance populaire (extrême droite).** – M. Jean-François Touzé, délégué général de l'Alliance populaire, groupe d'extrême droite fondé par d'anciens militants du Front national et du Parti des forces nouvelles, a annoncé jeudi 4 juin que son mouvement mènerait pendant l'été une campagne *« d'envergure exceptionnelle »* contre le traité de Maastricht.

Le Grand-Orient de France lance l'association Cadmos

M. Ragache, grand maître du Grand-Orient de France, a annoncé, mardi 2 juin, la création de l'association Cadmos (Centre européen de promotion et de cohésion sociale), destinée à rassembler, au-delà de la franc-maçonnerie, des hommes de toutes sensibilités et à jouer le rôle d'une *« organisation témoin »* pour informer et former les citoyens européens sur leurs droits et devoirs sociaux. Cadmos devrait recueillir et dénoncer les manquements à ces droits. Selon M. Ragache, il s'agira d'*« une véritable chambre de contrôle des textes signés et ratifiés par les pays d'Europe »*. Le Grand-Orient de France souhaite défendre la dignité des citoyens les plus marginalisés, en particulier les malades, les sans-emploi et les personnes âgées. M. Ragache veut profiter du colloque sur « les droits sociaux du citoyen européen », qui se tiendra *le 12 et 13 juin à Strasbourg, pour* donner à cette association une dimension internationale et présenter de nouvelles propositions en faveur des exclus du système social européen.

Le Mouvement européen en campagne

Le Mouvement européen, avant même l'annonce d'un référendum en France, avait décidé de faire campagne pour la ratification du traité de Maastricht. Cette association, fondée au lendemain de la deuxième guerre mondiale, réunit les défenseurs de l'union de l'Europe en dehors des clivages politiques. Son organisation française est actuellement présidée par M. Jean François-Poncet, sénateur UDF, les deux premiers vice-présidents étant M. Bernard Bosson, député centriste, et Mme Catherine Lalumière, actuel secrétaire général du Conseil de l'Europe et ancien ministre socialiste.

Réagissant au refus danois, le Mouvement européen explique qu'il confirme *« un besoin d'information sur l'Europe des citoyens de la Communauté et le risque, si ce besoin n'est pas satisfait, de voir des questions périphériques occulter les vraies finalités de la construction européenne ».* Il en déduit que le choix, en France, de la procédure référendaire *« appelle un grand travail d'explication »*, et demande à *« tous ceux qui veulent défendre, en cette circonstance, la cause européenne à créer les conditions d'une explication dégagée des contingences politiques ».*

La campagne du Mouvement européen a commencé le vendredi 22 mai par une conférence de M. Jacques Delors à Paris. Elle va se continuer par une série de réunions politiques réunissant des personnalités de l'opposition et de la majorité. La première aura lieu le mardi 9 juin à Sélestat (Bas-Rhin) avec M. Valéry Giscard d'Estaing et Mme Elisabeth Guigou. Les suivantes réuniront : Mme Simone Veil et M. Laurent Fabius à Caen le 12 juin ; MM. Pierre Bérégovoy, Jean François-Poncet et François Léotard à Nevers le 13 juin ; Mme Elisabeth Guigou, Nicole Fontaine, député européen centriste, et M. Edmond Hervé, député socialiste, à Rennes le 17 juin ; MM. Jacques Chaban-Delmas et Roland Dumas à Bordeaux le 22 juin ; MM. Bernard Bosson, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Michel Pezet, député socialiste, à Annecy le 24 juin ; MM. Raymond Barre, Pierre Mauroy et Jacques Delors à Lille le 3 juillet.

M. Giscard d'Estaing souhaite que l'opposition s'unisse pour le « oui »

M. Giscard d'Estaing a souhaité, jeudi 4 juin sur TF1, que l'UDF et le RPR *« votent de la même manière »* pour dire oui au traité de Maastricht. *« Je souhaite d'abord,* a-t-il déclaré, *que nous votions de la même manière et ensuite, lorsque le traité de Maastricht sera derrière nous, que nous montrions notre capacité, qui ne sera pas nouvelle, à le mettre en œuvre ensemble. »* Se disant prêt à respecter *« les réserves »* du RPR, le président de l'UDF a souhaité que ce mouvement *« confirme la position »* de son secrétaire général, M. Juppé. Jeudi matin, celui-ci avait expliqué qu'il voterait oui au référendum *« si l'achèvement de la discussion à l'Assemblée nationale et au Sénat sur la révision constitutionnelle va dans le bon sens ». « Il y a des élections dans huit mois,* a ajouté M. Giscard d'Estaing. *Comment voulez-vous gouverner la France ensemble si, au mois de septembre, on ne votait pas exactement de la même manière ? (...) L'Europe de Maastricht, c'est la nôtre. C'est une Europe libérale fondée sur nos idées politiques et économiques. »* L'ancien chef de l'Etat a toutefois mis en garde M. Mitterrand contre toute tentative de récupération politique : *« Il va de soi que si les Français qui ont une opinion sur Maastricht – qui est en gros, avec des inquiétudes, des interrogations, favorable – ont l'impression que ce référendum est une espèce de piège politique et qu'on veut leur faire approuver la politique actuelle du pouvoir, alors attention. »*

Participant le même jour au « Grand Oral OFM - *la Croix* », M. Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a souhaité que M. Mitterrand engage sa responsabilité sur l'issue du référendum. *« Il est inimaginable,* a-t-il souligné, *qu'il ne le fasse pas. (...) Mais je ne souhaite pas qu'en posant une question sur l'Europe le président de la République cherche un blanc-seing sur sa politique intérieure. Le risque existe et je mets en garde contre ce risque. »* M. Bayrou s'est dit prêt à *« défendre le oui jusqu'au bout ».*

Se déclarant *« heureux »* que le président de la République ait décidé de consulter les Français, M. Barre a formé l'espoir, jeudi 4 juin dans un entretien à l'AFP, que *« les Français, qui ont toujours fait preuve dans ces cas de beaucoup de bon sens et de confiance dans la construction de l'Europe, apporteront leurs suffrages à la ratification des accords ». « Il faut faire comprendre aux Français,* a-t-il ajouté, *qu'ils ont été à l'origine de ce processus, qu'ils continueront à être les inspirateurs de cette démarche et que leur pays peut demain jouer un rôle de premier plan dans non seulement l'achèvement mais le bon fonctionnement de l'Union européenne. »*

La randonnée mortelle du RPR

Suite de la première page

Alors que MM. Chirac et Juppé voudraient faire campagne pour le « oui » au référendum sur la ratification du traité de Maastricht, MM. Pasqua et Séguin se préparent à entrer en campagne pour le « non » à la même consultation. C'est plus que l'aboutissement de la division dont M. Séguin a été la vedette à l'Assemblée nationale quand il a défendu sa motion d'irrecevabilité sur la révision de la loi fondamentale en séduisant près de la moitié des députés du RPR.

Ce succès politique d'éloquence n'a pas pu laisser indifférent le président du groupe RPR du Sénat. Depuis des semaines, dans les réunions du mouvement, en petit comité, M. Pasqua ne cessait de militer en faveur de l'accord européen, selon certains de ses « compagnons », en disant que *« ce traité sera ce qu'on en fera »*. Cette approche avait, du reste, distendu les liens de l'ancien ministre de l'intérieur avec l'ancien ministre des affaires sociales, farouchement opposé à Maastricht. M. Pasqua jouait alors la conquête de la présidence du Palais du Luxembourg, dont le siège devrait être libéré par M. Alain Poher en octobre.

BIENTÔT TOUT LE MONDE DIRA QUE J'ÉTAIS UN BRAVE TYPE !

PESSIN

Mais la fermeté des centristes pro-européens, de même que celle de M. Marcel Lucotte, président du groupe des Républicains et indépendants, a quelque peu ébranlé le parrain du RPR : ses amendements n'ont pas été retenus par la commission des lois, notamment celui sur la suppression du droit de vote des citoyens de la communauté. Les sénateurs socialistes menant une rude campagne contre lui en affirmant qu'ils préféreraient faire élire un candidat de l'UDF plutôt que le président du groupe RPR, M. Pasqua a compris qu'il devrait faire son deuil du fauteuil de M. Poher.

Sans prévenir personne, il a donc changé de stratégie. Il y a quelques jours, il a annoncé brutalement à M. Chirac, au cours d'un déjeuner à la mairie du sixième arrondissement de Paris, sa décision de quitter, *« quoi qu'il arrive »*, la présidence du groupe (*le Monde* du 4 juin). M. Pasqua a tenu des propos aigres-doux au « patron », qui a fait mine de laisser passer l'orage, disent les plus aimables. M. Chirac n'en a rien dit à son entourage. Il a gardé la même discrétion quand, mercredi 3 juin, après la réunion du bureau politique du RPR au siège du mouvement – réunion au cours de laquelle rien n'a été décidé sur le référendum, – il a convié son ancien ministre de l'intérieur à un tête-à-tête qui a duré une demi-heure. *« Ils ont sans doute parlé stratégie »*, dit un proche de M. Chirac, sans en croire un mot. Ils ont eu, beaucoup plus probablement, une sévère explication. Cette démarche a dû soulager le maire de Paris, car un de ses proches assure que, maintenant, *« il est serein »*. Serein, certes, mais muet.

« Le moment est proche où Chirac va devoir dire ce qu'il fait », confie un responsable du parti. Le secrétaire général, M. Juppé, a déjà fait connaître sa préférence pour le « oui » au référendum, sous condition d'un bon achèvement de la discussion parlementaire sur la révision constitutionnelle et d'éclaircissements sur le contenu du traité « toiletté » après la défection danoise. Pour sa part, devant le bureau politique, l'ancien premier ministre a dit qu'il était tenté de répondre favorablement. Dans son entourage, on affirme qu'il est *« fermement résolu »* à voter « oui ». Contrairement à M. Séguin, M. Pasqua, qui s'était prudemment gardé de prendre la parole lors du dernier conseil national, le 28 avril, semble tout aussi résolu à voter l'inverse. Comme si, au-delà de Maastricht, le président du conseil général des Hauts-de-Seine pensait déjà aux législatives et à l'élection présidentielle.

Une autre partie s'engage. Une partie dans laquelle il n'est pas sûr que tous les amis de M. Pasqua lui resteront fidèles au moment des investitures législatives. Selon l'expression d'un dirigeant du mouvement, *« les petits soldats d'aujourd'hui ne seront pas les petits soldats de demain ».* Mais, tout autant que M. Chirac, M. Pasqua estime, à juste titre sans doute, que le RPR s'incarne à travers sa personne. Le problème des deux hommes est que chacun d'eux n'en incarne qu'une partie. Impressionné par le succès médiatique de M. Philippe de Villiers, député (apparenté UDF) de Vendée, qui s'est lancé, selon le mot de M. Charles Millon, dans la création de sa *« ligue »*, le chef des sénateurs RPR peut estimer que le marché de l'après-lepénisme est déjà à partager. Versailles pour Villiers, Aubervilliers pour Pasqua ! En vieux routier, M. Pasqua peut même penser que M. de Villiers est un *« poulet de l'année »* qu'il ne serait pas trop difficile de plumer. Et l'on peut même imaginer que l'ancien ministre de l'intérieur n'aurait inventé les fameuses « primaires à la française » au sein de l'opposition que pour son simple profit.

Entre le regain européen de M. Giscard d'Estaing et l'offensive de son ancien lieutenant, ballotté par le débat sur Maastricht, voilà M. Chirac bel et bien menacé de perdre le leadership qu'il avait patiemment reconquis.

OLIVIER BIFFAUD

POLITIQUE

Le débat sur les dépenses de santé à l'Assemblée nationale

M. Bérégovoy devait engager la responsabilité de son gouvernement

Les députés ont commencé, jeudi 4 juin, l'examen du projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance-maladie, présenté par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration. Au cours de la discussion, la droite et le PC se sont nettement opposés à ce texte qui s'inscrit dans la politique générale de maîtrise des dépenses de santé et dont ils ont dénoncé les aspects « coercitifs ». Soutenu par les seuls socialistes, M. Pierre Bérégovoy devait être contraint d'utiliser, vendredi 5 juin dans l'après-midi pour la première fois depuis son arrivée à Matignon, l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter ce projet de loi. Vendredi matin, l'opposition n'envisageait pas de déposer une motion de censure.

Il en va de la maîtrise des dépenses de santé comme de l'Europe. Si chacun adhère toujours aux principes, l'unanimité vole invariablement en éclats dès lors qu'on en vient aux modalités d'application. M. Teulade a pu le vérifier à ses dépens en présentant aux députés son plan de lutte contre l'inflation de ces coûts.

Le ministre a assuré tout d'abord que la dérive des dépenses de santé en médecine libérale a entraîné automatiquement, jusqu'à présent, une *« augmentation pernicieuse des cotisations sociales »* et une *« baisse des remboursements »* auxquelles il convient de mettre fin parce qu'elles sont la source d'*« inégalités profondes »*. Pour y remédier, l'ancien président de la Fédération nationale de la mutualité française a présenté un projet de loi issu d'un accord conclu par la Confédération des syndicats médicaux français avec trois caisses nationales d'assurances-maladie.

« Plans locaux d'objectifs »

Ce projet dispose que chaque année des taux nationaux d'évolution prévisionnels des dépenses des médecins généralistes et spécialistes seront fixés. Pour 1992, ce taux de croissance des dépenses médicalement utiles a été fixé à une moyenne nationale de 7,09 %. Des pénalités seront prévues à l'encontre des praticiens qui dépasseraient les taux arrêtés localement.

La maîtrise des dépenses de santé sera également *« décentralisée »*, puisqu'elle s'exprimera sous la forme de *« plans locaux d'objectifs »*, intégrés dans des *« plans locaux décidés en commun par les caisses et les représentants médicaux »* regroupés dans des *« unions »* départementales de *« médecins exerçant à titre libéral »*. Le projet prévoit enfin une série de mesures d'accompagnement parmi lesquelles figurent l'aide à la reconversion professionnelle et la réforme du régime des prestations complémentaires de vieillesse.

Accueilli avec satisfaction par les orateurs socialistes, et en premier lieu par le rapporteur, M. Philippe Sanmarco (Bouches-du-Rhône), le texte s'est heurté en revanche à l'hostilité de la droite, alliée, une fois n'est pas coutume, au Parti communiste. Les uns et les autres ont dénoncé ses aspects *« coercitifs »*.

Mme Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Altantique) a donné le signal de l'offensive en défendant une motion tendant à opposer la question préalable (qui stipule qu'il n'y a pas lieu de délibérer) au projet du gouvernement. Mme Hubert a qualifié l'intervention du ministre *« de litanie de lieux communs et d'affirmations sans preuves »*, avant d'estimer que les modifications apportées par le texte au code de la Sécurité sociale *« sont dangereuses pour l'avenir de notre système de soins »*.

La question préalable a été repoussée (les communistes s'étant refusés à prendre part au vote) et la discussion a pu se poursuivre autour des mêmes thèmes. M. Gilbert Millet (PC, Gard) a assuré que le dispositif voulu par le gouvernement aboutissait, du fait des taux, à *« un rationnement des dépenses de santé remboursables »*, ce qu'a vivement contesté le gouvernement. Les députés de droite ont reproché pour leur part au gouvernement d'avoir fait le choix, selon M. Jacques Barrot (UDC, Haute-Loire), d'une *« maîtrise administrative des dépenses de santé qui compromet les chances d'une maîtrise médicalisée »*.

« Une socialisation lente de la médecine »

M. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) a même cru voir dans le projet du gouvernement *« une socialisation lente de la médecine »*.

Combattant presque à fronts renversés, la droite a également déploré, par la voix de M. Philippe Legras (RPR, Haute-Saône), que le texte fasse *« une large place à l'argent »*, en niant *« le lien particulier entre le malade et le médecin »*, alors que M. Jean Vittrant (Seine-Maritime), au nom des socialistes, a préféré évoquer longuement *« le prix de la santé »*, les médecins ne pouvant pas *« faire tout et à n'importe quel coût »*.

Après le rejet – dans les mêmes conditions que la question préalable – d'une motion de renvoi en commission émanant aussi du RPR, les députés ont commencé l'examen du texte lui-même. Minoritaire, le gouvernement a décidé de réserver les votes sur tous les articles en attendant d'engager sa responsabilité par le biais de l'article 49-3 de la Constitution si, comme on peut s'y attendre, une majorité ne parvient pas à se dégager au cours du débat.

Après la motion de censure sur la politique agricole commune, l'opposition envisageait, jeudi 4 juin, de faire l'économie du dépôt d'une motion de censure, seule riposte autorisée par la Constitution au 49-3 du gouvernement. Le texte adopté serait alors soumis rapidement à l'examen du Sénat où la droite, largement majoritaire, pourrait exprimer son mécontentement en adoptant une motion de procédure mettant prématurément fin au débat.

GILLES PARIS

La commission des finances défavorable à la création d'une « éco-taxe »

Sur la proposition de son rapporteur spécial pour les crédits de l'environnement, M. Michel Barnier, député (RPR) de Savoie, la commission des finances de l'Assemblée nationale s'est déclarée défavorable à la création d'une taxe sur l'énergie et les rejets dans l'atmosphère de dioxyde de carbone (CO_2) proposée par la Commission des Communautés européennes, et dont le montant, au 1er janvier prochain, serait de 3 dollars par baril d'équivalent pétrole.

M. Barnier, qui doit accompagner le président de la République à la conférence de Rio-de-Janeiro sur l'environnement, a jugé qu'en l'état le projet de la Commission européenne risque de pénaliser l'énergie nucléaire et l'hydro-électricité, qui ne produisent pas de CO_2. *« Il y a une sorte de naïveté à attendre une modification des comportements d'une simple augmentation du prix de l'énergie »*, a-t-il affirmé, avant de rappeler certaines des propositions qu'il avait émises, en 1990, dans son rapport sur l'économie de l'environnement. Le député de la Savoie est notamment favorable à la création d'une taxe sur le CO_2, d'un montant inférieur à celui proposé par la commission européenne, et dont le produit serait affecté à l'aide aux pays en voie de développement.

□ **Caisses de crédit municipal.** – L'Assemblée nationale a adopté de façon définitive, mercredi 3 juin, le projet de loi relatif aux caisses de crédit municipal, qui renforce la responsabilité des communes sur ces établissements. Le texte mis au point par une commission mixte paritaire, composée de députés et de sénateurs, a été voté par le groupe socialiste. L'opposition s'est abstenue, le groupe communiste a voté contre.

A la demande du premier ministre

M. Georges Vedel présidera la commission sur la réforme du mode de scrutin

Les aléas européens *n'empêchent pas M. Pierre* Bérégovoy de mettre en œuvre, petit à petit, son programme. Dans son discours devant l'Assemblée nationale, le 8 avril 1992, il avait annoncé la création de deux commissions pour débroussailler des dossiers difficiles. Celle sur la corruption a été mise en place le 23 avril, et va rendre au chef du gouvernement son premier rapport le 23 juin. La deuxième, sur la réforme du mode de scrutin législatif, sera installée la semaine prochaine. Elle sera présidée par M. Georges Vedel.

La suprise fut grande lorsque, dès son premier discours devant l'Assemblée nationale, le nouveau chef du gouvernement annonça que la manière dont les députés sont élus ne serait pas modifiée pour les prochaines élections législatives.

Après avoir détaillé les avantages et les inconvénients de l'actuel scrutin majoritaire et de la proportionnelle, M. Pierre Bérégovoy avait déclaré : *« Cette question nous divise. Je demanderai à une commission, présidée par un juriste éminent et composée de spécialistes du droit public et de représentants de toutes les forces politiques parlementaires, de consulter, de réfléchir sereinement et de me faire des propositions avant le 15 octobre. Et, dans le dessein d'apaiser les passions, la réforme qu'ils proposeront ne sera pas appliquée pour les prochaines élections législatives. »*

Deux mois après cette annonce, celle-ci va devenir réalité. M. Georges Vedel, ancien doyen de la faculté de droit de Paris, ancien membre du Conseil constitutionnel, où il avait été nommé par M. Valéry Giscard d'Estaing, a accepté de présider cette commission.

La quadrature du cercle

Sept autres juristes en feront partie : M. Guy Braibant, président de la section des études et du rapport du Conseil d'Etat, qui, après avoir été le conseiller de M. Charles Fiterman, ministre des transports, a rompu avec le Parti communiste ; M. Fernand Chaussebourg, diplômé d'études supérieures de droit, longtemps secrétaire des groupes centristes à l'Assemblée nationale puis au Sénat, et ancien conseiller général centriste de la Vienne ; M. Jean-Claude Colliard, professeur agrégé de droit à l'université de Paris et directeur du cabinet de M. François Mitterrand de 1981 à 1988 puis de M. Fabius (de 1988 à 1991) ; M. Louis Favoreu, ancien doyen de la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille, qui défend, en général, les positions juridiques de la droite ; M. Alain Lancelot, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, plutôt de sensibilité gaulliste ; M. André Holleaux, ancien conseiller d'Etat qui fut directeur de cabinet de plusieurs ministres gaullistes, président-directeur général de FR 3 de 1982 à 1985, et tête de liste de Génération Ecologie aux élections régionales de 1992 dans l'Essonne ; M. Guy Carcassonne, professeur agrégé à la faculté de droit de Nanterre et, surtout, très proche conseiller de M. Michel Rocard.

Ces huit juristes travailleront avec onze délégués des groupes politiques de l'Assemblée nationale. En effet, il a finalement été décidé que, puisqu'il s'agissait du mode d'élection des députés, les sénateurs n'avaient pas à être directement représentés dans cette commission.

Ces onze places ont été réparties à la proportionnelle des forces à l'Assemblée. Il y en a donc cinq pour le PS, deux pour le RPR, deux pour l'UDF, une pour l'UDC et une pour le PC. Chacun a accepté cette composition, et les groupes du Palais-Bourbon doivent désigner leurs représentants le mardi 9 juin. Cela fait, M. Bérégovoy installera officiellement cette commission. Il lui confirmera qu'elle pourra travailler en toute indépendance avec comme seul objectif de trouver le mode de scrutin le plus équitable, mais aussi le plus conforme à l'esprit des institutions. Sa seule contrainte sera d'avoir achevé ses travaux le 15 octobre prochain.

Sa mission s'apparente pourtant à la quadrature du cercle. Les intérêts électoraux des uns et des autres sont tellement divergents qu'il apparaît difficile que le RPR, l'UDF et le PS, sans parler du PC, se mettent d'accord sur un mode de scrutin idéal.

Les juristes de la commission, dont la plupart ont un passé politique marqué, réussiront-ils à leur imposer une solution acceptable ? De plus deux forces politiques importantes, le Front national et les Verts, n'ont aucun représentant, même indirect, dans cette commission. Elles pourront donc contester le projet que celle-ci proposera.

THIERRY BRÉHIER

La préparation des élections sénatoriales

Grandes manœuvres dans le Nord

Les grandes manœuvres pour les élections sénatoriales de septembre dans le Nord ne se livrent plus seulement en coulisses mais s'affichent désormais sur la place publique. Après M. Pierre Mauroy, qui a fait part de son intention de conduire la liste socialiste, M. Alex Turk, son challenger RPR à la mairie de Lille, vient de demander l'investiture de sa formation, envisageant, à défaut, de partir au combat en *« indépendant »*.

LILLE

de notre correspondant

En annonçant sa candidature aux élections sénatoriales, il y a quelques jours, M. Mauroy a expliqué qu'il entendait préparer la relève. *« Dans le Nord*, affirme-t-il, *on l'organise. »* L'ancien premier secrétaire du Parti socialiste veut faire en sorte que *« les choses ne se passent pas à Lille comme dans les Bouches-du-Rhône* [NDLR : pour la succession de Gaston Defferre] ».

A la tête du département, M. Mauroy avait mis en place M. Bernard Derosier, avant que le conseil général ne bascule à droite aux dernières cantonales. A la présidence de la région, il a tenté sans succès de faire élire M. Michel Delebarre. Cette fois, c'est à M. Bernard Roman, son adjoint aux finances à la ville et à la communauté urbaine, et son suppléant à l'Assemblée nationale, qu'il s'apprête à passer le relais, lui assurant ainsi l'onction d'un mandat national qui pourrait lui permettre éventuellement, le jour venu, de briguer le poste de maire.

En face, M. Alex Turk, qui s'était révélé un adversaire pugnace aux municipales de 1989, fourbit ses armes dans la perspective de l'échéance de 1995. Un rendez-vous que M. Turk estime *« jouable »* mais pour lequel il lui faut un mandat national. *« Sinon*, dit-il, *je n'ai qu'à aller planter des choux. »* M. Turk est impatient d'en découdre avec le maire de Lille, dès l'automne prochain, aux sénatoriales.

Mais les candidats sont nombreux. L'opposition compte six sortants – MM. Schumann (RPR), Diligent (CDS), Bataille (PR), Prouvoyeur (CNI), Moulin (RPR) et Mme Gournay (RPR) – qui, à l'exception de M. Moulin, sont tous candidats à leur succession. Dans la meilleure des hypothèses, l'opposition ne devrait garder que cinq sièges. C'est dire si la partie sera difficile pour M. Turk qui pourrait en outre trouver sur sa route M. Jacques Legendre, maire RPR de Cambrai, M. Claude Dhinnin, député RPR, maire de La Madeleine, ou M. Jacques Donnay, nouveau président RPR du conseil général.

Définir les stratégies

« Il faut donner à l'opposition un nouveau tonus et si j'évoque cette préoccupation, c'est parce que je ne suis pas le seul à le penser », affirme M. Turk qui, sur le terrain de la rénovation, pourrait croiser, pense-t-il, le chemin d'un autre « rénovateur », M. Jean-Louis Borloo, maire (sans étiquette) de Valenciennes, avec lequel il a noué des contacts à l'occasion des élections régionales. M. Turk a reçu le soutien de M. Serge Charles, président de la Fédération départementale du RPR, qui a affirmé, jeudi 4 juin : « Ce sont les hommes de terrain qui peuvent être aujourd'hui en mesure de définir les stratégies ».

JEAN-RENÉ LORE

M. Mitterrand rend hommage à M. Scheer

M. François Mitterrand a rendu, jeudi 4 juin, un hommage appuyé à M. François Scheer, l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, limogé lors de l'affaire Habache en janvier dernier, et il l'a fait officier de la Légion d'honneur. *« Je tenais particulièrement à vous remettre cette distinction non seulement parce que vous l'avez souhaité, mais aussi parce que, si vous ne l'aviez pas fait, moi j'en aurais exprimé le désir »*, a notamment dit le président de la République à M. Scheer, nommé le mois dernier ambassadeur de France auprès de la Communauté européenne à Bruxelles.

L'ancien numéro deux du ministère des affaires étrangères avait été contraint de démissionner, avec quatre autres fonctionnaires, pour avoir autorisé en janvier l'entrée en France, pour raisons médicales, du chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), M. Georges Habache.

« Vous avez été au centre de difficultés de carrière comme on en rencontre parfois et je dois vous dire que personnellement, même si les choses qui ont été faites devaient l'être, j'ai pour vous la plus haute estime et en même temps le sentiment que vous avez encore à remplir de hautes et belles fonctions car on a besoin de vous », a ajouté le chef de l'Etat.

Au cours de la même cérémonie M. Mitterrand a également décoré dans l'ordre de la Légion d'honneur l'exarque du patriarcat grec melchite catholique d'Antioche, Mgr Joseph Nasrallah, le chercheur Etienne Wolf, professeur au Collège de France, l'écrivain Albert Memmi, et, au titre de leur action dans la Résistance, Mme Yvette Poujade, l'épouse de l'ancien dirigeant de l'UDCA, et M. Pierre Olmata. Il a aussi remis les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite à Mme Catherine Destivelle, la première femme à avoir réalisé en solitaire l'escalade hivernale de la face nord de l'Eiger.

Au Palais Bourbon

M. Vernaudon rallie le groupe socialiste

Après avoir occupé, le mois dernier à Papeete, en compagnie des militants de son parti, le Aia A Api, les locaux de l'assemblée territoriale pour réclamer sa dissolution et après avoir boycotté les récentes réunions de concertation organisées à Paris par le ministère des DOM-TOM avec les autres parlementaires locaux, M. Emile Vernaudon, maire de Mahina, député non inscrit de la Polynésie française, est venu en métropole pour plaider sa cause personnelle.

Il a été reçu notamment par MM. François Mitterrand, Pierre Bérégovoy et Pierre Joxe, auxquels il a exposé les raisons de son courroux en mettant en cause, en particulier, la mansuétude des autorités publiques à l'égard du président du gouvernement du territoire, M. Gaston Flosse, son ancien allié redevenu son adversaire, alors que celui-ci a été condamné pour ingérence, en avril, à six mois de prison avec sursis (*le Monde* du 3 avril).

Il a regretté auprès de ses interlocuteurs que les audiences officielles accordées à l'ancien secrétaire d'Etat, tant à l'Elysée qu'ailleurs, aient relégitimé celui-ci alors que l'opposition polynésienne réclamait sa démission. Il s'est étonné d'un pareil traitement de faveur politique contrastant beaucoup, à ses yeux, avec le sort infligé à M. Bernard Tapie, lequel n'était que menacé d'inculpation lorsqu'il a été conduit à quitter le gouvernement.

Au terme de ces entretiens, M. Vernaudon a, semble-t-il, dissipé certains malentendus. Après avoir rencontré MM. Laurent Fabius et Jean Auroux, il a en tout cas annoncé, jeudi 4 juin, son ralliement au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, auquel il sera, dans un premier temps, rattaché administrativement.

Parmi les assurances qui lui ont été données figurerait celle d'être efficacement soutenu par le PS, au nom de la majorité présidentielle, aux prochaines législatives, pour essayer de conserver le siège qu'il avait enlevé à M. Flosse en 1988. *« J'ai choisi mon camp »*, nous a-t-il déclaré. Supporteur de longue date de M. Mitterrand mais très attaché à sa liberté de mouvement, M. Vernaudon avait retiré sa délégation de vote au groupe socialiste de l'Assemblée nationale à la suite d'une colère provoquée par la discussion du budget des territoires d'outre-mer en novembre 1990.

A. R.

En Nouvelle-Calédonie

M. Néaoutyine affirme sa volonté d'œuvrer sans discontinuité pour préparer l'indépendance

Dans un communiqué diffusé jeudi 4 juin à Nouméa, le président du FLNKS, M. Paul Néaoutyine, a contesté au président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, le droit de *« s'arroger la qualité de juge de l'interprétation de la signature des accords de Matignon-Oudinot »* sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. M. Lafleur ayant critiqué ses récents propos sur la nécessité de mieux rééquilibrer la politique suivie dans le territoire depuis quatre ans (*le Monde* du 5 mai), M. Néaoutyine a ajouté : *« Aucun signataire des accords n'a renoncé à ses propres idéaux et donc le FLNKS œuvre sans discontinuité pour la décolonisation et la préparation de notre pays à l'indépendance kanak socialiste. (...) Il est clair également que, dans ce processus, le FLNKS, comme partenaire, défend ses positions parce que la signature des accords n'a jamais signifié un renoncement, un alignement sur le RPCR ou sur l'Etat, et que chaque chose s'apprécie et se discute dans la dignité et le respect. »*

هكذا من الأصل

DÉFENSE

Pour remplacer quarante de ses appareils anciens

L'armée de l'air française est prête à commander des Mirage-2000-5 «export»

L'armée de l'air française est prête à se doter de deux escadrons de Mirage-2000-5, la version destinée à l'exportation de l'avion conçu par Dassault, soit quelque quarante exemplaires au total. C'est l'avis exprimé par le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Vincent Lanata, au gouvernement dans le cadre des réflexions sur la nouvelle programmation militaire des trois années à venir. Ce texte devrait être examiné probablement le 24 juin en conseil des ministres et il doit être soumis au Parlement à l'automne. Du même coup, l'armée de l'air française vient en quelque sorte au secours des industriels aéronautiques qui cherchent à placer le Mirage-2000-5 auprès de plusieurs clients étrangers après les échecs en Suisse et en Finlande.

Nommé chef d'état-major de l'armée de l'air, en décembre 1991, après avoir occupé les fonctions d'*inspecteur général de cette armée* (*le Monde* du 4 octobre 1991), le général Lanata a pris le contre-pied de son prédécesseur, le général Jean Fleury, qui était hostile à la perspective de commander des Mirage-2000-5 de crainte de devoir résoudre des problèmes de logistique difficiles, liés à la trop grande gamme de versions différentes du Mirage-2000 sous les couleurs de la même armée.

A ce jour, il existe, dans les escadres françaises de défense aérienne, des Mirage-2000 équipés du radar RDM (le modèle le plus ancien) et d'autres avec des radars RDI (*capables de travailler avec des radars* aéroportés AWACS) et, dans les escadres d'attaque au sol, des Mirage-2000-N – pour des missions de pénétration nucléaire à basse altitude – et des Mirage-2000-D – pour des missions classiques – avec des radars Antilope pour le suivi automatique du terrain survolé.

Un label national

Partisan d'aligner à terme une force aérienne de combat entre 360 et 390 avions, au lieu des quatre cent cinquante actuels, pour tenir compte des réductions budgétaires à venir en matière de défense, le général Lanata a fait savoir aux responsables politiques que la France doit, dans ces conditions, améliorer la qualité et «l'interopérabilité» de ses appareils si les circonstances l'obligent à en posséder un nombre plus réduit.

C'est la raison pour laquelle le nouveau chef d'état-major de l'armée de l'air se prononce en faveur de l'acquisition du Mirage-2000-5, qui emporte un nouveau radar (le RDY multicible capable de voir par le bas), un réacteur plus puissant et le missile air-air MICA (à côté des actuels missiles Magic). Cet avion a fait son premier vol en octobre 1990. En outre, il est proposé à l'exportation par le constructeur à partir de 1995.

Selon l'entourage du général *Lanata, il s'agirait d'aligner jusqu'à* deux escadrons, soit une quarantaine d'exemplaires, dans l'armée de l'air pour remplacer les Mirage-2000-RDM dont les équipements commencent de vieillir. Le chef d'état-major se refuse à se contenter de prendre une dizaine de ces Mirage-2000-5 pour servir – comme certains le suggèrent – de vitrine aux industriels français dans leur prospection à l'étranger. Destiné en priorité à des missions air-air, le Mirage-2000-5 prendrait aussi le relais des Jaguar pour l'attaque au sol, comme commence à le faire le Mirage-F1-CT (combat tactique) *qui est lui-même un dérivé de l'intercepteur* Mirage-F1 sur le modèle des transformations apportées aux leurs par l'Irak.

Mais, du même coup, l'armée de l'air française donnerait, à l'exportation, un label national au Mirage-2000-5 en acceptant – comme elle le propose au gouvernement – d'en équiper deux de ses escadrons. *«C'est un devoir national de défense*, dit-on à l'état-major, *que de maintenir le potentiel technologique et industriel de l'aéronautique française».* A l'heure où Taïwan presse le gouvernement français d'autoriser Dassault à ouvrir des négociations sur une centaine de Mirage-2000-5, face à des rivaux américain et israélien, le point de vue exprimé *par l'armée de l'air française n'est* ni neutre, ni indifférent.

J. I.

□ **Des hélicoptères français pour Taïwan.** – Au terme d'une vive compétition avec les sociétés américaines Bell et McDonnell Douglas, le consortium franco-allemand Eurocopter a vendu cinq hélicoptères Dauphin-2, conçus par le groupe Aérospatiale, à la police taïwanaise. Ce contrat est évalué à 140 millions de francs. Ces hélicoptères serviront à des missions de sauvetage et de surveillance. En 1991, Eurocopter a enregistré un déclin de 12 % de ses prises de commandes (*le Monde* du 26 mai), lié notamment à une chute importante de ses activités au Japon.

Avant la rencontre entre M. Major et M. Kohl

Les Britanniques pressent les Allemands de rester dans le projet d'avion de combat européen

Accompagné de son ministre de la défense, le premier ministre britannique, M. John Major, a prévu de se rendre, vendredi 5 juin, à Bonn, où il rencontrera le chancelier Helmut Kohl afin de persuader l'Allemagne de ne pas renoncer au projet d'un avion de combat – l'Eurofighter ou European Fighter Aircraft (EFA) – avec l'Espagne et l'Italie. Pour des raisons financières, liées au coût de la réunification de leur pays, les Allemands veulent se retirer d'un programme qui prévoit la construction de 800 avions au prix unitaire de quelque 134 millions de marks (soit 442 millions de francs).

[redacted]

LONDRES

de notre correspondant

Le Royaume-Uni fera tout ce qu'il est possible pour convaincre l'Allemagne de rester dans ce club à quatre formé pour construire l'avion de combat européen. Mais si Bonn persiste dans la voie ouverte par son ministre de la défense, les Britanniques ne pensent pas qu'il s'agirait d'une catastrophe *pour l'avenir du projet.* Telle est du moins – à ce stade – la position affichée officiellement. Les Britanniques font cependant remarquer qu'un retrait allemand serait préjudiciable aux efforts entrepris, ces dernières années, en faveur de la coopération européenne, notamment parce qu'il apparaît indispensable aux partenaires de la CEE de serrer les rangs au moment où les plus graves incertitudes pèsent sur la ratification du traité de Maastricht. M. John Major se fait donc fort de convaincre le chancelier Kohl.

Du point de vue britannique, plusieurs arguments peuvent être avancés. D'abord, celui du respect de la parole donnée. Cela signifie que, en tout état de cause, même si les Allemands déclarent forfait pour la phase de production de l'appareil, ils se sont engagés pour toute la phase de développement, laquelle contraint les quatre signataires à rester ensemble jusqu'à la fin de 1999. Avant cette échéance, *souligne-t-on à Londres*, il n'y a aucune échappatoire possible s'agissant de la contribution financière allemande : l'Allemagne devra acquitter sa part, soit environ 18 milliards de francs sur un total de 55 milliards de francs.

Quant aux obligations «morales» et politiques, il est probable que M. Major reprendra l'argument utilisé par son *ministre de la défense*, M. Malcom Rifkind, et qui tient en peu de mots : *«Il sera très difficile de considérer sérieusement les protestations sur la nécessité d'une coopération et d'une collaboration européennes».*

Argument illusoire

Les experts militaires britanniques estiment que l'argument développé en Allemagne, selon lequel la fin de la guerre froide et le démantèlement du pacte de Varsovie ont fortement atténué le besoin d'un tel avion de combat européen, est illusoire, notamment parce que les chasseurs ex-soviétiques existent toujours, et qu'ils peuvent être vendus et utilisés par d'autres pays. Si toute menace était supprimée, soulignent-ils, le maintien de l'OTAN ne se justifierait pas davantage. Le danger pour l'EFA serait de voir un retrait allemand influencer négativement les autres pays impliqués, l'Italie et l'Espagne.

Mais, outre que l'Italie apparaît aux yeux des Britanniques comme un partenaire sûr, Madrid aurait trop à perdre – s'agissant de futures collaborations avec ses partenaires européens – pour faire capoter le projet. Si tel était cependant le cas, la Grande-Bretagne serait placée dans la même situation que l'Allemagne s'agissant du nombre d'emplois concernés. Environ 20 000 emplois directs, auxquels s'ajoute un nombre à peu près égal d'emplois indirects, sont en jeu. *A priori*, un retrait allemand aurait donc pour effet d'augmenter la masse de travail outre-Manche, et donc de favoriser l'emploi en Grande-Bretagne. Reste bien sûr, que la «facture» des partenaires restants serait augmentée, probablement d'environ 8 % pour la Grande-Bretagne, dont la contribution totale (études, développement, industrialisation et série) est actuellement de près de 200 milliards de francs (33 % du total).

Mais le coût de production dépend étroitement du nombre d'appareils construits, et la Grande-Bretagne, qui s'est engagée (comme l'Allemagne) pour 250 appareils, souhaiterait réduire son quota.

LAURENT ZECCHINI

Bonn : une décision avant la fin du mois

BERLIN

de notre correspondant

Les partisans de l'avion de combat européen se battent désormais le dos au mur pour tenter d'empêcher le gouvernement allemand de se retirer du projet (*le Monde* du 19 mai). Une décision définitive devrait être arrêtée dans la seconde moitié de juin au cours d'une rencontre des chefs de partis de la coalition.

Lors d'une réunion houleuse du comité *ad hoc* de leurs groupes parlementaires, le ministre de la défense, M. Volker Rühe, a défendu, lundi 1er juin, l'abandon du projet contre les experts en matière de défense de son propre parti chrétien démocrate et de la CSU bavaroise. Il a fait valoir que l'acquisition de cet avion, dont le prix (estimé à 133,8 millions de marks l'exemplaire) a plus que doublé par rapport aux prévisions initiales, était incompatible avec les restrictions budgétaires prévues pour financer la *réunification. Le montant des* investissements du ministère de la défense à l'horizon 2004 doit être réduit de plus de 20 % par rapport aux prévisions de 1992.

L'abandon du projet est populaire en Allemagne, où il est réclamé par l'opposition. Les industriels concernés, qui *se défendent pied à pied* avec l'appui de la CSU bavaroise et d'une partie de la CDU, font valoir que l'industrie aéronautique allemande perdrait l'accès à un important potentiel de développement, avec la perspective de quelque vingt mille supressions d'emplois si l'on en croit des calculs du groupe DASA (Deutsche Aerospace) qui participe au projet.

HENRI DE BRESSON

Abandon total ou dégagement partiel

par Jacques Isnard

DANS le projet d'avion de combat européen, l'Allemagne est un partenaire de poids équivalent à celui de la Grande-Bretagne : chacun de ces deux pays, en effet, participe à hauteur de 33 % de son financement, quand l'Italie et l'Espagne le *sont respectivement pour les* 21 % et 13 % restants. Aujourd'hui, les Allemands ont le choix. Ou ils cessent d'être un partenaire à part entière – ce qu'ils sont depuis que les dépenses de développement ont été engagées sur ce programme – en refusant dès à présent de continuer à en assurer la charge. Ce serait un renoncement total. Ou bien *ils prévoient de financer – sans aller* jusqu'à participer aux frais d'industrialisation, puis de série – ce qui leur revient du développement de l'avion. Ce serait un dégagement partiel.

Selon la décision retenue par le gouvernement allemand, le sort définitif de l'avion de combat européen est différent.

Dans le premier des cas, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie devront revoir les conditions de leur participation au sein d'un programme qui sera révisé à la baisse, pour ce qui concerne le nombre des appareils commandés, sans, pour autant, que son coût global soit sensiblement réduit. Certes, l'Allemagne, en se retirant, devra verser quelque dédit à ses partenaires. Que fera-t-elle plus tard pour remplacer ses F-4 Phantom ? Outre la perspective d'un achat pur et simple du F-15 aux Etats-Unis, nul n'écarte tout à fait l'éventualité d'un rapprochement de l'industriel allemand DASA avec la société suédoise SAAB qui construit le nouvel avion Gripen. Entre les deux groupes en question, il existe des synergies dans trois de leurs domaines majeurs, l'aéronautique, l'électronique et l'automobile. On sait seulement que l'armée de l'air allemande considère, selon ses calculs de coût et d'efficacité, qu'il faudrait *trois Gripen (à 80 millions de marks* l'exemplaire) pour remplir les missions qui auraient été accomplies par un seul de ses Eurofighter.

Un retournement de situation ?

Dans le second cas, l'Allemagne, qui aura conservé ses droits dans le projet commun en ayant continué à financer sa part de développement, pourrait rallier les trois autres pays une fois sa situation financière éclaircie et acquérir, après l'an 2000, les avions Eurofighter dont elle aurait besoin. Elle les achèterait sur étagères, selon la formule consacrée.

Pour l'instant, personne, du moins en France, ne spécule véritablement sur un retournement de situation qui ferait que l'Allemagne rejoindrait le programme Rafale lancé, après 1985, lorsque les Français – en désaccord sur les caractéristiques et les performances de l'avion avec leurs alliés – choisirent de se retirer du projet européen pour faire cavalier seul.

D'abord, le Rafale a été défini une fois pour toutes et, même si l'armée de l'air française n'espère pas constituer son premier escadron opérationnel avant l'an 2000, sa conception ne peut plus guère évoluer pour tenir compte du besoin propre à l'Allemagne. Ensuite, sur le plan industriel, il est sans doute trop tard pour répartir différemment les charges à venir de travail avec un quelconque partenaire. Si elle voulait en acquérir, l'Allemagne devrait acheter ses Rafale sur étagères.

En revanche, il faut s'attendre au fait qu'un retrait des Allemands du *programme Eurofighter va relancer le* débat en France sur l'intérêt de continuer ou non le Rafale, puisque les deux pays partagent les mêmes difficultés budgétaires en matière de défense. Les adversaires du Rafale vont en tirer argument pour réclamer l'abandon d'un programme évalué à 135 milliards de francs (valeur 1990) pour la mise au point, la construction en série et le maintien en état opérationnel sur quelque vingt années de trois cent trente avions destinés à l'armée de l'air et à l'aéronavale embarquée. Au ministère de la défense et à l'état-major de l'armée de l'air, on considère que les deux *avions n'en sont pas au même stade* de développement – aucun prototype de l'Eurofighter n'a volé à ce jour – et que le Rafale, avion de combat polyvalent dès son origine, prendra en réalité la suite de sept appareils différents : les Mirage-III, Mirage-V, Mirage-F1 et autres Jaguar dans l'armée de l'air ; les Crusader, Etendard-IV et Super-Etendard dans la marine.

Evoquant la *prochaine programmation militaire*, mercredi 3 juin, devant les députés, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a été catégorique sur le sort du Rafale. *«Nous avons réexaminé tous les programmes d'armement*, leur a-t-il dit. *Le Rafale est de ceux qui répondent bien aux besoins futurs.»*

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après le rapport de l'IGAS sur les transplantations

Le débat est relancé sur la nationalité des greffés

Outre la prise de position des responsables de l'association France-Transplant qui, pour la première fois, s'expriment dans nos colonnes en faveur d'un registre *national des opposants aux prélèvements d'organes (lire ci-dessous)*, la publication du rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) consacré aux transplantations (*le Monde* du 4 juin) a permis de faire avancer le débat. Ainsi pour M. Michel Lucas, le patron de l'IGAS, il serait nécessaire de mettre en place un nouveau cadre juridique (une agence nationale du type de celle proposée pour la transfusion sanguine?) qui supplanterait la structure associative France-Transplant.

A propos du problème de la nationalité des greffés que soulève le rapport, la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux (malades dialysés et transplantés), que préside M. Michel Lluis, rappelle qu'elle a pris position en octobre dernier sur le problème de la proportion élevée de malades étrangers venant se faire greffer un rein en France. Cette association se demandait alors *«si des priorités ne sont pas données localement, en dehors de la procédure normale de la liste nationale d'attente gérée par l'association France-Transplant»*. Elle se faisait *«l'écho des insuffisants rénaux dialysés en attente de transplantation qui voient leur probabilité de transplantation baisser proportionnellement au pourcentage de greffons qui ne leur sont pas attribués»*.

Pour M. Lluis, certaines équipes ont privilégié les malades italiens au point que se sont installées dans les hôpitaux concernés *«de véritables mini-ambassades italiennes»*. *«Cette situation devient insupportable pour les malades français qui aimeraient bien profiter en priorité des greffons*, ajoute-t-il. *Nous ne sommes nullement racistes, mais nous voudrions toutefois savoir quelle réciprocité existe entre les pays étrangers et la France en ce qui concerne les dons d'organes»*.

«Un amalgame terrible»

D'autre part, le professeur Henri Bismuth, chef de service de chirurgie hépato-biliaire à l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif), nous a précisé les raisons qui l'avaient amené à refuser de communiquer à l'IGAS les chiffres de l'activité de son service, l'un des plus grands centres de transplantations hépatiques à l'échelon international (*le Monde* du 4 juin). *«Nous avons été très inquiets de la demande formulée par le docteur Henri Bonan, inspecteur de l'IGAS. Le fait de demander des informations médicales sur la nationalité des malades était choquant et contraire à l'éthique*, a-t-il expliqué. *Après un avis du docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre, on m'a confirmé que ces renseignements étaient demandés dans le cadre d'une mission officielle et du secret partagé entre médecins.»*

Le professeur Bismuth souhaite un débat public sur l'ensemble des problèmes tenant aux greffes d'organes. *«Que tout soit mis sur le tapis*, déclare-t-il. *Les membres de l'IGAS ont fait un amalgame terrible. Il n'ont rien compris. Le seul vrai problème est de savoir si les Français sont lésés. Y a-t-il des Français qui attendent indûment en raison des greffes faites sur des malades étrangers? J'aimerais que l'administration fixe des quotas, qu'elle nous donne des chiffres!»*

J.-Y. N.

POINT DE VUE

Pour un registre national des opposants aux prélèvements d'organes

par les professeurs Jean Dausset, Christian Cabrol et Jacques Hors

A la suite d'un fait récemment rapporté dans ces *colonnes concernant «l'affaire»* du CHR d'Amiens (*le Monde* daté 17-18 mai et 27 mai), nous souhaitons apporter quelques précisions et formuler une importante proposition. La communauté médicale responsable des prélèvements et des transplantations d'organes s'est, bien évidemment, émue des difficiles limites du consentement explicite et implicite au prélèvement. France-Transplant est solidaire du docteur Jean Tchaoussof (CHR d'Amiens), dont le nom a *été, ici ou là, mentionné alors* qu'il n'est, dans cette affaire, ni inculpé, ni personnellement poursuivi.

Nous sommes solidaires des *médecins*, chirurgiens, réanimateurs et des coordinateurs qui, jour et nuit, constituent la chaîne de solidarité qui permet le prélèvement dont certains semblent *découvrir qu'il* est l'étape préalable à toute greffe. Nous sommes également solidaires des six mille deux cent cinquante malades inscrits aujourd'hui sur la liste nationale, attendant dans l'anxiété l'annonce d'un greffon disponible. Il s'agit ici d'un choix de société. Les greffes d'organes font partie de la médecine *quotidienne. En* moyenne, plus de dix greffes par jour ont été pratiquées en 1991. Pourtant, trop de malades meurent encore, faute de greffon.

Régissant les conditions de prélèvements, votée à l'unanimité en 1976, la loi Caillavet, en seize ans d'application, n'a pas soulevé, jusqu'à ces derniers *mois, de difficulté majeure*, juridique ou humaine, en dépit de l'extrême sensibilité du sujet concerné. La loi Caillavet nous est enviée par beaucoup de pays pour sa dignité. Elle permet de respecter la *volonté du* défunt. La famille n'exprime pas son propre avis, mais rapporte dans ce cadre celui du défunt.

Il est pourtant indispensable d'aménager l'application de cette loi. Comment faire connaître à l'avance, en-dehors de tout climat *d'urgence, l'opinion librement* consentie de chaque citoyen sur ce sujet?

Nous considérons qu'il est *urgent que soit mis en place, avec* l'aide du ministère de la santé, un registre national des citoyens *s'opposant* au prélèvement d'organes. Ainsi, une plus grande liberté d'expression sera donnée aux personnes qui sont opposées *au prélèvement. Ce registre sera* accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre aux équipes médico-chirurgicales de France-Transplant, et *fonctionnera sur le modèle* de celui existant en Belgique.

France-Transplant continuera à respecter scrupuleusement les *oppositions formulées, mais aussi,* en cas de non-formulation, à maintenir la rigueur avec laquelle elle a *toujours, en seize ans, appliqué* son principe fondamental, moral, et éthique, consistant à entrer en contact avec les proches de la victime pour leur apporter aide et information.

▶ Jean Dausset est prix Nobel de médecine, président fondateur et président d'honneur de France-Transplant, Christian Cabrol, président de France-Transplant, et Jacques Hors, secrétaire général de cette association.

Les suites de l'affaire du sang contaminé

«Pardon, au nom des certitudes médicales trop rapides»

déclare M. Bernard Kouchner

«J'ai envie de demander pardon au nom des certitudes médicales parfois trop rapides», laissa tomber, visiblement très ému, des sanglots dans la voix, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, aussitôt achevée la diffusion, sur Antenne 2, du film *«Stéphane et Laurent» (lire page 23 le billet de Daniel Schneidermann).*

Dénonçant *«une certaine morgue médicale»*, M. Kouchner a, pour sa première intervention télévisée à propos de l'affaire du sang contaminé, indiqué qu'il *«comprenait parfaitement»* le scandale qu'elle avait suscité en *France. Dans cette affaire*, a-t-il expliqué, *«les médecins n'ont pas été assez attentifs. Ils ont pêché peut-être par orgueil et par distance»*.

«Un problème d'argent»

Rappelant quelle fut son expérience d'hépatologue et de gastro-entérologue dans les années 1983-1984, le docteur Kouchner a ajouté : *«Je me souviens de gens qui furent mes patients, à qui je n'ai pas voulu parler. Je n'ai même pas voulu prévenir les proches. Je m'en repens maintenant. Je me suis conduit aussi comme un imbécile...»*

Concernant la responsabilité des responsables politiques, le ministre de la santé et de l'action humanitaire a indiqué qu'il ne souhaitait pas en parler à quelques jours de l'ouverture du procès dans lequel quatre personnes ont été inculpées.

Reconnaissant le caractère quelque peu *«démagogique»* de son propos, il a ajouté que, *«s'il arrivait quelque chose maintenant dans la transfusion»*, il devrait *«naturellement démissionner»*.

Mis en cause par un hémophile, M. Edmond-Luc Henry (1), à propos des conditions dans lesquelles se déroule le processus d'indemnisation des personnes contaminées – par quart, en quatre ans, – M. Kouchner a précisé qu'il s'agissait là, *«tristement, d'un problème d'argent»*.

Sur le fond, il s'est interrogé sur l'opportunité d'instituer, en France, une indemnisation de l'aléa thérapeutique. *«Il faut, a-t-il déclaré, mettre les Français devant leurs responsabilités. Quelle société voulez-vous, quel système de soins voulez-vous, quelle assurance voulez-vous»? «Je crois*, a-t-il conclu, *qu'il faut s'interroger sur notre société, si riche par rapport aux malheurs extérieurs.»*

(1) M. Edmond-Luc Henry est l'auteur de *De l'hémophilie en général et du crime en particulier* (Éditions Le Pré aux Clercs).

Présidé par le professeur Jean-Pierre Changeux

Le Comité national d'éthique est profondément remanié

Les nominations (renouvellement ou nouveaux membres) au Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé ont été communiqués jeudi 4 juin par l'Elysée. Désormais présidé par le professeur Jean-Pierre Changeux (*le Monde* du 3 juin), le comité comprend les personnalités suivantes (1) :

– Désignés par le président de la République (au titre des personnalités appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles) : M. Henri Atlan, *Mme France Queré et M. Lucien Sève;*

– Désigné par le président du Sénat : M. Michel Miroudot;

– Désigné par le vice-président du Conseil d'Etat : Mme Nicole Questiaux;

– Désigné par le premier ministre : *Mme Yvette Roudy;*

– Désigné par le ministre de la recherche : M. Henri Caillavet;

– Désigné par le ministre de l'industrie : M. René Sautier;

– Désignés par le ministre de la santé : *le docteur Anne Welay, Mme Anne-Marie David, le docteur Louis René* (président du Conseil national de l'ordre des médecins) et *le professeur Geneviève Barrier* (directrice du SAMU de Paris);

– Désigné par le ministre de la famille : le professeur Pierre Royer;

– Désigné par le président de l'Académie des sciences : *le professeur François Jacob* (prix Nobel de médecine);

– Désigné par le président de l'Académie de médecine : *le professeur Claude Laroche;*

– Désignés par le directeur général de l'INSERM : *Mme Simone Novaes, M. Joseph Lellouch* et *le professeur André Boué;*

– Désigné par le directeur général du CNRS : *Mme Odile Pichot*;

– Désigné par la conférence des présidents d'université : *M. Georges Durry;*

– Désigné par le PDG de l'INRA : *le professeur Axel Kahn* (président de la commission du génie moléculaire).

Deux nouveautés : le nombre des personnalités désignées par le ministre de la santé passe de trois à quatre; pour sa part, le premier ministre se voit également confier la nomination d'un membre du Comité d'éthique.

A l'Elysée, on insiste sur le fait qu'entrent dans ce comité des praticiens de terrain, en particulier le professeur Geneviève Barrier, directrice du SAMU de Paris, ou encore un médecin généraliste, le docteur Anne Welay, ou une infirmière, Mme Anne-Marie David.

En revanche, on indique qu'il n'est pas pour l'instant question d'inscrire le comité d'éthique dans la loi, pas plus qu'il n'est envisagé d'en modifier davantage les structures ou le mode de fonctionnement. Récemment de nombreuses personnalités avaient critiqué les moyens insuffisants dont dispose cette institution. On précise à l'Elysée que, si des réformes doivent intervenir, c'est au nouveau président du Comité d'éthique, le professeur Jean-Pierre Changeux, qu'il appartiendra d'en décider la mise en œuvre.

(1) Les noms des nouveaux membres figurent en italique.

SOCIÉTÉ

Les interventions de Mme Ségolène Royal et de M. Michel Rocard au Sommet de la Terre

La France défend une conception «tiers-mondiste» de l'environnement

Les Français ont réussi un tir groupé, jeudi 4 juin, au sommet de Rio. Mme Ségolène Royal, ministre français de l'environnement, et M. Michel Rocard sont intervenus pour exprimer leurs espoirs dans cette conférence et défendre une conception «tiers-mondiste» de l'environnement.

RIO

de notre envoyé spécial

La deuxième journée du Sommet de la Terre, jeudi 4 juin, aura été, par l'effet du basard, marquée du sceau tricolore de la France. On avait bien aperçu, la veille, M. Pierre Mauroy, lors d'une table ronde sur les défis urbains, mais il intervenait au nom d'une organisation internationale, la Fédération des cités unies. Quant à Mme Simone Veil, également présente dès l'ouverture, elle ne décolérait pas contre la traîtrise danoise contre l'Europe.

La France s'est donc rattrapée au deuxième jour avec un festival d'interventions franco-françaises. Invité personnel du secrétaire général de la conférence, M. Maurice Strong, parmi dix «éminentes personnalités» *ayant œuvré pour la coopération planétaire*, M. Michel Rocard a prononcé un vrai discours-programme, demandant l'instauration de l'écotaxe sur l'énergie, la création d'un observatoire de l'environnement mondial et, *«à terme»*, une *«autorité mondiale de l'environnement»*.

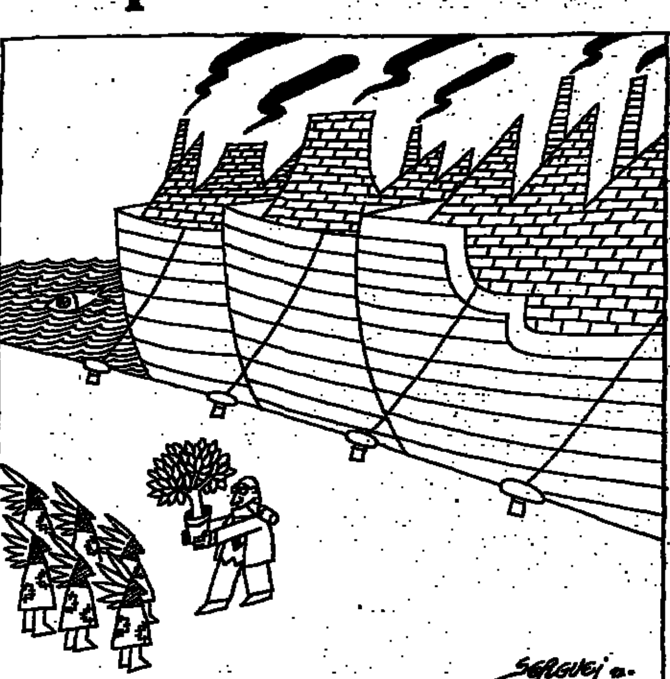
Dans les couloirs, l'ancien premier ministre français était encore plus disert : *«J'ai rarement vu quelque chose avancer aussi vite. Il a fallu attendre plus de quarante ans – la chute du mur de Berlin en 1989 – pour que l'ONU puisse enfin travailler efficacement. Il n'a fallu que quatre ans après l'appel de La Haye, que j'avais lancé avec mes collègues Brundtland et Lubbers, pour que le problème du climat se transforme ici en convention internationale unanimement admise.»*

M. Michel Rocard n'est pas peu fier non plus d'avoir lancé la notion de devoir d'ingérence écologique. *«J'en suis le père*, dit-il. *On ne peut pas laisser fonctionner des centrales nucléaires pourries comme à l'Est ni s'interdire d'intervenir pour réparer un barrage géant qui se fissure dans un pays démuni. Il faudra encore attendre vingt ans pour que de telles interventions soient admises par le droit international, mais on y viendra.»* M. Rocard espère donc beaucoup de Rio : *«Ce qui est semé ici est gigantesque. On plante un cèdre.»*

Le «néo-colonialisme» américain

Au même moment, le ministre français de l'environnement, Mme Ségolène Royal, annonçait en séance plénière que la France allait finalement signer la convention sur la biodiversité, malgré ses imperfections, *«pour ne pas briser l'élan de la conférence»*. En aparté, Mme Royal se flatte d'avoir prononcé un discours *«tiers-mondiste»*, qui manifestera *«une approche originale de la France à cette conférence»*.

Le nouveau ministre, arrivé le matin même à Rio, passe à l'offensive : *«Les Américains choisissent la forêt, ce qui est une attitude néocoloniale. Nous, c'est la pauvreté : nous allons nous battre pour les adductions d'eau, afin de libérer les femmes.»* Mme Royal n'en oublie par pour autant la forêt guyanaise, dont une partie sera érigée en *«parc de la forêt tropicale»*. Surtout pas un parc national, dont les élus locaux ne veulent pas, mais plutôt un parc régional, comme son cher Marais poitevin.



Le ministre français de l'environnement va illustrer la formule de M. Michel Rocard en allant planter un arbre au Jardin botanique de Rio. Ce n'est pas un cèdre, mais un *Pau Brasil*, cet arbre au bois rouge (de braise) que les premiers colons trouvèrent sur le littoral atlantique. Les Brésiliens la félicitent chaudement, car elle réalise ce que tout honnête *homme* (*ou femme*) devrait faire dans sa vie : écrire un livre, faire un bébé et planter un arbre. Mme Royal a largement rempli son contrat!

Parmi la vingtaine d'invités personnels du ministre, M. Haroun Tazieff, qui ne se gêne pas pour se déclarer *«anti-Rio»*, comme il est anti-effet de serre et anti-ozone. *«Cette conférence ne sert à rien*, dit-il. *C'est une foire gigantesque qui coûte des millions de dollars. Il y avait mieux à faire.»* Mais le volcanologue, qui n'est pas à un paradoxe près, reviendra la semaine prochaine à Rio à l'invitation de M. Mitterrand. La présence française s'accommode de ces petites fausses notes.

Le commandant Cousteau l'«anti-Greenpeace»

Le commandant Cousteau, lui, n'a pas eu besoin d'être invité par un ministre. Il est là parce que c'est son rôle. La sauvegarde de la planète, c'est lui. Les générations futures, c'est encore lui. Il s'attribue même le mérite d'avoir convaincu le président Bush, lors d'un entretien à Washington, de venir à Rio. Pour M. Jacques Delors, qu'il a vu près d'une heure, c'est moins sûr. Le président de la Commission européenne est têtu, et il n'est pas soumis à réélection...

Jacques-Yves Cousteau devait plancher, vendredi 6 juin au Rio-Centro, sur le thème «Convaincre pour conquérir», puis au Forum Global pour rendre compte de sa pétition pour les générations futures. *«Je suis l'anti-Greenpeace»*, dit-il, comme s'il était jaloux que les «écolos» aient jeté l'ancre dans la baie de Rio, alors que lui est venu seul, sans sa *Calypso*. Mais il va rester jusqu'au bout, car *«un truc comme Rio, c'est important, ça ne se fait pas deux fois»*.

La journée française se termine comme il se doit à l'hôtel Méridien, qui domine la plage de Copacabana. Devant une haie de photographes, Mme Ségolène Royal congratule le commandant Cousteau pour son action planétaire. Et l'homme le plus populaire de France congratule à son tour cette femme qui, dans tous les sens du terme, travaille pour les générations futures... Oui, la France est présente à Rio, au moins pour un jour.

ROGER CANS

Les Japonais, rois de Rio

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Les rois de Rio, ce sont les Japonais. Au Sommet de la Terre, Tokyo n'a rien laissé au hasard. Sa délégation comporte près de trois cents personnes (avec la presse) et est conduite par deux anciens premiers ministres, M. Nobori Takeshita et M. Toshiki Kaifu. Au forum des organisations non gouvernementales, la participation japonaise regroupe une dizaine d'associations, des victimes de Minamata à l'Association des scientifiques, en passant par celle des orphelins d'accidentés de la route.

Au pavillon des expositions du Rio-Centro, comme au Forum global des ONG, le pays du Soleil-levant occupe les plus grandes surfaces. Son pavillon, situé à côté d'un restaurant japonais, et le «Japan People's Center de la réunion parallèle sont situés en plein centre. La salle de presse de la conférence a été réservée chaque jour à l'heure idéale de la mi-journée et les deux «délégations», officielle et non officielle, ont chacune décrété un «Japan's Day».

Pour ce premier «jour du Japon», jeudi 4 juin, étaient réunis, à l'hôtel Sheraton, des élus, maires ou parlementaires, des industriels de la puissante organisation patronale Keidanren, M. Toshiki Kaifu, ainsi que deux ministres brésiliens de poids, celui de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, et celui de l'éducation et de l'environnement, M. José Goldemberg.

Mais, concernant la venue du premier ministre actuel, M. Kiichi Miyazawa, ou la vraisemblable signature par le Japon de la convention sur la bio-diversité, les informations sont très prudentes et, pour tout dire, inexistantes. Seule certitude, Tokyo devrait annoncer prochainement un prêt de plusieurs centaines de millions de dollars au Brésil dans le cadre de l'aide à l'environnement. A propos de la dépollution de la baie de Rio, un premier accord avec la Banque interaméricaine de développement a été conclu l'an dernier pour un montant de 500 millions de dollars, après une étude japonaise. C'est la seule annonce faite jusqu'à maintenant par une délégation dont la présence nombreuse n'a pour l'heure entraîné qu'une légitime curiosité.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Steffi redevient Graf

Après des demi-finales haletantes, la finale dames de Roland-Garros opposera, samedi 6 juin, les deux premières joueuses mondiales. Steffi Graf (n° 2) a en effet battu Arantxa Sanchez (n° 4), s'imposant pour la première fois, porte d'Auteuil, face à l'Espagnole et Monica Seles (n° 1) a pris le meilleur sur Gabriela Sabatini (n° 3), en dépit d'une récente défaite contre l'Argentine à Rome. Chez les messieurs, Henri Leconte devait rencontrer vendredi en demi-finale, Petr Korda (n° 7), vainqueur d'Andreï Cherkasov.

Sur la ligne et derrière le fond du court, la terre battue est labourée de traces de courses, de glissades. Le reste du terrain est intact. Ce n'est plus un match, c'est une guerre de tranchée. Pendant près de deux heures, Arantxa Sanchez et Steffi Graf monteront *rarement au filet. La première* par nature, la deuxième par nécessité, défendant son territoire comme on défend sa vie. Etait-ce vraiment un match de tennis, d'ailleurs? Rarement une rencontre n'a autant reflété le combat d'une femme contre elle-même. Il y avait de la Martina Navratilova dans cette Steffi Graf, qui luttait contre ses nerfs avant de lutter contre son adversaire; contre ces statistiques imbéciles, aussi. Graf a bien battu Sanchez à treize reprises mais l'Espagnole s'est rebiffée deux fois... à Roland-Garros. Lors de la finale, en 1989, et surtout en 1991, en demi-finale : 6-0, 6-2, véritable punition, alors, pour l'Allemande plus usée par les aléas de sa vie privée que par les heures passées sur les courts.

Steffi Graf entre sur le court tête baissée. Pathétique, inquiète, elle *semble aussi fataliste que le* central, comble, qui fait silence, déjà consterné de sa prochaine défaite. Et la voici, en effet, qui subit les attaques d'Arantxa Sanchez sur un revers aussi incongru et mou que le geste pseudo aguicheur d'une mauvaise danseuse de revue quittant la scène à reculons. Les balles se baladent où elles veulent, loin du court, dans les bâches, dans le filet, dans le ciel.

Lorsque Steffi Graf réussit enfin à ajuster son magnifique coup droit, Arantxa Sanchez est là, toujours là, encore là, diable de petite boule de muscles montée sur un ressort. Terrassée, l'Allemande ne dégaine même plus son smash et attend sagement le rebond pour renvoyer la balle, et être fusillée. En vingt-sept minutes, elle perd le premier set : 6-0. L'histoire se répète. Le central le comprend bien et n'applaudit pas. Le match est terminé.

Le mur Sanchez

Mais voilà. Depuis le début du tournoi, Steffi Graf a joué avec un plaisir retrouvé. Son quart de finale serré contre Natalia Zvereva a été une merveille de rencontre et elle le sait. *«J'avais besoin d'un tel match pour me mettre en confiance»*, avait-elle expliqué. Alors, dans son fond de court, elle redresse son front têtu et réagit. Non, pas cette année, Steffi. Il faut gagner! Et voici qu'elle gagne, précise, majestueuse, comme au bon vieux temps. Coupées, frôlées, frottées, amorties, ses balles n'arrachent pas un bruit à sa raquette et dérèglent le jeu d'Arantxa Sanchez.

Lorsque Graf retrouve sa colère et frappe, les cordes tonnent comme un canon et les jeux dégringolent. Une double faute, un coup désastreux, parfois, et Steffi-qui-doute reprend le dessus. Pas pour longtemps. Aujourd'hui, Steffi-la-gagne a la chance pour elle : coup droit trop puissant amorti par le filet, balles jetées d'extrême justesse sur les lignes.

Echanges longs et peu spectaculaires, qu'importe. Le match fut extraordinaire parce que tendu. Presque indécent devant quinze mille témoins. Jeudi, le mur Arantxa Sanchez était l'exutoire des peurs et des doutes de Steffi Graf. Il n'a pas résisté aux coups de boutoir de l'Allemande décidée à renouer avec elle-même. Tout à l'heure, apaisée, Steffi Graf sourira doucement : *«Gagner Roland-Garros, bien sûr que je le souhaite. Le plus important pour l'heure, c'est d'être parvenue en finale.»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Monica et Gabriela, reflets contraires

Et Monica rencontra Gabriela! Une souris contre une star, un cri contre une lumière, une énergie contre un mystère. La demi-finale qui opposa la Yougoslave à l'Argentine n'a pu s'extraire des effets de contraste et des reflets contraires. L'une déchire ses photos, se maquille à gogo et rêve de ressembler à Marilyn Monroe, l'autre accroche les flashes, fuit les paparrazzi et promène sa beauté naturelle dans la dernière campagne publicitaire de la firme Pepsi.

Puiser dans ses réserves

L'une a la rage de vaincre à tout prix sacrifiant les considérations esthétiques ou les complications techniques pour ne parler qu'un seul langage, celui du rapport de forces. L'autre connaît ces hésitations latines, ces moments de décompression, parfois une absence d'agressivité, cherchant toujours à faire mieux et élargir sa gamme de jeu. L'une peut apparaître frivole, *transparente dans sa volonté* de dominer, parlant de son chien et de ce qu'elle écoute sur son baladeur, l'autre est réservée, toujours en retrait, au risque de paraître s'ennuyer.

Sur le court l'une et l'autre ont joué de leurs atouts, Gaby la magnifique immédiatement adoptée par le public, Seles l'imbattable puncheuse arrachant la victoire en expulsant ses dernières forces dans une partie où la tactique faillit avoir raison du pilonnage.

Au fil du temps, en effet, Gabriela Sabatini réussit à casser la partie monolithique qui avait fini par s'installer, selon le registre classique de la numéro un mondiale : des échanges distribués comme des paires de taloches assorties d'une présence sur les balles à la Julie-pot-de-colle. Monica Seles pouvait y mettre toute son énergie, se basculer comme une lanceuse de poids et espérer que la balle tombât comme une enclume, Gabriela Sabatini parvenait au deuxième set à maîtriser le flux et renvoyer la violence comme une politesse accommodée.

Brossant des balles liftées en les enchaînant par des amortis amidonnés et de (rares) montées au filet, tout cela restait relativement sage et peu spectaculaire de la part de l'Argentine, mais *celle-ci parvenait* à voler les services de la Yougoslave et transformer son cri d'attaque en une plainte.

Il en fallait sans doute plus pour émouvoir Monica Seles. Menée 4-2 dans le set décisif, celle-ci, incapable de changer de jeu, n'avait d'autre choix que de puiser dans ses réserves et de changer *la cadence. Le système* Seles augmenta de puissance. Avec ses tics lorsqu'elle attend les services, soufflant sur ses doigts, se grattant l'épaule, les jambes frétillantes, prêtes à bondir, elle explosa, Monica, les deux mains arrimées quoi qu'il arrive à une raquette trop grande pour elle, prête à chuter et à se désarticuler, fracassant ses balles comme une enfant à qui l'on a trop demandé, dans des efforts démesurés et des grimaces de sorcière.

Seles était partie dans une de ses furies qui lui paraissent toujours au-dessus de ses moyens, montant à la charge en poupée diabolisée et angoissée, spéculant sur les erreurs de son adversaire, avec cette mine satisfaite vérifiant le travail bien fait. Gabriela Sabatini semblait dénuée de regret, elle qui avait vaincu Monica Seles sur terre battue quelques semaines plus tôt en finale du tournoi de Rome : *«Je ne sais pas d'où elle a tiré sa puissance,* dit l'Argentine. *Mais quand elle est dans des moments comme ceux-là, elle est difficile à jouer.»* Presque impossible, semblait-elle vouloir préciser.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Les résultats du jeudi 4 juin

SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale

P. Korda (Tch, n° 7) b. A. Cherkasov (CEI) 6-4, 6-7, 6-2, 6-4.

SIMPLES DAMES

Demi-finales

M. Seles (You, n° 1) b. G. Sabatini (Arg, n° 3) 6-3, 4-6, 6-4; S. Graf (All, n° 2) b. A. Sanchez-Vicario (Esp, n° 4) 0-6, 6-2, 6-2.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi les têtes de série).

Le commissaire européen à l'environnement confirme qu'il n'ira pas à la conférence

«J'ai décidé de ne pas me rendre à la conférence de Rio, qui ne sera très probablement qu'une parade où s'étaleront la vanité et l'hypocrisie.» Dans un article publié vendredi 5 juin par le quotidien *Libération*, M. Carlo Ripa di Meana, commissaire européen à l'environnement, confirme qu'il ne participera pas au Sommet de la Terre.

Selon lui la conférence de Rio *«a été conçue pour prendre des décisions, des engagements précis et concrets»*. Or M. di Meana estime que *«les écodiplomates»* ont cédé au chantage de George Bush menaçant de ne pas venir à Rio si on y prenait des décisions pouvant remettre en question l'*american way of life*. *«L'attitude des Etats-Unis*, écrit le commissaire européen, *confirme la volonté de ce pays de maintenir un style de vie contraire aux exigences du développement soutenable.»*

M. di Meana estime qu'en outre on a mis en sourdine le thème de *«l'explosion démographique»* qui est pour lui *«un défi incontournable»*. Conclusion du commissaire européen : *«En choisissant l'hypocrisie non seulement nous ne sauverons pas la Terre, mais nous n'en sortirons pas grandis moralement.»*

□ **Greenpeace bouche un égout de Rhône-Poulenc à Rouen.** – Une vingtaine de militants de l'organisation internationale Greenpeace, partis de leur navire ancré à Rouen, ont obstrué, jeudi 4 juin, le débouché sur la Seine de l'égout d'une usine Rhône-Poulenc située à Saint-Aubin-les-Elbeuf (Seine-Maritime). Les écologistes accusent l'entreprise de rejeter quotidiennement 50 000 mètres cubes d'eaux usées contenant encore des substances toxiques telles que des organochlorés et du mercure. Le 28 mai, les militants avaient exécuté une opération similaire sur l'exutoire de la papeterie Aliecl à Alizay (Eure).

□ **M. Alain Madelin (UDF) et l'écologie libérale.** – *«Sous couvert d'une prise de conscience écologique, on risque d'assister à un retour de mesures à caractère socialiste, dirigiste, tiers-mondiste»*, a affirmé M. Alain Madelin, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, à l'occasion d'un colloque organisé jeudi 4 juin, en marge de la conférence de Rio, par le Centre international de recherche sur les problèmes de l'environnement (ICREI). *«Il y a dans le sommet de Rio des réminiscences du club de Rome et de son appel pour arrêter la croissance»*, a ajouté le vice-président de l'UDF. L'ICREI, créé en novembre 1991 et présidé par M. Madelin, rassemble essentiellement des universitaires étrangers, qui militent pour un traitement libéral des questions d'environnement, fondé sur la propriété et l'économie marchande.



SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

M. Lalonde critique les nominations de directeurs décidées par Mme Royal

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 3 juin, les directeurs des cinq services résultant de la nouvelle organisation du ministère de l'environnement. Il s'agit de M. Gérard Metoudi qui prendra la tête de la direction des ressources humaines, des moyens et de la qualité de la vie (en remplacement de M. Dominique Bidou), de M. Jean-Luc Laurent, qui devient directeur de l'eau, de M. Henri Legrand, qui animera la direction de la prévention des pollutions et des risques majeurs (en remplacement de M. Michel Mousel), de M. Gilbert Simon, qui sera directeur de la nature et des paysages (en remplacement de M. François Letourneux), et de M. Michel Petit, qui sera le patron de la direction de la recherche et des affaires économiques et internationales (en remplacement de M. Jean-Claude Oppeneau) (*le Monde* du 5 juin).

Ces nominations ont suscité une réaction défavorable de la part de Génération Ecologie, le mouvement de M. Brice Lalonde, qui, dans un communiqué, parle de *« la chasse aux sorcières »* qui sévirait actuellement au ministère de l'environnement. Le cabinet de Mme Ségolène Royal a immédiatement réagi en rappelant que *« l'intervention d'une formation politique sur les nominations des directeurs d'administration est contraire à la tradition républicaine de neutralité et de réserve et qu'elle n'est pas recevable »*.

On précise encore, dans l'entourage de Mme Royal, que les « remplacés » seront appelés à d'autres fonctions et l'on rappelle que tous les directeurs et présidents des établissements publics sous tutelle du ministère de l'environnement (ADEME, IFEN, INERIS) ont été nommés par M. Lalonde et qu'ils demeurent à leur poste, même si plusieurs d'entre eux sont membres de Génération Ecologie.

[M. Gérard Metoudi, né le 29 septembre 1947 à Constantine (Algérie), est ancien élève de l'ENA et conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il a fait sa carrière depuis 1977 dans les cabinets ministériels, notamment au ministère de l'éducation nationale où il a été directeur de cabinet de M. Lionel Jospin.]

[M. Jean-Luc Laurent, né le 14 juin 1951 à Ville-sur-Illon (Vosges), est ancien élève de l'Ecole des mines de Paris. Il a dirigé l'agence de l'eau Rhin-Meuse avant d'être, en 1991, chargé de mission au cabinet de M. Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement.]

[M. Henri Legrand, né le 25 avril 1957 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines de Paris. Il a été, de 1984 à 1988, sous-directeur de la pollution de l'air au ministère de l'environnement avant de faire partie du cabinet de M. Brice Lalonde comme conseiller technique.]

[M. Gilbert Simon, né le 28 novembre 1947 à Montpellier, est ancien élève de l'ENA. Après avoir fait partie de divers cabinets ministériels il a été directeur adjoint de la protection de la nature puis, durant quatre ans, conseiller technique auprès de M. Brice Lalonde.]

[M. Michel Petit, né le 19 octobre 1935 à Barlieu (Cher), est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole supérieure des télécommunications. Il a fait une carrière scientifique dans le domaine de la physique de l'environnement, avant de devenir délégué général à l'espace au ministère de l'équipement.]

RELIGIONS

L'arrivée de Jean-Paul II en Angola

Le président Dos Santos insiste sur le rôle « pacificateur » de l'Eglise catholique

Jean-Paul II a été chaleureusement accueilli à Luanda, capitale de l'Angola, où il est arrivé, jeudi 4 juin, pour une visite de six jours. L'enthousiasme de ses hôtes officiels n'est sans doute pas dénué d'arrière-pensées politiques, à l'heure où le pays s'engage dans une lutte électorale difficile.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Pour son cinquante-cinquième voyage à l'étranger, Jean-Paul II a reçu un accueil chaleureux et bon enfant à Luanda, jeudi 4 juin. Bien avant son arrivée, l'aéroport du 4-Février résonnait de chants religieux. Le président Jose Eduardo Dos Santos était au bas de la passerelle pour souhaiter la bienvenue au pape, qui, aussitôt descendu du Boeing 747 d'Alitalia, embrassait le sol angolais, fidèle à son habitude.

La journée avait été déclarée fériée et des milliers de Luandais s'étaient massés sur la route menant au palais présidentiel de Futango, à quelques kilomètres du centre de la capitale. Perchés sur la tour de contrôle de l'aéroport, des soldats en treillis de camouflage agitaient la main, tandis que Jean-Paul II parcourait lentement le long tapis rouge, au côté du chef de l'Etat.

Dans son discours de bienvenue, ce dernier a rappelé que la majorité des Angolais étaient de confession catholique et souligné la coïncidence de la visite du pape avec le cinq centième anniversaire de l'évangélisation du pays par les missionnaires portugais et le premier anniversaire de la signature des accords de paix d'Estoril, en mai 1991.

« Votre visite illustre les bonnes relations entre le Vatican et la République populaire d'Angola », a déclaré le président Dos Santos. Il faut que ces liens se resserrent davantage, *« dans un esprit de respect mutuel, de coexistence pacifique et de coopération »*, a-t-il ajouté, insistant sur le rôle essentiel de *« pacification des esprits »* que joue l'Eglise catholique dans le processus de transformation du pays.

Un passé de luttes anticléricales

Sans doute ce discours présidentiel n'était-il pas dénué d'arrière-pensées politiques. Pendant les années « dures » du marxisme-léninisme, les églises furent brûlées et leurs biens confisqués. Mais l'Angola vit maintenant à l'heure du multipartisme et les échéances électorales se rapprochent (*le Monde* du 4 juin). Bien que l'ouverture de la campagne soit prévue pour la fin août, la « chasse aux voix » a déjà commencé.

Mieux vaut, à l'évidence, faire oublier les vieux slogans anticléricaux et montrer que le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir) et l'Église catholique entretiennent de bons rapports. M. Dos Santos, pas plus que les autres hommes politiques angolais, n'oublie pas que Jean-Paul II est le « père spirituel » de 55 % de la population.

C'est en portugais que le pape s'est adressé à la foule. *« Je suis venu avec un message de réconciliation et de paix »*, a-t-il lancé, rappelant que l'Eglise était au service des grandes causes de l'homme et que l'une d'entre elles était certainement l'édification d'une nation réconciliée et solidaire dans *« un Etat de droit »*. Répondant à l'attente de l'épiscopat local, très critique vis-à-vis des partis politiques et de l'agressivité qui prévaut entre eux, le pape devrait plaider en faveur de l'apaisement et demander aux deux principaux ténors de la scène angolaise, le MPLA et l'Union pour la libération totale de l'Angola (UNITA), d'adopter un ton plus conciliant.

Jean-Paul II a eu un premier entretien avec le président Dos Santos, avant de rencontrer brièvement les chefs de file de l'opposition – dont le dirigeant de l'UNITA, M. Jonas Savimbi – et, enfin, le clergé angolais. Les partisans de l'UNITA espèrent que le pape accordera, durant son séjour, un entretien particulier à M. Savimbi, faute de quoi, laissent-ils entendre, *« l'Eglise aura délibérément choisi d'appuyer le MPLA »*, dans sa lutte pour conserver le pouvoir.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

JUSTICE

Inculpé dans l'affaire des cliniques marseillaises

M. Jean Chouraqui est remis en liberté sous contrôle judiciaire

Affaibli par vingt-huit jours de grève de la faim, M. Jean Chouraqui, le directeur de clinique inculpé de complicité d'assassinat sur la personne de Léonce Mout et détenu depuis le 27 janvier 1990, a quitté jeudi 4 juin la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille. Remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, M. Jean Chouraqui, qui a été placé sous contrôle judiciaire, devra verser une caution de 1 million de francs (*le Monde* du 2 février 1990).

Directeur de trois cliniques marseillaises, M. Jean Chouraqui avait été interpellé une première fois le 14 novembre 1989 dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, le 18 mai 1988, du gérant de la Polyclinique-Nord de Marseille, Léonce Mout. Il avait cependant été relâché après quarante heures de garde à vue. L'affaire avait rebondi après l'assassinat, le 15 janvier 1990, du maire du septième arrondissement de Marseille, Jean-Jacques Peschard.

Arrêté quelques jours plus tard, Roger Mémoli, qui avouait les deux meurtres, affirmait alors que le commanditaire était l'ancien directeur administratif de la Polyclinique Nord, M. Marc Galeazzi. Interpellé à son tour, ce dernier affirmait avoir agi pour le compte de M. Jean Chouraqui avant de se rétracter, puis de l'accuser à nouveau. En vingt-huit mois de détention provisoire, M. Jean Chouraqui, qui a toujours nié, avait déposé dix-huit demandes de remise en liberté et une demande de non-lieu (*le Monde* daté 24-25 novembre 1991).

POLICE

Le congrès du SNC-FASP à Auxerre

Des commissaires favorables au décloisonnement

Le Syndicat national des commissaires (SNC-FASP, 15 % des voix) a, du 2 au 4 juin, réuni à Auxerre (Yonne) son congrès extraordinaire quelques jours après celui de l'organisation majoritaire dans ce corps de policiers (*le Monde* daté 24-25 mai). Les deux syndicats concurrents mobilisent leurs troupes dans la perspective des élections prévues à la fin de l'année.

En cinq années d'existence, le SNC a beaucoup contribué à modifier le paysage syndical policier. Survenue en 1986, sa création a d'abord mis fin au monopole historique « du » Syndicat des commissaires. Revendiquant aujourd'hui plus de trois cents adhérents, le SNC a attiré les déçus d'un amicalisme et d'un élitisme longtemps de mise chez les commissaires. Sa naissance dans le giron de l'organisation majoritaire chez les gardiens de la paix, la FASP, a sorti les chefs de service de leur splendide isolement. Du coup, le nouveau venu a profondément pesé sur l'évolution des rapports hiérarchiques dans l'institution policière.

« Notre appartenance commune à la FASP a eu pour effet immédiat de sortir des affrontements de type lutte des classes entre les commissaires et la base policière », commente l'un d'eux. Mais l'idéologie de ces commissaires partisans d'une *« police républicaine »* est beaucoup moins affirmée que celle des dirigeants de la FASP et du SNC, dont le cœur bat politiquement à gauche : ils réfutent tout clivage droite-gauche et les policiers qu'ils ont sous leurs ordres continuent de les appeler *« patron »*.

Allié aux gardiens de la paix, le SNC est tout naturellement favorable au décloisonnement de la police en tenue et de la police en civil. Le syndicat soutient les projets allant dans le sens du rapprochement, à l'image de l'expérimentation à Marseille d'une unité de prévention urbaine réunissant inspecteurs et gardiens de la paix. *« Il faut réorganiser la police judiciaire afin de retrouver l'efficacité du service public policier*, explique le secrétaire général, M. Pierre Lascombes. *Le délinquant est devenu polyvalent, passant d'un vol de voiture à un trafic de drogue. Le policier doit s'inspirer de cette polyvalence : il faudra briser le monopole des super-flics spécialisés et associer davantage les gardiens de la paix à la lutte contre la délinquance. »*

Réagissant en chef de service, plus d'un « patron » du SNC se dit sensible au projet ministériel de mise en œuvre d'un système d'heures supplémentaires... que la FASP combat farouchement. M. Paul Quilès, qui ne s'est pas déplacé à Auxerre, n'aura pas eu l'occasion d'en débattre avec les congressistes.

ERICH INCIYAN

REPÈRES

ILE-DE-FRANCE

Un viaduc sur la Seine pour l'A-14

L'A-14, la future autoroute à péage urbaine qui reliera la Défense à l'autoroute de Normandie, franchira la Seine par un viaduc. M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement et des transports, a pris cette décision jeudi 4 juin, *« en accord »* avec le ministère de l'environnement, et en se basant sur les conclusions d'une étude menée par M. Philippe Essig. 300 millions de francs supplémentaires, pris en charge par la Société des autoroutes Paris-Normandie, seront consacrés à des aménagements : couverture des voies sous la terrasse du château de Saint-Germain-en-Laye, création d'un parc paysager, protections phoniques...

Plusieurs associations défendaient le principe d'un franchissement du fleuve par un tunnel, qui aurait entraîné, selon le ministère de l'équipement, un surcoût d'environ 1 milliard de francs. M. Michel Péricard, maire (RPR) de Saint-Germain-en-Laye, s'est élevé le 4 juin contre cette décision : *« Si c'est le plan Essig ce sera la guerre... S'il faut gagner neuf mois, on saura les gagner. »*

SANS-LOGIS

Manifestation de solidarité avec les Africains de Vincennes

Cinq à six cents personnes ont participé, jeudi 4 juin, à la manifestation de solidarité avec les quelque cent cinquante familles africaines sans logement qui occupent, depuis le 20 mai, l'esplanade du château de Vincennes (Paris-12e). Aux cris de *« un toit, un droit »*, les manifestants, maliens pour la plupart, ont demandé l'application de la loi de réquisition des logements vacants.

Plusieurs élus du PCF, des Verts, de Génération Ecologie, et des militants de la Ligue communiste révolutionnaire participaient à ce cortège organisé par le Comité des Maliens de France, dont le nouveau président M. Sidibe Makan, a défendu l'autonomie du mouvement.

TOXICOMANIE

Surdoses mortelles à Nice : l'héroïne était trop concentrée

Selon les résultats des analyses toxicologiques effectuées par l'Institut médico-légal de Strasbourg, la recrudescence de surdoses mortelles dans la région de Nice est due à la consommation par les toxicomanes d'héroïne *« particulièrement concentrée »*. Douze toxicomanes sont décédés depuis le début de l'année dont huit en quinze jours (*le Monde* du 30 mai).

« Cela signifie, a indiqué mercredi 3 juin dans un communiqué, le procureur de la République de Nice, M. Paul-Louis Auméras, *que, parmi les différentes qualités d'héroïne actuellement en vente sur le marché de Nice, l'une d'entre elles présente une grande dangerosité faute d'un coupage suffisant »*. – (*Corresp. régional.*)

EN BREF

□ **Trois militants présumés de l'ETA inculpés et écroués.** – Trois militants présumés de l'organisation indépendantiste basque ETA, arrêtés, dimanche 31 mai, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), ont été inculpés et écroués, jeudi 4 juin, par Mme Laurence Le Vert, juge d'instruction au tribunal de Paris. Inaki Bilbao-Beascoechea, trente-trois ans, et Rosario Picabea-Ugalde, trente ans, ont été inculpés d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, infraction à la législation sur les armes, falsification de documents administratifs et usage, et infraction à la législation sur les étrangers. Bernardo Mella-Duran, trente-huit ans, a été inculpé d'aide au séjour irrégulier et d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

□ **Une quatrième inculpation dans le dossier de l'incendie de Barbotan.** – Edmond Lay, l'architecte chargé de la conception des thermes de Barbotan, où vingt personnes ont péri le 27 juin 1991 à la suite d'un incendie, a été inculpé jeudi 4 juin d'homicide involontaire par le juge d'instruction d'Auch (Gers) chargé du dossier, Mme Nicole Bergougnan. La veille, Mme Bergougnan avait inculpé Léo Raynal, le secrétaire général des thermes, et Jean-Michel Bergon, le patron de l'entreprise qui effectuait des travaux sur le toit de l'établissement (*le Monde* du 5 juin). L'ouvrier, qui avait provoqué le sinistre en manipulant du goudron avait été inculpé au lendemain du drame.

□ **Le SNEPAP-FEN estime que le plan de M. Vauzelle est *« une première réponse à ses demandes »*.** – Le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (affilié à la FEN), qui regroupe 61 % des éducateurs de l'administration pénitentiaire et 31 % des assistantes sociales, estime que les orientations du garde des sceaux sur la délinquance urbaine sont une *« première réponse »* à ses revendications en faveur d'une *« véritable politique de prévention de la délinquance et de lutte contre la récidive »*. Il dénonce toutefois *« l'état de carence de l'administration pénitentiaire (444 travailleurs sociaux pour un flux annuel de 75 000 détenus et 666 pour les 107 000 personnes annuellement suivies par les comités de probation et d'assistance aux libérés) »* qui rendrait le projet de M. Vauzelle *« impossible à mettre en place »*.

□ **Huit chasseurs condamnés pour menaces de mort.** – Six mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende, telle est la condamnation infligée, lundi 1er juin, par le tribunal correctionnel de Pau (Pyrénées-Atlantiques) à huit chasseurs, dont plusieurs élus locaux et présidents d'associations de chasse. A l'automne 1990, ces chasseurs, exaspérés par les mesures de protection de l'ours, avaient menacé de mort le sous-préfet d'Oloron et des spécialistes de l'ours des Pyrénées. Le tribunal fixera ultérieurement le montant des dommages et intérêts demandés par les plaignants.

CULTURE

CINÉMA

Grand écrin

L'inauguration du cinéma Gaumont Grand Ecran à Paris lève le voile sur un nouveau monument dans le treizième arrondissement

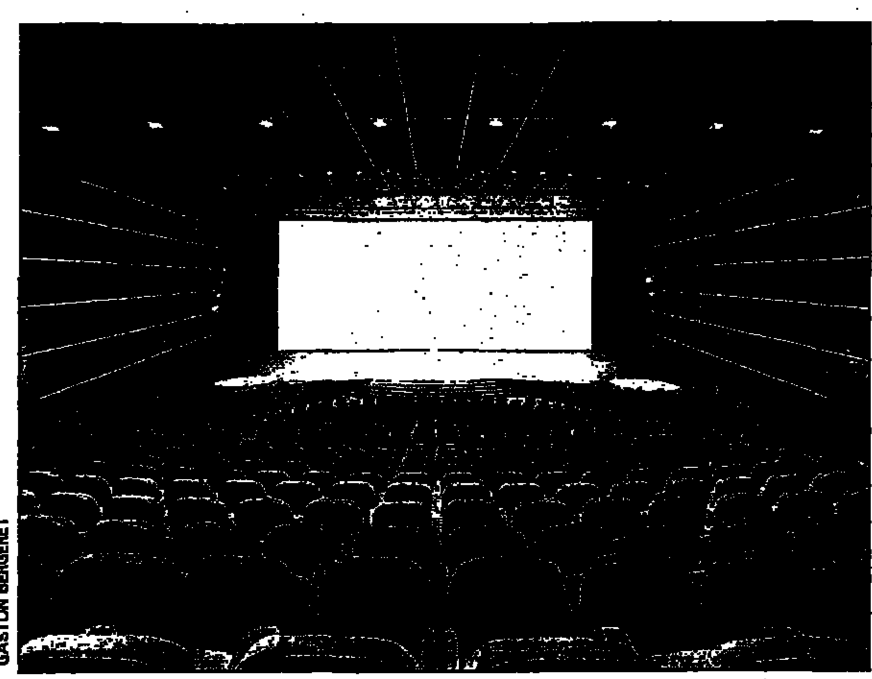
Vingt-quatre mètres de large pour dix de haut, soit 240 mètres carrés, font de l'écran du nouveau cinéma Gaumont, place d'Italie à Paris, le plus grand de France. La capitale posséda naguère une toile encore plus grande, celle du Gaumont-Palace, place de Clichy – magnifique salle, démolie en 1973 au profit d'un complexe hôtelier qui, en fait de complexe, devrait rougir de son architecture, proprement innommable. Mais cet écran demandait trois projecteurs juxtaposés, d'où des risques de fragmentation et d'imprécision de l'image.

Et il était destiné à une salle gigantesque, près de cinq mille places : un rapport du spectateur au film très éloigné de ce qu'offre la nouvelle salle, avec ses six cent cinquante fauteuils. Un mode de calcul inusité jusqu'à nouvel ordre donne un ratio de de 0,36 mètres carrés d'écran par spectateur, ce qui en fait un aquarium des plus respectables. Pas étonnant, dans ces conditions qu'on ait fait appel à Luc Besson, ses poissons et ses abysses, pour la démonstration technique des qualités de ce nouvel outil.

L'outil en question inclut ce qu'on peut trouver de plus sophistiqué en matière de projection et de son, mais aussi un véritable effort d'architecture. *Le volume de la salle* est à la fois ample et accueillant, la visibilité y est remarquable grâce à l'emploi systématique des gradins, et réussi le design de ce qui n'est souvent qu'une boîte sombre. Le noir des murs, souligné de traits lumineux rouges, indique assez précisément qu'on n'est pas dans un lieu anonyme, un entrepôt à images, une cocotte-minute vouée à cuire le cinématographe, comme le sont tant de salles, mais dans un espace de confort et généralement de plaisir, même si ce plaisir dépend de la qualité des films, comme l'a rappelé Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, en inaugurant la salle jeudi 4 juin : *« Une salle n'est jamais qu'un écrin. »*

En ouvrant la séance devant le gratin du cinéma français, venu célébrer la consécration de ce temple des images destiné à manifester l'optimisme, ou au moins la combativité, de la profession face à la baisse des entrées, Nicolas Seydoux a dit que c'était *« un événement pour le cinéma »*. Jacques Chirac a enchaîné en affirmant qu'il s'agissait d' *« un événement pour la capitale »*, avant d'écorcher le nom de Jean-Jacques Beineix, dont le nouveau film, *IP5*, étrennait cette toile gigantesque.

En première partie de programme, Gaumont offrait aux spectateurs un générique à grand spectacle, avec rayons lasers et galaxies cinématographiques en expansion, entre George Lucas et Jean-Michel Jarre. Autocélébration d'autant plus méritée que la firme à la marguerite revient de loin. Le cabinet d'architecte Daronian et Gayet, à qui elle a confié le soin d'imaginer ce Grand Ecran, avait dû repenser entièrement ce qui, pour la mairie de Paris, devait être initialement le grand pôle audiovisuel de la capitale. Pour des raisons obscures mais classiques dans les annales architecturales de la capitale, ce projet avait tourné au flop.


GASTON BERGERET

La nouvelle salle Grand Ecran de Gaumont, place d'Italie : un espace de confort et de sophistication technique.

Ainsi, pour s'en tenir à la seule salle, installée à cheval sur deux lignes de métro, a-t-il fallu revoir entièrement l'isolation acoustique, donner un sens à des circulations qui n'en avaient guère, sacrifier des espaces, pour certains conséquents, mais non conformes aux règles de sécurité, trouver enfin le volume d'un hall d'accueil digne de son nom et qui, lui aussi, bénéficie d'un design de bon aloi.

Grand Ecran est en outre flanqué de deux salles identiques de cent places chacune, qui bénéficient d'un écran de 8 mètres de large. L'architecture en est plus simplement cubique, soit un espace inhabituellement ample, des gradins là encore et, pour Gaumont, la conviction que les cinéphiles reconnaîtront ici des endroits de plaisir, loin des boîtes à chaussures qui, des années durant, ont contribué à faire fuir le public vers le petit écran.

Grand Ecran est aussi le nom du bâtiment qui, outre le complexe Gaumont, accueille des bureaux (14 000 mètres carrés), des commerces (5 000 mètres carrés) et une zone qu'il faut bien appeler de transit, car elle conduit aux joies du centre commercial Galaxie et à l'hôtel Orion.

Jacques Chirac avait demandé à l'architecte japonais Kenzo Tange de concevoir cet édifice destiné à répondre aux grands chantiers de l'Etat.

Le choix n'était pas mauvais, même si l'agence Tange vivait déjà sur son passé. Une exposition, présentée à l'Ecole des beaux-arts de Paris dans la foulée de cette commande, nous avait d'ailleurs alarmé sur le risque que semblait prendre la Ville. Mais, sans atteindre le niveau de Spreckelsen, l'architecte de l'Arche ni celui de Pei, l'inventeur de la pyramide du Louvre, au moins était-on loin de ce que dans le même élan amical, le maire de Paris s'apprêtait à laisser Cacoub concevoir pour la porte Maillot.

Le modèle des Docklands

L'enjeu de la place d'Italie était extrêmement sérieux, puisqu'il s'agissait de réconcilier Paris avec un treizième arrondissement mutilé pendant quelque vingt ans, redonner une forme à la place d'Italie, faire oublier le chaos des tours alentour, signifier la continuité de la ville, la marquer d'un authentique monument qui redonnerait un peu de signification au quartier.

Tange et son agence avaient-ils cependant une véritable marge de manœuvre ? Sans doute pas. La mode, en ces années de retour de la droite, étant au thatchérisme, c'est le modèle londonien des Docklands, alors jalousé, qui semblait devoir prévaloir ici comme ailleurs dans Paris. Le bâtiment Grand Ecran est-il si moche ? Non, au regard de maintes catastrophes urbaines. Il est même gracieux, si on le compare à ce qui s'achève ces temps-ci sur la dalle de la gare Montparnasse, selon une inspiration franco-japonaise d'ailleurs assez semblable. Mais, jusqu'à la reprise par Gaumont de la salle en sous-sol, cet immeuble de bureaux répartis en trapèze autour d'un atrium, à la verrière sans intérêt et au sol dénivelé sans élégance, ne trouvait sa raison d'être que dans sa tour extérieure, coquetterie bien excessive pour un tel « monument », et bien insuffisante pour faire signe à la ville.

Le seul élément de charme et de culture dans ce qui n'était somme toute qu'une grosse et arrogante porte pour les centres commerciaux voisins se trouve dans le magasin Nature et découvertes, aperçu à l'occasion de l'ouverture du Grand Ecran Gaumont. Des grands élans forestiers de Beineix à ce repaire d'écolos sportifs ou rêveurs, le pas est naturel et de saison à l'heure du sommet de Rio.

FRÉDÉRIC EDELMANN et JEAN-MICHEL FRODON

NOTES

Bibelot

LES IMPOSTEURS
de Michael Lindsay-Hogg

Un jeune couple, lui broker, elle croqueuse, se calfeutre dans sa suite d'un palace londonien depuis que les affaires de monsieur battent de l'aile. Les tourtereaux à bout d'American Express hésitent entre vendre leur ultime objet de valeur, une statuette de Moore, ou s'en servir pour une escroquerie à l'assurance. Coup de théâtre : le précieux bibelot disparaît. Il a été volé par la femme de chambre, qui présente les particularités d'être sourde-muette, affligée d'un petit frère punk-camé-débile, et nonobstant sensible aux charmes de la statuaire contemporaine – mais où vont-ils chercher tout ça ?

Ils vont chercher ça dans un médiocre téléfilm de la BBC, élevé chez nous pour de mystérieuses raisons au titre de film de cinéma. Intrigue languissante, psychologie dessinée à la truelle et méditation sur le couple comme on n'en publie plus dans *Confidences* depuis le début des années 50 sont les ingrédients de cette « comédie » pour laquelle John Malkovich et Andie Macdowell ont été appelés en renfort. Les deux vedettes américaines devaient avoir des courses à faire chez Harrods, mais on s'abîme une réputation avec moins que ça.

J.-M. F.

En panne

LA NUIT DE L'OCÉAN
d'Antoine Perset

Jonathan, un jeune marin-pêcheur, meurt au cours d'une tempête dans des conditions d'ailleurs mal définies. Son meilleur ami, Martin (*Pierre-Loup Rajot*, l'air sombre et les joues mal rasées, comme dans les pubs viriles à la télé), arrive dans le village du Finistère où Jonathan occupait une maison isolée, à la recherche de souvenirs. Surgit alors Hélène (Jeanne Moreau) avec ses trois fils, embourgeoisés et parfaitement déplacés dans le décor. Personne ne pourra s'opposer à l'emprise qu'exerce Hélène sur Martin qu'elle considère comme un substitut de son fils mort, aimé, trop aimé.

Il y a une bonne idée de scénario mais pas de scénario. En 1980, Antoine Perset avait filmé en noir et blanc trois paysans s'accrochant à un village déserté des Cévennes, huis clos en pleine nature. Cela s'appelait *les Trois Derniers Hommes*. *La Nuit de l'Océan*, tournée en 1987 et qui a découragé jusqu'ici les distributeurs, c'est esthétiquement la même chose mais en couleurs, aux effets très recherchés. Des personnages saisis dans des attitudes contemplatives, sans vie réelle, sans émotion, sont implantés dans des paysages bretons sur lesquels sont plaqués des extraits de la *Neuvième Symphonie* de Mahler. Ce film prétentieux, ennuyeux, est sauvé du désastre total par la voix, les sourires, les larmes, le jeu personnel de Jeanne Moreau, troublante dans la douceur vampirique qu'elle a pour atteindre l'inceste par procuration.

JACQUES SICLIER

Buffet campagnard

LES ANNÉES CAMPAGNE
de Philippe Leriche

C'est un film très simple auquel on ne comprend rien. Prenez Charles Aznavour, par exemple : il joue dans cette chronique rétro-paysanne (on y roule en 504, on écoute *Mamy Blue*), le rôle d'un grand-père, idolâtré par son petit-fils. Une heure et demie après le générique, on ignore toujours ce que cet aïeul est venu faire à la campagne, ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas, ce qu'il pense ou ressent.

Les personnages traversent *les Années campagne* comme des extra-terrestres qui ne savent comment s'installer dans cette histoire très ordinaire d'initiation adolescente. Pourtant tout ce qui arrive à Jules (Benoît Magimel, vu pour la dernière fois avant sa puberté dans *la Vie est un long fleuve tranquille*) reste prévisible : en un été il passe toutes les épreuves qu'appelle son âge, avec la régularité d'un boy-scout collectionnant les badges : intégration dans la bande, liquidation de l'Œdipe et perte de sa virginité (avec Sophie Carle, nymphe des bois en robe paysanne toute simple genre Cacharel ou Kenzo).

A la fin du film, le critique se prend à souhaiter que, lors du calcul de sa retraite, *les Années campagne* comptent double.

T. S.

Hymne à Fréhel

Jusqu'au 5 juillet, Montmartre célèbre Fréhel, morte le 3 février 1951 dans un hôtel borgne de Pigalle. A 18 h 30, place des Abbesses (les 5, 6, 7 juin), place Jules-Joffrin (12, 13, 14 juin), place Utrillo (19, 20, 21 juin), place Marcel-Aymé (26, 27, 28 juin), place Valadon (3, 4, 5 juillet), la Compagnie du jardin des Abbesses chante Fréhel dans la rue. Du 17 au 23 juin, avec le concours de la Cinémathèque française, le Studio 28 présente chaque jour, à 19 heures et 21 h 30, un film différent dans lequel joue Fréhel : *Cœur de lilas* d'Anatole Litvak, *la Rue sans nom* de Pierre Chenal, *Berlingot et compagnie* de Fernand Rivers, *le Puritain* de Jess Müsso, *Un homme marche dans la ville*, de Marcel Pagliero, *l'Enfer des anges* de Christian Jacques. En première partie de la seconde séance, à 21 heures, Mistigri chante le répertoire de Fréhel.

▶ Renseignements, tél. : 46-06-36-07.

DANSE

Drôle de rap

Chorégraphies de la vie quotidienne

MOUV'DANSE HIP HOP
à l'Opéra-Comique

Cela fait près de dix ans qu'on suit les Black, Blanc, Beur, « ancêtres » du rap en France. Ils viennent de danser *Rapetipas* (un clin d'œil à Petipa, le chorégraphe du Kirov) à l'Opéra-Comique, appréciant, avec l'humour qui convient, de se produire dans un lieu si prestigieux. En Allemagne, aux Pays-Bas, où ils sont des vedettes, ils ont l'habitude de tourner dans des opéras, la diffusion culturelle en Europe du Nord étant beaucoup moins assujettie à des lieux ou à des systèmes de production hiérarchisés.

Aux côtés des Black, Blanc, Beur, on a découvert deux compagnies : Art Zone, de Colombes, dans *Raptime*, et Macadam, de Montreuil, dans *le Système Babylone*. Bilan de la soirée : tentative réussie d'un art populaire, jailli d'un milieu où la première nécessité est la culture.

Art Zone, qui commençait la soirée, a privilégié un rapport graphique entre la danse et la musique : trois danseurs menés par le chorégraphe David Valentine, et trois chanteurs rapant en français une composition d'Alain Vazeux, du groupe HMF. Un spectacle épuré, en noir et blanc, qui joue sur les ruptures de rythme. Farid Fedjer n'hésite pas à venir « crooner », façon Marvin Gaye, affirmant ainsi avec talent le refus d'Art Zone d'être tenu enfermé dans les clichés imposés par le showbiz. Une telle simplicité, assez éloignée de ce que l'on attend du rap, qui n'a jamais peur d'un gros effet quand on le voit à la télévision, met en relief la force de ce mode d'expression.

Le travail de Macadam nous a semblé plus convenu, bien que d'un niveau professionnel indiscutable. Les danseuses y tiennent leurs places avec autorité, comme souvent dans les compagnies de rap, quand les filles ne sont pas juste les belles plantes qui animent le décor.

Pour finir : l'histoire du rap dansée et chantée par les Black, Blanc, Beur, avec un métier qui ne date pas d'hier – on pense au danseur Marc Piel, présent depuis les premiers pas, – garde une naïveté dans l'invention, propre aux expressions artistiques qui naissent de la vie quotidienne. Dans *Rapetipas*, la noblesse de l'Afrique rencontre l'immigré trouvé mort sous du papier journal. Fait divers. Les images chorégraphiques se télescopent avec la bande-son de Dee Nasty.

Un spectacle non narratif

Quel progrès depuis *Contrepied*, leur dernière création, donnée il y a un an au Théâtre de l'Est parisien ! Cette fois-ci, la chorégraphe de la compagnie, Christine Coudun, a eu assez d'autorité ou assez d'intimité avec les danseurs pour les lancer dans un spectacle non narratif. Le sujet s'y prêtait : *Rapetipas* est une traversée de toutes les figures et de tous les styles qui nourrissent le rap, de la danse africaine, en passant par le jazz des années 30 et le ragga de l'immigration jamaïquaine, au break actuel, en évolution constante. L'énergie qui porte le rap en fait une des formes de danse les plus abstraites du moment. Un air de filiation avec du Cunningham dansé en accéléré.

Les trois compagnies, réunies sous le titre générique Mouv'Danse hip hop, l'ont été à l'initiative de Christian Tamet, qui dirige le Théâtre contemporain de la danse : lui et son équipe ont veillé à leur donner les moyens de s'exprimer. Une fois n'est pas coutume : le rap, produit dans ces conditions, représente incontestablement une voie possible de la danse contemporaine.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Black, Blanc, Beur, Macadam et Art Zone, dans le cadre de la programmation du TCD. Opéra-Comique. Le 5, à 20 h 30. Tél : 42-74-16-22.

MUSIQUES

Le rock démonté

Débuts parisiens d'une chanteuse anglaise unique et neuve

PJ HARVEY
au Bataclan

PJ Harvey aurait sans doute voté pour Jacques Derrida, eût-elle été professeur à Cambridge. La chanteuse, qui faisait jeudi soir ses débuts à Paris, s'est lancée dans une entreprise de déconstruction du rock dont la rigueur et l'exhaustivité (surtout au bout d'un an à peine de carrière) impressionnent autant que le succès public qu'elle rencontre.

Jeudi soir, pour les débuts parisiens de PJ (Polly) Harvey, le Bataclan (mille places) était plein à craquer et l'arrivée de la chanteuse sur scène – t-shirt noir sans manches, cheveux noirs plaqués en arrière, silhouette d'elfe, grosse guitare rouge – fut une version rock de la scène du saloon dans les dessins animés de Tex Avery : on entendait les mâchoires inférieures se décrocher, les yeux s'exorbiter. PJ Harvey fit comme si de rien n'était et se lança dans une toute petite heure de musique inédite, provocante, accompagnée d'un bassiste et d'un batteur.

Les textes de *Dry*, le premier album du trio, sont – au choix – d'une honnêteté irrésistible ou d'une impudeur embarrassante. PJ Harvey les chante d'une voix claire, un peu traînante, qui a ressuscité chez les plus anciens le souvenir de Patti Smith. Mais, là où l'Américaine cherchait à faire revivre la mythologie du rock'n'roll, l'Anglaise la démonte pièce par pièce. Ce n'est pas très rock de chanter à des centaines de fans *« You leave me dry »* (« tu me laisses sèche »). C'est en tout cas une manière neuve d'établir le rapport d'adoration qui se noue entre scène et salle pendant un concert, en évitant ostensiblement tout effort de séduction, pour l'exacerber un peu plus. Avec ses musiciens, PJ Harvey réussit à fondre ce théâtre un peu pervers dans une masse sonore rudimentaire, économique qui, en prenant les éléments de base du rock, les réarrange – chronologiquement, dans le mixage – jusqu'à ce qu'ils sonnent neufs, jusqu'à ce qu'une vieille chanson usée comme *Highway 61 Revisited* de Dylan prenne un bain de jouvence qui est aussi un bain d'acide, ou qu'une nième variation sur les trois accords de *Gloria (Victory)* se détache du modèle pour voler de ses propres ailes.

Le plus étrange dans cette aventure, c'est de voir un groupe aussi jeune (le trio s'est formé il y a un an) arriver aussi vite à une espèce de perfection, à une idée aussi précisément définie d'une musique qui n'appelle pourtant pas systématiquement la réflexion. Le suspense est désormais total : personne ne sait jusqu'où peut aller PJ Harvey.

THOMAS SOTINEL

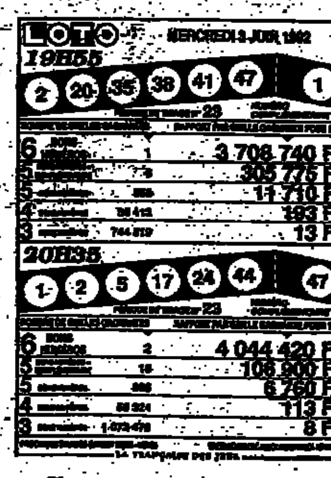
TACOTAC

LE N° 896 109 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
96 109	GAGNENT	40 000 F
6 109		4 000 F
109		400 F
09		40 F
9		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1992

23e TRANCHE
TIRAGE DU 4 JUIN 1992


LOTO — MERCREDI 3 JUIN 1992

19H55 : 2 20 35 38 41 47 — 1
TIRAGE N° 23

6	1	3 708 740 F
5 +	[illegible]	305 775 F
5	[illegible]	11 710 F
4	38 412	193 F
3	744 819	13 F

20H35 : 1 2 5 17 24 44 — 47
TIRAGE N° 23

6	2	4 044 420 F
5 +	18	106 900 F
5	[illegible]	6 760 F
4	88 324	113 F
3	1 673 478	8 F

□ C'est par erreur que nous avons publié dans nos premières éditions d'hier (*le Monde* du 5 juin) les numéros du Loto du mercredi 20 mai. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.



CULTURE

THÉATRE

Dis-moi qui est mon fils

Marcel Maréchal joue Eduardo De Filippo et fête les beurs à Marseille

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

A Naples, dans les années 30, ou 50, peu importe, Domenico Soriano, un gosse de riche mène *une vie facile, joyeuse. Il* a une écurie de courses, il aime les beaux voyages, il ne se conduit pas bien avec les femmes.

Marié, il n'a pas rompu une liaison avec Filumena, personne très «*présente*», très vivante, qu'il avait rencontrée dans une «maison». Il devient veuf. Il refuse d'épouser Filumena. Elle feint d'être sur le point de mourir, il y croit, l'épouse (que risque-t-il ?). Elle se relève, il *n'est pas content, elle lui apprend* qu'il va devoir se montrer responsable : elle est la mère de quatre fils. Grands fils. Qu'ai-je à y faire ? demande Domenico. L'un des trois est ton fils, dit Filumena.

Et toute la pièce d'Eduardo De Filippo est là : le père meurt d'envie de savoir lequel est son fils. Aux trois hommes, ensemble ou séparément, il tend des pièges. Sans succès, eux-mêmes ne savent pas. Et la mère se tait. Et rien n'apparaît qui rappelle un lien du sang. Eduardo De Filippo égratigne, et même racle, un des grands points sensibles de la condition humaine, il le fait avec pas mal de conscience, de cœur.

Marcel Maréchal reprend à Marseille *Filumena Marturano*. Très beau décor – le Vésuve, la mer, les îles – de Nicolas Sire. Maréchal (Domenico) et les trois fils (Dominique Bluzet, Mathias Maréchal, Moussa Maaskri) portent des complets-vestons magnifiques taillés par Agostino Cavalca. Françoise Fabian (Filumena) est bien. Mention particulière à Michel Demiautte, irrésistible en avocat pas clair.

Somme toute une belle soirée, à laquelle le public de la Criée fait un accueil *du* tonnerre. *Il* y a une raison «adventice» : Marcel Maréchal a eu l'idée de faire, de l'un des fils, un natif de l'Afrique du Nord. L'un des trois acteurs est Algérien, Moussa Maaskri, c'est lui qui, en octobre *1989*, avait joué dans cette même Criée une pièce beur, magnifique, racontant la situation des jeunes dans les quartiers nord : chaque soir le théâtre débordait d'Algériens. Oui, que l'un des fils du protagoniste principal de la pièce puisse être algérien, voici le sel de la pièce, dans cette grande cité de Marseille où il est bon de prêcher, jour après jour, la bonne parole, à ceux qui ont élu pour figure de proue Charles Martel.

MICHEL COURNOT

► **La Criée, les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Mercredi à 19 heures. Dimanche à 17 heures. Jusqu'au 27 juin. Tél. : 91-54-70-54.**

PATRIMOINE

Le sort du Musée juif de Prague

La communauté de Tchécoslovaquie espère reprendre possession de l'un des lieux les plus controversés de son histoire

PRAGUE

de notre correspondante

Pas une rue où l'on ne célèbre la mémoire de Franz Kafka, l'écrivain tchèque, de religion juive et de langue allemande, car Prague vit aujourd'hui à l'heure de la «judéomania». Le Golem, cette créature de la mythologie juive, est partout : titre de revue, nom de restaurant, d'émission de radio ou de spectacle de science-fiction. Encore plus spectaculaire sans doute le succès retentissant du groupe Shalom (la «paix» en hébreu) et de son chanteur Petr Muk qui, bien que non juif, chante les louanges du judaïsme : «*Des midinettes de quinze ans portent l'étoile de David au cou*, raconte le directeur de la Fondation juive de la République tchèque, Tomas Kraus. *Nous préférerions bien sûr passer plus inaperçus dans la masse des citoyens tchèques, mais comme le racisme résulte essentiellement du manque de connaissance de l'autre, ces manifestations, parfois excessives, de philosémitisme sont finalement plutôt positives.*» Seule entrave à l'épanouissement de la communauté décimée par les nazis – sur 80000 juifs vivant en Bohême-Moravie avant la guerre, on en recense aujourd'hui à peine 3000, – les difficultés rencontrées pour reprendre possession de ses anciennes propriétés.

Car si la loi de restitution, instituée par l'Assemblée fédérale en novembre 1990, permet aux citoyens *tchèques et slovaques de récupérer* les biens spoliés par les communistes à partir du coup de Prague, en février 1948, cette date-butoir s'avère rédhibitoire pour les juifs. «*Notre oppression a commencé en 1939, lorsque Hitler a annexé les territoires des Sudètes* (nord de la Bohême), *pas en 1948 !*», s'insurge Tomas Kraus.

En 1941, l'ensemble des biens de la communauté juive sera en effet confisqué par les nazis. Au moment de la Libération, ils seront rendus aux rares rescapés des camps, puis, remis à la disposition de l'Etat tchécoslovaque lors des grandes nationalisations orchestrées par le régime communiste en 1949. Comme les survivants de cette communauté se sont massivement engagés dans les rangs de l'Internationale socialiste, et sont restés, jusqu'au procès de Slansky en 1950, de fervents communistes, il leur est aujourd'hui difficile de revendiquer des biens donnés volontairement au régime.

En revanche, si l'on décidait de recevoir légalement les demandes de réparation antérieures à 1948, mesure qui dédommagerait la communauté juive, les descendants des 3,5 millions d'Allemands des territoires des Sudètes, expulsés en 1946, en mesure de rétorsion à l'occupation allemande, pourraient, eux aussi, prétendre à une restitution. Or c'est précisément pour éviter toute revendication de la part de ces Allemands des Sudètes, soutenus par le parti allemand des chrétiens-démocrates de Bavière (CSU), que le Parlement tchécoslovaque a décidé de ne pas accepter les requêtes concernant la période précédant la prise du pouvoir par les communistes.

Cette disposition a le don d'irriter la Fédération juive. Cependant, Tomas Kraus a trouvé une parade en élaborant un projet de loi rédigé avec la collaboration du premier ministre tchèque, Petr Pithart. Ce texte met l'accent sur la notion de communauté religieuse : «*Pour l'instant*, explique-t-il, *la séparation de l'Eglise et de l'Etat est théorique : les organisations religieuses restent financées par le ministère de la culture, mais cette dépendance verra son terme dans deux ans. Si nous voulons acquérir notre indépendance, nous devrons en avoir les moyens.*» La communauté juive devrait ainsi pouvoir reprendre possession de l'un des lieux les plus controversés de son histoire : le Musée juif.

«Une œuvre machiavélique»

La première émancipation des juifs a été accordée par Josef II en 1781. En 1848, elle est totale. Cette amélioration de la condition de la communauté hébraïque se traduit, au tout début de notre siècle, par de gigantesques travaux d'assainissement du quartier juif. La quasi-totalité des vieux édifices de ce centre spirituel disparaissent. Pour conserver la mémoire de leur communauté – *implantée ici dès le douzième siècle* – ses membres construisent le Musée juif. Un objectif que les nazis pervertiront. Ces derniers décident de faire de ce lieu sacré le «Musée de la race exterminée», et, à cette fin, mettent à contribution les plus grands spécialistes juifs : Josef Polak et Alfred Engel. Ces derniers seront chargés d'archiver les biens confisqués aux juifs avant leur départ pour le camp de Terezin.

Aujourd'hui, la Fédération internationale de la protection du patrimoine juif juge qu'il serait honteux de maintenir en l'état cette «*œuvre machiavélique*» et propose tout simplement le rapatriement de ses biens en Israël. Un désir auquel certains *responsables praguois s'opposent* vivement.

Si la Fédération juive de Bohême et de Moravie a réussi à imposer sa position, l'avenir du musée n'en est pas pour autant résolu. Il faudra encore que le Parti civique démocratique, ultralibéral et grand favori des élections législatives des 5 et 6 juin *prochains, dont les liens avec la CSU* sont clairement affichés, tienne les promesses faites par l'actuel premier ministre, et vote le projet de loi.

CATHERINE MONROY

AGENDA

> **Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Journal intime de Sally Mara : 19 h. Rel. dim., lun. Courteline... Guitry! : 20 h 30. *Rel. dim., lun. L'amour est aveugle :* 22 h 15. Rel. dim.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Le Poisson volant : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Staël ou la Communauté des esprits : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 16 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Venin du théâtre : ven., sam., lun., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). Personne d'autre : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h.

BASTILLE (43-57-42-14). L'Inquisitoire : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

BATEAU-THÉATRE NAUTILUS *(40-51-84-53). Martin Eden : , 20 h 30.* Rel. dim., lun., mar. Gare aux lunes : 22 h 15 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.

BERRY (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Paty, OK, Ytap, KO : mar. 19 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : mer., mer., jeu. 21 h.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). La Cerisaie : 20 h 30. Rel. dim., lun. Les Femmes au tombeau : dim. 18 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma Souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE *(42-78-52-51).* Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). En attendant Godot : ven. (dernière) 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas) : ven., mar. 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais là? : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ubu roi : ven. 18 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Les Solitaires *intempestifs : ven., sam., mar., mer.,* jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h. Rel. mer., dim., lun.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : ven., sam. (dernière) 21 h. Voltaire's Folies : mer., jeu., ven., sam. 19 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. *dim., lun.*

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Bal masqué : ven., dim., mer. 20 h 30. Caligula : lun. 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : dim., mer. 14 h. Le Malade imaginaire : sam., mar., *jeu. 20 h 30 ; lun. 14 h.*

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : ven., sam., mar. 18 h 30 ; dim. 15 h ; lun. 20 h. Le Livre d'heures : sam. 17 h ; lun. 18 h 30. Le Roi Lear : ven., sam., mar. 20 h 45 ; dim. 17 h.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). *Souris blanche : 21 h 30 ; dim. 17 h.* Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : 21 h. Rel. dim., lun.

EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.

ESPACE JAPON (42-60-69-30). La Femme qui attire la pluie : ven. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). *Salle I. Titre provisoire : 20 h 30. Rel.* dim. soir, lun. Salle II. Et si je? : 20 h 30. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : 21 h. Rel. dim., lun. Angèle : 22 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nina : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 20 h 15. Rel. dim. Eric Thomas dans son nouveau spectacle : 22 h. Rel. dim.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Frères Zénith : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. (dernière) 17 h. Les Pieds dans l'eau : mar., mer., jeu. 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Victor ou les Enfants au pouvoir : 20 h 15. Rel. dim. J'aurais tellement voulu être un fait divers : 22 h 15. Rel. dim. Le Solidataire : ven., sam. (dernière) 19 h. Un pour la route : lun., mar., mer., jeu. 19 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). L'Indien cherche le Bronx : mar. 21 h.

HUCHETTE *(43-26-38-99). La* Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. lun. L'Amérique, l'Amérique... : 20 h. Rel. lun. La vie n'est pas un film de Doris Day : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. Feu la mère de Madame! : 20 h. Rel. lun. Arthus de Penguern ou Comme une légère angoisse : 21 h 30. Rel. lun. Les Amours jaunes : ven., sam. (dernière) 18 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MARAIS *(42-78-03-53).* L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 21 h 15. Rel. dim., lun. My Dinner with André (spect. en anglais) : mer., ven., sam. 19 h 30. Snow White and the three Frenchmen (spect. en anglais) : jeu., mar. 19 h 30 ; sam. 16 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-02-07). Je veux faire du cinéma : ven., sam. (dernière) 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven., dim. 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30.

UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45. Rel. dim., lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Albert Dupontel : ven., sam., dim. (dernière) *20 h 30.*

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : *20 h 30 ; sam. 15 h. Rel.* dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de la Carlière : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Journal d'une petite fille : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : sam. 17 h 30 ; mar., mer., jeu. 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : 21 h. Rel. dim.

PRÉ-CATALAN (JARDIN SHAKESPEARE) (43-71-14-26). Mangeront-ils? : ven., sam. 19 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 17 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). La Troisième Ligne : 22 h ; *dim. 20 h 30. Rel.* lun. Exercices de style : ven., sam., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Ciberia : 21 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. *soir, lun.*

SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Amérique de Jean-Paul Martineau : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). Oh, les beaux jours! : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. *soir, lun.*

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Carnaval : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Athenais entre en scène : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Christian Briand dans Tout est show-baise : 22 h. Rel. *dim., lun.*

THÉATRE DE LA LUNE NOIRE (43-38-70-29). Histoires de dire... : ven., sam., mar. 20 h 45.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Au coeur, la brûlure : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. La Ronde : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Veillée funèbre : 20 h 30. Rel. dim. Les Bonnes : ven., sam. (dernière) 20 h 30. *Le Libertinage : ven., sam. (dernière)* 22 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un Soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Histoire de la fille qui ne savait pas s'agenouiller : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : 20 h 30 ; jeu. 20 h ; dim. 15 h. Ubu roi : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La vie est un songe : ven., sam., mar., *mer.*, jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Bufaplanètes : mar. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. *Greek (A la grecque) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30.* Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Kvetch : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Education *d'un prince : ven., sam., mar., mer.,* jeu. (dernière) 19 h. Agnès de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRÉTAUX DE L'ARSENAL (42-77-47-54). Le Professeur Froeppel : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h ; sam. 19 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS *(42-33-09-92). La Trilogie* marseillaise : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 16 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

LE PROFESSEUR FRŒPPEL. Tréteaux de l'Arsenal (42-77-47-54) (dim., lun.), 20h30 (3).

PERSONNE D'AUTRE. Atelier (46-06-49-24) (dim.), 21h (4).

LE VENIN DU THÉATRE. Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, mar.), 20h30 ; dim. 17 h (4).

LE MALADE IMAGINAIRE. Comédie-Francaise (40-15-00-15), sam., mar., jeu. 20 h 30 et lun. 14 h (6).

UN POUR LA ROUTE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 19 h (8).

BUFAPLANÈTES. Théâtre national *de l'Odéon (petite salle) (43-25-70-32)*, mar. 18 h 30 (9).

L'INDIEN CHERCHE LE BRONX. Hôpital éphémère (46-27-03-28), mar. 21 h (9).

PATY, OK, YTAP, KO. *Berry* (43-57-51-55), mar. 19 h 30 (9).

SANS MENTIR. Bouffes parisiens (42-96-60-24) (dim. soir, lun.), 21h ; sam. 18 h et dim. 15 h 30 (9).

RÉGION PARISIENNE

BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE) (40-51-84-53). Esotérick Satie : ven., sam. 20 h 30.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Le Chant des *Signes* : 21 h. Rel. dim., lun.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Cirque baroque : dim. 15 h 30.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). Ivanov : ven., sam., mar., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) *(46-24-03-83). Soirées bourgeoises :* ven., sam. (dernière) 20 h 30.

NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Huis clos : ven., sam. 21 h.

SARCELLES (FORUM DES CHOLETTES) (34-19-54-30). Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur : mar. 21 h.

VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Les Bonnes : 21 h. Rel. dim.

VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-82-84-90). Ay Federico Garcia : dim. 17 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 JUIN

« A la rencontre de l'Art nouveau à l'exposition Guimard », 10 h 30, Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France (Approche de l'art).

« L'hôtel des comtes de Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (I. Hauller).

« Romantique Butte-aux-Cailles, passages pittoresques, évocation du passé et artisanat », 10 h 30, place d'Italie, face cinéma Grand Ecran (Paris capitale historique).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard », 11 heures, 15 heures et 17 heures, *métro Monge (Connaissance d'ici et* d'ailleurs).

« *Les tombeaux des rois dans la* basilique de Saint-Denis », 14 h 15, sortie métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« *Exposition Clodion au Louvre* », 14 h 45, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (D. Fleuriot).

« Maisons anciennes, vieilles fermes et ateliers d'artistes qui vont disparaître au faubourg Saint-Antoine », 14 h 45, métro Nation, sortie boulevard Diderot (M. Banassat).

« Belles demeures du Marais aristocratique, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Galeries et passages au cœur de Paris », *14 h 30, métro Palais-Royal,* sortie place Colette (Europ explo).

« Les appartements royaux du Louvre et la vie quotidienne de la cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires *(Connaissance de Paris).*

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Au Marais, dix fontaines oubliées », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« L'*étrange quartier de Saint-Sulpice* », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce visites).

DIMANCHE 7 JUIN

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Paris autrefois).

« Ateliers d'artistes, jardins et *curiosités de Montparnasse* », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons et jardins des hôtels de Rothelin (ministère du tourisme) et de Rochechouart (*ministère de l'éducation*) » (carte d'identité), 15 heures, 101, rue de Grenelle (D. Bouchard).

« Personnages illustres et folles architectures du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, sortie métro Gambetta, côté avenue du Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Les abords du canal Saint-Martin et l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Colonel-Fabien (D. Fleuriot).

« Le vieux quartier de la tour de *Nesle et la rue Visconti* », *15 heures,* sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« La coupole de l'Institut », 15 heures, entrée quai Conti (S. Rojon-Kern).

« *Mystérieuse symbolique de Notre-Dame.* Franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme. Les secrets des premiers bâtisseurs. Le langage des roses », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'île de la Cité : deux mille ans d'histoire de Paris », 14 h 30, Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

« Montparnasse, de La Closerie des Lilas à La Coupole », 14 h 30, RER Port-Royal (Europ explo).

« La cour des Miracles et ses mystères », 14 h 45, métro Sentier, sortie rue du Sentier (M. Banassat).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« Saint-Séverin et son vieux quartier », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie escalator (Lutèce visites).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 17 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

CONFÉRENCES

SAMEDI 6 JUIN

« *L'architecture du dix-neuvième arrondissement* », 10 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente.

DIMANCHE 7 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Vrais et faux prophètes », par P. Bouelle ; « Le règne du Saint Esprit », par Natya (Conférences Natya).

11 *bis,* rue Keppler, 17 h 30 : « *Karma et la destinée de l'homme* ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Hommage à Claudia Cardinale : la Ragazza (1969-1970), de Mikhail Kalatozov, 18 h ; Libera, amore mio (1973), de Mauro Bolognini, 20 h 30.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : les Légions de Cléopâtre (1960), de V. Cottafavi, 18 h 30 ; Moïse et Aaron (1974), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : le Premier Jour de la liberté (1964, v.o. s.t.f.), d'Aleksander Ford, 14 h 30 ; Papillons de nuit (1980, v.o. s.t.f.), de Tomasz Zygadlo, 17 h 30 ; Korczak (1990, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie porte Saint-Eustache Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Polars en Seine : Doubles et Sosies : Encyclopédie du cinéma français : Michel Simon (1978) de Claude-Jean Philippe, Actualités Gaumont, les Trois font la paire (1957) de Sacha Guitry et Clément Duhour, 14 h 30 ; *Justiciers* : Fantorro *le dernier justicier* (1971) de Jan Lenica, Fantômas (1932) de Paul Fejos, 16 h 30 ; le Milieu : Bande annonce : le Cave se rebiffe (1961) de Gilles Grangier, Touchez pas au grisbi (1954) de Jacques Becker, 18 h 30 ; le Milieu : le *Choix des armes* (1981) d'Alain Corneau, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (TAI-*WAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse,* 6e (43-26-58-00).

FACES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LATINO BAR *(Esp.-Mex., v.o.)* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, *6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SUVARNAREKHA *(Ind., v.o.)* : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TRUST ME (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES GRANDES REPRISES

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e *(43-29-11-30).*

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

EVA (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ *(A., v.o.)* : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts *II, 6e (43-26-80-25).*

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos *salle* Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LE ROMAN DE RENARD (Fr., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SARRAOUNIA (Fr.-Mauritanien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES VALSEUSES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA VIE DES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Les sicav controversées

Le vote unanime par l'Assemblée nationale, dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 juin, d'un amendement présenté par le ministre des finances, M. Michel Sapin, qui alourdit la fiscalité s'appliquant aux revenus des sicav monétaires (*le Monde* du 5 juin) a soulevé une polémique : *« spoliation des épargnants », « contrat rompu »*, etc. A Bercy, on réplique que le seul contrat passé était celui contenu dans la loi de finances pour 1990, qui diminuait les prélèvements fiscaux sur les revenus des placements à revenu fixe, ramenés de 25 % et 32 % à 15 %, taux de base (18,1 % maintenant avec les cotisations pour la Sécurité sociale et la contribution sociale généralisée). Pour Bercy, ce taux de 18,1 % constitue le droit commun. A cet argument, on répondra que le bénéfice de la capitalisation acquis jusqu'au seuil annuel des 316 900 francs de cession avait été accordé à partir du 1er octobre 1989, s'alignant ainsi sur le régime des actions, et qu'il y a bien retour en arrière. En fait, le gouvernement, par peur de la « délocalisation » de l'épargne vers certains pays de la CEE, s'était montré généreux, trop sans doute, pour un placement à très court terme. C'est pourquoi il est revenu brutalement en arrière d'une manière toutefois assez surprenante. Il eût mieux valu le faire lors de l'élaboration du budget 1992.

On notera que la mesure votée le 3 juin ne s'applique qu'à partir du 1er janvier 1993, que 600 000 porteurs environ sur 4 millions seront touchés et que ladite mesure affectera, aussi, les sicav obligataires par capitalisation, considérées par Bercy comme trop proches des sicav monétaires en ce qui concerne leur gestion, ce qui paraîtra contestable à beaucoup. A l'heure actuelle, selon les statistiques d'Europerformance, on compte 101 sicav obligataires de capitalisation pour 148 sicav obligataires classiques, c'est-à-dire distribuant des coupons annuels ou trimestriels non touchés par la mesure.

Beaucoup de porteurs de sicav monétaires effectuent plusieurs transactions par an, plaçant temporairement leur disponibilité avant de s'en servir, ce qui peut conduire rapidement au seuil des transactions de 315 900 francs, ramené maintenant à 158 450 francs. Une telle pratique aboutit à une rémunération des dépôts à vue – ce qui, en théorie, est prohibitif – par les banques. Ces dernières, qui souffrent de l'évaporation de leurs dépôts à vue en direction des sicav monétaires, se réjouissent discrètement de l'alourdissement de la fiscalité décidé le 3 juin, mais se montrent sceptiques sur son efficacité : *« Les gros porteurs se résigneront à payer et certains iront à Luxembourg rejoindre ceux qui y sont déjà. »*

FRANÇOIS RENARD

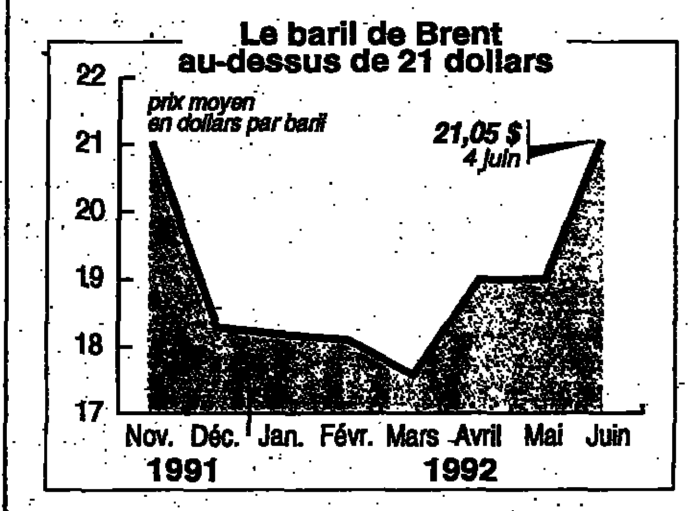
Les difficultés des industries de l'armement

M. Joxe ne souhaite pas fermer le marché de défense européen aux Américains

Plutôt que de fermer le marché européen à l'industrie américaine pour avoir *« un espace réservé »* de l'armement, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a proposé aux pays constructeurs européens de s'unir *« pour obtenir un meilleur accès au marché américain et mettre en place des mécanismes effectifs de réciprocité »*. Cette suggestion de M. Joxe a été avancée, jeudi 4 juin à Paris, à l'occasion de la quatrième session européenne des responsables de l'armement (SERA) en présence de M. Yves Sillard, délégué général pour l'armement. *« Le marché de défense européen est largement ouvert à la concurrence transatlantique*, a constaté le ministre. *Cette ouverture profite très largement à l'industrie américaine. »* C'est à la condition de s'unir que *« l'Europe maintiendra des capacités industrielles et technologiques cohérentes avec sa volonté d'assurer sa sécurité. »*

L'industrie européenne de la défense mobilise plus d'un million d'emplois. Par ses propos, M. Joxe répondait en quelque sorte à M. Serge Dassault, PDG de Dassault-Aviation, qui, dans une libre opinion publiée par *le Monde* du 3 juin, demandait à l'Europe de garantir à ses industriels ce qu'il a appelé *« la préférence européenne »* sur les marchés de l'armement. Du même coup, le ministre de la défense a donné le sentiment de se ranger plutôt du côté de M. Alain Gomez, PDG de Thomson, qui cherche à racheter la société américaine LTV pour conquérir le domaine des missiles, au risque de créer une rivalité avec Aérospatiale et Matra.

M. Sillard a paru plus nuancé que M. Joxe sur cette question. Le délégué général pour l'armement a précisé que les Français avaient *« essayé de coopérer depuis plusieurs années sur des programmes avec les Etats-Unis »*, mais en vain. *« Les Américains parlent de coopération*, a-t-il indiqué, *mais ils n'en comprennent pas l'intérêt »* et ne pensent, au contraire, qu'à *« la survie de leurs industries de l'armement »*.



Depuis novembre dernier les cours du brent, le pétrole de référence en mer du Nord, se traînaient en dessous de 21 dollars. Les voici désormais au-dessus et nombre d'experts pronostiquent la poursuite de la hausse jusqu'à 21,50 dollars. A New-York, la tendance est identique. Le light sweet crude pour livraison en juillet s'échangeait mercredi en clôture à 22,48 dollars.

Depuis la fin de la conférence de l'OPEP, il y a près de deux semaines, le baril de brent a donc gagné 1,5 dollar, grâce à la cohésion des treize pays de l'organisation. La baisse des stocks aux Etats-Unis a aussi pesé sur les marchés.

Refusant de se battre en vain contre la nouvelle politique européenne

Les jeunes agriculteurs (CNJA) mettent l'accent sur le modernisme et le réalisme

« Cette réforme de la politique agricole commune n'était pas celle que souhaitait le CNJA. C'est clair. Elle est contraire à ce qui nous semble fondamental : la reconnaissance du mérite économique et social de chacun. Mais elle est maintenant là et nous allons faire avec. » **Car *« ce serait une illusion de parier sur un isolationnisme politique ou réglementaire »*. Au 26e congrès du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), qui s'est achevé jeudi 4 juin à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), M. Christian Jacob, succédant à M. Philippe Mangin, s'est installé d'emblée fermement dans son nouveau rôle de président.**

TOURS

de notre envoyé spécial

Face au ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Louis Mermaz, c'est un discours-programme que M. Christian Jacob a prononcé en faveur d'une *« seconde révolution silencieuse »*, référence fortement évocatrice dans le monde agricole à l'ouvrage de M. Michel Debatisse, l'un des pères fondateurs du syndicalisme des jeunes paysans dans les années 50.

Il s'agit d' *« élaborer une stratégie syndicale d'adaptation à l'irréversible »*, qui tienne à la fois compte de l'intégration européenne et des *« transformations radicales que les nouvelles contraintes de l'environnement imposent à notre métier. »* La *« restructuration de l'agriculture »* doit reposer sur *« un triptyque »* : la mise à jour de la politique des structures, grâce notamment aux préretraites et à une politique vigoureuse d'installation des jeunes ; la recherche de *« l'optimum économique qui remet en cause trente ans de formation, de pratiques culturales et de gestion fondées sur le culte du maximum »*, ce qui aboutit à rompre avec le productivisme sur lequel vit l'agriculture depuis plusieurs décennies... ; enfin, un *« accompagnement de l'innovation »*. Mais il n'est pas facile, a dit M. Jacob, d'*« accepter d'emblée une telle démarche alors que nous avons été habitués à copier des modèles et à user de références techniques communes »*.

Sifflets pour le ministre

Cette revendication de réalisme et de modernisme, assez généralement partagée par les délégués du congrès, provoque néanmoins deux sortes de réticences : d'une part, les remises en cause du *« productivisme »* sont toujours ressenties comme des *« agressions »* par les délégués des régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire) qui assurent le quart, en valeur, de la production agricole. D'autre part, ce même *« réalisme »* suscite la méfiance des paysans des zones défavorisées qui craignent d'en être les victimes obligées et qui, sur le plan syndical, redoutent de voir leurs adhérents séduits par les positions plus radicales de la Confédération paysanne ou des « coordinations », actives dans le Sud-Ouest notamment.

Devant une salle houleuse, souvent interrompu par des sifflets, le ministre de l'agriculture et de la forêt a, dans un bref discours, vainement tenté de convaincre son auditoire des mérites de la réforme de la politique agricole commune, la PAC. Il a pourtant répété que cette réforme était *« la meilleure que la France pouvait obtenir » (nos dernières éditions du 5 juin)*. Mais M. Mermaz n'a apporté aucune réponse aux demandes immédiates des paysans. La seule précision concrète donnée par le ministre est la prise en compte dans le budget de 1993 de la deuxième année d'application du plan d'adaptation défini par le président de la République à l'automne de 1991. Un plan qui devra porter sur la réforme (et donc l'allègement) de l'impôt foncier non bâti, les préretraites, les encouragements fiscaux dans les procédures de transmission des exploitations, la mise en place effective de la détaxation des biocarburants et le lancement des premiers projets industriels dans ce secteur.

GEORGES CHATAIN

□ **Manifestation agricole le 9 juin à Versailles.** – La Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles du Nord-Bassin parisien organise, mardi matin 9 juin à Versailles, un rassemblement, qui devrait réunir plusieurs milliers de paysans, pour protester contre les conséquences de la réforme de la politique agricole commune (PAC). MM. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, et Christian Jacob, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), doivent y participer.

Organisée par les syndicats et les commerçants

Journée « ville forte » à Cherbourg

Dix mille manifestants, selon la sous-préfecture (12 000 selon les organisateurs), ont manifesté, jeudi 4 juin à Cherbourg, dans le cadre d'une journée « ville forte » pour la défense de l'emploi. Cette action, organisée à l'appel des syndicats, a été relayée par les commerçants qui n'ont pas ouvert leurs magasins pendant la matinée alors que les accès terrestres, ferroviaires et maritimes de la ville ont été bloqués par des salariés, des agriculteurs et des pêcheurs. Alors que le taux de chômage de l'agglomération cherbourgeoise atteint 14 %, 4 000 suppressions d'emplois directs sont attendues dans les prochains mois. Les manifestants protestaient contre la décision du gouvernement d'interrompre la construction du septième sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) et de transférer de Cherbourg à Brest une flottille de la marine nationale. Ils ont aussi évoqué la fin du chantier de la centrale nucléaire de Flamanville et les réductions d'effectifs dans l'industrie locale.

Ajournement du sommet des chefs d'Etat

L'intégration andine paralysée par la crise péruvienne

Conséquence du coup de force du 5 avril du président Alberto Fujimori au Pérou, le pacte andin a repoussé à des temps meilleurs le sommet que les chefs d'Etat des cinq pays membres (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela) devaient tenir du 1er au 4 juin aux îles Galapagos, en Equateur. Cette décision illustre la nouvelle crise que traverse le groupe andin quelques mois après s'être engagé à accélérer le processus d'intégration.

Déjà avant la dissolution du Congrès et la suspension des droits constitutionnels au Pérou, les pays andins s'étaient heurtés à de sérieuses difficultés pour relancer la coopération régionale. Lors de leur précédent sommet, début décembre à Carthagène, ils étaient convenus de constituer une zone de libre échange et d'union douanière dès le 1er janvier 1992. Paradoxalement, l'un des plus fervents avocats de cet accord, qui devait entrer en vigueur trois ans plus tôt que prévu, était M. Fujimori. *« En vingt ans*, avait-il déclaré, *le pacte andin n'a jamais pris de mesure aussi importante. »*

Des divergences ne tardèrent cependant pas à refaire surface lors de l'élaboration d'un tarif extérieur commun. Si une zone de libre échange devait être partiellement mise en place au début de l'année, tel n'a pas été le cas pour l'union douanière. D'autre part, l'Equateur et le Pérou avaient obtenu un délai jusqu'en juillet pour abolir les taxes et les services avec leurs voisins. Parmi d'autres exceptions, il avait aussi été convenu d'exclure les véhicules à moteur du programme de libéralisation, tandis que le cas des produits agricoles aurait dû être discuté à la réunion des Galapagos.

Loin de s'améliorer, la situation s'est quasiment bloquée depuis la mise entre parenthèses des institutions démocratiques au Pérou. Une réunion des ministres de l'intégration du Pacte andin, prévue fin avril à Quito, avait été suspendue. Après avoir gelé ses relations avec le Pérou, le Venezuela avait été le premier à annoncer qu'il ne participerait pas à cette rencontre. Depuis lors, l'Equateur qui assure actuellement la présidence de l'Accord de Carthagène, a fait savoir qu'il ne convoquerait pas de nouvelle réunion tant que la situation ne serait pas normalisée au Pérou.

M. Fujimori n'a pas contribué à calmer le jeu en imposant dernièrement des taxes spéciales sur des produits importés des autres pays de la zone. Ce faisant, a estimé un haut fonctionnaire andin, le Pérou s'est lui-même mis en marge du pacte. Le ministre bolivien des affaires étrangères a même affirmé *que l'intégration andine était « mortellement blessée »* par le coup de force péruvien.

JEAN-CLAUDE BURHER

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **PNB : + 1,8 % au premier trimestre.** – Le produit national brut (PNB) de la partie ouest de l'Allemagne a crû de 1,8 % au cours du premier trimestre de l'année. En données corrigées des variations saisonnières, ce même PNB progresse de 2 %. L'Office fédéral des statistiques précise que cette hausse s'explique par *« la douceur de l'hiver et un nombre de jours travaillés plus élevé »* durant cette période. Les banquiers allemands, quant à eux, prévoient un ralentissement de la croissance au deuxième trimestre et s'attendent à la véritable reprise pour le dernier quart de l'année.

Aux termes d'un accord entre LTU et la Midland Bank

Le britannique Thomas Cook sous pavillon allemand

La banque britannique Midland Bank a annoncé, jeudi 4 juin, avoir vendu pour 200 millions de livres (2 milliards de francs) Thomas Cook, quatrième réseau mondial d'agences de voyages, au tour opérateur allemand LTU et à la Westdeutsche Landesbank.

Aux termes de l'accord, LTU a acquis des options qu'il pourra exercer avant le 1er octobre pour acheter 90 % du capital de Thomas Cook tandis que Westdeutsche Landesbank, actionnaire à 34 % de LTU, achètera les 10 % restant. La vente doit être soumise aux autorités de régulation concernées et devrait être achevée en octobre, a précisé Thomas Cook.

La Midland est actuellement la cible d'une offre publique d'achat amicale de la Hongkong and Shanghai Bank.

Après 50 jours d'exploitation

Bilan mitigé pour Euro Disney

Les responsables d'Euro Disney, qui observaient un silence total sur leurs performances, ont publié, jeudi 4 juin, un bilan mitigé de cinquante jours d'exploitation : depuis son ouverture le 12 avril, plus d'un million et demi de personnes ont visité leur parc.

Les responsables du groupe ne donnent pas de ventilation chiffrée de la clientèle, mais il semble que les étrangers soient nettement plus nombreux que prévu et que les Parisiens boudent quelque peu le royaume de Mickey. Euro Disney est tout aussi discret sur la fréquentation de ses six hôtels (5 200 chambres), se contentant d'indiquer que les taux d'occupation de ces établissements *« ont beaucoup fluctué pendant cette période »*.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

AGROALIMENTAIRE

Accord entre la Coop de Pau et Agropecuaria

Les coopératives agricoles françaises cherchent des partenaires espagnols

La Coop de Pau a créé une antenne à Pampelune avec Agropecuaria, son homologue navarrais. Une façon d'insuffler l'esprit coopératif dans la politique agricole commune et de faire fonctionner toute l'année les conserveries de chaque côté des Pyrénées.

TUDECA (Navarre)

de notre envoyé spécial

Géant occitan de la coopération agricole, la Coop de Pau (8 500 adhérents, 900 salariés permanents, chiffre d'affaires : 35 milliards de francs) oriente maintenant son avenir vers l'Espagne : *« Nous étions le cul-de-sac de la Communauté économique européenne*, explique le directeur général, M. Michel Depierre, *et maintenant, nous n'avons plus la barrière des Pyrénées dans le dos. »* C'est un nouvel espace qui s'ouvre.

Il ne s'agit pas pour autant de s'imposer *« comme une armée napoléonienne »* dans le paysage espagnol. Un paysage qui est, en l'occurrence, celui de la Navarre et de l'une des plus puissantes organisations coopératives d'Espagne, Agropecuaria de Navarra, qui fédère quelque cent quarante coopératives villageoises regroupant 15 000 agriculteurs et éleveurs et avec laquelle la Coop de Pau va, selon M. Michel Depierre, développer des complémentarités et des synergies. Un accord de collaboration a été conclu, une antenne commerciale créée par la coopérative française à Pampelune auprès de son homologue navarrais. *« Avec un triple objectif*, explique M. Hugues Bories, le directeur de cette antenne, *développer des échanges d'informations, monter des actions commerciales ensemble, créer des structures de collaboration. »* Un outil industriel commun a déjà été mis en place, le terminal Bayonne-manutention, 30 000 tonnes de capacité de stockage.

La Navarre est une région encore plus contrastée que le Midi français. Sur moins de 200 kilomètres, du Nord au Sud, elle passe des gros alpages pyrénéens (1 700 mm de précipitations par an) à des zones semi-désertiques (300 mm de pluie), puis à la *« Ribera »*, la vallée de l'Èbre, dont la richesse horticole est traditionnellement tributaire de l'irrigation.

Une agriculture très diversifiée donc, dont les productions-phares sont les vins et les légumes, principalement... l'asperge. Pour M. Hugues Bories, les complémentarités sont multiples avec l'Aquitaine : *« Le Sud-Ouest peut approvisionner la Navarre en maïs, en semences, en céréales, en soja. L'Espagne peut nous fournir des légumes, des fourrages et de la potasse. Les conserveries spécialisées qui ont, de chaque côté des Pyrénées, une activité saisonnière quelques mois par an pourraient y trouver de quoi s'approvisionner et tourner toute l'année. »*

Cette convergence entre deux « gros calibres » de la coopération agricole vient conforter un mouvement qui s'est manifesté dès l'entrée de la péninsule Ibérique dans la CEE. Il y a déjà trois ans que l'Union laitière Charentes-Poitou-Limousin (ULCPL) a créé avec des coopératives andalouses une instance commune, Fromandal, pour la gestion d'une filière caprine, un point fort qui risquait de les entraîner dans une concurrence mortelle. *« Il s'agit*, résume un agriculteur espagnol, *d'insuffler la logique coopérative dans la politique agricole commune. »*

GEORGES CHATAIN

AFFAIRES

Dans un rapport provisoire

Bruxelles se déclare hostile à la reprise de Perrier par Nestlé

***La Tribune de l'Expansion*, dans son édition du 4 juin, a révélé que la Commission européenne de la concurrence, dirigée par Sir Leon Brittan, est hostile au rachat de Perrier par le suisse Nestlé, tout comme à la vente de Volvic au français BSN. Cette nouvelle a été confirmée en Suisse par Nestlé, où un des porte-parole évoquait, jeudi 4 juin, les « doutes sérieux » émis par Bruxelles sur cette fusion. La Commission estime que ces opérations, dans leur ensemble, sont incompatibles avec les règles du marché commun.**

Pour l'heure le rapport n'est que provisoire. L'exposé des griefs sera rédigé de manière définitive d'ici la fin du mois de juin et donnera lieu à un projet de décision. Ce dernier sera soumis ensuite aux différents représentants des Douze, et la décision finale interviendra avant le 26 juillet.

Le 20 janvier, Nestlé et la banque Indosuez déclenchaient une offre publique d'achat (OPA) sur Perrier, qui prévoit en cas de succès la vente à BSN de Volvic. Cette alliance est un point de passage obligé, car aucun des deux groupes ne peut s'offrir l'intégralité du numéro un mondial des eaux minérales, qui couvre plus de 30 % du marché français, sous peine d'être accusé de position dominante par Bruxelles. L'idée est donc de *définir un partage des eaux* avant de commencer. Nestlé, déjà présent sur 16 % de ce marché avec Vittel et Hépar, prendra Perrier, Contrex, Vichy et Saint-Yorre. Il cédera l'une des sources du groupe, Volvic (12 % du marché), à BSN qui, avec Evian et Badoit, couvre près de 20 % de l'eau minérale française.

Après deux mois de bataille boursière contre l'italien Agnelli, les attaquants emportaient l'affaire pour 15,1 milliards de francs. Le 25 mars, la Commission européenne décidait de lancer une enquête sur ce regroupement. *« Nous attendons avec une sérénité totale l'autorisation de Bruxelles »*, affirmait encore la semaine dernière le président de BSN, M. Antoine Riboud. Pour lui, la concurrence est respectée puisque le marché de l'eau se répartit entre trois opérateurs ayant chacun plus de 30 % du marché, deux industriels (BSN et Nestlé) et les sources sous-marques de distributeurs.

Chez Nestlé, l'argumentation développée est différente. Le leader mondial de l'agroalimentaire rappelait encore ces derniers jours qu'il fallait *« apprécier le rachat de Perrier dans une perspective communautaire et non nationale »*. En Europe, BSN et Nestlé ensemble ne couvrent pas la moitié des ventes d'eaux embouteillées.

Même provisoires, les conclusions de Bruxelles ont entraîné une vigoureuse *répartie* de M. Michel Sapin. Le ministre des finances, au micro de France Inter, a lancé jeudi 4 juin une mise en garde à peine voilée contre les instances communautaires. *« Je pense qu'il est nécessaire que les membres de la Commission se rendent compte qu'aujourd'hui des débats importants ont lieu dans chacun des pays, et qu'il vaut mieux éviter de créer les conditions d'un débat qui ne serait pas dans le sens de la construction européenne. »*

DOMINIQUE GALLOIS

FÊTE DES PÈRES... FÊTE DES PÈRES – *(Publicité)* – FÊTE DES PÈRES... FÊTE DES PÈRES...

LE RENDEZ-VOUS FÊTE DES PÈRES

UN papa, ça aime les parfums de cuir et de tabac, les automobiles et les cigares, les cravates et les gilets, les montres et les stylos, les attachés-cases et les organiseurs, les téléphones et les fax, les chemises et les *costumes*...

Et si vous êtes à court d'idées, demandez à votre maman, elle vous conseillera sur les motifs de la cravate, le lacet de la chaussure, le santal de son eau de toilette, la couleur de son téléphone, la plume de son stylo, les aiguilles de sa montre, le volant de sa voiture, la souplesse de ses cuirs, la capacité de son fax, la taille de son col de chemise et la veste croisée de son costume. A vous deux, vous arriverez bien à lui souhaiter bonne fête.

• L'ENDROIT IDÉAL.

Pour la Fête des pères, on ne peut rêver meilleur endroit que La Parfumerie masculine, d'autant plus que son créateur, Christian Raphard, est revenu sur les lieux après six ans d'absence.

C'est un homme de très bon conseil et, si vous lui faites un « portrait » de votre père, il trouvera l'eau de toilette qui lui conviendra, grâce à *son passé de morphopsychologue.*

On trouve chez lui beaucoup de fragrances britanniques telles Creed, Penhaligons, Trumpers, Czech Speake, Geoffrey Beene, sans oublier les très bons produits capillaires de Jean-Yves Le Goff. Mais *dans cette charmante boutique* décorée à l'anglaise, très « cosy », on trouve aussi une sélection de produits divers de première qualité : quinze savons à barbe différents, des parfums pour la maison, des gilets de soie, des montres et autres objets très masculins... **La Parfumerie masculine**, 13, avenue Duquesne, 75007 Paris. Tél. : 45-51-41-40.

• UN TAILLEUR MONDIAL !

Grâce à son slogan « A qualité égale, nos prix sont les plus bas », Legrand Tailleur a acquis une clientèle internationale ; il parle même le japonais ! Oui, dans cette boutique aux plafonds de 140 caissons, on entre dans un monde un peu oublié, un monde où le service veut encore dire quelque chose, que ce soit de la simple retouche au plus beau vêtement sur mesure, qu'il s'efforce, par ailleurs, de proposer au prix du prêt-à-porter ! Rappelons également que la clientèle, aussi bien féminine que masculine, y trouve sans doute le plus grand choix de tissus de Paris, avec, notamment, un bon nombre de tissus légers, parfaits pour les costumes et pantalons de l'été ! La date de livraison est toujours respectée, et le prix varie, bien sûr, selon le tissu choisi... **Legrand Tailleur**, 27, rue du 4-Septembre, 75002 Paris.

• PAPA FAIT DES AFFAIRES.

Si vous avez un papa qui s'ouvre à l'Europe, voici le cadeau idéal à lui offrir pour sa fête ! Il s'agit d'un coffret permettant d'apprendre l'anglais des affaires, « BBC English keys to business english » ; il contient une cassette audio et un disque laser comportant les mêmes leçons mais permettant ainsi de les écouter en voiture ou à la maison. Ce coffret est muni d'une recharge de 56 pages « Filofax », à six trous, que votre père peut glisser dans son organiseur afin de faire appel à elles à tout moment car elles sont imprimées des phrases-clés nécessaires à une conversation d'affaires, 193,50 F à la FNAC, dans les librairies universitaires et chez **Omnivox**, 8, rue de Berri, 75008 Paris. Tél. : 45-62-44-24.

• 10 % DE REMISE !

Encore pour votre papa homme d'affaires, voici Gapie qui offre 10 % de remise à tous les lecteurs du « Monde ». Il n'est cependant pas superflu de rappeler qu'on y trouve déjà tous les appareils de téléphonie à des prix de demi-gros ! Par exemple, un répondeur-enregistreur Sony, Tam 30, à compteur d'appels, interrogeable à distance et avec possibilité de changer le message, toujours à distance, est vendu chez Gapie pour 690 F seulement. On y trouve aussi, bien sûr, des fax divers, dont un Samsung à seulement 3 439 F, un outil devenu aujourd'hui indispensable ! Voici encore des téléphones sans fil à partir de 490 F, qui dit mieux ? **Gapie**, 189, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

• LA CHAUSSURE DE PAPA !

Offrir une paire de chaussures pour la *Fête des pères, c'est une* bonne idée, sachant qu'Ashford propose des soldes sur l'ensemble de sa collection, qui comporte une vingtaine de modèles dont certains existent en cinq coloris. Le prix moyen d'une paire de chaussures est de 870 F seulement ! Elles sont toutes, bien sûr, fabriquées en Angleterre, dans une peausserie sélectionnée, et cousues « Good Year » pour des modèles classiques : Richelieu, à boucle, à pompons, mocassins... Ashford propose aussi des soldes sur divers articles : 295 F pour les chemises de ville en coton, 200 F pour les modèles sport en velours et en jean, cravates en soie à partir de 180 F ! **Ashford**, 4, rue du Général-Lanrezac, 75017 Paris, et 24, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

• LE MYSTÈRE SHIFF.

Mais comment fait David Shiff pour proposer, dans son Club des Dix, de très beaux vêtements de si grande qualité à des prix aussi alléchants ? Et, de surcroît, dans un hôtel particulier de la rue Royale ? Depuis toujours David Shiff évite les intermédiaires, ce qui lui permet de proposer des prix défiant toute concurrence. En fait, il n'y a rien de mystérieux. C'est pour vous une adresse à retenir. Pour la Fête des pères, voici donc un grand choix de petits cadeaux : pulls, cravates, chemises, polos... **David Shiff**, 13, rue Royale, 75008 Paris.

• LA GRIFFE DE LA JAGUAR.

Pour maman, c'est facile, on offre des fleurs. Mais pour papa, qui n'aime que les voitures, c'est plus difficile ! Quoique... Car il y a la très jolie ligne d'accessoires griffée *à l'enseigne de la célèbre Jaguar.* Commençons par une gamme d'éponges, toutes brodées, avec le logo bien sûr : le peignoir, 950 F ; le drap de bain, 480 F ; le tapis de bain, 280 F ; etc. Plusieurs porte-clefs au choix, à commencer par celui en argent massif représentant le fameux félin, à 1 605 F ; mais il y a moins cher ! On trouve encore une ligne de maroquinerie en cuir, vert et beige, avec porte-feuille, porte-monnaie, porte-carte, porte-chéquier, etc., à partir de 360 F. N'oublions pas la mallette de divers produits d'entretien, quinze au total, au prix de 750 F. Chez **Jaguar**, 40, avenue de la Grande-Armée, 75007 Paris, et chez les concessionnaires.

SOLDES D'ÉTÉ

Notre prochain rendez-vous avec la mode

Parution le 19 daté 20 juin 1992

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Le développement des chaînes thématiques sur le câble

Médiaville entre ciel et terre

En associant les élus à une « charte du câble », le gouvernement souhaite relancer la pénétration de ce média.

TOULON

de notre envoyé spécial

M. Jean-Noël Jeanneney a les pieds sur terre, M. Emile Zuccarelli la tête dans le ciel. Ce n'est pas un jugement, mais le résumé des questions immédiates – urbanisme et télévision par satellite – qui attendaient les deux ministres venus mercredi 3 et jeudi 4 juin affirmer au rendez-vous annuel de Médiaville, devant élus et câblo-opérateurs, leur foi dans une nouvelle dynamique du câble.

Le premier, secrétaire d'Etat à la communication, doit présenter mardi prochain au Sénat un projet de loi facilitant le câblage des immeubles, notamment sociaux. Ce texte simplifie les décisions de copropriété et instaure des servitudes de passage pour le câblage. *Personne n'en conteste l'objectif.* Mais les associations d'élus (de villes câblées ou de grandes villes), les câblo-opérateurs et l'union des HLM veulent aller plus loin. Leur proposition commune consiste à *généraliser le « service antenne »*, c'est-à-dire la distribution pour tous de quelques chaînes à bas prix par le réseau câblé, libre à chacun de s'abonner ensuite à des chaînes supplémentaires. Ils souhaitent renforcer les pouvoirs des maires pour remplacer les antennes existantes par ce service antenne, notamment dans les sites à protéger. En contrepartie, hors des zones câblées, la gestion des antennes collectives serait assouplie.

« Charte » et « bouquet »

Le ministre des PTT a d'ailleurs fait un geste en direction des élus, en proposant de les associer rapidement à une « charte du câble », idée lancée par son prédécesseur, et en accordant un délai aux sites « gelés » (*le Monde* du 4 juin). Ce souci d'environnement, M. Zuccarelli doit le conjuguer avec ceux du développement de l'audiovisuel et de la télévision haute définition. Et il a la tête dans le ciel, car ces deux questions convergent autour du *« bouquet » de chaînes thématiques* que Canal Plus prévoit sur le satellite Télécom 2. Leur lancement attend le choix d'une norme de diffusion. Ce choix dépend largement des orientations que devait *définir le conseil européen du* 5 juin. Quelle que soit l'issue de ces tractations – les réticences de plusieurs pays européens augurent mal d'une décision ferme en faveur du D2 MAC, – câble, satellite et chaînes thématiques ont partie liée en France.

C'est bien d'ailleurs ce qui fait regretter unanimement, dans le monde du câble, le départ d'ARTE vers la diffusion hertzienne, et craindre une *éventuelle* chaîne musicale, elle aussi hertzienne.

Le câble a besoin de ces chaînes thématiques (jeunesse, sport, musique, documentaire, cinéma) pour faire décoller ses abonnements. Ces chaînes ont besoin d'argent pour étoffer leurs programmes, et donc d'abonnés, que seul le satellite peut leur offrir rapidement et partout. Cette « flotille » de chaînes a *l'avantage de protéger* le vaisseau amiral Canal Plus qui la pilote. L'armada constituée, certaines des chaînes thématiques pourraient essaimer, dans le sillage de Canal Plus, en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne. Nées dans la terre, avec le câble, ces chaînes trouveraient dans le ciel, avec le satellite, une assise économique suffisante pour exporter leurs concepts.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Alors que les retraités britanniques attendent des compensations

Les fils Maxwell tentent un nouveau départ

Sept mois après la mort de Robert Maxwell, ses fils Kevin et Ian s'intéressent à nouveau aux médias, alors que les retraités spoliés attendent toujours des compensations financières.

LONDRES

de notre correspondant

Kevin et Ian Maxwell, dont le rôle dans le « scandale Maxwell » fait toujours l'objet de l'enquête lancée par l'Office des fraudes graves (SFO), ont repris leurs activités dans le secteur de la presse et de l'édition. L'objectif visé est d'acquérir des intérêts dans diverses entreprises européennes, ainsi qu'aux Etats-Unis. Selon le *Financial Times*, les fils Maxwell s'efforcent de réunir environ 10 millions de dollars afin de conclure des accords de partenariat. Cette activité s'exerce à partir de locaux londoniens loués par la société américaine Sphere Inc., spécialisée dans les jeux d'ordinateur, contrôlée à 80 % par la fondation Maxwell, dont le siège est au Liechtenstein (*le Monde* du 3 juin).

Plusieurs autres sociétés liées à la famille Maxwell, dont Pergamon Holdings Inc., également américaine, bénéficient de ce statut juridique particulier. Il empêche les créanciers et les 30 000 retraités victimes de la déconfiture de l'ancien « empire » de réclamer tout ou partie des fonds et des actifs contrôlés par ces sociétés. Or celles-ci rémunèrent, à des degrés divers, Kevin et Ian Maxwell et d'autres membres de leur famille. Cela ne signifie pas nécessairement que ces montages financiers – bien dans la manière de feu Robert Maxwell – sont illégaux, mais leur découverte a lieu à un mauvais moment. Fin juin, près de 5 000 retraités du groupe, dont les fonds de retraite ont été détournés pour 400 millions de livres (environ 4 milliards de francs), vont recevoir une allocation mensuelle amputée d'au moins 70 %. Depuis mai, 250 retraités de la région de Leeds ne perçoivent plus leur retraite. Aux Communes, plus de cent parlementaires de tous les partis se sont groupés pour faire pression sur le gouvernement, jusqu'ici réticent à indemniser les retraités spoliés.

A l'initiative des travaillistes, un débat doit avoir lieu la semaine prochaine aux Communes. Le groupe d'enquête parlementaire, dissous avant les législatives d'avril, pourrait être recréé, tandis que les enquêteurs s'intéressent à la « filière Liechtenstein »...

LAURENT ZECCHINI

EN BREF

□ **M. Jean-Manuel Bourgois prendrait la direction des éditions Belfond.** – M. Jean-Manuel Bourgois, qui a récemment été écarté du Groupe de la Cité (*le Monde* du 11 décembre 1991), s'apprêterait à prendre la direction des éditions Belfond, propriété du groupe Masson, dont M. Marc de Lacharrière est un important actionnaire. La coordination de toutes les activités de communication autres que la presse du groupe dirigé par ce dernier serait également assurée par M. Jean-Manuel Bourgois.

□ **Licenciements chez Seghers.** – La direction des Éditions Robert Laffont, liées au Groupe de la Cité, annonce le licenciement du personnel de Seghers – devenu collection après avoir été filiale – composé du directeur, l'écrivain Paul Fournel, et de ses deux collaboratrices. Cette prestigieuse maison qui avait été créée en 1945 par le poète Pierre Seghers *« perdait*, selon les responsables de Laffont, *depuis deux, trois ans 2 à 3 millions de francs par an. On ne peut arriver à vivre avec des ouvrages vendus à 500 exemplaires ». « L'activité de Seghers continuera, avec 10 titres par an, au lieu d'une vingtaine auparavant »*, ajoutait-on.

CONSOMMATION

Pour éviter l'exclusion des revenus les plus modestes

Le service bancaire de base va voir le jour

La charte des services bancaires de base qui vise à éviter l'exclusion bancaire des personnes les plus modestes devrait voir le jour officiellement avant la fin du mois (*le Monde* du 5 juin). Une ultime négociation aura lieu le 19 juin au sein du comité consultatif du Conseil national du crédit, qui regroupe banquiers, associations de consommateurs, pouvoirs publics et organisations syndicales.

Selon son président, M. Maurice Gousseau, *« ce service s'appliquera en fait à tous les particuliers qui s'en contentent et pas seulement aux revenus les plus modestes, dans le souci de ne pas créer un ghetto des exclus »*.

Les services inclus dans cette charte, qui entérine le droit pour tous les usagers d'avoir un compte, ne constitueront pas un « menu type » mais un cadre minimal dont le contenu pourra varier entre établissements. Il pourra d'ailleurs être *« payant ou gratuit »*, mais dans des limites en permettant l'accès à tous. Une banque signataire de la charte s'engagera à offrir un service minimal, à savoir : une carte de retrait (si elle l'offre à l'ensemble de sa clientèle), la faculté de procéder à des paiements à distance (virements, avis de prélèvements), des relevés d'identité bancaire et des formules de chèques dont le nombre peut être limité.

Il n'est pas formellement prévu de droit au chéquier, au grand dam de nombreuses organisations de consommateurs. L'Association française des banques (AFB), La Poste et des organisations de consommateurs s'apprêtent à signer la charte.

Le programme de Mme Neiertz

Des conciliateurs pour les petits litiges

Mme Véronique Neiertz, qui a retrouvé la charge de la consommation dans le gouvernement Bérégovoy, a exposé jeudi 4 juin les grandes lignes de son action pour les mois à venir : outre les dossiers qu'elle avait déjà ouverts lors de son précédent passage (les clauses abusives, le code de la consommation, le surendettement, la sécurité domestique...), elle souhaite mettre en place des conciliateurs qui traiteraient des petits litiges de consommation : la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) reçoit chaque année *400 000 plaintes que la justice*, engorgée, est mal armée pour traiter.

Autre sujet nouveau sur lequel le secrétaire d'Etat va se pencher : la nutrition. Il s'agit notamment de vérifier les allégations sur la nature des produits *nouveaux qui foisonnent* sur les tables des Français (allégés, pour l'effort, amaigrissants...).

□ **Une nouvelle manifestation contre les « délocalisations » aura lieu le 11 juin à Paris.** – *Les unions* départementales de Paris CGT, CFDT, FO, CFTC, FEN et FGAF-autonome ont annoncé, jeudi 4 juin, l'organisation d'une nouvelle manifestation contre les « délocalisations » d'organismes publics en province. Celle-ci – la sixième depuis l'annonce, à l'automne 1991, des premières décisions de transfert concernant 10 000 emplois d'ici à la fin 1993 – aura lieu à Paris le 11 juin jusqu'aux abords de l'hôtel Matignon. Les syndicalistes demandent l'organisation d'*« une discussion de fond »* et l'ouverture de négociations avec le premier ministre afin que *« l'ensemble du dossier soit enfin mis sur la table »*. Ils contestent aussi le plan social d'accompagnement (*le Monde* du 3 juin) élaboré par le gouvernement.

ÉNERGIE

Signature d'un accord-cadre

Electriciens allemands et français coopèrent à l'Est

Nouée il y a plusieurs mois, l'alliance entre deux des principaux électriciens allemands – Bayernwerk AG, numéro un en Bavière et Preussen Elektra AG, son homologue de Basse-Saxe – et Electricité de France (EDF), pour s'implanter dans les anciens pays du bloc socialiste, a été concrétisée, mercredi 3 juin à Dusseldorf, par la signature d'un accord-cadre entre les trois partenaires.

A l'heure actuelle, l'accord de coopération porte sur trois projets en Europe centrale et orientale. *Le plus* sensible concerne l'achèvement (voire l'exploitation) de la centrale nucléaire de Mochovce, en Tchécoslovaquie. Sur les quatre tranches de 440 MW, deux sont terminées *« à plus de 80 % »* et les deux autres *« à plus de 50 % »*, selon EDF. Du type VVER V 213 (à eau sous pression), la mise en service de cette centrale slovaque permettrait de fermer une autre centrale, celle de Bohunice qui, elle, *« pose de sérieux problèmes de sûreté »*. Deuxième chantier : la modernisation de la centrale au charbon de Dolna-Odra, en Pologne. Moyennant la mise en œuvre de technologies *« propres »*, cette unité (6 groupes de 300 MW) pourrait alimenter en électricité la région de Berlin.

Enfin, dernière ambition, être partie prenante au raccordement des pays d'Europe centrale au réseau ouest-européen.

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Pour participer à la lutte contre le chômage

Les syndicats et la direction d'Ifremer concluent un accord salarial original

Par un accord salarial signé début mai, les syndicats et la direction générale d'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) viennent d'adopter une solution originale pour participer à la lutte contre le chômage. Leur projet, qui doit encore obtenir l'aval gouvernemental, devrait permettre l'embauche de 40 jeunes ou chômeurs de longue durée avec des contrats de qualification ou des contrats de retour à l'emploi, ainsi que le recrutement sur des postes définitifs de 16 personnes en 1993 et autant en 1994. En contrepartie, les signataires acceptent de ne pas utiliser, pour l'*augmentation des salaires du personnel*, toute l'enveloppe prévue pour 1992.

A l'origine, cette proposition a été formulée par les syndicats – la CFDT, majoritaire, et FO, la CGT ayant été dissoute il y a quelques années, faute d'adhérents, – lors de l'ouverture des négociations salariales. Elle a été acceptée par la direction générale de cette entreprise qui emploie 1 300 agents, notamment à Brest et au siège social d'Issy-les-Moulineaux. La formule a été introduite dans le protocole final et approuvée par les partenaires. Mais, parce qu'elle ne correspond pas aux procédures habituelles, cette innovation suppose l'acceptation du ministère du budget. Convaincu de son intérêt, M. Pierre Papon, PDG d'Ifremer, s'en est fait l'avocat auprès des autorités de tutelle et a pris en charge la présentation du dossier. Une réponse devrait intervenir d'ici à la fin du mois de juin.

C'est au nom de la *«solidarité»* que les syndicats ont défendu ce projet qui, selon M. Pierre Cambon, délégué CFDT d'Ifremer-Brest, vise *«à appliquer l'idée de partage du travail et du revenu et à réduire l'échelle des salaires en attribuant une augmentation d'un montant unique pour tous les salariés»*. Il précise toutefois que ce choix volontariste des salariés entre *«dans le cadre de la lutte contre le chômage et ne signifie pas qu'ils renoncent à leurs augmentations de salaires»*. Commentant le projet, *l'Humanité* du 5 juin affirme que *«cette proposition syndicale tente en réalité de faire payer aux salariés l'embauche éventuelle d'autres travailleurs»*.

Si l'accord est avalisé, les embauches seront effectives dès septembre, pour une durée de un ou deux ans, pour les contrats de qualification des jeunes et les contrats de retour à l'emploi des chômeurs de longue durée. Les postes définitifs seront aussi réservés, soit à des jeunes de moins de 26 ans soit à des chômeurs de longue durée de plus de 50 ans, ou encore à des femmes qui recherchent un emploi après avoir interrompu leur activité.

A. Le.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

□ **Nord-Est (groupe Paribas) cède son pôle «chauffage» à Blue Circle.** – Nord-Est, groupe diversifié *contrôlé par Paribas, va céder au* britannique Blue Circle Industries plc son pôle de construction de matériel de chauffage, regroupé dans la Compagnie internationale de chauffage (CICh) pour un montant de 1,23 milliard de francs. Cette transaction va permettre au groupe Nord-Est d'engranger une plus-value nette de l'ordre de 650 millions de francs. Ce montant représente plus de dix fois la contribution de CICh au résultat net consolidé de Nord-Est en 1991, qui avait été de 62,6 millions de francs. CICh est un des premiers fabricants européens de matériel de chauffage (chaudières, radiateurs et brûleurs) et exerce son activité essentiellement en France et en Allemagne. A l'étranger, CICh contrôle notamment les sociétés néerlandaise Brunham et allemande Broetje. Son chiffre d'affaires devrait être proche de 4 milliards de francs en 1992. La *transaction doit encore recevoir* l'agrément des autorités compétentes.

RÉSULTATS

□ **Cogécom (France Télécom) : résultat net en progression de 41 %.** – Cogécom (groupe France Télécom) a enregistré en 1991 un résultat net consolidé (part du groupe) de 318 millions de francs, en progression de 41 % par rapport à celui de l'exercice précédent, a annoncé jeudi 4 juin la société. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 13,4 milliards de francs, en augmentation de 12 % par rapport à 1990 (9,5 % *à périmètre* constant), a précisé Cogécom, holding qui regroupe l'ensemble des filiales et participations de France Télécom. Le holding, qui constitue avec ses filiales majoritaires et ses participations un ensemble de 150 entreprises, prévoit pour 1992 une croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat, sans donner toutefois d'ordre de grandeur.

□ **Bernard Tapie finance : pertes consolidées de 294,9 millions de francs.** – Le groupe Bernard Tapie finance (BTF) a enregistré en 1991 une perte nette (part du groupe) de 294,9 millions de francs, a indiqué la société de l'ancien ministre Bernard Tapie dans un avis financier publié vendredi 5 juin dans la presse économique. BTF avait été bénéficiaire de 47,9 millions de francs en 1990.

□ **Olivetti : perte nette de 1,97 milliard de francs en 1991.** – Le groupe informatique italien Olivetti a annoncé une perte nette de 459,8 milliards de lires (environ 1,97 milliard de francs) sur un chiffre d'affaires de 8 607 milliards de lires (37,7 milliards de francs) pour l'exercice 1991. Ce résultat est nettement moins bon que les estimations pour 1991 fournies en février par le groupe d'Ivrea (qui faisaient état de 290 milliards de lires de pertes nettes). Ce décalage s'expliquerait par d'importantes provisions pour restructuration (170 milliards de lires) décidées par le conseil d'administration. Le groupe informatique, dont le principal actionnaire, M. Carlo De Benedetti, a pris la direction effective en novembre 1991, a prévu de réduire de près de 18 % ses effectifs. Chez Olivetti, on souligne que plusieurs indicateurs sont satisfaisants, notamment le cash-flow, redevenu positif (+ 172 milliards de lires) et le résultat d'exploitation proche de l'équilibre : – 28,3 milliards de lires.

INVESTISSEMENTS

□ **Ford investit 18 millions de dollars en Hongrie.** – Ford Motor Co. va investir 18 millions de dollars (environ 99 millions de francs) en Hongrie pour la production de moteurs destinés à sa gamme 1995 de véhicules, a annoncé jeudi 4 juin l'agence hongroise MTI. Ford a ouvert la semaine dernière une unité de production de systèmes d'allumage et de pompes à essence dans la ville de Szekesfervar, pour un investissement de 100 millions de dollars (550 millions de francs). Ford, qui a bénéficié de préférences spéciales à l'importation par l'Etat hongrois pour cet investissement et la création de 300 emplois, possède 32 stations-service et points de vente en Hongrie.

□ **Publicis-FCB crée un deuxième réseau européen, BMZ.** – Le groupe Publicis et son allié américain Foote, Cone and Belding (FCB), dont le réseau se situe déjà *au deuxième rang en Europe* – juste après le groupe Euro-RSCG, – lancent un deuxième réseau d'agences de publicité européen. Baptisé BMZ, du nom de son partenaire allemand, ce deuxième réseau est formé de six agences situées à Düsseldorf, Londres, La Haye, Bruxelles, Milan et Paris. Il comprendra bientôt une agence en Espagne et entretiendra des liens avec des agences publicitaires en Autriche, Norvège, Pologne, Portugal, Suède et Suisse. Le chiffre d'affaires global de BMZ est de 1,6 milliard de francs et ce réseau gère des budgets comme Henkel, Allied Lyons ou Brown Forman, dans divers pays d'Europe. Chacune des agences partenaires associeront le sigle BMZ à leur nom. Le réseau s'appuiera pour l'achat d'espaces sur une des filiales de Publicis, Optimédia, et sera présidé par M. Georg Baums, de l'agence BMZ de Düsseldorf.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 juin ↓

Sans initiatives

Fin de semaine maussade à la Bourse de Paris. En recul de 0,38 % à l'ouverture, l'indice CAC abandonnait 0,7 % à la mi-séance. Plus tard dans la journée, aux alentours de 14 heures, le principal indicateur de la place s'inscrivait en baisse de 0,80 %. Ce recul s'effectuait dans un marché hésitant et peu nourri. Selon les opérateurs, le CAC devrait continuer d'évoluer étroitement autour des 2 000 points.

Quelques valeurs toutefois restaient significativement actives. C'était le cas notamment d'Euro Disney. L'annonce, la veille, du report de 1995 à 1996 de l'ouverture de son second parc à thèmes, ce dernier étant toujours en cours de construction, les négociations se poursuivent avec les pouvoirs publics français, ainsi que la publication des comptes du premier semestre de l'exercice clos au 30 septembre 1992 qui se sont soldés par un bénéfice net de 74,57 millions de francs contre 120,72 millions de francs l'année précédente ont nettement pesé sur son cours. Le titre abandonnait à mi-séance 4,3 % pour un volume non négligeable de 1,2 million de pièces.

Par ailleurs, Bernard Tapie Finance a annoncé dans un avis financier que les comptes de l'exercice 1991 se sont soldés par une perte nette consolidée part du groupe de 294,9 millions de francs. En 1990, la société avait enregistré un bénéfice de 47,97 millions de francs. L'action BTF, qui avait été réservée à la baisse au cours de premières transactions, a opéré un retournement et était réservée à la hausse.

NEW-YORK, 4 juin ↓

Léger repli

Wall Street s'est légèrement repliée, jeudi 4 juin, sous la pression *de prises de bénéfice après les gains* de la veille. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 399,76, en baisse de 7,23 points soit un repli de 0,21 %. Le volume des transactions était élevé avec quelque 204 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont dépassé celles en hausse : 930 contre 755, alors que 544 valeurs sont restées inchangées.

La grande Bourse new-yorkaise est restée proche de son niveau record, établi lundi 1er juin, jusqu'à la mi-séance et s'est un peu repliée dans l'après-midi dans l'attente de la publication, vendredi, du taux de chômage américain et des créations d'emplois pour le mois de mai. Les experts tablent en général sur un taux inchangé à 7,2 % et sur 60 000 à 160 000 créations d'emplois.

VALEURS	Cours du 3 juin	Cours du 4 juin
Alcoa	78 7/8	79 3/4
ATT	41 5/8	41 3/4
Boeing	43 5/8	44
Chase Manhattan Bank	28 1/4	27 3/4
Du Pont de Nemours	52 3/8	51 7/8
Eastman Kodak	40 1/4	40 1/4
Exxon	62 7/8	63
Ford	46 3/4	49 1/8
General Electric	76	78 3/8
General Motors	41 3/4	43 5/8
Goodyear	70 1/4	70 5/8
IBM	89 3/4	89
ITT	65	65 3/8
Mobil Oil	65	65 5/8
Pfizer	71 3/4	71 1/4
Schlumberger	67 1/2	68 1/4
Texaco	64 3/8	64 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	116 3/4	115 1/2
Union Carbide	29 1/8	28 7/8
United Tech.	52 1/4	52 1/2
Westinghouse	16 3/4	17 1/4
Xerox Corp.	76 3/4	76

LONDRES, 4 juin =

Hésitante

La Bourse de Londres a fluctué en dents de scie, jeudi 4 juin, terminant sur une très légère hausse, stimulée *par la deuxième augmentation* mensuelle des ventes de voitures neuves, mais toujours inquiète sur les perspectives de la construction européenne. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 1 point à 2 681,9 points. Il a fluctué entre un gain de 2 points et une perte de 14 points. Le volume des échanges s'est élevé à 502,7 millions de titres contre 472,0 millions la veille.

La faiblesse du marché à terme, l'augmentation de capital inattendue de Blue Circle Industries et les commentaires prudents de la chaîne de pharmacie Boots sur la reprise économique ont également affaibli le marché. Les banques ont perdu du terrain, à l'exception de Midland qui s'est appréciée après l'annonce de la *vente de sa filiale* d'agence de voyages Thomas Cook pour 200 millions de livres à un groupe allemand.

TOKYO, 5 juin ↓

Nouvelle baisse

Après avoir cédé plus de 1 % la veille, la Bourse de Tokyo a de nouveau *abandonné du terrain*, vendredi 5 juin. A l'issue d'une séance très terne au cours de laquelle la plupart des investisseurs sont restés sur la touche en prévision de l'arrivée à échéance de contrats à terme, l'indice Nikkei a perdu 174,03 points (0,97 %), à 17 790,04 points.

Des ventes liées à ces contrats et des dégagements de veille de week-end ont pesé sur les cours, mais quelques achats d'institutionnels ont limité les pertes. «*Le marché se redressera probablement après l'échéance mais, même dans ce cas, il n'y rien de nouveau sur quoi s'appuyer pour progresser*», a commenté un boursier.

VALEURS	Cours du 4 juin	Cours du 5 juin
Ajinomoto	1 340	1 290
Bridgestone	1 180	1 180
Canon	1 400	1 410
Fuji Bank	1 430	1 440
Honda Motors	1 460	1 460
Matsushita Electric	1 340	1 340
Mitsubishi Heavy	577	570
Sony Corp.	4 390	4 320
Toyota Motors	1 510	1 520

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4500	4500
Amault-Associés	250	250
B.A.C.	41 10	....
Bque Vernes	795	..
Boiron (Ly)	490	490
Boisset (Lyon)	225	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	780	755
Calberson	386	393
Cardif	836	840
C.E.G.E.P.	176	175
C.F.P.I.	277 90	273 90
C.N.I.M.	1225	1260
Codetour	286	....
Conforama	1219	1219
Creeks	197	189
Dauphin	308	308
Delmas	1100	1100
Demachy Worms Cie	370	370
Devanlay	1100	1100
Deville	180 20	181 50
Dolisos	118 50	118 50
Editions Belfond	140	133
Europ. Propulsion	200	200
Finacor	104	...
G.F.F. (group.fon.f.)	105	106
G.I.M.	400	399 90
Gravograph	123 70	....
Guintoli	867	831
I.C.C.	202	202
Idianova	98	97
Immob. Hôtelière	1150	1150
Internl. Computer	160 80	161 80
I.P.B.M.	83	..
Locamic	70 10	70 15
Matra Comm.	219 50	215
Molex	178	....
Publ.Filipacchi	490	490
Rhone-Alp.Ecr (Ly.)	357 70	350
Select Invest (Ly)	98 90	95
Sanbo	260	251
Sopra	324	324
TF1	520	521
Thermador H. (Ly)	380	378
Unilog	260	259 90
Viel et Cie	116	115 20
Y. St-Laurent Groupe	860	842

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 212 803

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,66	107,96	108,14
Précédent	107,78	108,10	108,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
108	0,75	1,17	0,81	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 11 745

COURS	Juin	Juillet	Septembre
Dernier	1 991	1 989	2 004
Précédent	1 988,50	1 988	2 039

CHANGES

Dollar : 5,3710 F ↓

Le dollar poursuivait son mouvement de baisse vendredi 5 juin, tandis que le mark restait ferme. A Paris, la monnaie américaine s'est échangée au fixing à 5,3710 francs, contre 5,4095 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	4 juin	5 juin
Dollar (en DM)	1,6058	1,5946
TOKYO	**4 juin**	**5 juin**
Dollar (en yens)	127,70	127,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 juin) .... 9 15/16 - 10 %
New-York (4 juin) .... 3 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	3 juin	4 juin
Valeurs françaises	115,59	115,60
Valeurs étrangères	106,60	106,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	546,20	540,60
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 992,61	1 994,87

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	3 juin	4 juin
Industrielles	3 407,02	3 399,76

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	3 juin	4 juin
100 valeurs	2 680,90	2 681,90
30 valeurs	2 090,70	2 092,60
Mines d'or	106,30	107,30
Fonds d'Etat	89,10	88,90

FRANCFORT

	3 juin	4 juin
Dax	1 788,58	1 792,31

TOKYO

	4 juin	5 juin
Nikkei Dow Jones	17 964,07	17 790,04
Indice général	1 354,10	1 345,96

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3690	5,3710	5,4500	5,4550
Yen (100)	4,2169	4,2219	4,2735	4,2816
Ecu	6,8990	6,9010	6,8924	6,8994
Deutschemark	3,3662	3,3667	3,3680	3,3710
Franc suisse	3,6811	3,6851	3,6868	3,6936
Lire italienne (1000)	4,4545	4,4565	4,4245	4,4300
Livre sterling	9,8125	9,8175	9,8145	9,8260
Peseta (100)	5,3679	5,3727	5,3290	5,3392

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8	9	9 1/8
Lire italienne (1000)	12 1/2	12 3/4	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 7/8
Livre sterling	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	9 7/8	10
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 9/16
Franc français	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الإرسال

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 JUIN

Cours relevés à 14 h 10

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4770	C.N.E 3%	4835	4710	4710	+ 1 62
915	B.N.P. T.P.	932	926	921	- 1 18
900	Cr.Lyon. T.P.	910	900	900	- 1 10
1880	Renault T.P.	1840	1844	1833	- 0 43
1779	Rhone Poul. T.P.	1760	....	....	....
1156	Saint Gobain T.P.	1141	1160	1155	+ 1 23
890	Thomson T.P.	903	920	903	....
785	ACCOR	768	770	766	- 0 26
795	Air Liquide	785	785	777	- 1 02
645	Alcatel-Alsthom	648	648	647	- 0 15
1740	Als.Superm.	1800	1800	1819	+ 1 06
315	A L S P I	329	329 90	322	- 2 13
490	AGF Sté Centrale	495 50	494	491	- 0 91
860	Ass. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	161 70	161 80	160 10	- 0 99
1000	Axa (ex Cie Midi)	1038	1040	1029	- 0 87
142	Balip	156	158	158	+ 1 28
128	Bail-Equipem.	121	114 30	119 20	- 1 49
815	Bail Investiss.	820	820	820	....
490	Bancaire	446 60	449	449 70	+ 0 69
810	Bazar H.-V.	790	790	782	- 1 01
1460	Berger (M)	1438	1438	1436	- 0 14
410	Bertrand Faure	405	415	415	+ 2 47
755	Bic	834	835	828	- 0 72
1110	B.I.P.	1085	1085	1085	....
345	BIS	349	348 90	342 10	- 1 98
400	B N P (CI)	388 50	391	389	+ 0 13
785	Bolloré Tech.	785	780	785	....
3230	Bongrain	3305	3305	3304	- 0 03
720	Bon-Marché	700	702	698	- 0 29
655	Bouygues	615	613	613	- 0 33
114	BP France	108	108 80	109 50	+ 0 46
1140	B S N	1091	1095	1089	- 0 18
1180	Canal Plus	1159	1160	1151	- 0 69
315	Cap Gem.S	287	286	285 50	- 0 52
2730	Carrefour	2646	2647	2645	- 0 04
179	Casino	172 60	172 20	173 10	+ 0 35
105	Casino ADP	105	105 70	105	....
542 50	Castorama D.I.	580	580	577	- 0 52
184	C.C.F.	186	186 50	186 50	- 0 27
45	CCMC Ly.	46	47 30	48	+ 4 35
435	C.D.M.E.	413	419	417	+ 0 97
189	C.E.G.I.D.	185	188	184	- 0 54
110	Centrest (Ny)	105	106	106	+ 0 95
430	C.E.P. Comm.	427	427	425	- 0 47
132	Cerus	127	127 20	127	....
795	Cetelem	789	781	780	- 1 14
290	CF Int.	282	283	282	....
325	CGI Info.	328	328 10	325 50	- 0 78
1280	C G I P	1140	1146	1134	- 0 53
840	CGP	644	643	660	+ 2 48
1270	Chargeurs S A	1274	1265	1257	- 1 33
345	Christian Dior	342 20	342 90	341	- 0 35
620	C I C A (M)	602	603	603	+ 0 17
465	Ciments franç.	472	472	472	....
725	Clarins	732	733	735	+ 0 41
635	Club Mediter.	523	520	516	- 1 34
186	CMB Packa.	186 50	187	186 50	....
790	Coles	771	768	771	....
250	Cpt. Entrep.	234 90	236	236	+ 0 47
1300	Compt Mod.	1290	1280	1289	- 0 08
285	CPR (Paris Réé.)	250	249 90	250	....
995	Créd. Foncier	922	922	911	- 1 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Crédit Loc France	248	246 90	247 90	- 0 04
595	Cr Lyon (CI)	584	580	581	- 0 51
1090	Crédit Nat.	990	989	991	+ 0 10
330	CSEE	315	310 60	305 50	- 3 02
3200	Damart	3180	3205	3200	+ 0 63
380	Dassault Aviation	391	391	400	+ 2 30
189	Dassault Electr.	179	176	177 50	- 0 84
1770	De Dietrich	1845	1815	1829	- 0 87
87	Dév.R.d.C.(L)	82 50	83 10	84	+ 1 82
151	Dév.R.Sud-Est	149	....	....	....
385	D M C	379 80	378 90	374	- 1 48
430	Docks France	427	427	425	- 0 47
310	Dynaction	310	315	302	- 2 58
2400	Eaux (Gle)	2349	2340	2330	- 0 81
875	E.B.F.	855	855	855	....
475	Ecco	479 90	478	477 50	- 0 50
385	Elf Aquitaine	391 80	390	389 10	- 0 69
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1051	1057	1055	+ 0 38
275	Eram-Eli (Certif)	281 90	282	276	- 2 09
655	Eridania-Beghin	668	671	670	+ 0 30
460	Essilor	462	462	462	....
220	Essil.Int.(DP)	230	227	227	- 1 30
795	Euro.	849	835	840	- 1 06
1580	Eurafrance	1579	1580	1580	+ 0 06
700	Eurocom	705	710	711	+ 0 85
125	Eurodisneyland	115 30	110	110 40	- 4 25
1060	Europe 1	1020	1040	1040	+ 1 96
36	Eurotunnel	36 50	36 70	36 20	- 0 82
1400	Exor	1401	1402	1402	+ 0 07
120	Finextel	121 10	120	120 30	- 0 66
405	Fives Lille	404	405	403	- 0 25
3080	Fromager. Bel	3380	3380	3380	....
1960	Gal.Lafayette	2135	....	....	....
1970	G.A.N.	1950	1950	1930	- 1 03
570	Gascogne (B)	595	590	586	- 1 51
1460	Gaz et Eaux	1481	1481	1481	....
635	Geophysique	640	645	670	+ 4 69
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
760	Groupe André SA	745	749	749	+ 0 54
530	Groupe Cité	560	569	565	+ 0 89
425	GTM-Entrep.	410 30	412	413 10	+ 0 68
1770	Guyenne-Gasc.	1745	1745	1745	....
140	Hachette	142	140 10	140 50	- 1 06
540	Havas	537	536	537	....
310	Idia	313	313	313	....
345	Imétal	356	354 10	353	- 0 84
148	Immob. Phénix	154 80	150 30	150 30	- 2 91
106	Ingénico	107 50	106 50	106 50	- 0 93
6700	Inst. Mérieux	6700	6700	6660	- 0 60
480	Interbail	475	476	471 50	- 0 74
965	Intertechnique	880	883	876	- 0 45
960	J. Lefebvre	931	929	920	- 1 18
555	Klepierre	543	545	534	- 1 66
785	Labinal	775	772	795	+ 2 58
385	Lafarge	369 40	370	367 50	- 0 51
320	Lebon	338	338	335	- 0 89
4850	Legrand	4810	4780	4771	- 0 81
2650	Legrand (DP)	2770	2770	2770	....
450	Legris Industries	460	464	460 20	+ 0 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
720	Locindus	755	756	752	- 0 40
4150	L.V.M.H.	4034	4030	4035	+ 0 02
565	Lyon.Eaux/Dumez	560	557	554	- 1 07
115	Majorette Ly.	112 90	113	110 10	- 2 48
320	Mar. Wendel	313 50	329 50	314	+ 0 16
184	Matra	189	188	188	- 0 53
590	Merlin-Gerin	600	603	597	- 0 50
96	Metaleurop	97 30	96 90	97	- 0 31
38	Métrologie In.	38 90	38 50	38 85	- 0 13
220	Michelin	216 40	215 20	215	- 0 65
156	Min. Salsig (M)	156 10	....	....	....
78	MMB	77 60	77 80	77 30	- 0 39
171	Moulinex	172	173	172 10	+ 0 06
1130	Navig. Mixte	1129	1129	1129	....
122	Nord-Est	127	127 90	128	+ 0 79
295	Nordon (Ny)	271	275	275	+ 1 48
580	Nouv Galeries	565	570	550	- 2 65
187	Olipar	170	167	166 50	- 2 06
900	Oréal	897	894	897	....
415	Paribas	396	399	392 50	- 0 88
205	Pechiney Int.	204	204	203 20	- 0 39
375	Pechiney (CIP)	361	362	360	- 0 28
1560	Pernod Ricard	1543	1553	1548	+ 0 32
775	Peugeot	769	770	762	- 0 91
375	Pinault	360 50	361	361 30	+ 0 22
840	Plastic-Omn.	830	831	830	....
600	Poliet	597	599	595	- 0 34
715	Pomagaz	705	705	725	+ 2 84
820	Printemps	812	806	806	- 0 74
3730	Promodès	3420	3425	3520	+ 2 92
610	Radiotechn.	615	598	619	+ 0 65
5700	Redoute (La)	5900	5900	5840	- 1 02
185	Remy Cointreau	186	185 50	185 50	- 0 27
645	R. Poulenc CIP	638	635	645	+ 1 10
335	Rochef Financ.	320	315 10	315	- 1 56
68	Rochette(La)	70	69 90	70	....
2120	Roussel Uclaf	2216	2210	2210	- 0 27
3250	R. Impéri.y *	3260	3270	3271	+ 0 34
183	Sade (Ny)	182	184	184	+ 1 10
2050	Sagem	2139	2200	2200	+ 2 85
585	Saint Gobain	588	586	586	- 0 34
1330	Saint Louis	1285	1282	1280	- 0 39
1480	Salomon Ly.	1430	1433	1432	+ 0 14
330	Salvepar (Ny)	312 50	312	314 60	+ 0 84
1420	S A T	1455	....	....	....
250	Saul. Chât.	252	245	246	- 2 38
1150	Sanpiquet (Ny)	1121	1125	1120	- 0 09
765	Schneider	771	773	765	- 0 78
18 50	SCOA	16 95	16 90	16 50	- 2 65
395	Scor s.a.	392 50	400	400	+ 1 91
2230	S.E.B.	2200	2235	2215	+ 0 68
450	Sefimeg	439 50	440	437	- 0 57
127	Selectibanque	128 20	128 20	127 90	- 0 23
240	Sextant A.	231	229 10	226	- 2 60
790	S F I M.	775	770	760	- 1 94
245	S.G.E.	238	237 50	238	....
435	Simco	432	430	428	- 0 93
710	St. Rossignol	655	661	675	+ 3 05
500	Sigos	490	485 10	485	- 1 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
535	Société Génér.	532	530	529	- 0 56
62	Sodecco(B)	64	63	63	- 1 56
123	Sodero(M)	123	122 50	112	- 8 94
1020	Sodexho	1063	1050	1050	- 1 22
80	Sogerap(M)	78	79	78	....
430	Sogerap	432	432	435 50	+ 0 81
1500	Som-Allib.	1555	1560	1550	- 0 32
405	SOPHIA	405	406	406 10	+ 0 27
1700	Source Perrier	1701	1700	1701	....
875	Sovac	816	....	....	....
375	SPEP	369 90	365 50	369	- 0 24
360	Spie-Batignol.	350	355	350	....
875	Strafor Facom	861	861	861	....
335	Suez	322 20	321	319 80	- 0 74
1170	Synthélabo	1140	1140	1136	- 0 35
160	Thomson CSF	161 30	160	157 10	- 2 60
250	Total	260	260	260 30	+ 0 12
186	– (certif)	194 30	195	195 30	+ 0 51
210	Tuffaut Fin.	210	208	208	- 0 95
540	U.A.P.	530	530	525	- 0 94
340	U F B Locab.	316 50	313	313	- 1 11
735	U I C	735	735	720	- 2 04
450	U I F	441 50	441 50	442	+ 0 11
800	U I S	816	....	....	....
525	Unibail	500	503	503	+ 0 60
740	Valéo	765	770	771	+ 0 78
255	Vallourec	244	242	240 30	- 1 52
310	Via Banque	302	300	301	- 0 33
345	Worms et Cie	339 90	335	338	- 0 56
1290	Zodiac	1290	1290	1265	- 1 94
1070	Elf Gabon	1150	1148	1140	- 0 87
113	Amax	118 90	121 20	120 90	+ 1 68
135	Amer. Barrick	140	139 90	139 90	- 0 07
124	Amer Express	131	128 40	129 80	- 0 92
235	A.T.T.	224	223 60	223 60	- 0 18
190	Anglo Amer.C.	194	191 90	191 90	- 1 08
325	Amgold	313 50	311	311	- 0 80
255	Banco Santander	259 10	253	257	- 0 81
830	B.A.S.F.	831	826	826	- 0 60
990	Bayer	970	990	986	+ 1 65
54	Bleyfeim Plc	57	56 45	55 50	- 2 63
35	Buffelsfont.	36 40	36	35 80	- 1 65
156	Chase Manh.	153 90	150 50	150 50	- 2 21
2730	Daimler Benz	2755	2766	2748	- 0 25
146	De Beers	136 70	137 60	138	+ 0 95
2400 96	Deutsche Bank	2337	2334	2349	+ 0 51
1170	Dresdner Bank	1142	1155	1155	+ 1 14
64	Driefontein	58 50	59 30	59 60	+ 1 88
290	Du Pont-Nem.	285	281	281	- 1 40
220	Eastman Kodak	218 50	219 80	217 50	- 0 46
14	East Rand	13 70	13 65	13 60	- 0 73
33	Echo Bay	31 70	32 05	31 50	- 0 63
280	Electrolux	259	260	257 50	- 0 58
134	Ericsson	136	133 50	136	....
325	Exxon Corp.	341 80	340 50	340 40	- 0 41
240	Ford Motor	253	258 70	257 80	+ 1 90
47	Freegold	47 60	48 35	47 50	- 0 21
20	Gencor	20 10	20 25	19 95	- 0 76
420	Gén. Elect.	410	413 50	412	+ 0 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Gén. Motors	235	236 20	235 50	+ 0 21
360	Gén. Belgique	366 50	360 60	360 60	- 1 61
50	Gd. Métropol.	50	49	49	- 2 00
61	Guinness	59 90	59 40	58 50	- 2 34
23	Hanson PLC.	23 25	23 45	23 45	+ 0 86
26	Harmony Gold	26 60	26 35	26 50	- 0 38
405	Hewlett Packard	400	389	389	- 2 75
34	Hitachi	33 80	33 50	33 85	+ 0 15
880	Hoechst	880	880	882	+ 0 23
69	Homestak.	68	69 70	69	+ 1 47
132	I.C.I.	130	130	130	..
500	I.B.M.	489	484 80	483 70	- 1 08
355	I.T.T.	352 20	343	343	- 2 61
186	Ito Yokado	186	184 50	184	- 1 08
58	Matsushita	55 60	56 50	56	+ 0 72
3 55	Maxwell	3 55		..	..
250	Mc Donald's	254 10	249 70	249	- 2 01
805	Merck	820	811	812	- 0 98
515	Minnesota M.	503	509	509	+ 1 19
44	Mitsubishi	42	42 50	42 50	+ 1 19
335	Mobil corp.	357	357 80	357 80	+ 0 22
310	Morgan J.P.	305 20	305	305 80	+ 0 20
37390	Nestlé	36100	36300	36340	+ 0 66
143	Norsk Hydro	147	148 50	149 90	+ 1 97
106	OFSIL	103	104 40	104 40	+ 1 36
1860	Petrofina	1735	1750	1726	- 0 52
415	Philip Morris	414	408 80	408 80	- 1 28
115	Philips	114 50	114 50	113 90	- 0 52
56	Placer Dome	55 10	55 10	55 40	+ 0 54
555	Procter Gamble	555	555	555	....
210	Quilmès	200	208	205	+ 2 50
25	Randfontein	24 30	24 65	24 15	- 0 62
310	Rhone Poul. Rorer	314 50	307 90	307 30	- 2 29
450	Royal Dutch	476 70	475 80	474 10	- 0 56
63	R T Z	60 30	61	61 20	+ 1 49
2 17	Saat.& Saatchi	2 03	2 02	2 04	+ 0 49
32	St Helena	31 10	31 30	31	- 0 32
335	Schlumberger	369	369 90	367	- 0 54
49	Shell transp.	49 80	50 80	50 65	+ 1 71
2320	Siemens	2310	2303	2301	- 0 39
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	186 60	183 60	183 50	- 1 66
61	Sumitomo Bank	62 20	62 10	61 50	- 1 13
183	T.D.K.	179 70	...	...	....
60	Telefonica	60 80	60 60	60	- 1 32
27	Toshiba	27 10	27 05	27	- 0 37
555	Unilever	551	563	551	....
280	Unil.Techn.	281	284 10	282 80	+ 0 64
290	Vaal Reefs	286 50	284	283 50	- 1 05
1340	Volkswagen	1361	1342	1370	+ 0 66
400	Volvo	387 10	387	395	+ 2 04
166	West. Deep.	156	153	152	- 2 56
390	Xerox Corp.	405	....	....	....
108	Yamanouchi	108	108	108	....
4 20	Zambia Cop.	4 20	4 20	4 15	- 1 19

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	101	8 80
10,80% 79/94	102	8 11
Emp.Etat 13,4%83	104 95	8 11
Emp.Etat 12,2% 84	100 59	8 03
10,26% mars 86	104	2 38
OAT 10% 5/2000	107 45	0 24
OAT 9,8% 12/1997	104 41	4 73
OAT 9,8% 1/1996	102 47	3 40
PTT 11,2% 85	105	5 31
CFF 10,30% 86	102 80	3 47
CFF 10,25% nov 90	106 35	2 30
CNA 10 % 1979	102	2 63
CNB Bques 5000F	98 45	3 83
CNB Paribas 5000F	....	3 83
CNB Suez 5000F	....	3 83
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 40	3 83
CNT 9 % 86	....	1 30
CRH 10,90% déc.85	107 45	4 23
CHARB FCE 3% 100	139 20	....
CNCA	896	....
Cems	2160	....
Alcatel 6 % janv. 89	821	....
Ly. Eaux cv 6,5%	795	....
Thoms. cv 9,2% 86	825	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	850	848
Applications Hydr.	1530	1561
Arbel	506	510
Bains C.Monaco	1040	1020
B.Hypoth.Europ.	361	....
B.N.P. Intercont.	415 10	415 30
Beghin-Say (C I)	496	492 10
Bénédictine	2510	....
Bidermann Internat.	485	....
Blanzy Ouest	3657	....
B T P	63 60	63 80
Cambodge	1100	....
Carbone Lorraine	488	500
Case Poclain	8 10	8 10
C.E.G.F (Frigor.)	722	721
Centenaire Blanzy	380	380
Comibert	50 80	....
Champex Ny	71	71
CIC (CIP)	228	227

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	343	343
Comiphos	580	....
Cie Industrielle	6500	....
Cpt.Lyon Alemand	368	356
Concorde	770	790
Constr.Mét.Prov.	22 50	....
Crédit Gén.Ind.	120	....
Cr Universel (Cie)	317	....
Darblay	645	....
Degremont	2150	2125
Delmas Vieljeux	2475	2475
Didot Bottin	614	610
Eaux Bassin Vichy	3112	3112
Eaux Vittel	860	....
Ecia	402	404
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eaux (ex Esseril)	1951	1945
Finalens	300 10	300 10
F.I.P.P.	92 20	....
F.N.A.C.	2045	....
Foncière (Cie)	525	524
Fonc.Lyonnaise	636	....
Foncina	400	....
Fougerolle	930	900
France I.A.R.D.	670	....
France SA (La)	2092	2086
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	505	519
Genefim	325	....
Gévelot	500	503
G.F.C.	343	345
Groupe Victoire	1289	....
G.T.I (Transport)	239 90	228
Immobail	338	334
Immobanque	635	629
Im.Marseillaise	5130	....
Immofice	430	432
Invest.(Ste Cle.)	3250	....
Lambert Frères	340	340
Lille Bonnières	1055	1069
Locafinancière	502	....
Louis Vuitton	716	720
Louvre	3097	3000
Lucia	520	....
Machines Bull	34	34
Mag.Uniprix	165 10	....
Magnant	675	....
Métal Déployé	470	458
Mors	77 50	77 50
Navigation (Nle)	200	200
Optorg	305	310
Oréal (CI)	475	489
Origny-Desvroise	756	775
Palais Nouveauté	1270	1270
Palbel Marmont	630	....
Parfinance	171	169

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	193	191 20
Paris Orléans	215	....
Parthena Invest.	285	....
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1250	....
Porcher	480	479
Promodès (CI)	2000	2000
Publicis	761	760
Rochefortaise	113	....
Rosario	169 90	....
Rougier	230	....
S.A.C.E.R.	428 10	426 50
S.A.F.A.A.	200	190 10
S.A.F.I.C Alcan	270	....
Saga	395	389
Saint Dominique (F.)	108	108 80
Salins du Midi	622	622
Savoisienne M.	161	....
S.C.A.C.	770	808
Senelle	423	427
S.Eurl.Part. (M)	150	....
Silic	611	610
Sinvim	139	139
S.I.P.H.	180	180
S.M.C.I.	100	....
Sofal	700	691
Soffo	335	....
Soficel	1160	1161
Sofisam (ex Saram)	79	75 10
Sofragi	2500	2500
Soudure Autogène	900	890
Sovabail	370 50	469
Stemi	500	....
Taittinger	2850	2825
Tessm-Asquitas	201	....
Tour Eiffel	218	218
Ulinor	1160	....
Vicat	461	480
Viniprix	1550	1550
Virax	117 80	122
Maroc Sté Brasserie	220	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	699	....
Akzo Nv Sico	474 90	479
Alcan Aluminium	116 30	117 60
American Brands	258	247 30
Arbed	620	....
Asturienne Mines	95	95 05
Banco Popular Espa.	611	594
B.Reglements Int.	17000	16800
Can.Pacifique	82	85
Chrysler Corp.	88 10	....
C.I.R.	7 60	....
Commerzbank	840	850
Dow Chemical	331 80	330 20
Fiat	22 50	22 50
GBL (Brux Lamb.)	522	520
Gevaert	1060	....
Glaxo Holdings Ltd.	77 90	....
Goodyear Tire	380	....
Grace and Co (WR)	190	194 10
Honeywell Inc. Ires V.	375	....
Johannesburg	91 35	92
Koninklijke Pakhoed	130 50	131 60
Kubota	20 30	....
Midland Bank	44 70	45
Noranda Mines	78 50	78 50
Olivetti priv.	8 60	8 60
Pfizer Inc.	397	384 80
Ricoh	22 65	21 60
Robeco	292 30	291 60
Rodamco NV	143 50	143 50
Rolinco	288 80	287 80
Saipem	6 30	....
Sema Group	25 50	25 50
SKF Aktiebolaget	106 30	106 60
Tenneco Inc.	240	....
Thorn Electrical	81 25	....
Toray Ind.	26 50	26 10
West Rand Cons.	7 20	7

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	285	....
Calciphos	100 10	....
C G H Cogedor	11	....
Coparex	615	610
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	325	...
Europ. Accum.	80	80
Europ Soutfren Ind.	19	....
Gachot S.A.	62	61
Guy Degrenne	435 50	435 50
Lecteurs du Monde	148	151
Nicolas	1200	...
Particip. Percier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	218 80	218 50
St-Gobain-Emballage	1844	2100
S.E.P.R.	1250	1500
S.M.T. Goupil	2 10	....
S.P.R. act. B	278	....
Waterman	1060	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 409	5 371	5 1	5 8
Ecu	6 903	6 899	....	....
Allemagne (100 dm)	338 750	336 800	325	345
Belgique (100 F)	16 362	16 384	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 950	298	288	308
Italie (1000 lires)	4 453	4 454	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 240	87 200	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 828	9 814	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 799	2 780	2 4	3 1
Suisse (100 f)	366 900	368 550	354	374
Suède (100 krs)	93 330	93 250	89	97
Norvège (100 k)	86 190	96 250	82	90
Autriche (100 sch)	47 850	47 849	48 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 374	5 350	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 049	4 036	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 516	4 482	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 224	4 225	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	58900	58850
Or fin (en lingot)	59050	58950
Napoléon (20f)	334	336
Pièce Fr (10 f)	399	.....
Pièce Suisse (20 f)	336	339
Pièce Latine (20 f)	334	339
Souverain	425	440
Pièce 20 dollars	1780	1800
Pièce 10 dollars	947 50	970
Pièce 5 dollars	815	.....
Pièce 50 pesos	2195	2209
Pièce 10 florins	350	347

SICAV (sélection) 4/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	210 44	204 81
Agepargne	817-12	793 32
Améri-gan	7311 80	7030 58
Amplia	266307 93	266307 93•
Amplitude	649 20	630 29
Arbitrages Court.T	7213 86	7213 86
Associc	1091 81	1091 81
Atout Futur	428 12	417 68
Aurecic	1199 31	1164 38
Avenir Alizés	1714 66	1681 04
Axa Capital	169 07	164 15
Axa Court Terme	7933 81	7933 81
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	961 53	933 52
Axa Europe	132 37	128 51
Axa Investissements	115 46	112 10
Axa NPI	127 64	123 92
Axa Ob.Fr.Etrang.	139 39	135 33
Axa Prem.Ex.Agepar.	113 85	110 53
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	149 40	145 06
Axa Valeurs PER	124 84	121 20
Cadence 1	1047 43	1026 89
Cadence 2	1037 28	1016 94
Cadence 3	1049 87	1029 28
Capimonétaire	6297 96	6291 67
Capiobig	6405 79	6280 19
Capitacic	1308 03	1288 70
Cosmos	1318 18	1286 03
Comptavalor	3509 82	3504 56
Convertimmo	360 60	353 53
Credinter	468 58	454 91
Crédit Mutuel Capital	1281 63	1256 40
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	670 93	670 93
Cred.Mut.Ep.Indes	98 89	96 24
Cred.Mut.Ep.J	69544 22	69544 22
Cred.Mut.Ep.long.T.	195 90	190 66
Créd.Mut.Ep.Monde	1183 10	1151 44
Cred.Mut.Ep.Quatre	1105 39	1075 81
Diem	1355 50	1322 44
Drouot France	879 33	853 72
Drouot Sécurité	232 14	225 38
Ecocic	1103	1070 87
Ecuper	127 31	123 60
Ecureuil Capitalisation	2588 78	2541 37
Ecureuil Géovaleurs	2370 21	2301 17
Ecureuil Invest.	458 80	445 44
Ecureuil Monépremière	67008 65	67008 65
Ecureuil Monétaire	39423 24	39423 24
Ecureuil Trésorerie	2432 18	2432 18
Ecureuil Trimestr.	2004 07	1984 23
Elicash	2 792797	2 792797•
Energia	273	260 62
Epacic	3598 92	3598 92
Eparcourt-Sicav	4318 47	4307 70
Epargne Associat.	25293 28	25005 29
Epargne Capital	10719 82	10613 68
Epargne Croissance	1770 89	1723 49
Epargne Obligat.	193 71	188 53
Epargne Première	14428 76	14321 35
Epargne-Unie	1311 04	1279 06
Epargne Valeurs	442 15	430 32
Eufi Cash capi	8355 65	8355 65•
Enfinvest capi	693 78	673 57•
Eurocic Leaders	1152 08	1118 52
Eurodyn	1255 81	1225 18
Euro Gan	6641 58	6386 13
Europe Nouvelle	576 90	550 74
Fonsicav	14405 29	14405 29
France-gan	10392 98	9993 25
France Garantie	259 04	268 52
France Index Sicav	116 33	112 92
France Obligations	468 90	462 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	499 54	484 02
Francic Pierre	107 68	104 64
Francic-Régions	1263 54	1226 74
Fructi-Associations	35 28	35 28
Fructi-Capi	41 91	41 29
Fructidor	235 86	232 37
Fructifrance action C	953 32	930 07
Fructifrance action D	931 66	908 94
Gestilion	14800 17	14726 54
Gest.Associations	172 59	169 79
Horizon	1267 73	1230 81
HLM Monétaire	13919 56	13919 56
Indust.Fse.Court.T.	1469 65	1469 65
Interepar	103338 93	100327 12
Interoblig	13879 72	13807 57
Intersélection Fce	549 58	538 80
Japacic	159 74	155 09
Jeunepargne	287 83	283 58
Latitude	2254 56	2251 18
Leami C.T.	12561 19	12551 19
Leami L.T.	6676 71	6482 24
Lion Association	11286 78	11286 78
Lion Institution	29518 92	29445 31
Lionplus	975 30	956 16
Lion Trésor	2109 71	2088 82
Lion 20 000	26250 36	26250 36
Livret Bourse Inv.	580 34	563 44
Livret Portefeuille	724 16	703 07
Méditerranée	181 24	175 96
Mensuel CIC	10125 77	10025 51
Mosedan	67978 28	67978 28
Moss J.	72620 61	72620 61•
Monévalor	82001 23	82001 23
Mutualité dépôts	13452 38	13425 53
Mutuelle Unie Sél.	140 02	135 94
Natio Court Terme	284051 00	284051
Natio-Epargne	17872 27	17497 30
Natio-Ep. Ret.	130 99	127 48
Natio Eparg.Trésor	7788 33	7770 79
Natio-Imm.	1146 61	1115 92
Natio-Inter	1406 46	1368 81
Natio-Monétaire	25315 79	25315 79
Natio-Patrimoine	1381 03	1344 07
Natio-Placements	64216 82	64216 82
Natio-Revenus	1024 82	1014 67
Natio Sécurité	12066 31	12066 31
Natio-Valeurs	898 95	874 89
Nippon-Gan	5105 96	4909 57
Nord Sud Dévelop.	1585 60	1582 44
Obli-Associations	152 36	150 85
Oblicic-Mondial	2632 03	2593 13
Oblicic-Régions	1098 20	1080
Oblifutur	2840 83	2771 54
Oblig. tres caté.	176 89	174 28
Oblilion	1362 92	1339 52
Oblisécurité Sicav	12900 68	12900 68
Orecsion	1009 99	985 36
Orvalor	6839 88	6705 57
Paribas Capitalisation	1498 02	1475 88
Paribas Opportunités	131 31	125 96
Paribas Patrimoine	587 33	563 39
Patrimoine Retraite	222 79	218 42
Pervalor	630 95	619 58
Placement A	1498 23	1468 85
Placement J	7230	7215 57
Placement M	68957 66	68824 01
Placement Nord	1012 94	993 08
Plénitude	135 77	132 14
Poste Croissance	21777 58	21765 82
Poste Gestion	65784 92	65784 92
Première Oblig.	10586 64	10576 06

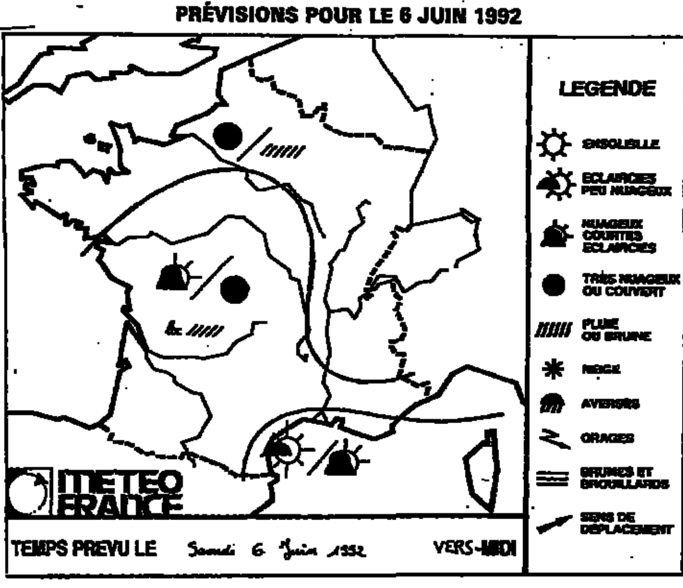
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	108 93	108 84
Priv'Associations	29457 06	29457 08
Proficias	1011 63	986 96
Quartz	137 98	134 61
Réalvalor	815 90	799 90
Rentacic	160 83	158 45
Revenus Trimestr.	5288 82	5236 46
Revenu-Vert	1136 85	1120 05
St Honoré Bio-Alim.	1009 36	963 59
St Honoré Biens du Tr.	11232 08	11176 20
St Honoré Global	228 47	218 11
St Honoré Invest.	793 94	757 94
St Honoré Pacifique	583 72	557 25
St Honoré PME	543 99	519 32
St Honoré Réel	14966 08	14906 45
Sécuricic	1743 58	1743 58
Sécuri-Gan	12825 49	12574 01
Sécuritaux	1392 42	1392 42
Sicasden	710 57	700 07
Sicav Associations	1845 61	1845 61
SFI-CNP Assur	664 68	645 32
S.G. Fr. opportunités	1222 17	1198 21
Sicav 5.000	452 62	440 51
S1 Est	1374 61	1334 57
Sivafrance	728 30	708 81
Silvam	404 54	393 71
Silvarente	224 26	219 86
Silvestar	444 63	432 73
S.N.I.	1147 82	1114 39
Sogenfrance	1140 49	1118 12
Sogépargne	315 73	309 54
Sogevar	1085 13	1063 85
Sogintar	1321 06	1296 16
Soleil Investissements	598 05	575 05
Solstice	2207 61	2202 10
State Street Act. Eur	10563 23	10206 02•
State Street Act. Fra	11494 11	11149 62•
St. Str. Act.Japon	10816 35	10449 61
State Street Emer Mkts	12873 82	12254 70•
Stratégie Actions	832 61	800 59
Stratégie Rendement	1400 49	1356 41
Technocic	1130 01	1097 10
Techno-Gan	5872 01	5646 16
Thesora	683 74	657 17
Trésor Plus	1282 44	1269 74
Trésor Trimestriel	1028 20	1018 02
Trésoricic	129774 13	129774 13
Trilion	5210 01	5143 15
UAP Investissements	449 70	433 45
UAP Actions France	612 03	589 91
UAP Act. Select.	631 48	608 60
UAP Asdicandi	540 49	520 95
UAP Alizé	199 39	192 18
UAP Alto Sicav	155 84	150 21
UAP Moyen Terme	139 38	134 34
UAP Première Cat.	10733 31	10345 31
Uni-Associations	123 14	123 14
Uni-Foncier	1227 95	1198
Unifrance	610 34	595 45
Uni-Garantie	1289 61	1264 29
Uni Régions	1429 25	1394 39
Univer	236 41	236 41
Univers Actions	1301 18	1289 44
Univers Obligations	1809 76	1765 62
Valorg	2051 16	2049 11
Valrea	53275 68	53249 08

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUIN 1992



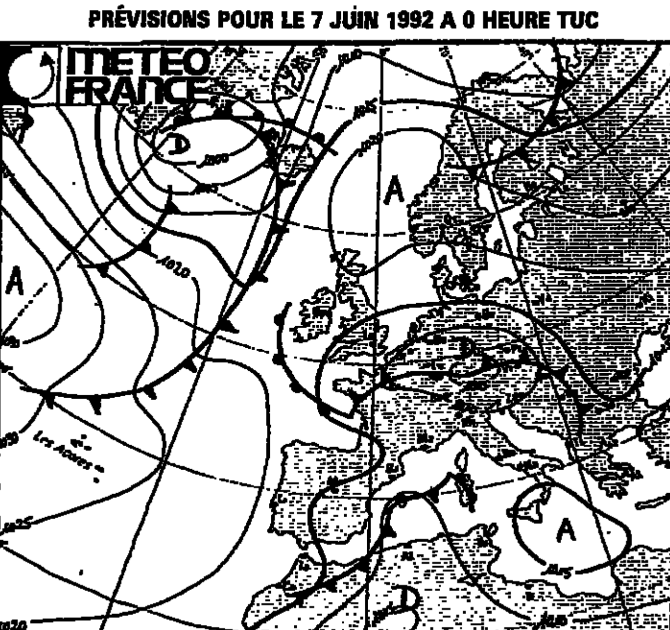
Samedi : gris, humide et frais. – Les nuages seront abondants sur la plupart des régions, avec des passages pluvieux ; ceux-ci seront faibles dans le Sud-Ouest, un peu plus importants ailleurs.

Seules les régions méditerranéennes devraient bénéficier d'éclaircies au cours de la journée.

Les températures resteront fraîches pour la saison : des minimales souvent comprises entre 9 degrés et 11 degrés (mais entre 12 degrés et 14 degrés dans le Midi et en Corse), et des maximales qui ne dépasseront pas 18 degrés, sauf sur les régions méditerranéennes où le thermomètre pourra atteindre 23 degrés.

Le vent sera généralement faible ou modéré, de direction variable.

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-6-1992 à 18 heures TUC et le 5-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	14	D
BIARRITZ	13	11	N
BORDEAUX	17	11	P
BOURGES	20	12	P
BREST	17	8	C
CAEN	17	12	C
CHERBOURG	17	11	C
CLERMONT-FER.	17	10	C
DIJON	19	12	P
GRENOBLE	19	12	P
LILLE	17	11	P
LIMOGES	14	10	P
LYON	18	12	C
MARSEILLE	21	15	N
NANCY	18	11	P
NANTES	19	9	C
NICE	20	13	D
PARIS-MONTS.	20	12	C
PAU	12	9	C
PERPIGNAN	21	12	N
RENNES	19	11	C
ST-ETIENNE	17	11	C
STRASBOURG	21	12	P
TOULOUSE	16	10	C
TOURS	21	10	P
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	25	11	D
AMSTERDAM	16	13	C
ATHÈNES	30	18	D
BANGKOK	35	28	C
BARCELONE	21	9	D
BELGRADE	27	16	N
BERLIN	30	15	D
BRUXELLES	16	11	C
COPENHAGUE	26	15	N
DAKAR	26	22	D
DJERBA	25	19	D
GENÈVE	20	11	P
HONGKONG	30	26	N
ISTANBUL	26	17	N
JÉRUSALEM	27	15	D
LE CAIRE	36	24	D
LISBONNE	20	13	N
LONDRES	16	10	C
LOS ANGELES	21	16	C
LUXEMBOURG	16	10	P
MADRID	19	6	D
MARRAKECH	28	15	D
MEXICO	22	13	N
MILAN	22	14	P
MONTRÉAL	18	14	N
MOSCOU	19	10	D
NAIROBI	26	16	N
NEW-DELHI	43	28	D
NEW-YORK	27	18	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	25	12	D
PÉKIN	32	14	P
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	16	N
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	25	9	D
SYDNEY	17	6	D
TOKYO	27	20	C
TUNIS	27	15	D
VARSOVIE	26	13	D
VENISE	24	18	C
VIENNE	23	15	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Christine et Bruno-François MOSCHETTO

sont très heureux de faire part de la naissance de leur fils

Edouard, François-Courad,

à Montpellier, le 1er juin 1992.

47, rue Denfert-Rochereau,
34120 Pézenas.

– Le pasteur et Mme Albert GAILLARD

ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils

Matthieu,

le 1er juin 1992,
au foyer de Pierre-Yves
et Marie-Blandine.

40, rue des Rêves,
34000 Montpellier.

Mariages

– Les familles Gérard LIGOURE et Roger RAQUIN

sont heureuses d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Marie-Françoise et Denis,

célébré le 13 juin à Divonne.

642, rue de Villard,
01220 Divonne-les-Bains.

Décès

– **Maurice de CHEVEIGNÉ**

est mort le 2 juin 1992.

– M. Pierre Ducrot,
M. et Mme Louis-Alain Ducrot,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Ariane Ducrot,
M. Norbert Ducrot,
M. et Mme François Braquehais
et leurs enfants,
Mlle Marie-Odile Ducrot,
Et les familles parentes,
sont dans la douleur du décès de

Mme Pierre DUCROT,
née Arlette Granderye-Bompard,
archiviste-paléographe,

survenu le 3 juin 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Elle a rejoint son fils

Olivier

dans la vie de Dieu.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 juin, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

Elle ne voulait pas de fleurs, mais la prière et des dons à la léproserie des Frères Jaccard, à Yaoundé, où Olivier avait travaillé (C.C.P. 24 35 50 S Dijon).

11, rue Jacqués-Dulud,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Son «tonton», Roland Dufour, commandeur de la Légion d'honneur,
Ses amis,
ont la tristesse de dire la fin de

Jean-Philippe DUFOUR,

mort du sida en ces derniers jours de printemps.

Il garde son cœur d'enfant.

– Mme Martine Gotteland
et sa fille Marie-Leila,
Jean, Sylvie
et leur fils Kevin,
Pierre et Françoise,
Olivier, Florence
et leur fils Lewis,
Denys et Valérie,
ses enfants,
M. et Mme Guy Perriot,
M. et Mme Jean-Paul Gotteland,
M. et Mme René Gachet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Baby Champod-Gotteland,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine GOTTELAND,

survenu au Fort, à l'âge de soixante-trois ans.

Ses obsèques ont eu lieu, à Chambéry, dans l'intimité.

– Sa femme,
Ses enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

René MICHA,
écrivain et critique d'art,

survenu à Bruxelles, le 4 juin 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

8, avenue Louis-Lepoutre,
1060 Bruxelles.

– *C'est pas la joie...*
Ma Doudou est partie tout là-bas...
Alors je lui dis : « Pourquoi t'es partie ?

Bernard MICHEL,

l'auteur de ces succès popularisés par Henri Salvador, nous a quittés.

Minnie petite souris, Quand faut y aller, faut y aller, Zorro est arrivé, il a écrit un nombre impressionnant de chansons, toutes marquées de sa grande personnalité. On sait moins qu'il fut un musicien, un comédien de talent (*les J 3*), élu aux commissions des comptes et des programmes de la SACEM, et plusieurs fois porté à la présidence de ces commissions.

Bernard Michel joua également un rôle exemplaire dans les plus actives des instances au service de la chanson française.

A son épouse Nicole, ses amis adressent leurs sincères condoléances et témoignages d'affection.

La cérémonie religieuse se déroulera, mardi 9 juin 1992, en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple, à 14 h 15.

– Mme Louis Préaux,
M. et Mme Alex Vieux,
Sarah et David,
M. et Mme Jacques Préaux
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Remize
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Préaux
et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Préaux,
Les familles Préaux, Léger, Vieux
et Remize,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis PRÉAUX,

survenu le 22 mai à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 5 juin dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès dans sa cinquante-neuvième année de

M. Robert SAINT-JEAN,
maître de conférences de l'art médiéval
à l'université de Montpellier,

survenu le 29 mai 1992.

Les obsèques ont eu lieu le 1er juin.

– Université Paul-Valéry-Montpellier-III.

Le président, ses collègues et les personnels de l'université,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert SAINT-JEAN,
maître de conférences
d'histoire de l'art médiéval,

survenu le 29 mai 1992.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Irène Setzer,
son épouse,
Sa famille d'Allemagne,
Le président
Et les membres du comité directeur de l'Union chrétienne de jeunes gens de Paris,
ont la grande peine de faire part du décès de

Günther SETZER,
directeur du foyer U.C.J.G.

survenu brutalement, le 19 mai 1992, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Thiais.

Quand le chagrin aura su s'enfuir,
Il restera les meilleurs souvenirs.

U.C.J.G.,
14, rue de Trévise,
75009 Paris.
Irène Setzer,
11 *bis*, rue Jacques-Cœur,
75004 Paris.

Avis de messe

– Une messe à l'intention de

Max BRUSSET,

rappelé à Dieu le 28 mars 1992,

sera célébrée le mercredi 10 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, place Saint-Thomas d'Aquin, Paris-7e.

Manifestations du souvenir

– A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de sa mort, les restes mortels du

baron Dominique LARREY,
chirurgien en chef de la Grande Armée,

seront tranférés à l'Hôtel national des Invalides.

Ses descendants sont priés de se faire connaître à la direction centrale du service de santé des armées, 14, rue Saint-Dominique, 00459 Armées.
Tél. : 45-55-34-06.

Soutenances de thèses

– M. Hervé Le Ferrand a soutenu, le 29 mai 1992, à l'université Lille-I, sa thèse de doctorat en mathématiques, intitulée : «Convergence et applications d'approximations rationnelles vectorielles». Il a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury. Le directeur de thèse est Mme Jeannette Van Iseghem, professeur à l'université Lille-I.

PHILATÉLIE

Des timbres par millions

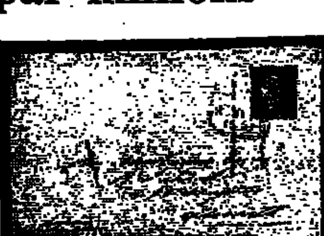
Près de 14 millions de francs réalisés au cours d'une vente aux enchères en Suisse, en mars 1991, par un *Penny black* de Grande-Bretagne sur une enveloppe «Mulready» du 2 mai 1840 ; plus de 7 millions pour un 3 skilling de Suède (1855), jaune au lieu de vert (seule variété de couleur connue) en Suisse, en mai 1990 ; plus de 4 millions pour une feuille de vingt-cinq exemplaires du 5 candarins (Chine, 1878-1883) en Angleterre, en septembre 1991... Tel est le tiercé dans l'ordre des trois records de vente recensés pour 1990-1991 par le *Bolaffi International 1992*.

Ce livre se présente comme un répertoire entièrement illustré en couleurs des trois cent soixante-cinq plus gros prix atteints au cours des deux dernières années à l'issue de ventes sur offres ou aux enchères. Impressionnant, lorsque l'on sait que le dernier prix recensé, un bloc de huit du 5 lepta vert oblitéré (Grèce, 1861-1862) fait tout de même plus de 100 000 F.

Dans les dix premiers, apparaissent ensuite des pièces de Toscane, de Suisse, de Bade, d'Espagne, d'Etats pontificaux, de Suisse (encore) et de Suède. Les maisons de vente qui se partagent ces records sont Harmers, Sotheby's, Bolaffi, Galeria Filatelica, Philipps et Feldman (cinq fois cité).

Et la France ? Le premier lot français arrive en 17e position, un bloc de quatre du 1 F vermillon avec tête-bêche, à près de 1,7 million de francs (Feldman, novembre 1991). Les négociants français cités, Roumet et Robineau, sont pointés respectivement aux 178e, 194e et 247e rang pour le premier et aux 216e et 223e pour le second. Six pièces françaises entrent ainsi dans ce classement, ce qui peut paraître légèrement décevant.

P. J.



Prix record de 13 600 000 F pour cette lettre vendue en Suisse en mars 1991 (vente Harmers).

▶ **Bolaffi International 1992, 128 pages, en anglais, 405 F, auprès de l'éditeur, Alberto Bolaffi, via Cavour 17 F, 10123 Torino, Italie (tél. : 39-11-55-71-655).**

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

En filigrane

• **L'aérogramme *Dauphin-2*.** – La Poste a procédé à la mise en service d'un nouvel aérogramme dont la vignette, dessinée par Joseph de Joux, représente un hélicoptère Dauphin-2. D'une valeur de 4,50 F, il remplacera progressivement l'aérogramme *ATR-72* qui continuera à être vendu jusqu'à épuisement des stocks. L'aérogramme précédent, *Concorde survolant Paris*, d'une valeur de 4,20 F, a, quant à lui, été retiré de la vente le 15 mai.

• **Une nouvelle agence de la poste navale.** – Une nouvelle agence de la poste navale est née le 1er juin 1992, intitulée «Amirauté-Toulon-Marine». Souvenir philatélique («premier jour» de fonctionnement) : Marcophilie navale, section Provence-Côte d'Azur, 4, rue Notre-Dame, 83000 Toulon.

• ***Le Monde des philatélistes* de juin.** – L'homme de Tautavel, auquel un timbre sera consacré prochainement, fait la «une» du numéro de juin du *Monde des philatélistes*. Les restes de l'homme de Tautavel – vieux de 450 000 ans – furent découverts il y a près de vingt et un ans par Marie-Antoinette de Lumley. Son mari, Henri de Lumley, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, en profite pour faire un point, illustré par les timbres, sur l'origine et l'évolution de l'homme. Autres temps forts de ce numéro : le dixième anniversaire de la guerre des Malouines ; Tchécoslovaquie 1918, historique d'une première émission signée Mucha (*le Monde des philatélistes*, 80 pages, en vente en kiosques 25 F).

Les services ouverts ou fermés le lundi de Pentecôte

Presse : les quotidiens paraîtront normalement lundi 8 juin.

Bureaux de poste : les bureaux de poste seront fermés lundi 8 juin. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques : elles seront fermées.

RATP : service réduit des jours fériés.

Grands magasins : les grands magasins parisiens seront fermés.

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris recevront le public jusqu'à 15 heures le vendredi 5 juin. Ils seront fermés le lundi 5 juin et ouverts aux horaires habituels le mardi 9 juin.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront ouverts vendredi 5 juin jusqu'à 12 heures. Ils seront fermés lundi 8 juin et ouverts aux heures habituelles mardi 9 juin.

Assurance-vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront ouverts vendredi 5 juin de 8 h 30 à 12 h 30. Ils seront fermés lundi 8 juin et ouverts aux heures habituelles mardi 9 juin.

Les Archives nationales : les archives nationales, le CARAN seront fermés les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juin. Le Musée de l'Histoire de France sera ouvert le dimanche 7 et fermé le lundi 8 et le mardi 9 juin.

Bibliothèque nationale : les salles de lecture seront fermées le lundi 8 et le mardi 9 juin.

Institut de France : l'Institut sera fermé. Les châteaux de Chantilly, Chaalis (Oise), Langeais (Indre-et-Loire) seront ouverts.

Musées : le Musée d'Orsay sera ouvert le dimanche 7 juin et fermé le lundi 8 juin. Le Musée du Louvre sera fermé le dimanche 7 juin, mais ouvert lundi 8 juin. Le Palais de la découverte, le Grand Palais et le Centre Georges-Pompidou seront ouverts les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 juin.

Les Musées de l'Hôtel national des Invalides : Plans-reliefs, Armée, Dôme royal et l'Eglise Saint-Louis seront ouverts de 10 heures à 18 heures ; le tombeau de l'Empereur jusqu'à 19 heures.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 6 juin

Compiègne, 14h : mobilier, tableaux ; **Sens**, 14 h 30 : vins.

Dimanche 7 juin

Joigny, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **La Varenne-St-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux contemporains ; **Sens**, 14h : mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 6 juin

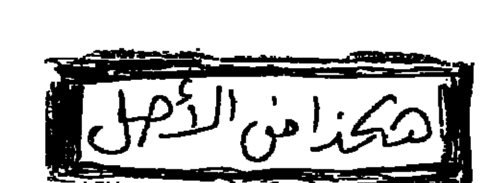
Bolbec, 14h : mobilier, objets d'art ; **Bourges**, 14h : arts d'Asie ; **Château de La Lienne**, 14h : attelages, livres, bibelots ; **Chaumont**, 15h : affiches ; **Cosne-sur-Loire**, 14 h 30 : livres, mobilier ; **Marseille (Cantini)**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Normandel**, 14h : objets de cave et de grenier ; **Vannes**, 14h : affiches, cartes postales.

Dimanche 7 juin

Avallon, 14 h 30 : tapis d'Orient ; **Château de La Lienne**, 14h : mobilier, bibelots ; **Clamecy**, 14 h 30 : tableaux bulgares ; **Dieppe**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Montauban**, 14 h 30 : arts africains ; **Normandel**, 14h : mobilier, objets d'art ; **Saumur**, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Caen, Montargis, Vittel, Arcachon, Saint-Emilion, Vendôme, Avignon, La Réole, Mirepoix, Saint-Amand-en-Puisay.



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

La mort au Caméscope

AH non, on ne voulait pas. Non et non, on n'avait pas envie de regarder, *sur « Envoyé spécial »*, cette agonie d'un enfant hémophile sidéen, filmée par son père. De quel droit nous faire forcer la porte de cette famille frappée par le plus haut malheur ? Oui, on sait bien, ce sont les parents eux-mêmes qui l'avaient grand ouverte, la porte. Ils avaient tenu leur Caméscope comme une arme braquée vers tous les assassins aux mains propres, tous les « responsables mais pas coupables » qui avaient fait de Laurent cette ombre, sur un canapé, qui s'abandonne. Mais non, merci ; une invitation, ça se décline.

On leur en voulait même, à « Envoyé spécial ». Alors quoi, eux aussi, comme n'importe quel « reality-show » de la Une, allaient jouer leur course hebdomadaire à l'audience avec, entre les mains, ce jeu-là ? Et le lendemain matin, ils se précipiteraient sur l'audience comme tous les lendemains d'émission, se congratuleraient ou se désoleraient ?

Mais ces réticences étaient, à l'avance, emportées. Emportées par la fatalité puissante qui donnait à ces images la force d'un torrent, un torrent qui trouve toujours son passage. Et puis, c'est la dure loi que nous connaissons tous. Pour que l'« affaire-du-sang-contaminé » ne devienne pas une affaire parmi d'autres, affaire Urba, affaire Tapie, affaire suivante, un titre parmi d'autres entre le référendum et la météo, il fallait lui donner un visage, le visage de Laurent.

Alors oui, il fallait montrer ce duel perdu d'avance, avec des manches, des reprises, du terrain gagné, reperdu. Quelle sale partenaire, la mort ! On croit qu'elle l'emporte, et puis elle lâche prise, recule, se fait oublier. Laurent reprenait un peu de forces, d'espoir, souriait. Et au moment où l'on ne s'y attend pas... On se souviendra longtemps de Stéphane, son grand frère, penché sur cette petite ombre : *« Dis, tu ne vas pas... »*

Après, le débat retrouva ses droits. Les vivants recommencèrent à poser des « problèmes de société », jusqu'où une société doit-elle, ne doit-elle pas, le risque est inhérent à, etc. Que peuvent faire les vivants, sinon ergoter et se renvoyer les balles, avec la pleine conscience de l'obscénité de ces simulacres ? On capta au passage que les versements des indemnités promises par l'Etat aux transfusés séropositifs sont étalés sur quatre ans. Pour cela, et pour tout le reste, Bernard Kouchner demanda pardon. Il ne cessa de demander pardon. C'était, en fait, le seul mot que l'on supportait d'entendre.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 5 juin

TF 1

- **0.40 Sport : Football** (et à 21.45). Match amical : France-Pays-Bas, en direct de Lens.
- **1.30 *Mi-temps, Tapis vert et Tiercé.***
- **2.40 Sport : Boxe.** Championnat du monde (WBC) des poids mi-lourds : Jeff Harding (Australie)-Christophe Tiozzo (France), en direct.
- **3.45 Divertissement : Arthur émission impossible.**
- **0.50 Journal, *Météo* et Trafic infos.**

A 2

- **0.50 Jeu : La Piste de Xapatan.**
- **2.10 Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de *Roland-Garros*.
- **2.25 Divertissement : Rire A 2.** Louis de Funès.
- **3.15 Magazine : Lumière.**
- **3.45 Cinéma : Leo the Last.** ■■ Film britannique de John Boorman (1969) (v.o.).
- **1.25 Journal des courses, Journal et *Météo*.**

FR 3

- **J.45 ▶ Magazine : Thalassa.**
- **1.40 Magazine : Caractères.** Vies de famille. Nadine Gordimer *(Histoire de mon fils)* ; Paul Louis Rossi *(la Montagne de kaolin)* ; Evelyne Sullerot *(Quels pères ? Quels fils ?)* ; Olivier Todd *(la Sanglière)*.
- **2.45 Journal et Météo.**
- **3.05 Magazine : Musicales.**
- **).05 Océaniques.** Sur Althusser (2e partie). *Suite du débat du lundi 1er juin.*

CANAL PLUS

- **).30 Téléfilm : Meurtre par amnésie.**
- **22.00 Documentaire : Le Paradis perdu des Indiens Kunas.**
- **22.45 Flash d'informations.**
- **22.55 Le Journal du cinéma.**
- **23.00 Cinéma : La Reine blanche.** □ Film français de Jean-Loup Hubert (1991).

M 6

- **20.40 Téléfilm : Main basse sur Hawaii.**
- **22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.**
- **23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
- **23.50 Capital.**
- **0.15 Six minutes d'informations.**

ARTE

- **20.30 Téléfilm : Le Grand Fric.**
- **23.40 Magazine : Mégamix.**

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Radio-archives.**
- **21.30 Musique : Black and Blue.**
- **22.40 Les Nuits magnétiques.**
- **0.05 Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jean-Loup Trassard.
- **0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.30 Concert** (donné le 27 mai au Théâtre des Champs-Elysées) : Hymne à la justice pour orchestre op. 14, de Magnard ; Ah ! Lo previdi, air de concert K 272, de *Mozart* ; Les Illuminations, cycle de neuf chants pour soprano et cordes, de Britten ; Shéhérazade, suite symphonique, de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre national de France, dir. : Michel Plasson.
- **23.10 Jazz club.**
- **1.00 *Les Voix de la nuit.***

Samedi 6 juin

TF 1

- **13.20 Magazine : Reportages.** Etats-Unis... Tu ne harcèleras pas !
- **13.50 Jeu : Millionnaire.**
- **14.10 *La Une est à vous.***
- **17.15 Divertissement : Vidéo gag.**
- **17.45 Magazine : Trente millions d'amis.**
- **18.20 Jeu : Une famille en or.**
- **18.45 Divertissement : Les Roucasseries.**
- **19.15 Jeu : La Roue de la fortune.**
- **19.45 Divertissement : Le Bébête Show.**
- **19.50 Tirage du Loto** (et à 20.40).
- **20.00 *Journal*, Tapis vert, Météo et Tiercé.**
- **20.50 Variétés : Histoires d'en rire.** Avec Carlos, Sophie Darel, Pierre Douglas, Evelyne Dhéliat, les Filles, Olivier de Kersauson, Catherine Lachens, Brigitte Lahaie, Lilia, Bernard Mabille, Guy Montagné, Jean-Claude Odin, André Pousse, Anne Roumanoff, Sapho, Terry Shane, Charlotte de Turckheim, Rika Zaraï.
- **22.40 Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. La Réunion ; Journal intime d'Afrique, d'Isabelle Roumeguère ; Olavi Lanu, de Bruno Cusa ; Gordon Hempton ; Sequoia Story, de Christian Galissian ; La Patte de l'artiste, d'Antonio Beltram ; Krajcberg, le poète des vestiges, de Valter Salles Jr.
- **23.45 Magazine : Formule sport.** Football ; Boxe ; Voile.
- **1.05 *Journal, Météo* et Trafic infos.**

A 2

- **13.20 Magazine : Si ça vous change...**
- **14.05 Magazine : Animalia.**
- **15.00 Divertissement : La Caméra cachée.**
- **15.45 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.**
- **16.05 Téléfilm : *Le Retour du marin.*** De Jack Gold.
- **17.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **18.15 INC.**
- **18.20 Série : ENG.**
- **19.10 Série : Sylvie et compagnie.**
- **19.40 Trois minutes pour faire lire** (et à 23.45). Présenté par *Michel Polac. L'Homme qui avait perdu son nom*, de Thomas McGuane.
- **19.45 Journal, Journal des courses et *Météo*.**
- **20.20 Sport : Rugby.** Championnat de France (finale) : Biarritz-Toulon, en direct du Parc des Princes.
- **22.00 Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
- **22.20 Magazine : Double jeu.** Invité : Anémone ; Variétés : Fats Domino (document), Axel Bauer, Art Mengo, Patrick Juvet.
- **23.35 Journal et Météo.**
- **23.50 *Sport* : Tennis.** *Internationaux* de Roland-Garros : finale dames (rediff. FR 3).

FR 3

- **14.00 Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros : finale dames, en direct.
- **18.00 Magazine : Montagne.** Kabylie, Omar au pays des hommes libres. *Sur les pas d'Omar Mouda, un des derniers troubadours de Kabylie.*
- **18.30 Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à *19.35*, le journal de la région.
- **20.10 Divertissement : Yacapa.** Présenté par Vincent Lagaf'.
- **20.45 Feuilleton : Edouard et ses filles.** De Michel Lang. *Edouard n'est plus obligé de marier une de ses six filles. Il décide d'ouvrir une filiale de son agence de publicité à New-York.*
- **21.40 Magazine : Samedi en fête.** *Présenté par Alex Taylor.* France Europe Express, tour d'Europe des variétés. Avec Montserrat Caballé, Juliette Gréco, Stephan Eicher, Svetlana, *l'Ensemble Balalaïka*, la Squadra, Jordi Savall, Michel Portal, Miguel Bose.
- **22.40 Journal et Météo.**
- **23.00 ▶ Traverses.** Sandrine à Paris, documentaire de Solveig Anspach. *Une jeune beur de Rouen en fugue dans la capitale.*
- **23.55 Magazine : L'Heure du golf.**

CANAL PLUS

- **14.05 Téléfilm : Un parfait petit meurtre.** D'Anson Williams.
- **15.40 Le Journal du cinéma.**
- **16.15 Sport : Rugby.** Championnat de France (match pour la *3e place*) : *Castres-Grenoble*, en direct du stade de Jean-Bouin à Paris.
- **17.45 Sport : Basket-ball.** Résumé de la finale de la NBA.

— En clair jusqu'à 20.30 —

- **18.00 Décode pas Bunny.**
- **19.05 Dessin animé : *Les Simpson.***
- **19.30 Flash d'informations.**
- **19.35 Le Top.**
- **20.30 Téléfilm : La Guerre de la drogue.** De Brian Gibson.
- **22.30 Cascades et cascadeurs n° 10.**
- **22.55 Flash d'informations.**
- **23.05 Documentaire : Nus de femmes.** De Jean-François Delassus.
- **0.00 Le Journal du hard.**
- ***0.05* Cinéma : Les Trois Garces.** Film français, classé X, de John Love (1990). Avec Victoria Paris.
- ***1.30* Cinéma : Délit d'innocence.** ■ Film américain de Peter Yates (1989) (v.o.).

M 6

- **13.55 Série : Supercopter.**
- **14.50 Série : Brigade de nuit.**
- **15.40 Série : Les Espions.**
- **16.35 Série : Vegas.**
- **17.25 Série : Amicalement vôtre.**
- ***18.20* Série : Les Têtes *brûlées*.**
- **19.15 Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte.
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Papa Schultz.**
- **20.35 Divertissement : Les Dents de l'humour.**
- **20.38 Météo des plages.**
- **20.40 Téléfilm : Drôle de collège.** De Rod Amateau.
- **22.20 Téléfilm : La Petite Fille aux allumettes.** De Michael Lindsay Hogg.
- **0.00 Musique : Flashback.**
- **0.30 Six minutes d'informaions.**
- **2.00 Rediffusions.**

ARTE

- **20.30 Documentaire : Innocents Abroad.** De Les Blank.
- **22.10 Cinéma d'animation.** Satiemania, de Dzenko Gasparovic ; La Maison 42, de Pavao Staler.
- **22.30 *Documentaire* : Baroque Duet.** De Peter Gelb. *Quand la soprano Kathleen Battle rencontre le trompettiste Wynton Marsalis.*

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Photo-portrait.** François-Xavier Jaujard, écrivain, traducteur.
- **20.45 Dramatique.** La Bête, de Gérard Noël.
- **22.35 Musique : Opus.** Patrice Fontanarosa, être soliste, et après ? Œuvres de Kreisler, Massenet, Mozart, Haydn, Schumann, Lalo, Sibelius.
- **0.05 Rencontre au clair de la nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.00 Opéra** (donné le 7 décembre 1991 au Metropolitan Opera de New-York) : Cosi fan Tutte, *opéra-bouffe* K 588, de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York, dir. Leopold Hager ; sol. : Carol *Vaness, Dolores Ziegler*, Dawn Upshaw, Franck Lopardo, Richard Cowan, Carlos Feller.
- **0.08 Les Bruits du siècle.** Par Franck Mallet.
- **1.30 Les Sortilèges du flamenco.** Par Robert J. Vidal.

Dimanche 7 juin

TF 1

- **14.05 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
- **15.00 Série : Columbo.**
- **16.35 Disney Parade.**
- **18.00 Magazine : Téléfoot.** Spécial Euro 92, en direct de Stockholm.
- **19.05 Série : Tonnerre de feu.**
- **20.00 Journal, Tiercé, Météo, Trafic infos et Tapis vert.**
- **20.50 Cinéma : Le Jour le plus long.** ■ Film américain de Darryl F. Zanuck, Andrew Marton, Ken Annakin, Bernhard Wicki (1962).
- **23.50 Magazine : Ciné dimanche.**
- **23.55 Cinéma : Corps z'a corps.** □ Film français d'André Halimi (1987). Avec Philippe Khorsand, Stéphane Audran, *Jean-Pierre Kalfon.*
- **1.25 Journal et Météo.**

A 2

- **13.20 Série : Mac Gyver.**
- **14.10 Série : Mister T.**
- **14.45 Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros : *finale messieurs, en direct.*
- **18.20 Magazine : Stade 2.**
- **19.20 1, 2, 3, Théâtre**
- **19.25 Série : Maguy.**
- **19.59 *Journal*, Côté court, Journal des courses et Météo.**
- **20.55 Série : Maigret et les plaisirs de la nuit.** De José Pinheiro et Laurent Petit-Girard, d'après Simenon. *Enquête sur le meurtre d'une strip-teaseuse.*
- **22.20 Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de Roland-Garros.
- **22.35 Magazine : Bouillon de culture.** Invité : Jean-Jacques Beineix, pour la sortie de son film, dans lequel Yves Montand joue son dernier rôle.
- **23.55 Journal et Météo.**
- **0.15 Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros : *finale messieurs (rediff.).*

FR 3

- **13.00 Magazine : Sports 3 dimanche.** Tennis : Internationaux de Roland-Garros.
- **13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.**
- **13.50 Documentaire : Les Saisons de la mer.** De Howard Hall. *La vie sous-marine dans les eaux côtières de la Californie.*
- **14.38 Documentaire : Horus.** De Jean Hennin. *Les avions de chasse et la fauconnerie militaire de la base aérienne d'Istres.*
- **14.50 Dessin animé : Fine Feathers.**
- **15.00 Téléfilm : La Rose et le Chacal.** De Jack Gold. *Histoire d'amour pendant la guerre de Sécession.*
- **16.30 Tiercé, en direct de Chantilly.**
- **17.00 Documentaire : Le Koala.**
- **17.15 C'est Lulo !**
- **18.15 Magazine : A vos amours.** Invité : Pierre Perret.
- **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région. Grand témoin : René Monory.
- **20.05 Divertissement : Téléchat.**
- **20.10 Série : Benny Hill.**
- **20.45 Spectacle : Dixième Festival du cirque de Monte-Carlo.** *Des acrobates, des clowns, des dompteurs, des jongleurs, des trapézistes de très haut niveau.*
- **22.05 ▶ Magazine : Le Divan.** Invité : Wojciech Jaruzelski.
- **22.30 Journal et Météo.**
- **22.55 Cinéma : Gold Diggers of 1935.** ■■■ Film américain de Busby Berkeley (1935) (v.o., N.).
- **0.30 Musique : Mélomanuit.** Invité : Jean Audouze.

CANAL PLUS

- **14.00 Téléfilm : L'Affaire Howard Beach.** De Dick Lowry.
- **15.35 Magazine : 24 heures.**
- **16.35 Documentaire : Le Mystère des dauphins.** D'Andrew Hutchison.
- **17.05 Dessin animé : Les Simpson.**
- **17.25 Cascades et cascadeurs n° 10.**
- **17.55 Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
- **18.00 Cinéma : Autant en emporte Fletch !** ■ Film américain de Michael Ritchie (1989).

— En clair jusqu'à 20.30 —

- **19.30 Flash d'informations.**
- **19.35 Ça cartoon.**
- **20.20 Magazine : Dis Jérôme ?**
- **20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présentation du sommaire.
- **20.30 Cinéma : Catchfire.** ■ Film américain de Dennis Hopper (1989).
- **22.05 Flash d'informations.**
- **22.10 L'Equipe du dimanche.** Actualité ; Sports équestres : *le Cadre noir depuis le Palais* omnisports de Paris-Bercy ; Basket-ball : Finale de la NBA, en direct.

M 6

- **13.50 Série : L'Incroyable Hulk.**
- **14.40 Variétés : Multitop.** Emission présentée par Laurent *Petitguillaume.*
- **16.10 Série : Clair de lune.**
- **17.05 Série : Le Saint.**
- **18.00 Série : Espion modèle.**
- **19.00 Série : Les Routes du paradis.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Série : Madame est servie.**
- **20.35 Magazine : Sport 6.**
- **20.38 Météo des plages.**
- **20.40 Téléfilm : Le Nouvel Homme invisible.** D'Alan Levi, avec Katharine *Crawford, Ben Murphy.*
- **22.35 Magazine : Culture pub.** Proposé par Anne Magnien et Christian Blachas.
- **23.00 Cinéma : Le Feu sous la peau.** □ Film français de Gérard Kikoïne (1985).
- **0.35 Six minutes d'informations.**

ARTE

- **18.55 *Soirée thématique.*** L'Art de la publicité.
- **19.00 La Strada di Spot ;** Film en images de synthèse de Armin Lange.
- **19.35 Documentaire : Demandez-moi ce que les rêves sont devenus.**
- **20.00 Dessin animé : I dole mio.**
- **20.05 Débat : L'Art et la publicité.** *Animé par Hannes Keil.* Avec Michael Schirner, publicitaire et artiste ; le professeur Werner Hofmann, directeur du Musée de l'art *moderne Kunsthalle à Hambourg* ; Markus Lüperz, artiste ; Reinhard Springer, chef de publicité ; Charles Wilp, artiste.
- ***20.15 Documentaire* : Un film, c'est du rythme.**
- **21.15 Documentaire : Pourquoi tout de suite *sauter en l'air ?*** Le bonhomme des cigarettes HB fête son 35e anniversaire.
- **21.30 Rendez-vous sous la table.**
- ***22.50 Documentaire* : Le Film publicitaire à Oberhausen.**
- **23.20 Documentaire : La Plus Célèbre Bouteille du siècle.** *Les cent ans de Coca-Cola.*

FRANCE-CULTURE

- **20.30 Atelier de création radiophonique.**
- **22.35 Concert :** La Bible révélée, psaumes de David en langue hébraïque, par Esther Lamandier. Psaume 148 de Philippe Hersant. Comment Mme Haïk Vantoura, organiste et compositeur, a décrypté les signes musicaux qui précédaient le chant des Psaumes de la Bible.
- **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

- **20.35 Concert** (donné le 15 mars au Centre culturel suisse à Paris) : Ploner Musiktag pour flûte, clarinette, violon, alto et violoncelle, de Hindemith ; Mélodies pour voix, flûte et quatuor à cordes, Chansons, Berceuse de la sirène, Six poèmes de Jean Cocteau, Pâques à New-York pour voix et quatuor à cordes, de *Honegger* ; Die Junge Magd pour voix, flûte, clarinette et quatuor à cordes, de Hindemith, par le Quatuor Sine Nomine (Patrick Genet, Fran*çois Gottraux, violons* ; Nicolas Pache, alto ; Marc Jaermann, violoncelle), Marianne Clément, flûte, Brigitte Balleys, mezzo-soprano.
- **22.15 Mémoire d'orchestres.**
- **23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli.**

هكذا من الأصل

Le Monde

Gel des avoirs serbes et monténégrins en France

Selon un décret paru, vendredi 5 juin, au *Journal Officiel*, la France a décidé de soumettre à autorisation préalable du ministre chargé de l'économie toutes les opérations de change, les mouvements de capitaux et règlements de toute nature entre la France et l'étranger effectués pour le compte de la Serbie et du Monténégro.

Ce décret, qui concerne *«les personnes morales ou physiques se trouvant en République fédérale de Yougoslavie (Serbie ou Monténégro) ou de nationalité yougoslave (Serbie ou Monténégro)»*, entre en application immédiatement.

«Sont également soumises à autorisation préalable (...) la constitution et la liquidation d'investissements de personnes morales d'origine yougoslave (Serbie ou Monténégro) en France», précise le texte qui fait suite à l'adoption, mardi, par les Douze des sanctions contre la Serbie et le Monténégro, prévoyant notamment un embargo commercial, pétrolier et aérien contre les deux Républiques.

Crise de « cohabitation »

La réorganisation de l'armée portugaise accentue les frictions entre le premier ministre et le chef de l'Etat

Ignorant le veto du président socialiste, M. Mario Soares, le premier ministre libéral, M. Anibal Cavaco-Silva, a transmis au Parlement, jeudi 4 juin, un projet controversé sur l'armée. Ce dossier ravive les différends entre les deux hommes, également divisés sur les modalités de ratification du traité de Maastricht.

LISBONNE

de notre correspondante

Dès son retour d'Allemagne cette semaine, le premier ministre portugais M. Anibal Cavaco-Silva, outre ses soucis européens après le «non» danois au Traité de Maastricht, est confronté à une épineuse affaire de cohabitation interne. Quelle riposte donner au veto du président de la République, M. Mario Soares, au projet de décret-loi présenté par son gouvernement il y a dix jours sur la réorganisation des forces armées portugaises, texte qui prévoit la mise à la retraite de près de 40 % des quelque 28 000 officiers et sous-officiers portugais?

Le premier ministre a opté, jeudi 4 juin, pour la contre-offensive. Ignorant le veto présidentiel, il a présenté le même texte non modifié devant le conseil des ministres pour approbation sous forme de proposition de loi qui a été envoyée le jour même à l'Assemblée de la République (Parlement).

Reste à savoir quelle sera la réaction du président Soares lorsque, en ayant fini avec les préoccupations écologiques de la planète à son retour du sommet de la Terre de Rio, il devra gérer les suites de l'affaire. Car celle-ci ne semble pas devoir se résumer à un simple accident de parcours dans la délicate cohabitation entre un président socialiste et un premier ministre de la droite libérale. Mais elle a pris des allures d'épreuve de force.

Une personnalité comme Mario Soares se trouve à l'étroit dans une Constitution qui ne donne pratiquement aucun pouvoir au président de la République. La tentation est forte de faire usage de la moindre parcelle de ce pouvoir et de sortir de l'effacement où la Constitution le cantonne; le président a du mal, en effet, à résister à la tentation, surtout à une époque où l'actualité européenne fait la part belle au Portugal, actuel président en exercice de la CEE.

Le problème de l'armée n'est d'ailleurs pas la seule source de friction entre le chef de l'Etat et son premier ministre. Une autre passe d'armes les oppose sur les modalités de ratification du Traité de Maastricht. Le premier ne serait pas hostile à l'organisation d'un référendum, seul moyen à ses yeux d'organiser un vaste débat dans le pays à hauteur de l'enjeu; tandis que M. Cavaco-Silva et ses amis sont en faveur de la voie parlementaire.

Mais la contre-attaque du gouvernement portugais sur l'armée met M. Soares dans une situation difficile : ou bien, allant jusqu'au bout de sa logique, il devra à nouveau employer le veto pour s'opposer à la promulgation de la loi sur les forces armées, que le Parlement va sans aucun doute adopter puisque le parti de M. Cavaco Silva y dispose de la majorité absolue; ou bien il décide de laisser agir le gouvernement et il n'aura perdu qu'une bataille, d'autant qu'il ne conteste pas sur le fond la nécessité d'une réduction des forces armées. Mais il estime, *«en tant que commandant suprême des forces armées»* qu'elle devrait intervenir *«dans le cadre d'une politique cohérente de restructuration et de modernisation»* de l'armée portugaise, condition qu'à ses yeux le texte gouvernemental est loin de remplir.

M. Soares devra faire preuve de beaucoup d'habileté pour sortir honorablement de ce bras de fer constitutionnel sur un terrain où il n'est pas sûr d'être suivi par l'opinion publique portugaise, plutôt favorable à une telle réforme.

ALICE ILICEE

Le ministère de l'économie et des finances exclut des privatisations sous l'actuelle législature

Le ministère de l'économie et des finances a tenu à préciser, vendredi 5 juin, qu'il était *«exclu»* d'envisager des privatisations d'entreprises publiques dans le cadre de l'actuelle législature. La mise au point de Bercy vise à lever les ambiguités nées du programme électoral du parti socialiste présenté le 20 mai. Le nouveau projet rédigé par M. Michel Charzat indiquait en effet que *«Les contours du secteur public ne sont pas figés. (...), des entreprises industrielles ou des services du secteur public peuvent rejoindre le secteur privé»*. Si l'on confirme bien à Bercy que l'Etat pourra être amené à poursuivre sa politique de cession d'actifs de certaines entreprises publiques, on précise en revanche que *«dans le cadre de l'actuelle législature, il est exclu de faire des opérations ayant pour objet de ramener la participation de l'Etat en dessous de 50 % dans les entreprises publiques»*.

□ **Inculpation du président du GIFCO par le juge Van Ruymbeke.** – M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller de la cour d'appel de Rennes, chargé du dossier du financement du PC et du PS dans la Sarthe, a inculpé, jeudi 4 juin, de trafic d'influence, faux et usage de faux, M. Jacques Grosman, président du GIFCO, un groupement d'intérêt économique proche du PCF. Deux autres employés de ce groupement ont été inculpés des mêmes chefs.

□ **Jim Courier en finale des Internationaux de France.** – Vainqueur des Internationaux de France 1991, l'Américain Jim Courier, qui retrouvait en demi-finale son adversaire de la finale 1991 André Agassi, s'est qualifié vendredi 5 juin pour la finale de l'édition 1992 sur le score de 6-3, 6-2, 6-2 établi en quelque deux heures.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Temps de cuisson

ALORS, où vous en êtes, les filles, question kilos dans la poitrine ou la culotte? Ça y est là? Vous avez détaché le gras et jeté les peaux d'orange? Attention, hein, s'agit plus de rigoler. Avant de plancher sur les plages de vos vacances, va falloir passer le test de la Pentecôte. Non, rassurez-vous, je ne vais pas vous poser des colles sur votre *régime*. Depuis des semaines qu'on vous le serine à longueur de magazine, vous devez savoir, à une calorie près, ce qu'il faut bouffer pour faire *tourner toutes les têtes* : T'as vu la grosse, en monokini, sous le parasol à droite? Elle en est où, tu crois, au cinquième ou au sixième mois?

Bon, le ventre, je pense que ça y est! Vous vous l'êtes bien rentré dans le crâne. Mais comme le programme est *particulièrement* chargé, j'ai peur que vous n'ayez fait l'impasse sur vos fesses. Vous vous dites, le sujet est déjà sorti cinquante fois, ils vont pas encore nous le balancer cette année! Détrompez-vous. Avec la mode des maillots brésiliens, *vous n'y couperez pas.*

J'ai le manuel devant moi. Vous les connaissez, «Les dix commandements pour *des fesses sexy*»? J'en étais sûre! Apprenez au moins la conduite à suivre en voiture. Au moment de monter ne plongez pas, en piquant du nez, le derrière en l'air. Effectuez un léger demi-cercle en direction du siège. Baissez-vous, pieds joints. Pivotez. Posez les jambes sous le volant. Et les mains dessus. Contractez les bras en inspirant. Relâchez en expirant. Pourquoi les bras? C'est pas marqué. Ça doit faire courroie de transmission.

Enfin, ça c'est essentiel, peu importe la qualité de la viande si on ignore le temps de cuisson. «Bronzer sans brûler, le moyen?» J'ai suivi le cours, à votre intention, l'autre soir sur TF 1. Je glisse sur les IP 8 UV A ou B, le calcul différentiel, c'est pas mon fort. En revanche, question très souvent demandée, les taches de rousseur et les grains de beauté... Attendez que je consulte mes notes... Ben, faut les surveiller de très près, garder constamment un œil dessus, sinon bonjour le cancer de la peau. Vous en êtes couvertes? Particulièrement de la *nuque aux talons*? Alors là, mes pauvres chéries, vous l'avez dans le dos!

Les syndicats de l'audiovisuel public lancent un préavis de grève générale

A l'appel de tous les syndicats de toutes les sociétés de l'audiovisuel public (A 2- FR 3, SFP, INA, Radio-France, RFO, RFI et TDF), un préavis de grève illimitée a été lancé à partir du jeudi 11 juin. Signé par la CFDT, FO, SNA-CFTC, SNJ-CGT et SNRT-CGT, SNEA-CGC et journalistes de la CGC et du SNJ, ce préavis porte sur *«une augmentation du point d'indice de 2,8 % avec un calendrier de hausse commençant dès janvier 1992»*. Les employeurs de l'audiovisuel public n'auraient proposé comme *«augmentation du point d'indice que 2 % sans aucun engagement de date»*. La lettre de cadrage budgétaire limite à 2 % les hausses salariales pour toutes les entreprises publiques en 1992. Pour aller au-delà, les employeurs doivent obtenir l'accord de l'Etat.

Mort du cinéaste Philip Dunne

Le scénariste, producteur et réalisateur américain Philip Dunne est mort le 2 juin d'un cancer à l'âge de 84 ans, à son domicile de Malibu (Californie).

Après l'intéressant *Prince of the Player* (1955), consacré à l'assassin de Lincoln, Philip Dunne n'a réalisé que des films mineurs mais du milieu des années 30 à 1965, il aura été un scénariste important et un brillant dialoguiste. Les deux titres les plus mémorables restent *Qu'elle était verte ma vallée* (1941) de John Ford et *l'Aventure de Madame Muir* (1947) de Joseph Mankiewicz.

Philip Dunne a également été une figure notoire d'Hollywood, cofondateur de la Guilde des scénaristes et, à l'époque de la Guerre froide, adversaire résolu du maccarthysme. Aux côtés de John Huston et de William Wyler, il avait créé le Comité pour le premier amendement, afin de s'opposer à la chasse aux sorcières contre les intellectuels soupçonnés de sympathie pour le communisme.

J.- M. F.

□ **Décès de l'acteur de cinéma britannique Robert Morley.** – Le comédien Robert Morley, qui fut Louis XVI dans *Marie-Antoinette* de William S. Van Dyke est mort mercredi à Londres. Il avait quatre-vingt-quatre ans. Robert Morley il avait joué dans *African Queen* de John Huston, *Topkapi* de Jules Dassin. – *(Reuter.)*

M. Michel Barnier invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

M. Michel Barnier, député RPR, président du conseil général de Savoie, sera l'invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL-*le Monde*» dimanche 7 juin, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Barnier, qui vient d'être nommé délégué général du RPR à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, au logement et aux transports, répondra aux questions de Marc Ambroise-Rendu et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans Visa» folioté 25 à 32

Le numéro du « Monde » daté 5 juin 1992 a été tiré à 519 016 exemplaires

Demain dans « *le Monde* »

«Heures locales» : dérapages immobiliers à Lyon

La colline de la Croix-Rousse, lieu historique de la révolte des canuts avant d'être celui de la Résistance lyonnaise durant la guerre, vit mal la réhabilitation de ses vieux immeubles. Les habitants des rues étroites et des traboules tentent de résister à la spéculation et aux risques d'exclusion. Ils souhaitent que cet arrondissement demeure *«un symbole d'insertion et d'intégration»*.

Le Monde

SANS • VISA

Bucarest



le pire n'est plus à craindre

Bucarest peut-elle redevenir cette cousine éloignée des grandes métropoles latines dont elle avait pris les traits – éloignés, byzantins, mais réels – dans les années 30? Il est encore trop tôt pour le dire, mais cette capitale qui se débarrasse peu à peu de ses fantômes, sait offrir bien des surprises à l'imaginaire du voyageur.



JOEL CURAS

MIEUX vaut, avant de partir pour Bucarest, ne pas lire de trop près l'édition 1992 du «Let's Go» consacré à l'Europe. *«Dans les années 20 et 30,* explique ce guide américain, *Bucarest était surnommée «le Petit Paris», en raison de ses grands boulevards, de ses parcs et de sa belle architecture néo-classique. Il faut une vive imagination* («it takes a vivid imagination») *pour apercevoir aujourd'hui cette ressemblance». «Si votre voyage en Roumanie se limite à Bucarest, vous ne reviendrez avec rien d'autre que des souvenirs de murs gris, de boulevards poussiéreux et de perspectives infinies et vides»,* conclut le rédacteur anonyme, en recommandant à ses lecteurs une excursion vers les lacs alentours, *«où demeure une once de la personnalité ancienne de la ville».* Pour une présentation, il faut reconnaître qu'on a vu plus engageant...

L'arrivée à l'aéroport d'Otopeni semble, il est vrai, s'acharner à confirmer cette description assassine. Dans le hall très HLM, éclairé par des halos de néons moribonds qui clignotent, c'est à tâtons qu'il faut rechercher ses bagages, parmi les valises et les sacs de toutes provenances empilés à même le sol par des manutentionnaires agressifs qui les tirent d'un simple trou pratiqué dans un mur. Puis c'est la ronde des taxis indépendants-changeurs au noir, qui *harcèlent le* client esseulé, et auxquels on doit avoir finalement recours, car, bien sûr, l'employé en *charge du bureau de* change de l'aéroport s'est – chose que l'on apprend vite en Roumanie à interpréter comme une *désertion* définitive – *«provisoirement absenté»,* ainsi que l'indique un modeste écriteau rédigé à la main.

Va donc pour 20 dollars, soit le quadruple de la somme en leis qu'aurait coûté un taxi muni d'un *compteur, pour rallier* le centre de Bucarest! Drôle d'accueil, qui pourrait légitimement faire rebrousser *chemin à un voyageur peu* entreprenant, d'autant que, la nuit s'étant entre-temps mise à tomber, la vision qu'on a de la ville n'est pas, à proprement parler, enchanteresse: passées les 10 heures du soir, la petite «ville lumière» des Balkans *prend des allures de capitale morte,* avec ses réverbères parcimonieux entre lesquels évoluent des *silhouettes furtives de passants pressés.*

Après s'être installé, première reconnaissance nocturne de la ville. Et première épreuve : comment traverser l'immense place Victoriei, au dessin aberrant, avec ses immeubles gris et mornes staliniens tout éteints, en évitant d'en faire le tour complet, ce qui rallonge le chemin d'un bon demi-kilomètre? Va-t-on suivre les Bucarestois qui, semblant connaître d'expérience tous les angles morts de la circulation, s'élancent bravement en son milieu, traçant des diagonales périlleuses entre les voitures et les rails du tramway? Puis c'est le haut de la rue Victoriei, clé pour le centre, *si sombre* et désolée qu'on ne peut croire qu'il *s'agit là du début* de la grande artère élégante décrite jadis par Morand – un semblant d'animation ne commençant en elle, et s'arrêtant *tout aussitôt, que* fort bas, sur les cent mètres qui séparent l'Hôtel Continental du croisement avec le boulevard de la République.

Voilà pour le premier soir, pas des plus exaltants. Que va donc réserver le lendemain? Et c'est là le premier étonnement : *autant la* ville semblait vide, presque abandonnée, le soir, autant, dès le premier rayon du soleil, elle se réveille optimiste et diverse. Car *Bucarest,* on l'apprend tout de suite, est tout sauf une ville *unitaire, comme si coexistaient en* elle plusieurs cités, d'origines, d'architectures et de tonalités presque étrangères les unes aux autres.

Chaussée Kiseleff, dans le quartier résidentiel des grands parcs du *nord, et des deux côtés du boulevard* Ana-Ipatescu, émergent entre les arbres les belles façades compliquées, tout en avancées et en renfoncements, avec des colonnes, des frontons en arabesques et des balcons sculptés, qui défient toute description, des maisons particulières de style «brîncoveanu», ce mixte, forgé au XVIIIe siècle, des styles traditionnel roumain, Renaissance italienne et byzantin.

*Boulevards Magheru et Nicolae-*Balcescu, place à l'alignement au cordeau des immeubles «ration*nels» en béton* gris, *comme inspirés* par une lecture un peu rapide et simpliste des cours du Bauhaus. Au milieu de la *calea* Victoriei, surgit encore par endroits, comme dans le beau *passajul* Bijuteria, le souvenir de la Bucarest sophistiquée et indolente des années 20 et 30, seule ville au monde avec Buenos-Aires et Madrid, remarquait alors Morand, où l'on voyait de vieux célibataires noceurs de quarante ans prendre leur petit déjeuner au soleil, tout en lisant leur journal, à midi et demi. Tandis qu'au bas de la même artère, entre la *strada* Lipscani et la Dimbotiva, le minuscule cours *d'eau qui irrigue Bucarest,* c'est Istanbul, d'un coup, qui éclate, avec ses étroites rues pavées inégales et bombées, flanquées de petites échoppes qui vendent de tout un peu, des rasoirs mécaniques aux collants en passant par de la vodka à 20 francs, et ses *cevap* et feuilletés au fromage blanc que l'on déguste debout, en les faisant passer par de grandes rasades d'un de ces sodas vert, jaune ou rouge fluorescents que vendent des marchands ambulants.

Enfin, recouvrant et hachant toute ces villes, il y a, bien sûr, la cité stalinienne. Place Unirii, au point où les villes vieilles européenne et turque s'arrêtent, commence une espèce d'Aphaville ahurissante, avec, devant les grandes barres grises et monotones, belles comme des parkings, où sont installés des grands magasins, une place immense, d'où part le boulevard Unirii, ex-«avenue de la Victoire-du-Socialisme», agrémenté de fontaines au dessin kitsch mi-Facteur Cheval, mi-Peynet, qui mène au fameux «Palais du Peuple» de feu Ceausescu.

De notre envoyé spécial
Patrice Bollon

Lire la suite page 28

هكذا من الأصل

COUP D'ŒIL

Notre dam

LES Italiennes n'ont pas quitté leurs lunettes de soleil. Les Japonais restent accrochés à leur caméra. Onze heures trente, Notre-Dame de Paris célèbre Pâques. Des postes de télévision accrochés aux piliers de la cathédrale diffusent le spectacle en direct. Mgr Lustiger crève l'écran. La semaine pascale a battu tous les records cette année : *« Le Vendredi saint, 50 000 personnes sont passées par la cathédrale, le double d'Euro Disney ! »* Le clergé de Notre-Dame de Paris affiche fièrement ses performances. *« Avec 12 millions de visiteurs par an, c'est le monument le plus visité en France. La tour Eiffel n'en attire que 5 millions*, affirme Jacques Fournier, vicaire à Notre-Dame et responsable du centre d'information et de documentation religieux. *La cathédrale est à la fois un lieu de culte et un monument historique. Comment concilier ces deux fonctions sans dénaturer l'édifice tant sur le plan spirituel que matériel ? »*

Aubaine pour les organisateurs de voyages (contrairement aux musées, l'entrée est gratuite, ouverte tous les jours dès huit heures, facile d'accès), Notre-Dame est le premier monument inscrit au programme des séjours éclairs dans la capitale. On veut avoir vu ce lieu prestigieux, *« la paroisse de l'Histoire de France »*, selon Nerval. Croyant ou non croyant, passionné d'histoire ou d'architecture, on vient à Notre-Dame, kilomètre zéro de toutes les routes du pays.

Un jour de fête, on compte trois cents autocars pleins à craquer dans l'île de la Cité. Les groupes de touristes se fraient un chemin à travers les caricaturistes et les marchands de cartes postales. Pose-photo devant la vedette du parvis, l'âne le plus riche de Paris : *« 1 F la photo. Pour mes carottes, merci ! »* Sa carriole est bondée de souvenirs : les Sud-Américains s'arrachent les tours Eiffel ; Polonais et Tchèques ne font que les toucher. Le maître de l'âne est l'un des trois marchands autorisés sur le parvis par la mairie de Paris. Ce sacré filon ne coûte que 600 F par an. Pas étonnant qu'il soit exploité de père en fils.

Notre-Dame est victime de son succès. Une demi-heure pour goûter le joyau de l'art gothique, c'est court. Cavalcades dans les travées. La grande rosace a le tournis, saoulée par le crépitement des flashs. Les piliers sont fatigués de servir d'accoudoirs. La nef centrale aura tout vu : un cycliste sous les croisées d'ogives, un illuminé *cloué au sol hurlant « Je suis l'antimatière »*, un prétendu roi de France qui demande à se faire couronner chaque année. *Heureusement, l'hôpital de* l'Hôtel-Dieu n'est pas loin... Quand, près de l'autel « design » choisi par Mgr Lustiger, des fidèles se recueillent, la vision semble incongrue.



L'ENCHEVÊTREMENT des responsabilités et la divergence des intérêts n'ont fait que compliquer la situation. Le monument appartient à l'Etat. A lui d'assurer l'entretien et la restauration du gros œuvre. L'Eglise, locataire, doit chauffer, éclairer et entretenir les lieux. Une situation *qui n'est pas sans engendrer de* fréquents malentendus. Ainsi les cierges. L'Eglise ne reçoit pas de subvention et dispose, pour équilibrer un budget de 12 millions de francs par an, de quatre recettes : les quêtes (10 %), les visites du trésor (25 %), la boutique de souvenirs (30 %) et les offrandes pour cierges (35 %). Elle en a vendu cette année 1,2 million. Leur prix : entre 5 F et 10 F. Pas question pour le clergé de les supprimer ou de diminuer les points de vente. Pourtant la fumée des cierges noircit terriblement la pierre.

« Le tiers de mon budget annuel, soit 300 000 F environ, est passé dans le nettoyage des pierres. » Mme Françoise Commenge, architecte des bâtiments de France, conservateur de Notre-Dame, est amère. *« Encordés, dix alpinistes ont balayé pendant quinze nuits pour ôter 1 centimètre de poussière. Renouveler l'opération chaque année serait indispensable, mais mon budget ne me permet même pas de m'attaquer aux bas-côtés ni aux vitraux. »* Réplique scientifique de Michel Guyard, curé de Notre-Dame : *« Des chimistes ont analysé l'air, la pollution de l'intérieur de l'édifice provient non pas des cierges, mais des humains. Leur respiration dégage 25 litres de gaz carbonique, et leur transpiration 30 grammes de vapeur d'eau par heure. Sans oublier la poussière. »* D'après le ministère de la culture, aucune étude sérieuse n'aurait été menée à ce sujet. Une seule certitude : les cierges, c'est pain bénit pour l'Eglise.

Que faire ? *« Une église est un lieu ouvert à tous. Nous refusons de faire payer l'entrée ou de fermer un jour par semaine. »* Attaché à ces deux principes, le père Guyard reconnaît toutefois que des dispositions autoritaires s'imposent, car *« le risque, c'est que ce lieu sacré ne parle plus à cause du bruit, de la foule »*.

DES mesures ponctuelles ont été prises depuis cet hiver : un sens unique pour améliorer la circulation intérieure ; la suppression des chaises dans la nef centrale, ce qui permet d'admirer l'édifice dans son unité architecturale. Au fond du déambulatoire, un lieu de recueillement isolé par des barrières peut rassembler deux cents fidèles pour prier et suivre la messe trois fois par jour.

Le Père Fournier rédige tous les mois une lettre d'information à l'intention des guides, qu'il entend *« apprivoiser pour qu'ils deviennent les interprètes de la signification du lieu »*. Celle du mois de mai leur annonce que les visites ne seront plus possibles le dimanche matin pendant les offices. *« Nous sommes arrivés au point limite d'acceptation de ce qu'un lieu de culte peut supporter sans péril. »* Et l'on envisage sérieusement la mise en place d'un système de comptage qui empêcherait les entrées dès que le seuil critique de quatre mille visiteurs serait atteint.

« Les conditions d'accueil sur l'ensemble du site de Notre-Dame sont déplorables, estiment les responsables de la Caisse des monuments historiques, qui gère la visite des tours de la cathédrale pour le compte du ministère de la culture. *Nous avons dans l'esprit un « grand projet » prenant en compte le monument, son patrimoine, son mobilier et son environnement urbain. »* Un programme ambitieux qui s'articulerait autour de la création d'un lieu d'accueil, espace d'introduction à la visite, où les touristes seraient intellectuellement préparés à entrer dans un lieu sacré. Et qui proposerait aussi les services et commodités que l'on est en droit d'attendre d'un tel site. Mais où le construire sinon sur le parvis ? Or la ville de Paris, propriétaire du terrain, n'a pas encore dit son mot sur ce projet.

Le clergé, de son côté, choisit de raccrocher Notre-Dame à son passé de « cathédrale pour les hommes ». Tous les prêtres ne portent pas le même regard sur cette foule de pèlerins modernes. Prêtre d'accueil depuis vingt-cinq ans, le Père Leclercq évoque le monument et son *« pouvoir de réconciliation sur les consciences ». « J'ai tout vu, tout entendu. Un déferlement de détresse humaine. »* Jacques Leclercq défend la cathédrale du Moyen Age, *« maison du peuple, ouverte à tous »*, et déplore que des esprits chagrins renient cette dimension : *« Un homme peut entrer en touriste et sortir en pèlerin. »*

Nathalie Briot

ESCALES

La Russie des nuits blanches

Les jours sont si longs que les nuits en sont blanches. Le crépuscule se confond avec l'aube. C'est, fin juin, en Europe du Nord. A cette époque, Saint-Pétersbourg organise, du 21 au 29 juin, son Festival des nuits blanches. A ses dômes et coupoles dorés, à ses façades patinées, à ses musées et palais regorgeant, tel l'Ermitage (l'ancien palais d'hiver des tsars), d'œuvres inestimables qui, à elles seules, valent le voyage, à ses ponts et à ses canaux, la « Venise du Nord », fondée dans le delta de la Neva par Pierre Ier, dit le Grand, ajoute alors une activité culturelle encore plus intense que d'habitude, multipliant, à cette occasion, ballets et concerts. De quoi aiguiser encore davantage l'engouement qu'ont toujours manifesté à l'égard de celle qui fut la capitale des Romanoff des visiteurs occidentaux sensibles aux charmes et aux fastes de la Russie d'antan.

Un intérêt qui a conduit Air France à proposer un vol par jour (*via* Helsinki) vers cette ville. De son côté, le voyagiste Nouvelles Frontières (renseignements au 42-73-10-64 et Minitel 3615 NF) propose désormais, tous les mardis, du 16 juin au 27 septembre, des vols réguliers (sur Aéroflot) à prix charters entre Paris et Saint-Pétersbourg. Pour 825 F par trajet pour les départs des 16 et 23 juin (retours les 23, 30 juin ou 7 juillet) puis, ensuite, de 950 F à 1 250 F par trajet, selon les dates retenues. Au transport peuvent se greffer des formules à la carte (une semaine en séjour libre à l'hôtel Poulkovskaya pour 1 290 F avec le petit-déjeuner ou 1 740 F en pension complète) ou des séjours organisés avec visites programmées (forteresse Pierre-et-Paul, Musée de l'Ermitage, cathédrale Saint-Isaac, promenade en bateau, etc.) soit en hôtel 2 ou 3 étoiles (1 590 F et 2 060 F en chambre double), soit chez l'habitant (1 230 F la semaine, en pension complète, sur la base de deux personnes), formule qui, au-delà du choc esthétique que ressent toute personne qui découvre la ville, permet également d'approcher la vie quotidienne et de percevoir ainsi l'envers du décor. Une *programmation complétée par* deux circuits organisés associant Saint-Pétersbourg, d'une part à Novgorod qui, avec sa vieille ville et ses quarante églises, est l'une des plus anciennes cités de Russie (2 390 F une semaine en chambre double et pension complète), d'autre part à Pskov (2 440 F), ville fondée au huitième siècle et réputée pour son Kremlin, ses cathédrales et ses maisons de marchands du dix-septième. Tous ces prix s'entendent sans l'acheminement aérien.


DE KEYZER

De son côté, le voyagiste Pharest (19, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, tél. : 45-00-52-70) propose, en collaboration avec Potel et Chabot et le Grand Hôtel Europe (au cœur de la ville, un édifice historique entièrement rénové, et avec l'Astoria, l'un des meilleurs hôtels de Russie), un séjour à Saint-Pétersbourg, du 19 au 23 juin, pour une fête russe couronnée d'un grand bal. En vedette, l'accès à des demeures prestigieuses, comme les palais Youssoupov, Elaguine et Anitchkine, une soirée au théâtre Mariinsky (ex-Kirov), un concert de chants religieux orthodoxes au théâtre privé de l'Ermitage, un déjeuner au Café Pouchkine (que *fréquentèrent également* Dostoïevski et Tchaïkovski) et, dans les environs, les visites de Pavlosk (résidence d'été du tsar *Paul Ier) et de Tsarkoïe Selo* (palais de Catherine Ire et Catherine II), avec sa salle de bal tapissée d'or et de miroirs. Une escapade haut de gamme facturée en conséquence : 23 000 F par personne, en chambre double, sur la base d'un groupe de cent vingt *happy few*. A consulter également les brochures de deux bons spécialistes, CGTT Lepertours et Transtours (agences de voyages).

Quel que soit le cas de figure retenu, on se plongera dans les numéros spéciaux des magazines *Muséart* et *Géo* (janvier 92) avant de glisser dans sa poche le *Guide bleu* (Hachette) ainsi que le *Baedeker* (même éditeur), pour sa *carte et le « guide intime »* des éditions Autrement, pour la qualité du texte de Iossif Brodski. A lire pour se mettre dans l'ambiance, *la Dame de pique* de Pouchkine, *Nouvelles pétersbourgeoises* de Gogol, *Crime et châtiment et les Nuits blanches* de Dostoïeski et *Pétersbourg* d'André Biély.

Jazz à Calvi

Jazz à Calvi (5e édition), du 14 au 20 juin. Plages et promenades dans la journée et, dès *18 h*, concerts gratuits en plein air dans la Ville Basse, puis sous chapiteau, à 21 h (entrée 40 F). La nuit se poursuit ensuite jusqu'au petit jour, de rencontres en jam-sessions, avec près de trois cents *musiciens, dans* les lieux mythiques du festival : le Golfe Taverne, la Poudrière, Chez Tao – chanté par Jacques Higelin. Parmi les présents, Patrick Fradet, Marc Ducret, Arthur H., René Urtreger, Michel Petrucciani, Didier Lockwood et Andy Emler. Forfait avion-hôtel trois étoiles-voiture et concerts : 2 495 F par personne en chambre double, 4 100 F pour une personne. *Sur place* hôtel-petit déjeuner et spectacles à partir de 770 F par personne en chambre double.

Studio-kitchenette et spectacles à partir de 610 F (quatre personnes minimum). Autres formules et renseignements : Visit France (46-75-25-04) et Per l'Isulani (95-65-16-67).

Golf sur mesure

Avec les stages (trois heures par *jour*) conçus, pour tous les niveaux, par Philippe Mendiburu à l'école de golf d'Ilbarritz, près de Biarritz. Proposés toute l'année par le voyagiste Jet Tours Golf (tél. : 40-41-80-04), des forfaits (week-end ou semaine) comprenant l'avion de Paris, la location d'une voiture, le stage et l'hébergement, permettent également de jouer sur les parcours de la région, voire d'associer golf et thalassothérapie. Au terme du stage, on repart avec un planning d'entraînement et une vidéocassette personnalisés.

TÉLEX

Salon du meuble normand, du 6 au 14 juin, dans l'abbatiale romane de Bernay (Eure). Plus de deux cents meubles sélectionnés par les antiquaires de la région et un millier d'objets usuels en fer forgé, étain et cuivre. De 14 heures à 19 heures en semaine, de 10 heures à 19 heures le samedi et le dimanche.

Circuler à Paris en autobus avec le nouveau guide *Paris Bus* (Prat/Europa, 60 F) : liste et localisation précise des deux mille neuf cent-soixante-douze arrêts des cinquante-six lignes de jour et des dix lignes de nuit, *correspondances (y compris avec* le métro), dessins des principaux monuments et édifices, lignes touristiques et bus desservant la banlieue depuis les portes de la capitale. Avec un plan repère de trente-quatre quartiers et un index des six cents lieux-clés de Paris. Explications en français, anglais, allemand et espagnol.

L'Australie d'un bond, au départ de Paris, avec la compagnie UTA, qui propose chaque semaine trois vols directs *pour Sydney et un vol pour* Melbourne. Egalement cet été, quatre vols directs pour Singapour (avec prolongation sur Jakarta et Denpasar/Bali) et un pour Kuala-Lumpur.

L'Espagne, à l'honneur en *1992* (Expo de Séville, Jeux olympiques de Barcelone, voyage de Colomb), fait l'objet de deux nouvelles publications des services de tourisme Michelin : un plan de Barcelone à l'échelle 1/12 000 (23 F, 27 F avec le répertoire des rues) et un *Guide vert* complètement refondu (52 F) avec une nouvelle présentation alphabétique, des illustrations en couleurs et une large place accordée aux grandes villes et aux informations pratiques.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

Objectif Lot *pour le Printemps* de la photo, qui se tient à Cahors du 5 au 14 juin. A l'occasion de cet événement culturel de portée internationale, les services Loisirs accueil du Lot (tél. : 65-22-29-07) proposent diverses formules permettant, l'espace d'un week-end par exemple, et entre deux expositions, de naviguer sur le Lot et de visiter sites, châteaux, grottes et musées locaux. Sans oublier le foie gras, la truffe et le cabécou.

« Musiques et voix » au château de Maisons. C'est Bernard Colin, *directeur du* groupe théâtral *Tuchenn*, qui a été chargé du spectacle *Apparitions de nuit d'été*, qui sera donné du 29 juin au 4 septembre, tous les lundis, mercredis et vendredis, à partir de 21 h 30, *dans le château de Mansart à* Maisons-Laffitte (Yvelines). Monteverdi, Purcell, Lulli, Sophocle, Racine et Louis XIV sont mis à contribution pour faire revivre le monument français le plus reproduit à travers le monde. *Réservation au 39-62-01-49.*

Pour tout savoir sur le chèque-vacances, un nouveau *service télématique – Minitel* 3615 C Vacances – donne toutes les informations sur le fonctionnement de cette formule d'épargne des salariés, bonifiée par des employeurs ou des organismes sociaux. Il permet également de consulter l'annuaire télématique des prestataires affiliés et les avantages accordés aux porteurs de chèques

Rectificatif. – L'exposition photographique de Daniel Gilmont sur les Amériques aux Arcenaux de Marseille est une exposition personnelle, et non pas couplée avec d'autres artistes de l'organisation Photographes sans frontière, comme nous l'avons indiqué par suite d'un mastic (*« le Monde sans visa »* du 30 mai).

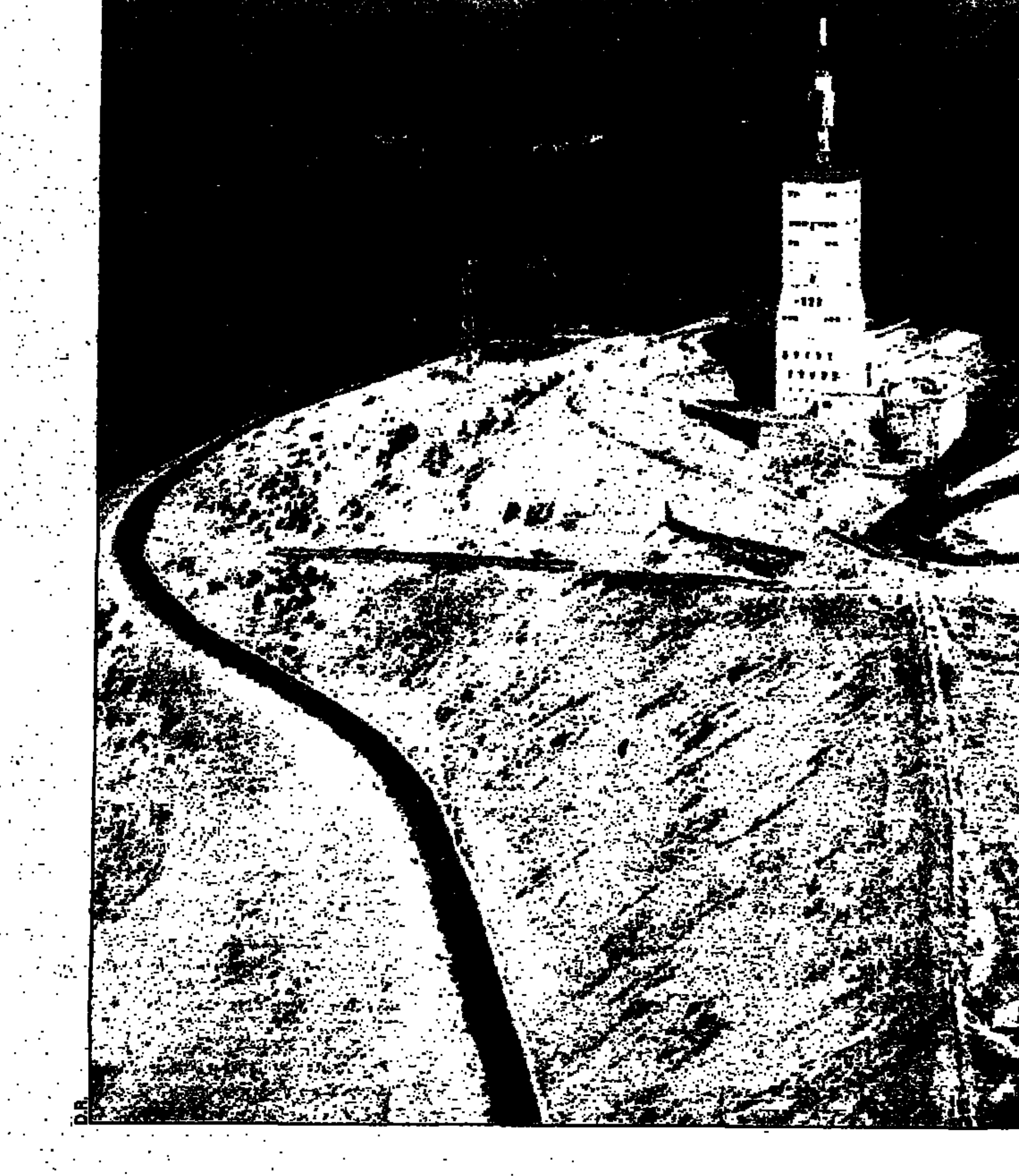
Ventoux, le mont-énigme

Il se passera encore du temps avant qu'on ait répertorié toutes les étrangetés de cette pyramide naturelle, sentinelle avancée des Alpes loin dans la plaine, vers la Méditerranée. Un sommet où le mistral prend froid, un défi pour les cyclistes, une ascension redoutée, et recherchée.



PRESSE SPORT

Tom Simpson, le 13 juillet 1967.



D.R.

PÉTRARQUE y monta, sans qu'on sut jamais vraiment, et ce fut de peu d'importance, s'il en atteignit le sommet. Mais Pétrarque déçut, un peu par le manque d'intérêt qu'il sembla manifester à son sujet, par son goût du paradoxe, l'occasion qu'il trouva là, au-delà des nuages, de déplorer sa plate existence d'homme des plaines.

Pétrarque grimpa, médiocre montagnard à le lire, le 26 avril de l'an 1336, en compagnie de deux valets et de son jeune frère Gherardo, qui devait renoncer au monde pour une retraite chez les chartreux ; il peina dans les combes, sur la rocaille, mais s'occupa de tout autre chose que de son excursion, explorant, le souffle court, ses *« turpitudes passées »*, son existence protégée par une sinécure à la curie papale d'Avignon, ses amours pour Laure et quelques autres, faiblesses qu'il condamnait en lui à peu près tous les jours.

Pour le malheur des fanatiques de ce cône énigmatique aux confins de la Provence, « L'ascension du mont Ventoux », texte extrait des *Lettres familières*, et réédité en 1990 (1), n'est que l'occasion d'une réflexion sur la vanité des choses, dans les villes, et non le récit d'un dangereux tutoiement de cimes. Pétrarque, qui avait déjà beaucoup lu Ovide et Stace, remis de l'ordre dans les *Décades* de Tite-Live, et entraîné son style aux élégies en hexamètres latins de trente-huit vers, avait emporté, au départ de Malaucène, le livre qu'il aurait dû laisser, celui des ses tourments, le vertueux *De Civitae Dei* de son maître saint Augustin. Négligeant le décor, se laissant distancer par son frère, maugréant contre sa vie plutôt que contre l'épreuve en cours, il s'abandonna aux délices de l'auto-flagellation. *« Trop nombreux sont les intérêts qui me plongent dans l'incertitude et l'embarras »*, songea-t-il pendant une halte à l'ombre.

Pétrarque ne devait pas être à son affaire, ce 26 avril 1336, ou alors trop à l'emprise sur lui de saint Augustin ; car du Ventoux il ne vit rien, ou alors n'écrivit rien, quelques notations déprimées, entretenues par sa lassitude morale, et puis ce bonheur, presque volé, du panorama au détour d'un sentier, et d'une page : *« Les Pyrénées, qui séparent la France de l'Espagne, ne se voient pas de là, et je ne crois pas que quelque obstacle s'interpose ; c'est seulement que notre vue est trop faible ; à droite, très nettement, se découpaient les montagnes de la Lyonnaise, à gauche c'était la mer qui baigne Marseille et celle qui bat les remparts d'Aigues-Mortes, dont me séparaient quelques jours de marche ; le Rhône lui-même était sous nos yeux. Comme je prenais plaisir à détailler ce spectacle, tantôt songeant aux choses terrestres, tantôt, comme je l'avais fait avec mon corps, élevant mon âme vers les sommets, je crus bon de jeter un regard sur les* Confessions *de saint Augustin ». Exit* encore, le Ventoux.

Et franchement c'est dommage, injuste même. Pétrarque avait droit à ses tourments, mais cela ne fit pas l'affaire du Ventoux. Après lui, personne n'y est remonté, personne de connu s'entend, aucun écrivain fameux, aucun peintre de génie. Sur les pentes de cette curieuse bosse qui culmine à 1 912 mètres, au croisement du Dauphiné, de la Provence et des Alpes, on s'étonne encore que Van Gogh ait pu préférer la Sainte-Victoire.

Qu'il n'ait pas immédiatement senti la force magnétique de cette montagne visible d'Arles et de tout le Sud-Est, ou presque, connue bien avant les Romains pour la qualité de son bois de chauffe, de ses pains de glace et de ses micro-climats, qui offrait au Moyen Age le chemin de son flanc sud, par le plateau d'Albion, aux voyageurs quittant les Républiques italiennes pour la papauté, les pays d'oc ou les universités du nord de l'Europe.

Aujourd'hui, n'importe quelle montagne a besoin de publicité. Avant que l'écologie ne prenne partout le pouvoir, au moins d'influence, et qu'on aille saluer sur place le « site de protection de la biosphère » créé avec la bénédiction de l'UNESCO, le Ventoux vante encore ses charmes étranges avec modestie.

Son nom évoque surtout un mauvais coup du sort, et accessoirement du Tour de France cycliste, une noire légende de la Grande Boucle, la *mort* de l'Anglais Tom Simpson, le 13 juillet 1967, à 3 kilomètres du sommet, vaincu par l'épuisement, les stimulants, et cette montée cruelle aux airs de faux-plat. Le Tour dut avoir peur, car à partir de 1970 et l'évanouissement d'Eddy Merckx après l'arrivée, on changea de cime assassine treize ans durant, et le Ventoux retourna à son caractère régional, son orgueil de mont local, protégé, prudent, et bien heureux de l'être.

0 20 Km
Montélimar
ARDÈCHE
DRÔME
Orange
1909
Mont Ventoux
GARD
Carpentras
AVIGNON
Nîmes
VAUCLUSE
BOUCHES DU RHÔNE
Arles

On y aime les fous du vélo dans les lacets, de plus en plus nombreux, les cyclistes du dimanche, on y a passé de stricts accords avec les dingues du VTT (vélo tout-terrain), mais avec une mesure bien dans la tradition de cette montagne d'évidence, négligée comme le nez au milieu de la figure. C'est ainsi, au fond, et cela le reste malgré les invasions de touristes qui refluent de la Côte d'Azur vers les arrière-pays : l'histoire de cette sentinelle avancée des Alpes loin vers la plaine et la mer est affaire de famille.

Comme autrefois, lorsque seuls les résidents romains en cure à Vaison-la-Romaine ou les moines écartés d'Avignon par l'inquisition papale, découvraient les charmes mêlés, contradictoires, de cette masse triangulaire qui assombrissait l'horizon, d'Aix aux Baronnies, et se gardaient bien de trahir le secret, comme autrefois aucun connaisseur n'est tout à fait prêt à populariser autrement qu'avec pondération l'énigme du Ventoux.

On ne l'a pas vu, et c'est tant mieux, ce dôme est pluriel, toutes les montagnes à la fois. La canicule en bas, et un fort coup de blizzard en haut. Alpin et sudiste. Si on le sait éternellement blanc, au plus près des nuages, ce n'est pas toujours de neige. Ses dernières dizaines de mètres sont en fait constituées de casses de pierrailles éclatées par le gel. C'est ici que le mistral prend froid et glace les veines des Marseillaises. A quelques kilomètres en amont, le vent se perd dans un dédale de combes et de haut plateaux favorables à la culture des cerises et à l'abricot. Le Ventoux fait tout à l'envers, durcit son flanc sud, méditerranéen, et flatte ses régions nordistes. Ici, l'adret est plus rude que l'ubac, et c'est déjà une forte surprise.

Sachant tout cela, que, sur ce mont, les connaissances climatiques, géologiques, botaniques étaient cul par-dessus tête, les enfants du Ventoux, de Carpentras à Sault, se firent savants eux-mêmes. Jean-Henri Fabre, l'entomologiste vauclusien, acquit une réputation mondiale pour avoir compris le premier que la flore avait, sur ces pentes, des mystères à défier la logique des points cardinaux, et qu'il convenait de s'en réjouir. *« En bas,* écrivait-il, *vous avez récolté les fleurs écarlates du grenadier, ami du ciel africain ; là-haut, vous récolterez un petit pavot velu qui (...) déploie sa large corolle jaune dans les solitudes glacées du Groenland* (2). »

Ceux du Ventoux, rudes affectifs, capables, comme ce fils de la famille Beaumont employé au remonte-pente de la minuscule station de ski du mont Serein, *« d'avoir un chagrin monstre »* (3) à chaque fois qu'il faut s'éloigner, rigolent quand ils entendent parler de météo à la télé. Il pleuvra si la combe sous le chalet Reynard, au sud, est dans la crasse. Pas avant, et quoi qu'en disent les spécialistes de la météorologie nationale, installés, *« pour se tromper encore plus qu'ailleurs »*, sous la flèche des radars de l'armée et des antennes de TDF. L'informatique bute contre ce dôme qui impose les variations de températures les plus importantes de France. Bienveillant, le Ventoux exonère les siens de ces méfaits imprévisibles, si loin, si bas en Provence. Il aime avoir les pieds dans le vin, et la vigne échappe au gel plus souvent qu'en plaine. Personne ne s'étonne plus, ici, que l'ascension vous fasse voyager d'un pin d'Alep connu en Afrique du Nord à un cèdre de l'Atlas, d'une fine fleur du Spitzberg à une rocaille du désert, d'une chaleur sèche à un froid de gueux, d'une chute d'eau à la désolation d'une terre soudanaise.

Le Ventoux est mont déréglé, sage mégalo, malgré ses apparences de montagne à vaches. Il n'y a pas qu'à bicyclette qu'on peut y risquer sa peau, comme Simpson, l'Anglais le plus aimé du Comtat-Venaissin, dans une brusque tombée du brouillard. Toutes les balades vous font perdre le nord, ne serait-ce que par la gigue des idées reçues. L'eau y est bienfaisante pour les rhumatismes, même les Romains l'avaient compris. *Les spécialistes jurent que* non. Ceux du Ventoux sourient, et se soignent, entre deux verres de côtes-du-rhône, à la source locale.

Il se passera encore du temps avant qu'on ait répertorié toutes les contradictions de ce cône absurde qui eut le bon goût de ne pas intéresser les voyageurs de la littérature. Dans les comptes des botanistes, on n'en est encore qu'à quatre cents espèces répertoriées. Un record, paraît-il. Les vieux, et les écolos, qui craignent de se faire voler leur butte par une nuit sans veille, assurent en connaître beaucoup d'autres. Mais ils ne vous y mèneront pas.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

(1) « L'Ascension du mont Ventoux », traduit du latin par Denis Montebello, préfacé par Pierre Dubunquez, aux Editions Séquences.

(2) Cité dans *le Mont Ventoux*, par Joseph Barruol, Gérard Brusset et Jean-Charles Gaudin, aux éditions Boumian, à Monaco.

(3) Extrait d'un entretien paru dans *les Carnets du Ventoux*, excellente revue publiée par Connaissance des pays du Ventoux et Editions Alain Barthélemy, à Avignon. Abonnements : *les Carnets du Ventoux*, BP 24, Malaucène (Vaucluse).

Foix, comté socialiste

Vieux département républicain, mais ayant conservé son antique esprit de fief, le pays de Foix, entre ses montagnes en cours de dépeuplement et son espoir dans le « tourisme vert », ne voit pas sans crainte déferler vers lui les grands vents de l'Europe. Enquête sur les cimes et dans les vallées.

« *JE ne sais pas si vous venez nous voir pour notre verdure, pour les châteaux cathares ou pour les ours que nous n'avons plus, mais vous feriez peut-être mieux de vous intéresser au dernier paradis socialiste que nous sommes.* » Au Bar du XIXe siècle, tragiquement repeint en rose pour se donner cent ans de moins, le camionneur fuxéen a parlé, et son compagnon, le gendarme appaméen (1), avant de finir son hypocras, vin rouge aux aromates, a approuvé du képi. Ensuite, on n'a plus entendu que le flot pressé de l'Ariège sous les fenêtres.

Dans le large désenchantement qui sévit, en France, à l'égard du pouvoir socialiste, vous avez naturellement pris pour de l'ironie le ton de votre interlocuteur. Et puis, chez le libraire, le journaliste, le fromager débitant sa production sur la route, vous avez entendu le même refrain, cette fois sans ambiguïté : *« Ah, les socialistes, heureusement qu'on les a ! »*

D'ailleurs, les chiffres corroborent cette satisfaction : aux élections de mars, la majorité présidentielle a atteint près de 40 % aux cantonales et plus de 31 % aux régionales, sommets remarqués face aux 18 % du PS à l'échelle nationale. Lors de l'échéance municipale de 1985, le docteur Jean-Noël Fondère, socialiste succédant à un socialiste, avait raflé 57 % des voix. Cet engouement, mué en habitude, n'est pas neuf : en 1965, au premier tour de l'élection présidentielle, l'Ariège fut, avec la Nièvre, circonscription dont François Mitterrand était député, le seul département à offrir la majorité absolue au candidat de la gauche. Lors du raz de marée gaulliste de juin 1968, l'Ariège figura parmi les trois départements n'ayant donné aucun élu au Général.

Plus fort encore : au second tour présidentiel de 1974, François Mitterrand, face à Valéry Giscard d'Estaing, obtint en Ariège son record de France en ralliant 63,5 % des électeurs. La ville de Foix fit pourtant mieux au scrutin municipal de 1977 en accordant 74 % de ses suffrages à l'Union de la gauche. Rebelote à la consultation européenne de 1984, généralement mauvaise pour la gauche, mais dont les listes séduisirent près de 59 % des Ariégeois. Rien d'étonnant à ce que le président Mitterrand, élu en 1981, se soit rendu, dès l'année suivante, en voyage officiel dans ce sanctuaire socialiste, où l'on vous raconte volontiers que si le soldat Mitterrand put s'évader d'Allemagne nazie, c'est grâce à son codétenu, feu Gabriel Foy, fils d'un épicier fuxéen – de gauche naturellement, – pourvu par sa famille de quoi corrompre leurs geôliers...

Il n'est pas jusque dans le récent cas Bernard Tapie où les Ariégeois n'ont fait preuve d'un zèle tranchant sur les grognements suscités un peu partout, y compris au sein du PS, par la nomination de l'homme d'affaires au ministère de la ville, puis par les conditions de son départ : les correspondants en Ariège de *la Dépêche du Midi* ont découvert avec attendrissement, et en ont fait leur « une », que le père de Bernard Tapie était né en 1920 dans le minuscule village de Niaux (230 habitants), lequel s'était jusqu'ici seulement signalé au monde par son industrie du fer remontant au quatorzième siècle et par les fresques de ses grottes préhistoriques. On eut droit à l'arbre généalogique des Tapie, aux vieilles photos de mariage et à un entretien exclusif avec Pauline Salas, grand-tante de Bernard Tapie : *« Une année, il est venu en vacances chez moi, mais le train a déraillé... »*

Si l'on remonte plus loin encore, on trouve ces mêmes dispositions de l'ancien comté de Foix et de sa région voisine du Couserans – réunis en 1790 pour former l'Ariège – à constituer un territoire exemplaire pour la gauche : en 1793, le nouveau département fut le seul dont les six délégués à la Convention votèrent unanimement la mort de Louis XVI. Parmi eux, une célébrité, Joseph Lakanal (1762-1845), intransigeant jusqu'à troquer le C de son patronyme contre un K afin de se différencier de ses frères royalistes... Curieusement, la lettre originale est rétablie sur le socle de la statue de ce professeur saisi par la Révolution, érigée en 1882 au centre de Foix – *« la première stèle qu'on osa élever en France à un régicide »*, souligne l'historien pyréniste Claude Delpla. Dès 1871, dans un Hexagone derechef favorable à une nouvelle Restauration, le conseil général de l'Ariège était majoritairement républicain.

Tout le cœur du dix-neuvième siècle avait été occupé dans le département par un curieux conflit, totalement oublié ailleurs, auquel furent confrontés, de Charles X à Napoléon III, les représentants du pouvoir central : la « guerre des Demoiselles ». Le point de départ de cette jacquerie montagnarde, enveloppée de restes du merveilleux païen et de l'allégeance féodale, fut le code forestier édicté par les Bourbons pour pérenniser la sylve pyrénéenne. Or il y eut des passe-droits en faveur de charbonniers au service des maîtres de forges, puissants dans cette zone ferrugineuse.

Invoquant jusqu'aux franchises sylvestres attribuées au peuple par Roger-Bernard III le Poète, suzerain de Foix au treizième siècle, et reprenant à leur compte la vieille devise comtale en occitan


LINE ROSSIGNOL

« Toco y se gausos ! » – « Touche-moi si tu oses » – les paysans des hauteurs ariégeoises prirent les fourches contre les gardes forestiers et les charbonniers ; après les avoir capturés, ils leur coinçaient les doigts dans des bûches fendues avant d'incendier alentour quelques arpents de bois. Mais surtout les descentes nocturnes des insurgés, cachant leurs moustaches sous des fichus et ayant sorti du pantalon leur chemise à pans, créèrent une sorte de frayeur médiévale autour de ces révoltés insaisissables, bientôt assimilés aux fées, *« demoiselles des forêts »*, selon l'expression du cru. Cela est bien reconstitué au Musée de Niaux...

A cette guérilla d'un demi-siècle – un peu comparable à celle menée en Algérie contre le code forestier colonial – se rattache un événement sanglant, disparu des mémoires françaises, mais qui, alors, ébranla le trône de Louis-Philippe et aviva, si besoin était, la haine des Fuxéens pour les rois : en 1840, sur l'actuel Champ-de-Mars, lieu de foire, des éleveurs ayant refusé de payer le nouveau droit de place pour les bestiaux, il s'ensuivit une échauffourée au cours de laquelle gourdins, pierres et cris des « vilains » effrayèrent le préfet au point qu'il fit donner la troupe. Bilan : douze tués, cinquante blessés.

En 1982, un film en occitan de Gascogne, sous-titré en français, a été tourné pour reconstituer cette « guerre des Demoiselles », dont certains accents semblent se retrouver aujourd'hui dans les protestations des derniers agriculteurs de la contrée (cent cinquante mille personnes pour toute la région Midi-Pyrénées, peuplée de 2,5 millions d'habitants) face à la nouvelle politique agricole commune, adoptée cette année à Bruxelles par les Douze.

« Non à la PAC ! » ; *« Non à un pays sans paysans ! »* ; *« Non aux diktats américains ! »* ; *« Nous ne voulons pas mourir ! »*, ont proclamé, en mai, les porteurs de pancartes de Foix, Albi, Rodez et autres lieux. L'idée même d'être *rémunérés pour laisser une partie* de leurs champs en jachère humilie ces hommes amoureux de leur travail, électeurs socialistes héréditaires mais qui commencent à se poser des questions. En Ariège même, les mille céréaliers (sur cinq mille exploitants) encore en activité verront leurs revenus diminuer d'un tiers, sans parler, pour les autres, de la nouvelle baisse des quotas laitiers.

Les propos un peu mous du président de la République, le 22 mai, à La Rochelle – *« ces agriculteurs ont sans doute tort de s'inquiéter à ce point »*, – ont, pour une fois, fait grommeler contre lui dans les cafés et sous les platanes des allées de Villote, où tout Foix, à la belle saison, se retrouve à chaque crépuscule. Eleveurs, céréaliers et fromagers, approuvés par camionneurs ou boulangers solidaires, après le journal télévisé, ont conclu que *« la France aurait dû mettre son veto à la PAC de Bruxelles, un point c'est tout ! »*. Et, ce soir-là, pour une fois, personne n'a osé défendre le choix gouvernemental.

« Il en faudra plus pour déboulonner en Ariège la butte-témoin socialiste », estime, dans son établissement ultra-moderne, aux portes de Foix, le jeune militant chiraquien Paul-Louis Maurat, chevillard de son état et président depuis quatre ans de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ariège. *« Si au moins*, poursuit-il, *les socialistes avaient le monopole intelligent, généreux ; mais non, regardez : toutes les collectivités départementales sans exception préfèrent, sous l'influence du PS, se servir dans d'au-*

VOYAGE

Bucarest, le pire n'est plus à craindre

Suite de la page 25

Hallucinant décor qui, pour peu qu'on surmonte la répulsion légitime qu'il fait naître, a presque valeur de leçon d'analyse politique. Comment ne pas reconnaître, en effet, dans cette avenue plus large et plus longue que les Champs-Elysées, bordée par des immeubles néoclassiques modernes tous identiques, avec colonnes, pilastres et rotondes en béton marron-jaune, comme l'illustration d'une utopie qui aurait insensiblement mais sûrement viré au cauchemar orwellien ? Ces immeubles Potemkine, derrière les façades ordonnées desquels pendent aujourd'hui dans un beau désordre les lessives de leurs habitants, semblent avoir saisi dans la pierre le délire d'un système qui, au-delà de son aspect répressif, voulait bâtir un monde entièrement nouveau – croyant que le Troisième Millénaire s'inventait ici et à Pyongyang, la capitale de la Corée du Nord !

Et puis, bien sûr, il y a le « Palais du Peuple » lui-même, *« l'immeuble le plus laid du monde »*, disent certains, prétentieuse structure rectangulaire de 200 mètres de long sur 100 mètres de haut qui trône, inutile, au-dessus d'une colline de terre jaune-orange dénudée. Les Bucarestois, qui se repaissent comme à plaisir de toutes les rumeurs les plus folles sur les *événements, les objets* et les hommes – reste, sans doute, d'un temps où le bouche-à-oreille était la seule radio vraiment libre de Roumanie, – racontent tout et n'importe quoi sur le destin de ce bâtiment fou de 45 000 mètres carrés, avec des plafonds hauts de 20 mètres et l'inévitable et immense balcon d'où le dictateur pensait délivrer son message au monde. Que l'artiste Christo viendrait, comme il le fit il y a quelques années du Pont-Neuf, l'« emballer » définitivement, afin d'en faire une œuvre d'art (!). Que sa consommation d'électricité équivaudrait à celle de Ploiesti, la quatrième ville du pays et le premier centre industriel (!!) ou encore que, vendu pièce par pièce à un entrepreneur de Las Vegas, il deviendrait, sous d'autres latitudes, un immense casino, avec des night-clubs souterrains (!!!).

Autant de rumeurs délirantes – la seule chose certaine concernant ce drôle de Versailles stalinien pour le peuple étant que ce monument-mausolée, invivable et impraticable, bien que non terminé, a déjà englouti 1 milliard de francs et s'effrite par endroits ; et que, bâti pour résister à des tremblements de terre de force 8 sur l'échelle de Richter, il est quasiment... indestructible ! Bref, qu'en dépit de tout ce qu'on peut en penser (l'architecte Ricardo Bofill, de passage à Bucarest, l'aurait, dit-on, trouvé « beau »), il restera sans doute comme le témoignage qu'on visitera peut-être dans vingt ans avec intérêt et peut-être une paradoxale pointe de tendresse (!), sur la folie utopiste-paranoïaque d'un Ubu mâtiné d'Amin Dada...


GÉRARD RONDEAU

La brasserie Carul cu Bere (Char à bière).

Bien sûr, il est loisible – et compréhensible – de rejeter cette *ville que la folie furieuse des* hommes, après (et sans doute plus encore que lui) le grand tremblement de terre de 1977, a tant abîmé, jusqu'à en faire cette drôle de cité sans unité. On peut aussi en apprendre tous les recoins et toutes les bizarreries, afin d'y vivre plusieurs vies.

Sous le registre de l'« intéressant », qui, comme le disait Kierkegaard, n'est ni le beau ni le laid, mais une catégorie à part, propice au surgissement du plaisir de la réflexion, Bucarest, en effet, fourmille de possibilités. Le *Bucarest* de Morand à la main, on peut ainsi s'en aller boire une bière amère à l'étonnante brasserie Carul cu Bere, espèce de cathédrale gothique revisitée par Viollet-le-Duc, qu'on aurait dédiée au culte de la bière, avec ses vitraux qui diffusent une lumière de crypte, tout à côté de l'église Stravropoleos, le « bijou » architectural de la capitale. Puis on déjeunera dans la grande salle, sous coupole d'église orthodoxe,

EN FRANCE



Foix, petite ville, grand culte pour Terpsichore : jadis un évêque janséniste voulut y interdire de danser mais, soutenu par le peuple, le représentant du roi donna un bal à ses soldats et aux filles du pays, sous les fenêtres du prélat. Atmosphère gaillarde qui renaît chaque été lors des Nuitées médiévales.

tres départements plutôt que chez moi, qui suis d'ici, mais pense mal... »

Observant sur la durée le monolithe socialiste ariégeois, le pyrénologue Michel Chevalier reconnaît à la gauche le mérite d'avoir enfin, psychologiquement, unifié un département jadis artificiellement formé du pays de Foix et du Couserans, culturellement et historiquement différents, le premier plus remuant et tourné vers la Méditerranée et l'Espagne, le second plus conservateur et regardant vers Toulouse et la Gascogne. Le professeur Chevalier note en revanche : *« Il faut bien avouer qu'un non-socialiste est réduit, en Ariège, à une situation quelque peu marginale. »*

Le socialisme enraciné dans le terroir de Foix s'écrit avec un F comme « fidélité », mais aussi comme « fief ». Il y a, dans cet attachement à la gauche, paradoxalement, un côté « serment féal » ressuscitant du fond des âges, sous une forme moderne, le lien quasi familial ayant uni de l'an mil à Henri IV – en devenant roi de France, le souverain de Navarre et dernier comte de Foix arrima directement ses domaines au Royaume – les natifs de la terre fuxéenne à leur *« maître et père »*.

« Cet aspect clanique des choses, un peu irrationnel parfois, n'est pas toujours très sain », va jusqu'à estimer Claude Delpla, lorsqu'il laisse parler le chercheur plus que le conseiller municipal socialiste de Foix. Le F peut, en effet, s'écrire aussi comme « filière ». Car s'est développé de longue date tout un maillage de petits services rendus – on cite même un député allant jusqu'à se charger des provisions de certains de ses électeurs isolés, – de mini-associations, de jeunes du coin partis vers les grandes villes et placés par leurs élus *qui dans la gendarmerie, qui* aux douanes, qui à La Poste, tel village même se spécialisant – exactement comme en Kabylie, dans le contexte de l'émigration vers la France – dans la fourniture de pompiers ou d'agents de lycée.

Le pivot de ce service d'entraide politico-économique s'appuie avant tout sur le réseau municipal du département, comprenant à présent quelque deux cents maires PS sur trois cents trente-deux chefs de municipalité, réseau relayé par trois parlementaires (sur trois) du même bord, et vingt conseillers généraux (sur vingt-deux). L'hégémonie radicale au temps de Delcassé, l'inamovible député de Foix (1889-1919), *« champion des faveurs et postes de fonctionnaire pour ses compatriotes ariégeois »*, puis plus tard, la prépondérance socialiste reposent donc, en Ariège, sur un humus sociologique particulièrement épais, assez solide pour résister durablement au recul national du PS.

Parmi maints exemples de l'efficacité socialiste locale, la bonhomie active de Roger Barrau, maire de Seix et conseiller régional à Toulouse, ou l'énergie polyvalente du député Augustin Bonrepaux, maire d'Orlu et président de la Fédération européenne des élus de montagne ; elles ne peuvent néanmoins empêcher, depuis peu, sous ce roc de Foix portant depuis le Moyen Age le triple symbole viril de ses formidables donjons, de sourdre l'inquiétude de la plus menue préfecture de France (11 000 âmes) face aux forts vents de l'Europe.

Au lycée Gabriel-Fauré de Foix, quelques élèves en casquette américaine écoutent l'un des leurs : *« Demain, l'autoroute nous mettra à une demi-heure de Toulouse, et le tunnel routier du Puymorens, à deux heures de Barcelone. Fort bien pour les virées, mais ça fera une belle jambe à ceux qui, comme moi, voudront travailler ici, vivre ici. Savez-vous qu'à Foix, même, nous avons un Resto du cœur ? »* Et puis, il y a ce chiffre terrible, accentué encore par la dénatalité, le célibat des montagnards, le vieillissement des ruraux : 245 000 habitants dans l'Ariège en 1875, contre 135 000 actuellement.

Certains élus pensent que, à l'heure de l'écologie, le tourisme vert sauvera leur contrée. L'Office touristique du pays de Foix a mobilisé jusqu'à Montalembert – ce catholique de droite ! – pour soutenir cette idée : *« L'Ariège est le pays du merveilleux, comme la verte Irlande. »* Certes, et même elle est certainement plus que cela, avec l'air intact de ses monts à taille humaine et sa douceur de vivre latine.

Mais une montagne déjà sans ours – *ceux qui subsistent se trouvent plus à l'ouest, et les développeurs à tout prix ont d'ailleurs juré leur perte,* – *demain peut-être* sans montagnards, si l'on n'y prend garde, qui pourra-t-elle attirer, à part quelques refusards du monde, drogués de solitude, parlant seul comme ces intellos reconvertis en chevriers après Mai 68. Ou bien, autre extrême, déferleront des promoteurs casse-tout qui tenteront de refaire sur ce versant l'hallucinant mini-Hongkong des cimes ayant pour nom Principauté d'Andorre.

Ce ne sont évidemment pas les quelques Kurdes parrainés par Danielle Mitterrand installés dans le Couserans – oh, les rires jaunes des maires... – qui pourront revivifier les djebels pyrénéens.

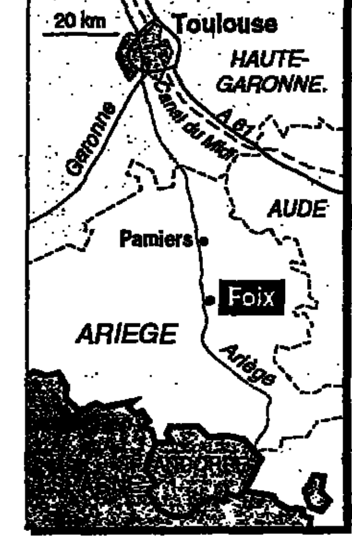
Parions que l'Ariège de demain appartiendra à ceux – socialistes ou non – qui sauront lui éviter l'alternative désert vert ou enfer touristique. Avis à ceux qui trouveront la recette.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Habitant de Pamiers, ville voisine de Foix.

Guide

● **A lire.** La librairie A la fontaine de l'oie, dans la vieille ville de Foix, possède un rayon régional où l'on peut aussi bien trouver des ouvrages de base comme *l'Ariège* de Michel Chevalier, professeur en Sorbonne (Ed. Ouest-France, 1985), ou *Gaston Fébus, prince des Pyrénées, 1331-1391,* de Pierre Tucoo-Chala (Ed. Deucolion, Pau, 1991)



que des curiosités comme *Moi, baron Haussmann, sous-préfet de Saint-Girons* (Ed. du Boulbi, Pamiers, 1991) ou le recueil des meilleures caricatures sur Théophile Delcassé, chantre de l'Entente cordiale et de l'Alliance franco-russe, mais aussi député radical de Foix.

Lire également *l'Ariège d'autrefois, étude minutieuse et* remarquablement illustrée de Max et Denise Dejean, fondateurs *du Musée paysan de Niaux* (Ed. du Parc, 69130 Ecully, 1992) qui saisit l'ancien comté de Foix au moment – récent – où il cesse d'être à dominante rurale.

Le numéro spécial du *Monde-Voyages*, « Terres de France », (*le Monde* du 16 avril) contenait un reportage traitant des forteresses moyenâgeuses des Pyrénées, sur les traces de Gaston III Phébus, le François Iᵉʳ local (le surnom du plus connu des seigneurs de Foix et Béarn s'orthographie parfois aussi Phœbus ou, en occitan, et ainsi que l'écrivait lui-même Gaston III, tout simplement Fébus).

Le Monde a publié en mars un *Dossiers et documents* traitant des agriculteurs français et de trente ans de politique agricole européenne (14 pages, 17 F).

Séjour. A Foix, l'Hôtel Lons (tél. : 61-65-52-44) présente l'avantage de donner directement sur l'Ariège, tandis qu'à l'Hôtel de la Barbacane (tél. : 61-65-50-44), les chambres de derrière offrent une vue panoramique *sur les trois donjons du* château comtal. La gastronomie pyrénéenne est à l'honneur au *Phébus (tél. : 61-65-10-42)* aussi bien qu'au Restaurant médiéval (tél. : 61-02-81-50) où le Poitevin Jean-Claude Merlin a su se mettre à la soupe à l'ail et à l'azinat-et-rouzolle, sorte de potée au chou vert avec du jarret de porc, du canard confit, des œufs brûlés, de la menthe, du fromage râpé, etc.

Les principales festivités de Foix où, depuis mille ans, on manifeste un goût prononcé pour la danse, se déroulent cette année du 14 au 19 juillet et du 8 au 16 août (Journées médiévales ressuscitées en 1979) et du 4 au 8 septembre (fête foraine). Renseignements à l'*Office du tourisme du pays de Foix* (tél. : 61-65-12-12). ●

VOYAGE



du Bucur, un magnifique restaurant avec jardin paressant sous l'ombre des immeubles ceausesciens, comme si les pelleteuses l'avaient *oublié* ; *et*, le soir, on s'inventera un second Istanbul, pour se consoler de l'inévitable disparition du quartier du bazar de Sarajevo, en dînant aux chandelles le long des galeries de la très belle auberge Hanul Manuc, un ancien caravansérail datant du début du dix-neuvième siècle.

Par curiosité, sinon par un plaisir un tantinet pervers, on peut aussi suivre, l'espace d'un soir, l'itinéraire tarifé des Occidentaux qui viennent ici traiter d'affaires : prendre une chambre à l'Intercontinental, puis descendre, le soir, au bar, avec sa *rangée de prostituées* qui attendent le client et sa petite mafia de chauffeurs de taxi proxénètes qui surveillent de loin les allées et venues de leurs protégées ; se rendre, enfin, dans un night-club où de riches investisseurs turcs, accompagnés d'« escort-girls », font la bamboula, transformant une terne boîte de nuit provinciale en cabaret oriental beyroutin.

Les indécrottables politiques, eux, referont le chemin de la « révolution » de décembre 1989 : piata Revolutiei, avec l'ex-immeuble du comité central, piata Romana, où le socle qui devait accueillir une statue *« au triomphe du socialisme »* est désormais occupé par un monument spontané, fait d'une croix de bois, aux *« victimes de la révolution »* ; et, bien sûr, piata Universitatii, que squattaient les « golans », avant que ne les en délogent les mineurs *de la vallée du Jiu...*

Les démoniaques rechercheront, parmi les tombes du cimetière militaire de Ghencea, celle, anonyme mais fleurie quotidiennement (!), où seraient enterrés les époux Ceausescu. Une visite qu'on peut même coupler, si on a décidément l'âme torturée, avec celle de l'église – la plus ancienne de Roumanie, dit-on – située sur l'île du lac de Snagov, à 35 kilomètres au nord de la ville, où *serait enterré, en travers de la nef,* afin qu'on ne puisse éviter de lui marcher dessus (!), rien de moins que... Vlad Tepes, l'« Empaleur », le « modèle » du divin Dracula (de *drakul,* le « diable » en roumain) de Bram Stocker.

Quant à ceux qui ont des plaisirs plus simples et plus sains, ils ne manqueront pas de se rendre au fameux Musée du village, dans l'élégant parc Herastrau. Sur une dizaine d'hectares champêtres, ce « village des villages roumains » rassemble, depuis 1936, une centaine de constructions rurales de toutes les régions du pays, pour la plupart retransplantées telles quelles, fermes, églises en bois des Maramures et d'ailleurs, pressoirs, calvaires, granges, moulins à vent ou à aubes, entrepôts de poisson de la mer Noire, portails sculptés de Transylvanie et ces étonnantes maisons à demi enterrées dans le sol que construisaient les paysans du sud de l'Olténie pour dissimuler leurs villages aux envahisseurs turcs. Presque une radiographie de l'histoire et du « caractère national » roumains.

Bucarest, cette ville incommode *où les choses les plus simples,* comme appeler d'une cabine téléphonique urbaine ou changer des traveller's chèques, peuvent s'avérer des courses d'obstacles insurmontables, et où, une fois sur quatre, les rames de métro sont plongées dans le noir intégral, est ainsi, pour qui veut bien apprendre à l'« utiliser », un fantastique terrain de jeu pour l'imaginaire, pour tous les imaginaires.

Il suffit d'un chauffeur de taxi volubile, à grandes moustaches de macho, jonglant avec les mots français, roumains, espagnols et italiens, qui, pour vous ramener à l'aéroport, vous fait faire le tour complet, avec commentaires, des résidences de l'ex-nomenklatura (*« Ici, la casa dé Ceausescu, molto kitsch... A destre, la casa del présidenté Illiescu ; hoy palais... Hé, normal, présidenté ! »*), pour que, sous un ciel clair de début d'été, cette ville, de prime abord rebutante, redevienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être – et qu'elle redeviendra sans doute un jour : non point le « Paris des Balkans », mais une parente éloignée, mêlée de sang oriental, des grandes métropoles latines, Rome, Madrid ou Paris.

Notre cousine byzantine, un peu « fofolle », par alliance...

De notre envoyé spécial
Patrice Bollon

Guide

● Il n'est pas trop difficile, en temps normal, hors foires ou expositions, de trouver une chambre d'hôtel à Bucarest. A l'Intercontinental (standard international, mais sans grand caractère), *on préférera* les vieux palaces dix-neuvième siècle, tels que l'Athénée, et plus encore le Continental (56 calea Victoriei. *Tél* : 14-53-49. Grande et belle chambre double pour 100 dollars). Mais on peut aussi tenter l'ancien hôtel du Parti communiste, le Triumf, simple, propre et agréable, dans un beau parc en retrait de la chaussée Kiseleff (tél : 18-41-10. Single à 150 francs environ).

Pour le restaurant Hanul Manuc, *réserver bien à l'avance* : c'est sans doute la meilleure adresse – en tout cas la plus romantique – de Bucarest (strada Iuliu Maniu 62. Tél : 13-14-15. Excellent et abondant menu « typique » pour 100 francs environ, vin compris).

La brasserie Carul cu Bere se trouve strada Stavropoloeos, et le Bucur strada Ponearu Bordea 3. A midi, on peut déjeuner dans un cadre champêtre au Doina, au bord du parc Kiseleff (tél : 17-67-15).

Pour se rendre au lac de Snagov, la voiture est le meilleur moyen. En passant, on voit un village « *systématisé* » par Ceausescu, où les HLM avaient tenté, en vain, de remplacer les maisons individuelles que les paysans sont en train de reconstruire. Intéressant.

Le Palais du peuple, actuellement, ne se visite plus. Mais l'extérieur suffira amplement au voyageur pressé, à qui l'on conseillera de se promener, derrière les grands immeubles du boulevard *Unirii, dans ce qui* reste du charmant quartier d'Uranus, où se tenait jadis l'arsenal.

Un des meilleurs livres récents sur la Roumanie et Ceausescu est *Baise la main que tu n'oses mordre,* du journaliste américain Edward Behr (Robert Laffont, 1991). Clair, bien informé, quoique pas toujours très subtil eu égard à la situation actuelle des plus « byzantines ». ●

Bridge

nº 1487

BATAILLE DE DAMES

Cette donne est tirée du Championnat d'Amérique centrale des dames de 1987. Dans le match entre les Vénézuéliennes et les Colombiennes, la déclarante Morella Pietri a pris la meilleure chance de gagner, mais Viviane Cahn Speyer l'a fait chuter, et elle a reçu le prix de la meilleure défense du championnat.

	Nord	
	♠ D 7 5 ♡ V 6 2 ◇ A R 7 4 ♣ 7 6 3	
Ouest ♠ 10 6 ♡ R 9 8 5 4 3 ◇ 10 D ♣ 10 5 2	N O E S	**Est** ♠ V 9 8 3 2 ♡ A 10 ◇ 8 6 5 2 ♣ R D
	♠ A R 4 ♡ D 7 ◇ V 9 3 ♣ A V 9 8 4	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest (Viviane Cahn) a entamé le 5 de Cœur. Est a mis l'As et a rejoué le 10 de Cœur. Ouest a pris la Dame de Cœur avec le Roi et elle a continué avec le 3 de Cœur pour le Valet du mort sur lequel Est a défaussé le 2 de Pique. *Comment Morella Pietri en Sud doit-elle jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Les perspectives ne sont pas très brillantes car il ne faut pas que Ouest puisse prendre la main. Toutefois, si Est a Roi, Dame de Trèfle ou même si Ouest a un gros honneur sec, on peut encore réaliser neuf levées en *faisant quatre Trèfles...* Mais il y a une petite chance supplémentaire *si Ouest a la Dame de Carreau sèche* car la déclarante pourra faire quatre levées à Carreau. Alors avec un Cœur, quatre Carreaux, trois Piques et l'As de Trèfle, il n'y a plus à se préoccuper des Trèfles.

Morella Pietri a donc commencé par tirer l'As de Carreau sur lequel Ouest, dans un trait de génie, *a jeté la Dame de Carreau* ! Alors la déclarante a rejoué le 4 de Carreau et a fourni le 9 de Carreau pris par le 10 d'Ouest !

Bien joué par les deux brillantes championnes : la déclarante vénézuélienne, qui avait su prendre toutes ses chances, et son adversaire colombienne qui avait compris que seule une ruse pouvait sauver la situation.

LE COUP DU LAPIN

Le coup du lapin au bridge n'est pas une manœuvre technique particulière, mais le dernier coup que l'on inflige à l'adversaire pour qu'il abandonne toute résistance. La donne suivante publiée par Lucien Claden dans *Nice-Matin* est une bonne illustration sur la façon de résister en flanc de coup du lapin.

	Nord	
	♠ 8 7 4 3 2 ♡ 9 6 3 ◇ 8 4 ♣ R D 7	
Ouest ♠ D V 10 ♡ — ◇ V 10 9 7 3 ♣ 10 9 5 4 2	N O E S	**Est** ♠ A R 9 6 5 ♡ V 8 4 ◇ 5 ♣ V 8 6 3
	♠ — ♡ A R D 10 7 5 2 ◇ A R D 6 2 ♣ A	

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passe	2 ◇	passe
2 ♡	passe	3 ♣	passe
3 ◇	passe	4 ♡	passe
6 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la Dame de Pique, Sud coupe et tire l'As de Cœur (sur lequel Ouest défausse le 2 de Trèfle), puis l'As de Trèfle (pour le 4, le 7 et le 6). Le déclarant rejoue le 10 de Cœur, Ouest jette le 5 de Trèfle et Est refuse de prendre avec le Valet de Cœur. Enfin, Sud tire As, Roi de Carreau sur lesquels Ouest fournit le 3, puis le Valet de Carreau. *Comment Est doit-il jouer* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

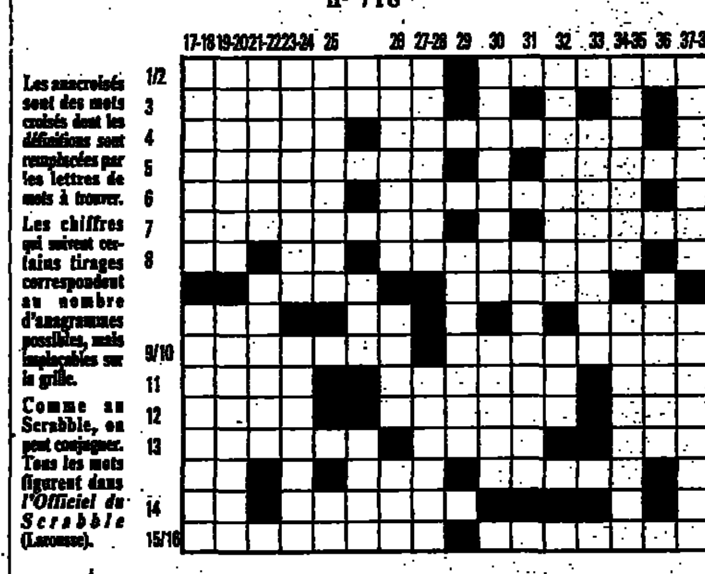
Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » était forcing de manche avec réponse à l'As. Sur la redemande de « 2 Cœurs », l'enchère de « 3 Trèfles » *montrait* une force à Trèfle et, au tour suivant, le saut à « 4 Cœurs » promettait trois atouts sans tromper l'ouvreur sur la valeur de la main après la réponse négative de « 2 Carreaux ».



Anacroisés (R)

nº 718



HORIZONTALEMENT

1. AADEILMV. – 2. AAILRTV. – 3. AGIILNOR. – 4. DEHILPSY. – 5. AAEEMNRS (+ 2). – 6. AADEEGLR. – 7. ADEITTTU. – 8. AENORSUX. – 9. CCELOOR. – 10. EELORRUZ (+ 2). – 11. CINOOV. – 12. AENSSU (+ 2). – 13. AELLOR. – 14. AEIPRS (+ 5). – 15. EEILLNSS. – 16. EEEFLRX.

VERTICALEMENT

17. AACLMNO. – 18. AACEEMRS. – 19. AAEMORT. – 20. EIMOORST (+ 1). – 21. EILMNT. – 22. CILOOP. – 23. AEEGINOS. – 24. CEELLOS (+ 1). – 25. DEEISSTT. – 26. AADRSSV. – 27. EEELNSY. – 28. EEORST (+ 2). – 29. ADNNOOR. – 30. AEIIOPRT. – 31. BEEFORSU. – 32. AAAILMRT (+ 1). – 33. ADDEENOU. – 34. AEENRUX. – 35. EHIMOPRS. – 36. ELORST (+ 1). 37. EELRRUV. – 38. AEEIMOTZ.

SOLUTION DU Nº 717

1. BECOTER. – 2. DAGUER, frapper à coups de dague (DRAGUE, GRADUE). – 3. AOUTERON, ouvrier travaillant en août. – 4. LUCARNE (LANCEUR, CANULER). – 5. BENITIER. – 6. CASTELET, théâtre de marionnettes (SELECTAT). – 7. ISEROIS. – 8. ARMERENT (MATERNER...). – 9. ENTETE (TENTEE). – 10. LESTEREZ. – 11. EPSOMITE (EPITOMES). – 12. NECTAIRE (CENTIARE...) – 13. ACROPOLE. – 14. REALISE (LESERAI, RELAIES, RESALIE, SALIERE). – 15. DISTILLA. – 16. ROUATES (SOURATE, TOUERAS). – 17. ELUSIVE. – 18. TENEUSE. – 19. PRESTES. – 20. AHEURTAI (m') obstinai. – 21. BILOCAL (résidence d'un couple) qui alterne entre celles des parents des deux conjoints. – 22. ECARTELA (ECLATERA, CELETERA, ECARLATE). – 23. ARUSPICE. – 24. CACOSMIES, perception illusoire de mauvaise odeur (COINÇAMES). – 25. RATURE. – 26. OBOLES. – 27. TARIERE (ARETIER...). – 28. PIPIER. – 29. LENTIGOS (LINGOTES). – 30. RUERENT. – 31. TOLERE. – 32. ATTELE (LATTEE). – 33. ARETINES, d'Arezzo (ARSENITE...). – 34. EMIATES (TAMISEE). – 35. TUCISTES. – 36. UNISEXUE. – 37. TETENT. – 38. REALISEE. – 39. RAIPONCE (PROCAINE, PIONCERA, PONCERAI, COPINERA). – 40. AZEROLES. – 41. PARASOL. – 42. SECATEUR (TRACEUSE, CAUTERES, ECURATES, RUTACEES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

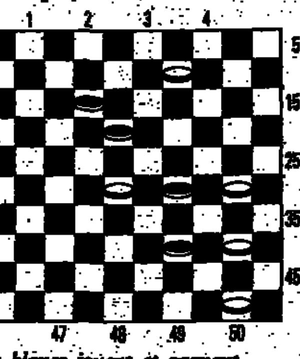
Dames

nº 432

LE COIN DU DÉBUTANT

• **Coup des contraires** : les pièces adverses doivent être disséminées grâce à des sacrifices assassins pour permettre à une dame blanche d'attaquer simultanément sur deux diagonales et interdire toute défense salvatrice.

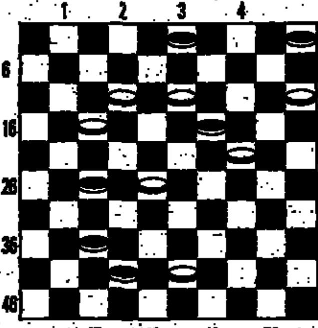
Exemple de schéma.



Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 30-24 (29 × 20) 28-22 (18 × 27) 9-3 ! les Noirs sont mat.

Exemple d'application. Grégoire (1847).

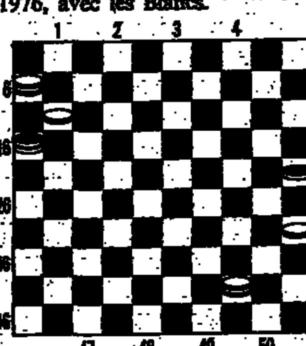


Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 12-8 ! (3 × 21) 13-8 ! (19 × 30) 28-22 (27 × 18) 43-38 (42 × 33) 15-10 (5 × 14) 8-3 !, les Noirs sont mat avec six pions contre une dame !

L'UNIVERS MAGIQUE

Dans la lignée des virtuoses GMI canadiens DAGENAIS et DESLAURIERS (ce dernier champion du monde en 1957), voici, dans une fin de partie, A. D'ARGY, dans le championnat du Canada, 1976, avec les Blancs.



Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 44-33 ! [le sang-froid... à chaud] (16 × 7*, forcé) 6-1 ! (7-16*) 1-7 (16 × 2) 33-24 (2 × 30) 35 × 24 !, + par opposition. Presque comme dans un final de problème.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 431

A. POLMAN (1955)

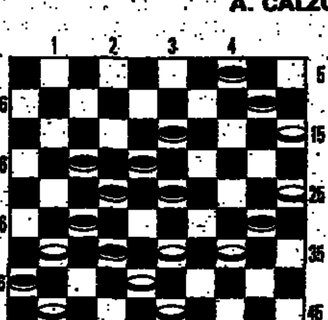
Blancs : pions à 21, 25, 26, 27, 31, 38, 43, 45, 47 et 49.

Noirs : pions à 7, 12, 18, 22, 23, 24, 28, 29, 34 et 40.

38-33 ! (28 × 48) 21-17 (12 × 32) 31-27 (32 × 21 ou 22 × 31) 26 × 39 (48 × 34) 49-43 (34 × 48) 45 × 1 [splendide coup droit] (48-37...) 47-42 (37 × 48) 1-34 (48 × 30) 25 × 34 !!, +.

PROBLÈME nº 432

A. CALZONA (1965)



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE

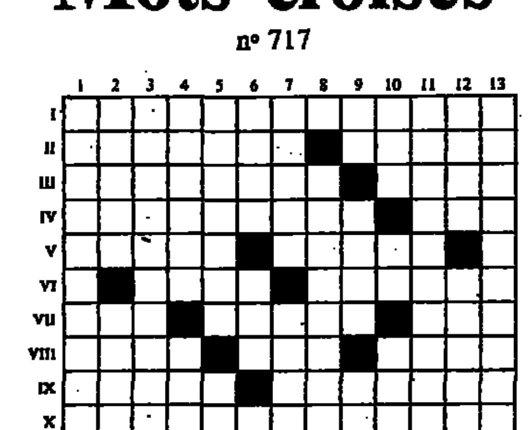
• Les lecteurs qui trouveront la solution peuvent, dans les dix jours, adresser directement la marche de gain à Jean Chaze, 6, rue Ampère, 07000 Privas.

• Les problémistes peuvent, pour publication dans *le Monde*, adresser leur problèmes inédits (ou supposés tels) directement à Jean Chaze.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 717



HORIZONTALEMENT

I. Folies douces. – II. Pour les jeux d'hiver. Commença une nouvelle vie. – III. Acquise. Avantageux même lorsqu'il est modeste. – IV. S'exécute par le fer. Aigri ou fidèle, selon l'accent. – V. Temple de l'emploi. Son armée chante. – VI. Petit morceau de dollar. Va donner la mort. – VII. Taille unique en Europe. Oxyde. On y trouve des dépôts de fond. – VIII. Il souffle où il veut. Résille ?... Atteint en plein cœur. – IX. Prêtre. Va faire tout un fromage. – X. Rendent le cœur gros.

VERTICALEMENT

1. Vit à crédit. – 2. Va aussi pour l'apéritif. S'envoie en l'air. – 3. Dans l'ensemble plus douces que brûlantes. – 4. Prend l'air sarcastique. Ville d'eaux. – 5. En demandent trop. Voyelles. – 6. On trouve certains dépourvus de poésie. Bain de circonstances. – 7. Défient les prévisions. Spontanément comme il faut. – 8. Mis en équilibre. – 9. *Importante réunion.* Nid de philosophes. Fut royal. – 10. Dans l'église. Note. Ne doit pas pouvoir se refermer. – 11. On l'a à l'œil. – 12. Ses ailes ne l'empêchent pas de marcher. Ils sont contraignants. – 13. Si on les recherche il n'y a qu'à les cueillir.

SOLUTION DU Nº 716

Horizontalement

I. Conquistador. – II. Odeur. Taveté. – III. Myriades. Fat. – IV. Psi. Erasme. – V. Ossature. Non. – VI. Se. Pépiement. – VII. Tear. Anses. – VIII. Pièce. Star. – IX. Lipome. Morne. – X. Loire. Fénéon. – XI. Epaississent.

Verticalement

1. Compostelle. – 2. Odyssée. Iop. – 3. Néris. Appia. – 4. Qui. A priori. – 5. Uraète. Emes. – 6. Drupacé. – 7. Stéarine. Fi. – 8. Tassées. Mes. – 9. Av. Mesons. – 10. Défenestrée. – 11. Ola. On. Anon. – 12. Retentirent.

François Dorlet

Echecs

nº 1490

TOURNOI INTERNATIONAL

de Dortmund, 1992.

Blancs : V. Anand (Inde).
Noirs : R. Hübner (Allemagne).
Défense russe.

1. é4	é5	17. Da4 (j)	Da6
2. Cf3	Cf6	18. Db4 (k)	Da8 (l)
3. d4 (a)	Cxé4 (b)	19. a4	g5
4. Fd3	d5	20. a5	ç6
5. Cxé5	Cd7 (c)	21. Cç3	Cxç3
6. Cxd7 (d)	Fxd7	22. bxç3	h6
7. 0-0	Dh4 (é)	23. a6 !	f5
8. ç4	0-0-0	24. Fh3	Tf8 (m)
9. ç5	g6 (f)	25. a7+ (n)	Rç8
10. Cç3	Fg7	26. Db1	g4
11. g3	Df6	27. Ff1	Rd7
12. Fé3 ! (g)	Ff5	28. Fd3	Ré6
13. Cb5 !	Fh3 (h)	29. Ff4	Tf7
14. Cxa7+ !! (i)	Rb8	30. Dç2	Ff8
15. Cb5	Fxf1	31. Dé2+ abandon. (o)	
16. Fxf1	Th-é8		

NOTES

a) Une autre suite principale consiste en 3. Cxé5, d6 ; 4. Cf3, Cxé4 ; 5. d4, d5 ; 6. Fd3, Fé7.

b) On peut jouer également 3..., éxd4 ; 4. é5, Cé4 ; 5. Dxd4, d5 ; 6. éxd6, Cxd6 ; 7. Cç3, Cç6 ; 8. Df4.

c) Ou 5..., Fé7 ; 6. Cb-d2, Cxd2 (si 6..., Cd6 ; 7. Dh5!) ; 7. Fxd2, Cç6 ; 8. Cxç6, bxç6 ; *9. 0-0, 0-0* ; *10. Dh5, g6* ; *11. Dh6,* Tb8 ; 12. b3, Ff6 ; 13. ç3, Té8 avec égalité. *Ou aussi 5..., Fd6* ; 6. 0-0, 0-0 ; 7. ç4, Fxé5 ; 8. dxé5, Cç6 ; 9. f4, Cb4 ou 9. çxd5, Dxd5 ; 10. Dç2, Cb4 ; 11. Fé4, Cxç2 ; 12. Fxd5, Cxa1 ; 15. Ff4, f6 ; 16. Cç3 (Kasparov-Timman, Paris, 1991).

d) Le sacrifice 6. Cxf7 n'est peut-être pas correct mais mérite l'attention. La réponse connue 6..., Dé7 est à déconseiller à cause de la suite. 7. Dé2 !, Rxf7 (ou 7..., Dxf7 ; 8. f3) ; 8. Dh5+ !, Rf6 (et non 8..., Ré6 ; 9. Fxé4, dxé4 ; 10. d5+, Rd6 ; 11. Ff4+, Cé5 ; 12. Cd2 ! ni 8..., g6 ; 9. Dxd5+) ; 9. 0-0, Df7 ; 10. Dh4+, g5 ; 11. Fxg5+ !, Cxg5 ; 12. f4, Ré6 ; 13. Fxg5 etc. D'où la continuation 6..., Rxf7 ! ; 8. Dh5+, Ré7 ; 9. Dé2, Rf7 avec répétition des coups.

é) Jouée depuis vingt ans, cette sortie de D rend possible le roque du grand côté. 7..., Fd6 est jouable (ou 7..., Fé7) : 8. ç4, ç6 ; 9. çxd5, çxd5 ; 10. Dh5, 0-0.

f) Plusieurs voies sont possibles : *9..., g5 ; 10. f3,* Cf6 ; 11. Fé3, Té8 ; 12. Dd2, Tg8 ! ; 13. Ff2, Db6 ; 14. Da5, Rb8 ; 15. Fg3, Tç8 ; 16. Cç3, Ch5 ; 17. Fé5, Fg7 ; 18. Cxd5, Fxé5 ; 19. dxé5, g4 ; 20. f4, ç6 ! ; 21. Cb6, Tçd8 ; 22. Cxd7+, Txd7 ; 23. Ff5, g3 !! ; 24. h3, Td4 ; 25. Dç3, Cxf4 ; 26. Ta-é1, Td2 ! ; 27. abandon (Am. Rodriguez-Lima, 1991) *ou 9..., g5 ; 10. Cç3,* Tg8 ; 11. g3, Fh3 ; 12. Df3, Dh6 ; 13. Cxd5, f5 ; 14. Fç4, Tg6 ; 15. Té1, Fg4 ; 16. Da3, Dh5 ; 17. Dxa7, Ff3 ; 18. h4, Dg4 ; 19. Fb5, Ta6 ; 20. Fxa6, Dh3 ; 21. Cb6+, abandon (Swesnikov-Jonins, 1992) *ou 9..., Cf6 ; 10. Cç3, g5 (si 10..., Dxd4 ; 11. ç6 !) ; 11. Df3,* Fg7 ; 12. Ff5 ! (Nogueiras-Am. Rodriguez, 1991).

g) Et non 12. Cxd5, Dxd4. Les Noirs ont maintenant un problème difficile : comment défendre le pion d5 ? Si 12..., ç6 ; 13. Fxé4, dxé4 ; 14. Cxé4 avec gain. Si 12..., Fç6 ; 13. Dç1 ! menaçant 14. b4.

h) Et non 13..., a6 ? ; 14. Cxç7 !, Rxç7 ; 15. Ff4+ ni 13..., Rb8 ; 14. Cxç7 !.

i) Un sacrifice de qualité qui n'a pas fait réfléchir longtemps le grand maître indien.

j) Menace 18. Da7+, Rç8 ; 19. Fh3+.

k) Menace 19. Cxç7.

l) Une défense peu économique mais que faire d'autre ?

m) Si 24..., g4 ; 25. Ff4+, Rç8 ; 26. Ff1.

n) Quel écrasement !

o) Si 31..., Rf6 ; 32. Dé5+, Rg6 ; 33. Fxf5+, etc. Si 31..., Rd7 ; 32. Dé5.

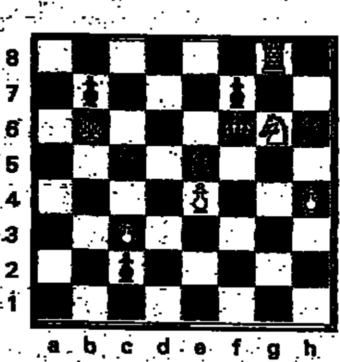
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1489

A. KAIEV (1933)

(Blancs : Rg1, Tf4, Ch5, Fg3, Pg2. Noirs : Rh8, Dg8, Fa3, Pé6.)

1. Tg4 !, Dxg4 (la meilleure défense des Noirs. Après 1..., Dç8 ; 2. Fé5+, Rh7 ; 3. Cf6+, Rh8 ; 4. Cé8+ !, Rh7 ; 5. Tg7+, Rh6 ; 6. Ff4+ ou après 1..., Dd8 ; 2. Fé5+, Rh7 ; 3. Cf6+, Rh8 ; 4. Cé4+, Rh7 ; 5. Cg5+ les *Blancs gagnent* facilement) ; 2. Fé5+, Rh7 ; 3. Cf6+, Rg6 ; 4. Cxg4, Rf5 ; 5. Cé3+ !, Ré4 (et non 5..., Rxé5 ; 6. Cç4+ et 7. Cxa3) ; 6. Fd4 !, Fç1 ; 7. Cç2, Rd3 ; 8. Ca1 !, Rxd4 ; 9. Cb3+ suivi de 10. Cxç1 et les Blancs gagnent. Seul le transfert du Ch5 en a1 (!) assure la victoire des Blancs.

ÉTUDE Nº 1490
A.R. KOFMAN (1937)



Blancs (6) : Rb6, Tg8, Cg6, Pç3, é4, b4.
Noirs (7) : Rf6, Pç2, b7, ç5, é5, f7, h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

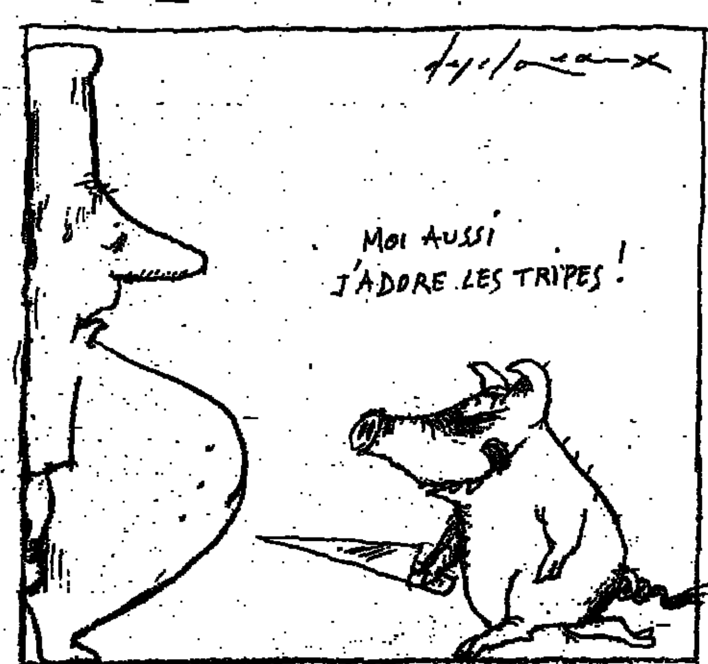
Claude Lemoine

هكذا من الأصل

Triomphe de la tripe

LE *troisième* Trophée des mères cuisinières vient de se dérouler à Vichy (1). En 1990, ce fut le trophée Mère Brazier exaltant la cuisine lyonnaise et que remporta Elisabeth Bourgeois, du Mas Tourteron, à Gordes. L'an dernier, c'étaient le trophée Marie Venturino et la Provence qui furent à l'honneur avec, pour gagnante, Reine Sammut, de La Fenière, à Lourmarin. Cette fois, le trophée Mère Poulard ne pouvait que mettre à l'honneur la cuisine normande.

Elle ne manque point d'attraits et de «plats phares» (de la marmite dieppoise au poulet vallée d'Auge, des tripes à la mode de Caen au canard rouennais, des bourdelots et douillons au dessert). Mais la lauréate, Lyliane Benoit, du Soubise (à Soubise, près de Rochefort), cuisinière déjà fort connue pour ne pas écrire célèbre, a voulu honorer plus «intensément» et plus originalement Annette Boutiaut, épouse de Victor Poulard et qui rendit célèbre son établissement du mont Saint-Michel par une omelette dont le secret n'était sans doute que la qualité exceptionnelle des œufs et du beurre employés. Passons. Lyliane Benoit, donc, a dû penser avec Rabelais : *«Tout pour la tripe!»* Mais, au lieu de les préparer banalement à la mode de Caen, elle a choisi celle de La Ferté-Macé. Un poète les a chantées :



Les tripes ailleurs connues
Sont menues.
On les aime, à La Ferté
En gentils paquets roulés,
Affublés
D'une billette au côté.

Et effectivement, coupées en lamelles et celles-ci roulées avec un morceau de chair de pied de veau, cela forme un petit paquet tenu à l'aide d'une billette de bois (les cure-dents de bois vendus dans le commerce feront l'affaire). On dispose alors ces petits paquets (à remarquer que l'on retrouve ici les pieds et paquets marseillais et les tripoux rouergats) en marmite sur un lit de légumes semés de noisettes de beurre et d'aromates, mouillés d'un verre de calvados et on fait cuire à feu doux une fois la marmite couverte et lutée. Le jury, présidé par Reine Sammut, la lauréate 1991, fut tant séduit qu'il décida de ne point classer de *deuxième ou troisième.*

Un prix Espoir était décerné aux cinq finalistes, jeunes apprenties ou élèves de lycées hôteliers.

Mais ce qu'il convient de signaler, à mon sens, c'est qu'il est interdit aux concurrentes de rien apporter de pré-cuisiné. Elles ont quatre heures pour préparer leur plat sous les yeux de surveillantes et à partir de produits bruts et de qualité. On voudrait que tous les concours culinaires soient ainsi.

Sans doute Lyliane Benoit mettra-t-elle à sa carte du Soubise, cet été, les tripes de La Ferté-Macé. Mais si vous ne pouvez quitter Paris, notez qu'elles figurent à la carte de *Jacques Hébert* (38, rue Sébastien-Mercier, 75015 Paris. Tél. : 45-57-77-88) qui est «de par là-bas» et dont le «papa» est charcutier au pays !

La Reynière

(1) Organisé par Simone Lemaire, présidente d'honneur de l'ARC, et créatrice de l'Académie des mères cuisinières.

SAISON

Le melon

LE poète Saint-Amant, qui faisait rimer son nom avec gourmand, est l'auteur oublié et fameux d'un éloge en vers du melon : *«Ô beaucoup mieux que l'or, chef-d'œuvre d'Apollon/ô fleur de tous les fruits, ô ravissant melon».* Le melon est-il particulièrement nuisible, se demandaient cependant les auteurs anciens, voyant succomber après une collation de ce fruit pontifes et souverains, Clément VIII, pape, comme Albert II, empereur d'Autriche? On accusait le *succum pessimum*, suc pernicieux, qu'il était censé contenir. *Doctes* et médecins du dix-septième siècle soupçonnaient le melon de propager la peste.

Aujourd'hui, peu de choses pourraient nous contenter, voire nous rassurer. A savoir que le melon eût du goût, et ne soit pas, trop souvent, à la chaumière comme au palais, une véritable cucurbitacée, soit une courge fade. Choisir un melon mûr et délicieux procède d'une démarche rigoureuse, sinon difficile. Convient-il alors, pour le choisir, de faire son marché avec cette machine dite de Guiraud, qui permet de déterminer la teneur en sucre du fruit? Le conseil du marchand avisé suffira le plus souvent.

Si le melon a *beaucoup voyagé* dans les temps historiques, il a abordé les côtes de la Guadeloupe, qui *nous le renvoie*, par avion, comme un fruit exotique, et cet hiver les Parisiens eurent le plaisir de *déguster* – *à grands* frais il est vrai – cette ambroisie digne des dieux et de franche couleur.

Curieux périple que celui du melon, que l'on a souvent confondu avec la pastèque. Les Vilmorin le font apparaître au sud de l'Afrique, où il croissait naturellement, puis se répandre en Egypte, d'où il nous serait parvenu dès l'Antiquité. On le trouve représenté sur les tables d'offrandes, et le récent *Grand Livre des fruits* (1) le confirme en montrant une magnifique peinture murale de Thèbes où figure le melon. Les Arabes le connurent venant de l'Inde, du pied de l'Himalaya, qui est une réserve botanique inépuisable, et ils l'acclimatèrent dans toute la Méditerranée.

Cette étonnante archéologie migratoire des végétaux utiles est une odyssée que vient confirmer l'actuelle «Exposition des fruits et légumes» du Jardin des plantes, dont le *Grand Livre* est le répertoire imagé.

Le melon que nous connaissons, *melopepo*, aimé de l'Italie, fait son apparition en France avec Charles VIII. Les cantaloups vont prospérer à Cavaillon, justement. Cantalupo était un lieu-dit, une villa de plaisance des papes, où les moines cultivaient le genre *Cucumis melo* : cantaloups, melons brodés et autres «sucrins» de légende. C'était un cadeau des papes au Comtat Venaissin. Le melon ne quitte plus la table des grands, de Catherine de Médicis, reine de France, à Henri IV jusqu'à Louis XIV, qui en est friand.

En 1990, la France a produit 280 000 tonnes de melons, dont tous ne finissent pas rituellement dans *la cour de la* préfecture du Vaucluse, ni dans les rues adjacentes d'Avignon, comme après 1968. Les variétés très appréciées du temps des Vilmorin, dont on réédite le précieux catalogue (éd. 1900), ont disparu de la production quasi industrielle de masse, qui est uniforme. On connaissait, pour mémoire, parmi les variétés et espèces du genre *Cucumis*, le cantaloup à fond noir, la boule de Siam, et surtout le cantaloup d'Alger; celui des Carmes, le gros morin ou tête de maure. Outre que regretter ce qui n'est plus est vain, contentons-nous de louer le melon tardif de la Provence sèche et celui des Basses-Alpes qui, en août, jettent les *plus beaux* parfums. A la condition, toutefois, que leur pied n'ait pas été arrosé la veille de la *cueillette, pour faire* bon poids.

L'usage, issu de l'ancienne diététique, est de manger le melon au début du repas et d'ainsi conjurer ses possibles effets néfastes en le saupoudrant de poivre. On préférera, en été, la soupe de melon et pamplemousse au muscat des Beaumes-de-Venise que propose l'Isle Sonnante (7, rue Racine, 84000 Avignon, Tél. 90-82-25-60), agréable et généreuse maison aux accents du terroir. Le melon émincé avec le gingembre frais peut aussi relever la saveur d'un canard froid. C'est une recette du livre, rafraîchissant et léger, le *Jane Grigson's Fruit Book* (2).

Un vin généreux est recommandé avec le melon. Michel Guérard à Eugénie-les-Bains, dont les melons proviennent de Lectoure (Gers), proposera un jurançon. Dans les Charentes, on choisira un pineau, à Perpignan un maury. Le comte de Babentane, cité par Henri Leclerc (3) préférait un jerez. Et pourquoi pas un amontillado, souple et *puissant à la fois. Dans* le charmant *Jardin crétois* du Prince-de-Galles (4), le chef Dominique Cecillon présente un melon à la badiane marié avec un meursault 1987, comte de Moucheron, vin noble d'une haute densité colorée et florale.

Plutôt que de louer le fruit que, dit-on, il contiendrait, il convient toujours d'associer le vin aux qualités fruitières qui le font s'épanouir. Car, nous rappelle la délicate Jane Grigson, le goût du fruit est toujours celui du paradis perdu. Le melon *était-il* le *fruit défendu* du jardin d'Eden?

Jean-Claude Ribaut

(1) *Le Grand Livre des fruits et des légumes*, D. Meiller et Pierre Vannier, la Manufacture 1991.

(2) *Jane Grigson's Fruit Book*, Penguin 1983.

(3) *Les Fruits de France*, Henri Leclerc, Masson 1984.

(4) Restaurant de l'hôtel Prince-de-Galles, 33, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 47-23-55-11.

Semaine gourmande

Les Vieux Murs à Antibes

Depuis des années, Georges Romano animait Paul et France (avenue Niel). *Mais il avait le mal* du pays, tout autant que Suzanne, son épouse. Les y re-voici. Ils viennent de reprendre (après un sérieux lifting) les célèbres Vieux Murs antibois (à l'heure de la disparition de la Bonne Auberge, c'est une bonne aubaine). Ces vieux murs des remparts, tout clairs, abritent en deux salles quelque soixante-dix couverts (plus un salon de cinquante couverts au premier).

La carte est méditerranéenne et très «poissons», du panaché de fruits de mer gratiné aux raviolis de tourteau, du paillasson de langoustines au safran au rouget à l'infusion de vin rouge, du loup rôti à l'huile de Maussane aux trois poissons aux lentilles vertes. Mais avec aussi un excellent foie gras salade au jus de truffe, le salmis de colvert poivre rose, le blanc de volaille de Bresse fleur de thym, etc. Excellents desserts et bonne cave à prix plus qu'hohnêtes (un giscours 1987 à 200 F !). Pains aux noix et aux olives noires avec les fromages. Compter de 400 F à 500 F.

Mais il y a un menu-carte à *200 F (beau choix d'entrées, poissons* ou viandes, chèvre chaud et desserts) qui attire déjà la clientèle locale et fera plaisir aux touristes.

▶ **Les Vieux Murs, avenue Amiral-de-Grasse à Antibes (06600). Tél. : 93-34-06-73. AE-CB. Voiturier.**



هكذا من الأصل

Comment parler à un Black Feet



E.S. CURTIS/ED. ALBIN MICHEL

Indiens Black Feet du Montana vus par Edward S. Curtis au début du siècle.

Du Nouveau-Mexique au Montana, les voyageurs sont de plus en plus nombreux à vouloir s'approcher des grands territoires indiens des Etats-Unis. Poète, romancier et professeur de littérature indienne contemporaine aux universités Cornell (New-York) et de Washington, James Welch, Indien Black Feet, qui vient de séjourner en France (1), trace quelques repères historiques et culturels pour aider à la compréhension des communautés indiennes.

« Comment pénètre-t-on dans le monde indien ?

– Les Indiens ont été trop souvent trompés par les Blancs pour qu'il n'y ait pas besoin de quelques préalables témoignant de la bonne volonté du visiteur. Je ne suggère pas que les Européens aillent jusqu'à apprendre une langue indienne, ce qui serait extrêmement difficile, mais, si vous parvenez à entrer en contact avec eux et leur faites savoir que vous êtes intéressés par leur culture, ils s'ouvriront.

» Les Indiens ne sont pas aussi inaccessibles que la plupart des gens le pensent. Tous ne sont pas silencieux, le visage figé. Ils peuvent être tout à fait démonstratifs lorsqu'ils ont confiance en vous. S'ils vous jugent bon, s'ils pensent que vous n'êtes pas là pour les dépouiller, alors ils vous accepteront.

» Pour les simples voyageurs, il faut savoir que, lorsque vous venez aux Etats-Unis et que vous vous rendez à un *pow wow*, vous n'assistez pas à un événement pour touristes, mais à une assemblée des Indiens pour les Indiens. Ce n'est pas devenu du folklore pour touristes, bien que vous soyez autorisés à observer et à photographier, et que l'on vous vende des bijoux ou des poteries. Il n'empêche que le préalable à toute visite doit être de s'informer, de lire.

– A quel type d'ouvrages pensez-vous ?

– Il y a *Enterre mon cœur* (2), le grand classique paru à la fin des années 60. L'auteur y a collecté les histoires de différentes tribus, relatant leurs rencontres avec les Blancs de 1860 à 1890 et comment ceux-ci leur ont volé leurs terres, les ont massacrés, en passant de l'est à l'ouest du continent. Mais il y a surtout les nombreux romans écrits par des Indiens qui font pénétrer vraiment au cœur de leur culture, comme celui de N. Scott Momaday, *House Made of Dawn* (3), qui a remporté le prix Pulitzer en 1969. Depuis, on a assisté à un authentique épanouissement d'une littérature indienne. Mon *Hiver dans le sang* a été publié en 1974 et s'enracine dans mon expérience dans les réserves des plaines du Nord. Au Sud-Ouest, Leslie Marmon Silko a écrit en 1976 *Cérémonie* (4), qui touche à la vie des Indiens Pueblos. Les romans offrent des points de vue intérieurs vécus des différentes cultures indiennes, meilleurs sans aucun doute que les ouvrages historiques ou d'anthropologie.

– Et parmi les auteurs blancs ?

– Ils viennent tout de même du dehors. Mais, pour le Sud-Ouest par exemple, Tony Hillermann reflète bien la culture navajo et parvient à nous la faire découvrir dans le contexte d'un roman policier. Mais les livres écrits par les Indiens sur eux-mêmes sont préférables à ceux écrits par les Blancs.

– Danse avec les loups *a-t-il eu l'effet positif qu'on lui a prêté ?*

– Indéniablement, en cela qu'il *montrait une expérience indienne* très proche de ce qu'elles ont probablement été à cette époque. Mais le film a tendance à être trop noir et trop blanc. Par exemple, les Pawnees sont trop méchants, et les Sioux trop bons. Et le point de vue est celui du héros blanc, Kevin Kostner. Il s'éprend d'une fille sioux, et c'est bien sûr une esclave blanche : il ne peut pas tomber amoureux d'une Indienne. Il y a une vingtaine d'années, *Little Big Man*, d'Arthur Penn, avait fait un remarquable travail pour la culture indienne.

– Tout cela a renforcé cette quête de certains Blancs pour retrouver des valeurs indiennes.

– La plupart des Indiens ne trouvent pas cela très sérieux. Ces gens cherchent un certain nombre de réponses à leurs problèmes et pensent les trouver au fond de l'âme indienne, dans le lien qu'elle entretient avec la terre. C'est vrai qu'autrefois, avant l'arrivée des Blancs, il y avait un univers de haute spiritualité qui a peut être été parfait. Les tenants du *new age* s'imaginent que, en se mêlant au monde indien, ils parviendront eux aussi à cette spiritualité. Mais ils se mystifient eux-mêmes, car il en faut un peu plus avant d'être intégré dans un monde traditionnel. Leur démarche reste totalement superficielle.

– Auparavant, les hippies sont allés eux aussi vers les Indiens, et cela n'a pas été sans effet sur les mouvements des années 70.

– Ils se sont rapprochés des Indiens pour vivre leur vie, puis ils sont partis. C'est une simple mode, un snobisme : ils viennent et ils partent. Les *newagers* auront disparu dans cinq ans. Les Indiens, eux, restent là dans leur univers. Ils aident ces gens mais savent qu'ils sont là aujourd'hui et seront ailleurs demain. Jusqu'à ce qu'une nouvelle mode apparaisse.

– Comment les cultures ont-elles évolué ?

– La perfection de la culture ancienne, celle fondée sur le bison, a disparu. Les Indiens mangent du bœuf et cela n'a évidemment pas la même signification spirituelle : cela nourrit le corps mais pas l'esprit. Et les cérémonies sont devenues plus abstraites. La plupart des tribus des plaines du Nord, par exemple, ont une danse du soleil : le soleil est l'esprit. C'est important d'offrir cette danse chaque été, de faire des sacrifices pour apaiser le soleil, pour qu'il puisse briller favorablement. Ce sont des rites plus abstraits qu'autrefois.

» Les Indiens sont partagés à l'heure actuelle : il y a ceux qui entendent continuer à suivre la tradition des temps anciens, et les progressistes qui pensent que le développement économique est plus important. Les traditionalistes estiment que cela ne vaut pas la peine de tenter de réussir dans le monde extérieur, ils préfèrent rester et perpétuer la tradition, même si cela signifie la misère pour eux.

– La conscience de l'identité indienne s'est-elle vraiment renforcée ces vingt dernières années ?

– Assurément. Dans les années 10, 20 ou 30, la politique du gouvernement était d'exterminer la culture indienne. Les Indiens n'avaient pas le droit de parler leur langue, c'était contre la loi. Les Indiens n'avaient pas le droit de pratiquer leur culture traditionnelle, c'était contre la loi. Ils devaient couper leurs cheveux court, porter des vêtements d'hommes blancs, aller dans des pensionnats. La politique officielle était de les conduire à oublier leur indianité pour se fondre dans le grand melting-pot américain. Et cela a failli marcher, particulièrement dans les petites tribus. Mais ces vingt dernières années en effet, depuis le début des années 70, depuis la fondation de l'American Indian Movement (AIM), depuis Wounded-Knee, les Indiens ont réalisé qu'ils étaient en train de disparaître et ils ont fait un effort concerté de reconquête, pour apprendre leur langue aux jeunes, pour préserver les traditions. Et maintenant c'est redevenu aussi fort que dans les temps anciens, avant les contacts avec les Blancs.

– Qu'est-ce qui a permis aux Indiens de survivre, et comment voyez-vous l'avenir ?

– Ils ont tenu par la force de leur culture, de leurs traditions. Le problème est que, dans les conditions économiques actuelles, je ne vois pas comment ils vont survivre. Il n'y a pas d'industries dans les réserves, le chômage peut atteindre de 75 % à 80 % de la population. Le désespoir est immense, car nombreux sont ceux qui ne sont pas capables de subvenir aux besoins de leur famille et en viennent à boire. L'alcoolisme, dans certaines réserves, touche de 60 % à 75 % d'entre eux. On peut attribuer cela à l'absence d'emplois : ils n'ont pas grand-chose dont ils puissent se sentir fiers, à moins que les traditions ne deviennent un élément moteur de leur vie.

– Le futur est-il dans la tradition ?

– Le futur est dans la tradition, mais je ne pense pas que la tradition seule soit assez forte pour les soutenir. Les bisons ont disparu, il n'y a pas assez de terre pour chacun, ils sont dans une impasse et finissent par ne subsister qu'avec l'assistance publique. Je suis pessimiste quand je pense au futur des Indiens, je l'imagine difficile sans quelque miracle économique. Les grandes sociétés ne veulent pas investir dans les réserves, elles imaginent que les Indiens seraient de mauvais ouvriers, qu'ils seraient saouls tout le temps, qu'ils ne seraient pas assidus. Mais ce n'est pas le cas : celles qui se sont installées ont vu que les Indiens pouvaient travailler comme tous les autres.

– Nous retrouvons les thèmes de vos romans.

– C'est un véritable dilemme pour les jeunes Indiens de partir au loin à l'université, ou dans les écoles supérieures. Lorsqu'ils se retrouvent en ville, ils s'interrogent : dois-je retourner à la réserve ou dois-je aller de l'avant seul ? Certains y réussissent, se marient, ont des enfants, et dès qu'ils commencent à en avoir ils réalisent que ces enfants vont grandir hors de la tradition. Alors, bien qu'il n'y ait pas de travail, nombreux sont ceux qui décident de retourner à la réserve pour qu'au moins les enfants puissent acquérir le sens de leur propre tradition, savoir à quoi cela ressemble d'être un Indien. Dans mon dernier roman, *An Indian Lawyer*, un Indien quitte ainsi sa réserve, est admis dans une très grande école, puis engagé par une prestigieuse société. Mais il se sent isolé de son peuple, étouffé par la culture dominante, par les yuppies assoiffés de réussite, et il entre dans une violente crise morale. Il ressent une forme de culpabilité envers sa culture et ses traditions. C'est un problème pour tous les Indiens. »

Propos recueillis par
Jean-Louis Perrier

(1) A l'occasion de la publication en français de son premier roman, *l'Hiver dans le sang*, chez Albin Michel, collection « Terre indienne » (*le Monde des livres* du 8 mai).

(2) Réédité par Arista (564 pages, 108 F).

(3) Devrait paraître l'an prochain aux éditions du Rocher.

(4) A paraître en octobre dans la collection « Terre indienne » chez Albin Michel.